

Jules Cloquet



La Fayette

*SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU
GÉNÉRAL LA FAYETTE*

 Arvensa éditions

ARVENSA ÉDITIONS

La référence des éditions numériques des oeuvres classiques en langue française



Bénéficiez d'offres privilégiées en vous abonnant à notre lettre d'actualité. Vous serez informé des mises à jour de cette édition et de nos nouvelles publications :

Je m'inscris >

Ou rendez-vous sur notre site internet :

www.arvensa.com

ISBN : 9791027300822

©Arvensa® Editions

NOTE DE L'ÉDITEUR

Du général La Fayette on retient surtout son rôle décisif dans la guerre d'indépendance des États-Unis, puis dans la Révolution française.

Nous sommes heureux de vous donner à découvrir des aspects ignorés de ce « héros des deux mondes » à travers cette édition originale numérique du livre de Jules Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général La Fayette*. Jules Cloquet fut l'un de ses médecins personnels avec lequel il se lia d'une profonde amitié. Il nous révèle ici bien des aspects inédits de cet immense et attachant personnage de l'histoire. C'est ce qui fait l'intérêt essentiel de ce livre.

Une *Vie de Lafayette* écrite par V. Mangin W. Busseuil complète notre édition.

Enfin nous avons attaché un soin particulier aux choix des illustrations qui agrémentent cet ouvrage.

Si, malgré tout le soin que nous avons apporté à cette édition, vous notiez quelques erreurs, nous vous serions très reconnaissants de nous les signaler en écrivant à notre Service Qualité :

servicequalite@arvensa.com

Pour toutes autres demandes, contactez :

editions@arvensa.com

Nos publications sont régulièrement enrichies et mises à jour. Si vous souhaitez en être informé, nous vous invitons à vous inscrire sur le site :

www.arvensa.com

Nous remercions aussi tous nos lecteurs qui manifestent leur enthousiasme en l'exprimant à travers leurs commentaires.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ARVENSA ÉDITIONS

ŒUVRES COMPLÈTES NUMÉRIQUES PUBLIÉES PAR LES ÉDITIONS ARVENSA

L'objectif des Éditions Arvensa est de vous faire connaître les œuvres des plus grands auteurs de la littérature classique en langue française à un prix abordable, tout en vous fournissant la meilleure expérience de lecture sur votre liseuse.

De nouvelles œuvres complètent régulièrement notre catalogue : rendez-vous sur le site www.arvensa.com ou [inscrivez-vous à notre lettre](#)

d'actualité pour être informé des mises à jour et de nos dernières publications.

[Guillaume Apollinaire : Oeuvres majeures](#)

[Honoré de Balzac : Oeuvres complètes](#)

[Charles Baudelaire : Oeuvres complètes](#)

[Henri Bergson : Oeuvres complètes](#)

[Chateaubriand : Oeuvres complètes](#)

[Pierre Corneille : Oeuvres complètes](#)

[Alexandre Dumas : Oeuvres complètes](#)

[Esope : Oeuvres complètes](#)

[Gustave Flaubert : Oeuvres complètes](#)

[Homère : Oeuvres complètes](#)

[Victor Hugo : Oeuvres complètes](#)

[Jean de La Fontaine : Oeuvres complètes](#)

[Marivaux : Oeuvres complètes](#)

[Guy de Maupassant : Oeuvres complètes](#)

[Molière : Oeuvres complètes](#)

[Montesquieu : Oeuvres complètes](#)

[Alfred de Musset : Oeuvres complètes](#)

[Friedrich Nietzsche : Oeuvres complètes](#)

[Blaise Pascal : Oeuvres complètes](#)

[Platon : Oeuvres complètes](#)

[Marcel Proust : Oeuvres complètes](#)

[Jean Racine : Oeuvres complètes](#)

[Arthur Rimbaud : Oeuvres complètes](#)

[Jean-Jacques Rousseau : Oeuvres complètes](#)

[La Comtesse de Ségur : Oeuvres complètes](#)

[William Shakespeare : Oeuvres complètes](#)

[Spinoza : Oeuvres complètes](#)

[Stendhal : Oeuvres complètes](#)

[Paul Verlaine : Oeuvres complètes](#)

[Jules Verne : Oeuvres complètes](#)

[Virgile : Oeuvres complètes](#)

[Voltaire : Oeuvres complètes](#)

[Emile Zola : Oeuvres complètes](#)

©Arvensa® Editions

www.arvensa.com

LISTE DES TITRES



[ARVENSA ÉDITIONS](#)

[NOTE DE L'ÉDITEUR](#)

[ŒUVRES COMPLÈTES NUMÉRIQUES PUBLIÉES PAR LES ÉDITIONS ARVENSA](#)

[LA FAYETTE](#)

ANNEXE

[VIE DE LA FAYETTE](#)

LA FAYETTE

SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

Par Jules CLOQUET

ARVENSA ÉDITIONS
2015



[Retour à la liste des titres](#)

Pour toutes remarques ou suggestions :

editions@arvensa.com

ou rendez-vous sur :

www.arvensa.com



Rencontre entre La Fayette et Washington à Mount Vernon en 1784. ^[1]

SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE
Jules CLOQUET
Arvensa Editions
2015

Edition numérique originale sous la direction de J. Montensier.

Choix des illustrations et traitement des images :

Marc M.

Ouvrages de référence :

Souvenirs sur la vie privée du général La Fayette, par M. Jules Cloquet. Ed Galignani (Paris)
1836

Vie de La Fayette, imprimerie du Commerce, V. Mangin et W. Busseuil, 1834.

Illustration de couverture :

Gilbert Motier, marquis de La Fayette, en 1791. Œuvre de Joseph-Désiré Court (1834).

SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

Table des matières



[Présentation](#)

[Introduction](#)

[Au lecteur.](#)

[Lettre première](#)

[Lettre deuxième](#)

[Lettre troisième](#)

[Lettre quatrième](#)

[Lettre cinquième](#)

[Lettre sixième](#)

[Lettre septième](#)

[Lettre huitième](#)

[Lettre neuvième](#)

[Lettre dixième](#)

[Lettre onzième](#)

[Lettre douzième](#)

[Lettre treizième](#)

[Lettre quatorzième](#)

[Lettre de Madame La Fayette au docteur Bollman](#)

[Autographes](#)

[Lettre de La Fayette en français](#)

[Fin d'une lettre de La Fayette à Masclat, écrite en anglais.](#)

[Fin de la lettre de madame La Fayette au docteur Bollmann.](#)

[Fin d'une lettre de M. George La Fayette.](#)

[Fin d'une lettre de madame La Fayette-Maubourg.](#)

[Fin d'une lettre de madame La Fayette-Lasteyrie.](#)

[Fin d'une lettre de madame George La Fayette \(Tracy-La Fayette.\)](#)

[Fin d'une lettre de Latour-Maubourg, à Masclat.](#)

[Fin d'une lettre de Bureaux de Pusy, à Masclat.](#)

[Fin d'une lettre de Mascret, signant Éleuthère.](#)

[Fin d'une lettre du même avec son paraphe.](#)

[Fin d'une lettre de M. Mello-Breyner.](#)

SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Avertissement de l'éditeur

Du général La Fayette on retient surtout son rôle décisif dans la guerre d'indépendance des États-Unis, puis dans la Révolution française.

Nous sommes heureux de vous donner à découvrir des aspects ignorés de ce « héros des deux mondes » à travers cette réédition originale du livre de Jules Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général La Fayette*. Jules Cloquet, qui fut l'un de ses médecins personnels, avec lequel il se lia d'une profonde amitié, nous révèle ici bien des aspects ignorés de cet immense et attachant personnage de l'histoire.

Un *Vie de La Fayette* de V. Mangin et de W. Busseuil complète notre édition numérique.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Présentation



L'AUTEUR

Jules Germain Cloquet est né à Paris le 18 décembre 1790, et mourut dans cette même ville, le 23 février 1883, âgé de 92 ans.

Surtout connu comme chirurgien et comme auteur d'ouvrages médicaux, réputé infatigable, il nous a laissé une œuvre d'anatomie normale et pathologique considérable.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'il fut aussi l'un des médecins personnels du général de La Fayette avec lequel il se lia d'une profonde amitié. Témoin privilégié, il nous révèle ici bien des aspects ignorés ou inédits de cet immense personnage de l'histoire.

Cet ouvrage, comme l'écrivait l'américain Isaiah Townsend en 1834, est « *une action bien digne d'ajouter à l'orgueil de la France d'avoir vu naître dans son sein un tel homme.* »

J. Montensier.





La France et l'Amérique le réclament ;
il appartient au monde entier.

SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Au lecteur

Peu de jours après la mort du général La Fayette, je reçus d'un Américain, M. J. Townsend d'Albany, la lettre suivante :

« Paris, 28 mai 1834.

Monsieur,

« Il vous a été donné de remplir, aux yeux des Américains, un des plus saints devoirs. L'amitié d'un grand homme, et sa confiance bien méritée dans vos talents et vos lumières, vous ont valu la triste distinction d'assister au lit de mort de celui que naguère encore nous nommions avec orgueil le premier de nos concitoyens, et d'adoucir, par tous les moyens que l'art a pu suggérer à l'affection, les douleurs qu'une maladie fatale a dû faire éprouver à La Fayette. Il vous a été permis de soigner les derniers instants de la vie de notre général, d'écouter ses dernières paroles, de recueillir ses derniers soupirs !

« Aujourd'hui que l'abattement où sa mort a plongé tous ceux qui savent pleurer la vertu, et apprécier l'étendue d'une telle calamité pour le monde entier, commence à céder à une affliction plus accessible à la consolation, un étranger, qui n'a d'autre titre à votre attention que celui d'être citoyen d'un pays où votre illustre ami fut idolâtré, vient vous prier, monsieur, de tracer, pour lui et pour ses compatriotes affligés, la dernière scène de cette grande vie dont vous avez été témoin, et qui aura pour eux un intérêt si puissant !

« Je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas une curiosité oisive ou vulgaire qui me porte à vous faire cette demande ; vous l'attribuerez avec justice à un sentiment bien autrement digne des liens qui nous unissaient à notre vertueux citoyen et bienfaiteur.

Quand l'arrêt du ciel enlève à sa famille un père bien aimé, il est permis à la piété filiale, après les premiers moments d'accablement, de rechercher toutes les circonstances qui ont précédé un événement si funeste, et, en s'y arrêtant avec attendrissement, de voir revivre l'objet chéri de son culte, de croire entendre ses paroles, et de se laisser ainsi entraîner à des illusions fugitives, il est vrai, mais douces et propres à amortir la douleur.

« Cette consolation, monsieur, vous ne voudrez pas nous la refuser ; nous vous la demandons pour nous et nos frères, pour toute une nation qui se glorifie dans ce moment même de pouvoir appeler La Fayette le dernier de ses pères, car elle ne sait pas encore la perte qu'elle vient d'éprouver, cette nation que la nouvelle de sa mort va trop tôt couvrir d'un deuil universel. Cette nation, nos amis, nos parents, tous ceux qui nous accordent leur indulgence ou nous honorent de leur confiance, vont tourner vers nous leurs regards affligés et nous demander tous les détails du malheur qui vient d'arriver. Au milieu de vous, nous diront-ils, notre noble vieillard a expiré : vous devez tout savoir : ne nous laissez donc pas ignorer si la nature lui a épargné des douleurs que sa vie ne dut pas mériter ; si son âme pure et bienfaisante s'est élancée sans peine pour rejoindre celle de l'ami, du père de sa jeunesse ; s'il a pu conserver jusqu'à la fin cette intelligence élevée, immaculée, qui fut longtemps notre guide et notre idole ? oh ! surtout, dites-nous si, en éprouvant la pénible transition de cette vie

à l'immortalité, rien n'a pu ébranler sa conviction de notre fidélité, de notre amour ? Ne lui a-t-il pas été permis, à son heure suprême, de jeter un dernier regard sur sa grande famille américaine, de la bénir d'une dernière parole ?... Elle, qui l'aima tant ! elle, que son souvenir, son approbation enivra si souvent d'enthousiasme ! elle, qui est aujourd'hui réduite à offrir un vain culte à sa mémoire ! Vous, monsieur, vous pouvez nous fournir le moyen de répondre à nos concitoyens ; et vous ne voudriez point, j'aime à le croire, que nous restassions muets à leur légitime appel.

« Je le sens bien, monsieur, j'ai déjà trop occupé votre attention ; mais vous me pardonnerez sans doute, en réfléchissant combien il doit être difficile pour une personne de mon pays de ne pas s'épancher en parlant d'un tel sujet. Je termine donc, en répétant la prière, de vouloir bien employer quelques instants du loisir que vous pourrez dérober à vos importantes occupations, pour rassembler vos souvenirs encore tout récents sur les actions de la vie privée et les derniers moments de notre La Fayette ; et de me permettre de les transmettre à ma famille et au gouverneur de mon État, à qui je serais heureux d'offrir une preuve si éclatante de mon amitié.

« Agréez, monsieur, l'assurance de la très grande considération que je partage avec tous les étrangers pour vos talents, et de la profonde reconnaissance que j'éprouve, comme Américain, pour les soins que vous avez prodigués au grand citoyen pendant cette maladie fatale qui vient de l'enlever à l'Amérique et à la France.

Isaiah TOWNSEND. »

Il m'était difficile de ne point répondre à la juste et touchante demande d'un homme qui savait si bien apprécier les vertus de La Fayette, et me parlait au nom de ses concitoyens. Je voulais d'abord ne lui écrire qu'une seule lettre ; mais, à mesure que je pensais à la réponse que je devais faire, les idées se présentèrent en si grande abondance à mon esprit, que je fus réellement embarrassé dans mon choix. Les vacances de la Faculté approchaient, et je me décidai à profiter du temps qu'elles me laisseraient, pour composer une série de lettres que j'adressai successivement à M. Townsend. D'après sa demande, je l'autorisai à les communiquer à ses compatriotes ; il eut la patience de les traduire ; et sa traduction, plus correcte que le texte original, fut insérée dans l'un des journaux de New-York, l'*Evening-Star*. Ces lettres revinrent en France, après avoir reçu en quelque sorte le baptême de l'Amérique, patrie adoptive de La Fayette. Plusieurs personnes en eurent connaissance à Paris et m'en parlèrent MM. Galignani me proposèrent de les publier, dans la persuasion où ils étaient qu'elles intéresseraient nos compatriotes. Puissent-ils avoir deviné juste !

Je ne savais trop quel parti suivre ; je me sentais peu disposé à publier des lettres écrites à la hâte, le plus souvent composées pendant la nuit, après les fatigues de la journée, et que j'avais à peine eu le temps de relire ; il était douteux pour moi qu'elles fussent dignes de recevoir les honneurs de l'impression. Dans mon incertitude, je consultai ceux de mes amis que je regardais comme les meilleurs juges et conseillers en pareille matière. Les uns me prièrent de les laisser imprimer, les matériaux qu'elles renferment ne devant pas, selon eux, être perdus pour l'histoire et surtout pour les personnes qui avaient connu La Fayette ; les autres ne furent pas de cet avis : ils me firent observer que je sortais de ma ligne ; que j'avais plus l'habitude de tenir le bistouri que la plume, et que le public difficile pourrait bien ne pas goûter même de bonnes choses, à moins qu'elles ne fussent écrites d'une manière digne de lui.

Nouvelle incertitude pour moi : je ne doutais ni de l'intérêt que ces amis me portaient, ni de la sincérité de leurs avis ; et cependant ils étaient loin d'être d'accord ! Que faire ? Mes lettres étaient achevées ; elles avaient été reçues avec bienveillance par les Américains ; on pouvait les prendre dans leurs journaux, les réimprimer, peut-être aussi les traduire de l'anglais, et y ajouter de nouvelles fautes. Ces dernières raisons me décidèrent ; je consentis à leur publication, et, de plus, je promis aux éditeurs de revoir et de corriger mon premier manuscrit.

Une pensée m'avait soutenu et encouragé dans la résolution que je venais de prendre ; c'était qu'en livrant ces lettres au public, j'avais moins la prétention d'écrire un bon livre, que le désir de faire une bonne action, en payant un faible tribut de ma gratitude à l'homme illustre qui m'avait honoré de son amitié et de sa confiance. Ces derniers motifs, je l'espère, me donneront droit à l'indulgence de mes compatriotes auxquels je présente mon livre.

D'ailleurs, j'avais entendu raconter sur La Fayette tant de choses fausses ou inexactes ; j'avais, par expérience, une si profonde conviction que ceux qui le jugeaient mal ne le connaissaient pas, ce qui n'est pas surprenant, quand on pense que les hommes en général parlent le plus volontiers de ce qu'ils connaissent le moins, que je regardais presque comme un devoir de conscience, pour les réfuter ou les détromper, de leur présenter simplement La Fayette tel qu'il était.

Après la mort s'éteignent les passions haineuses ou intéressées qui poursuivent un grand homme pendant sa vie : aussi depuis que La Fayette

n'est plus, on commence à lui rendre plus généralement justice, et à reconnaître ses hautes vertus et l'immense influence qu'il a exercée sur la civilisation, sur les libertés de la France et du monde entier. J'ai écarté de ces lettres, autant que je l'ai pu, tout ce qui se rattache spécialement à la politique des temps présents ; la partie publique de la vie de La Fayette appartenant à l'histoire, et d'autres écrivains s'en étant déjà occupés. Si j'ai parlé de quelques-unes des opinions de La Fayette, si j'ai développé, commenté quelques-unes de ses idées, ce n'est qu'avec la réserve qui convient à ma position. Loin de moi la pensée d'avoir voulu jamais en faire d'application particulière à personne, surtout quand elles auraient pu avoir quelque chose de pénible ou seulement de désagréable ! J'ai tâché d'user sans abuser de cette précieuse, de cette inappréciable liberté que nous avons de penser et d'écrire, liberté dont un sage emploi est aussi utile au bien public que son abus lui est préjudiciable.

J'ai voulu montrer La Fayette dans sa vie intime, le peindre du moins comme je l'ai vu. On verra, je pense, qu'il devait tout à sa bonne nature, à la pureté de ses sentiments, et au développement de sa haute intelligence ; qu'il n'a joué aucun rôle, dans ce sens qu'il s'est toujours montré dans les affaires publiques tel qu'il était au sein de sa famille, et que sa vie privée n'a été réellement que la contre-épreuve de sa vie politique. Les citations que j'ai empruntées aux écrits de La Fayette, les lettres inédites de lui que je publie, et les matériaux que j'ai trouvés dans sa correspondance avec son ami Masclét^[2], forment la partie la plus importante de ce livre.

Malgré les changements, transpositions, corrections, additions ou suppressions que j'ai faites à mon premier manuscrit, le lecteur pourra trouver encore peu d'ordre dans les matières que j'ai traitées ; il y verra de nombreuses lacunes, et probablement des erreurs involontaires ou des incorrections de style. Peut-être aussi y trouvera-t-il trop de sujets médicaux, et pourra-t-il avec raison m'adresser le reproche fait à M. Josse ; peut-être aussi pensera-t-il que plusieurs de mes épisodes m'ont éloigné de mon sujet principal : mais, je le répète, ces lettres avaient d'abord été écrites presque confidentiellement ; et, sous le cachet de l'amitié, on enferme beaucoup de choses qu'on ne voudrait pas exposer au grand jour : néanmoins, je ne crus pas devoir les changer, malgré les nombreux défauts que j'y remarquai, et dont j'ai corrigé quelques-uns, car il m'aurait fallu

refaire tout l'ouvrage, et j'aurais été obligé d'y renoncer. Je les livre donc au lecteur telles à-peu-près qu'elles ont été primitivement composées.

Je me suis vu dans la nécessité de parler de plusieurs personnes encore existantes qui appartiennent à la famille La Fayette ou lui sont étrangères. Elles voudront bien me pardonner de les avoir nommées sans avoir préalablement obtenu leur aveu ; et j'ose d'autant plus espérer mon pardon, que j'ai été assez heureux pour n'avoir à les présenter que sous des rapports honorables.

Pensant que les êtres matériels qui frappent les yeux se gravent bien mieux dans l'esprit que la description qu'on peut en donner, j'avais envoyé à M. Townsend des impies croquis à la plume, représentant plusieurs des objets dont je parlais. Ces dessins, faits grossièrement et à la hâte, comme le texte, n'avaient que le mérite de l'exactitude ; ils ont été copiés, et bien améliorés par trois artistes, qu'unissent l'amitié et le talent, MM. Andrew, Best et Leloir. Ces messieurs ont mis une complaisance et un zèle dignes d'éloges, pour les reproduire plus correctement ; un habile dessinateur, M. Letellier, les a secondés de son crayon. Les planches de ces messieurs prouveront, je pense, les progrès incontestables que la gravure en bois a faits en France depuis quelques années. Deux de mes amis, MM. Pradier et Gudin, ont bien aussi voulu me prêter leur talent pour deux des planches de ce livre.

MM. Galignani, en se rendant éditeurs de mes lettres, ont eu moins en vue une spéculation commerciale que le désir de concourir à rendre hommage à la mémoire de nôtre grand concitoyen, et ont mis dans leur publication cette libéralité qui doit unir le commerce aux sciences et aux beaux-arts. Enfin l'impression de ce livre a été confiée à M. Jules Didot aîné, qui s'en est acquitté d'une manière digne de sa réputation typographique.

Pour faciliter, autant que possible, la lecture de ces lettres, et remédier au défaut d'ordre, et peut-être même à la confusion qui règne dans quelques-unes, j'ai cru devoir ajouter à la fin de l'ouvrage une table analytique et une liste alphabétique des noms propres qui s'y trouvent cités.

Je m'estimerai heureux si, nonobstant les imperfections de cet écrit, le lecteur y trouve quelques passages dignes de son intérêt, et qui le disposent à l'indulgence que je réclame de lui. S'il a eu des rapports intimes avec La Fayette, je désire qu'il le reconnaisse ; et s'il pouvait me fournir à son sujet quelques faits nouveaux qui pussent se grouper avec ceux que j'ai déjà rassemblés, je lui serai bien reconnaissant de me les communiquer ; je

m'empresserai de les publier, en supposant, toutefois, que mon livre arrive à une seconde édition.

Paris, le 15 octobre 1835.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre première

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, 24 août 1834.

En me demandant, monsieur, de vous faire connaître les circonstances qui ont accompagné la maladie à laquelle vient de succomber le général La Fayette, et de vous communiquer sur sa vie privée tout ce qu'ont pu me fournir mes rapports intimes avec lui et sa famille, vous m'imposez une tâche pénible par les souvenirs douloureux qu'elle me rappelle, et qui serait au-dessus de mes forces si je voulais me lever à la hauteur d'un sujet qui appartient maintenant à l'histoire.

Quelle existence, en effet, que celle de La Fayette ! Un enfant d'une faible complexion, élevé dans les préjugés et les idées aristocratiques de son époque, auquel on présente la science du blason comme la première des connaissances humaines, sort à peine de l'adolescence, qu'il sent tout-à-coup son cœur battre d'un noble élan aux cris de détresse d'un peuple qui lève l'étendard de l'indépendance pour se soustraire à la trop pesante tutelle de l'Angleterre. Cet homme, à l'âge de dix-neuf ans, quitte une femme belle et jeune qu'il adore, et à laquelle il vient d'unir sa destinée ; il brave et surmonte tous les obstacles qui s'opposent à son généreux dessein, passe les mers, et court offrir aux peuples opprimés de l'Amérique septentrionale ses conseils, son bras et sa fortune. Après avoir versé son

sang pour eux aux plaines de la Brandywine, il ramène la victoire sous leurs drapeaux ; par son influence personnelle et par le crédit de sa famille, il détermine le cabinet de Versailles à reconnaître et à soutenir l'indépendance des États-Unis, et assure ainsi le triomphe de la plus sainte des causes.

Ce même homme traverse pur un siècle de corruption : inaccessible aux plaisirs de la cour de Louis XV, à la dissipation vers laquelle la jeunesse se trouve entraînée sous le règne suivant, il est témoin des abus et de la faiblesse du pouvoir, de la résistance qu'on lui oppose de toutes parts, et assiste aux premiers ébranlements qui annoncent la réforme et précèdent la tourmente révolutionnaire. Les opinions et les intérêts des différentes classes sont aux prises ; les liens de la société se relâchent ; ses éléments confondus, opposés les uns aux autres, se heurtent ; les masses se soulèvent, et menacent de tout soumettre à la force brutale de leurs passions déchaînées. Un pacte fédératif naît de ce conflit ; il est juré sur l'autel de la patrie par le Roi, par l'armée, par quatorze mille députés des gardes nationales, par La Fayette au nom de ses concitoyens et aux acclamations de trois cent mille spectateurs. Le plus solennel des serments civiques, qui semble assurer à jamais le bonheur de la France, est répété d'un bout de l'empire à l'autre ; mais il est bientôt rompu. Commandant de la garde nationale, de cette garde citoyenne qu'il avait créée, La Fayette affronte avec calme les dangers qui l'entourent, et repousse avec horreur les excès dont se souille, dès son début, cette révolution qui devint aussi féconde en crimes qu'en traits d'héroïsme. Sa conscience est l'étoile qui le guide ; son courage, le gouvernail qui le dirige au milieu de la tempête qui bouleverse la France ; et il ne marque son passage à travers cette grande époque, que par son patriotisme, son courage civique, les réformes utiles qu'il opère, et les institutions libérales dont il concourt à doter la France.

La pureté de ses sentiments et sa morale politique deviennent pour lui, après le 10 août 1792, un titre de proscription. Il n'a que l'alternative de quitter sa patrie ou de violer ses serments au gouvernement constitutionnel : il ne balance pas, et s'exile. Ses perfides ennemis le saisissent sur un territoire neutre, contre le droit des gens, et le jettent dans les fers, espérant abrèger, ou du moins faire oublier des jours sur lesquels veillait la Providence. Ils l'abreuvent des plus indignes traitements ; le promènent pendant cinq ans des prisons de la Prusse à celles de l'Autriche ; et les cachots d'Olmütz ne retiennent qu'à regret, sur

des ordres arrachés à l'Empereur, tant de vertu, de courage et de résignation !

La Fayette absent de la scène politique, la France, grâce à l'institution des gardes nationales, malgré la guerre civile qui désole ses provinces, continue à résister aux efforts de l'Europe conjurée. L'ancienne monarchie est sapée de toutes parts ; *son* trop faible héritier, malgré ses vertus et la constitution qui le protège, tombe, et son trône s'écroule avec fracas. Les partis, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, se montrent tantôt cruels et sanguinaires, tantôt grands et magnanimes, mais toujours terribles. Rien n'est respecté, de burlesques ou sanglantes saturnales expriment la joie, ou plutôt le délire d'un peuple ivre de licence, et avilissent le culte qu'il rend à l'Être-Suprême ; les temples sont pollués ou renversés, leurs ministres bannis ou immolés ; des villes entières, déclarées rebelles, doivent être rasées au nom de la loi, pour ne plus souiller le territoire de la république ; la mort plane sur la France, aux noms profanés de la liberté et de l'égalité ; la hache révolutionnaire fait tomber l'élite d'une société qu'elle prétend niveler ; et les hommes les plus distingués par leur rang, leurs vertus et leurs lumières paient de leur tête le généreux dévouement qu'ils portent aux intérêts de la patrie. Les frénétiques représentants de la montagne, les coryphées du despotisme populaire, sont bientôt eux-mêmes égorgés : avec eux finit le règne de la terreur, ouragan qui, après avoir dévasté le palais des rois, jetait au loin l'épouvante et la désolation. Après une longue et cruelle détention, La Fayette, rendu à la liberté, est encore obligé de traîner ses jours dans l'exil. À peine a-t-il mis le pied sur le sol qui l'a vu naître, qu'il trouve ses compatriotes fascinés par la gloire du soldat qui doit plus tard les courber sous son sceptre d'airain, en immolant la liberté avec l'arme dont il s'est servi pour abattre l'anarchie. Il se réduit alors à une vie obscure et comme oubliée, dans une retraite où il cultive à la fois ses champs et l'amitié. Là, il résiste aux puissantes sollicitations du conquérant dont la renommée éblouit l'Europe et l'enchaîne à son char. Napoléon n'est à ses yeux qu'un génie supérieur, qui abuse de sa puissance pour asservir le monde ; et, malgré ses obligations personnelles envers lui, il refuse de graviter dans la sphère du despotisme impérial.



Après les malheurs de l'empire, tristes fruits de nos conquêtes, la paix vient consoler la France, déchirée et envahie par ses ennemis, sous le titre d'alliés. L'aurore de la liberté commence à se lever sur cette terre chérie, qui cesse d'être mise en coupes réglées pour opprimer les autres peuples. L'institution à laquelle la France doit ses triomphes, et à laquelle l'Europe devra un jour son émancipation, la garde nationale renaît ; La Fayette se réveille à l'espérance ; son cœur palpite d'une ardeur nouvelle ; il sort de sa retraite, court à la tribune défendre les libertés publiques contre les vieux préjugés et l'empiétement d'un pouvoir restauré par la force ; et sa voix se fait entendre dès qu'il s'agit de l'honneur, de la gloire ou de l'indépendance de son pays.

Les Américains l'appellent à grands cris : il va retremper ses forces auprès de ses vieux compagnons d'armes, qu'il conduisait, il y a plus de cinquante ans, sous les murs de York-Town, pour cueillir avec eux les palmes de la victoire, et en ombrager le berceau de leur liberté naissante. Les enfants de l'Amérique libre ont hérité de la reconnaissance de leurs pères, et décernent à leur défenseur un triomphe unique dans les fastes du monde.

De retour en France, une insurrection populaire, mais légale, venge la charte, en renversant le souverain qui la violée. Au milieu de cette glorieuse révolution, dont le bruit, semblable à celui du tonnerre, retentit dans toute l'Europe qu'elle menace d'une conflagration générale, La Fayette, conséquent à ses principes, fidèle au mandat qu'il a reçu du peuple, tâche d'asseoir, sur des Bases plus larges et plus solides, la liberté et le bonheur de sa patrie ; et depuis cette époque jusqu'à sa mort, ses

efforts sont constamment dirigés vers ce but.

Que cette esquisse rapide sera belle à développer pour l'écrivain qui inscrira un jour la vie de La Fayette dans les fastes de l'histoire ! L'obligation que vous m'imposez, monsieur, est heureusement plus facile, puisqu'elle ne consiste qu'à vous communiquer des faits isolés sur la vie intérieure de cet homme illustre. Mes fonctions près de lui m'ont permis de le voir de près, de l'observer dans les moindres circonstances de sa vie privée, et de saisir, je crois, le fond de sa pensée sur une foule de matières qui faisaient le sujet de ses entretiens particuliers. Les sentiments de vénération et de reconnaissance que vous exprimez dans votre lettre pour le libérateur de votre pays, me sont de sûrs garants de l'intérêt que vous prendrez aux détails que je vous donnerai sur lui ; et je m'estimerai heureux si ma simple narration peut vous offrir, ainsi qu'à ceux de vos compatriotes qui la liront, une partie de l'intérêt que vous seriez en droit d'attendre d'une plume mieux exercée que la mienne. Ne pouvant d'ailleurs consacrer à vous écrire que les instants de loisir que me laissent à peine mes fonctions publiques et les devoirs de ma profession, mes lettres se ressentiront, sans doute, des circonstances dans lesquelles je me trouve : aussi je compte assez sur votre indulgence pour espérer que vous en excuserez, en faveur du sujet, la forme et la rédaction.

Lié depuis le commencement de ma carrière médicale avec le général La Fayette, honoré de sa confiance et de son amitié, reçu dans l'intimité de sa famille, je ne croirai pas faire de révélations indiscretes en publiant tout ce que ma mémoire pourra me retracer de ses actions ou de ses paroles dans le foyer domestique. Ses cendres ne réclament aujourd'hui que la vérité due aux morts ; et je peux, sans réticence aucune, dire tout ce que je sais de son beau caractère et de sa personne. Il est, certes, bien peu d'hommes pour lesquels on puisse ainsi s'avancer, sans crainte d'être obligé de reculer devant le tribunal de l'opinion publique. Mais rien dans sa vie qui ne fut grand et généreux, qui n'eût pour but le bien des hommes, dont il était l'ami sincère, et auxquels il offrit un si bel exemple par ses vertus, par son *invariable* et irréprochable conduite.

Comme introduction, permettez-moi d'abord de vous rappeler les traits de La Fayette, autant toutefois que ma mémoire et ma plume pourront suppléer le pinceau d'un peintre habile.

La Fayette était d'une taille élevée et bien proportionnée. Son embonpoint, assez prononcé, n'allait pas jusqu'à l'obésité ; sa tête était

forte ; son visage ovale, régulier ; son front haut et découvert ; ses yeux, d'un bleu grisâtre, grands, saillants, surmontés de sourcils blonds, bien arqués, mais peu fournis, étaient pleins de bonté et d'esprit ; son nez était aquilin ; sa bouche, naturellement souriante, ne s'ouvrait guère que pour dire des choses bonnes et gracieuses ; son teint était clair, ses joues légèrement colorées ; et, à l'âge de soixante-dix-sept ans, aucune ride ne sillonnait son visage, dont l'expression générale était celle de la candeur et de la franchise.

Doué d'une forte et vigoureuse complexion qui ne s'était développée qu'assez tard, et que n'avaient affaiblie ni les vicissitudes d'une vie passée au milieu des orages politiques, ni les souffrances et les privations qu'il avait endurées pendant sa captivité, La Fayette jouissait, malgré son âge avancé, de toute l'intégrité de ses fonctions intellectuelles, et son énergie morale le mettait au-dessus des circonstances qui font fléchir, ou brisent la plupart des hommes. Sa santé, dans les dernières années de sa vie, était bonne ; rarement elle était troublée par de légères indispositions ou par quelques accès d'une goutte erratique dont il avait ressenti les premières atteintes il y a quelques années. — Lorsqu'il avait besoin des secours de l'art, mon ami le professeur Guersent le visitait comme médecin, et moi comme chirurgien.

Il avait conservé une excellente vue ; son ouïe, depuis quelque temps, avait perdu de sa finesse, et l'affaiblissement de ce sens était plus prononcé lorsqu'il se trouvait indisposé. La Fayette sentait vivement au moral et au physique, et donnait ordinairement un libre cours à la manifestation de ses impressions agréables. Doué de beaucoup de force de réaction contre les affections pénibles ou douloureuses, il savait les dissimuler, afin d'épargner à ses amis ses chagrins ou ses souffrances.

Sa physionomie, habituellement calme, reflétait fidèlement les mouvements de son âme ; elle prenait beaucoup d'expression, moins sous l'influence des sensations que sous celle des sentiments qu'il éprouvait ; et, suivant les circonstances dans lesquelles il se trouvait, la joie et l'espérance, la pitié ou la gratitude, la tendresse ou la sévérité, venaient tour-à-tour se peindre dans ses yeux et sur les traits de son visage.

Son port avait de la noblesse et de la dignité ; seulement sa démarche était restée moins libre depuis de graves accidents qu'il avait éprouvés en 1803, à la suite d'une fracture de la cuisse gauche ; il était obligé, en marchant, de s'appuyer sur sa canne, et ne pouvait s'asseoir que lentement, à cause

de la raideur qui existait dans l'articulation de la hanche. Il y avait de l'harmonie dans ses autres mouvements, et bien qu'il eût peu d'adresse dans les doigts, ses gestes étaient gracieux, coordonnés, et rarement brusques, même dans les moments d'une conversation animée. Sa voix, naturellement grave, était douce et agréable, ou forte et retentissante, suivant les circonstances dans lesquelles il parlait. Quand le sujet de la conversation y prêtait, il riait de tout son cœur, sans que sa gaieté néanmoins se manifestât jamais par des éclats bruyants. Il dînait chez lui le plus souvent qu'il le pouvait. Son petit repas se composait régulièrement d'un peu de poisson et d'une aile de poulet. Il ne buvait que de l'eau. Je ne mets pas en doute que sa sobriété, sa tempérance et la régularité de son régime n'aient pour beaucoup contribué à écarter de lui les infirmités de la vieillesse.

La Fayette avait une mise très simple, exempte de toute recherche. Ordinairement vêtu d'une longue redingote grise ou de couleur foncée, couvert d'un chapeau rond, il portait pantalon et guêtres, comme M. Scheffer l'a représenté dans le portrait en pied qu'il en fit il y a quelques années, et qui est d'une ressemblance parfaite sous tous les rapports.

Il était d'une propreté remarquable, et qu'on aurait pu appeler minutieuse : aussi Bastien, son valet de chambre, qui le servait depuis longtemps et ne le quittait jamais, était-il pour lui un homme indispensable. Il connaissait toutes ses habitudes, et devinait en quelque sorte ce dont il pouvait avoir besoin.

Dans ses dernières années, La Fayette menait, une vie douce, fort régulière, et dont chaque instant avait son emploi. Il cherchait ses délassements au sein de sa famille et dans l'intimité de ses amis, et leur consacrait les moments ne donnait pas à ses travaux législatifs ou à sa nombreuse correspondance. Il regardait le temps comme le bien dont il fallait faire le meilleur usage. Selon lui, « Il n'était pas permis de le perdre, et encore moins de le faire perdre aux autres ; » et s'il n'a pas toujours été aussi exact qu'il l'aurait dû aux rendez-vous qu'il donnait ou qu'il acceptait, il ne faut en accuser que la multiplicité de ses affaires, et sa préoccupation d'esprit. Cependant, quand il s'agissait de choses importantes, son exactitude était exemplaire.

Je ne l'ai jamais vu se livrer à aucun de ces jeux de société auxquels on a recours comme distraction, ou pour tuer le temps, comme on le dit généralement. Il aimait beaucoup la campagne ; et dès que ses affaires ne

le retenaient plus à Paris, il se retirait à Lagrange, où son existence devenait tout-à-fait patriarcale.

Les facultés morales et intellectuelles de La Fayette s'étaient largement développées vers ce qu'il y a de bon, de grand, de généreux dans l'humanité. Sa raison était trop solide et son jugement trop sûr pour qu'il abandonnât les rênes à son ardente imagination : aussi son enthousiasme avait toujours pour motif un sujet qu'approuvaient sa conscience et sa raison. Le beau idéal pour lui devait être utile, juste, honorable, et renfermé dans les bornes du possible.

Son esprit était orné et son instruction fort étendue, surtout dans les sciences historiques, morales et politiques. Il lisait beaucoup, écrivait ou dictait souvent. Il s'était trouvé dans des positions sociales si différentes, avait été en rapport avec tant d'hommes et d'événements, qu'il avait été, plus que personne, à même de se perfectionner dans la connaissance du cœur humain et des institutions qui régissent ou doivent régir la société, suivant son état de civilisation.

Il était grand, même dans les petites choses, qu'il semblait relever par l'attention qu'il leur donnait. Sa vue planait d'en haut sur les principes généraux de morale et de politique, qu'il connaissait à fond ; mais quelquefois son cœur trompait sa raison, et il se faisait d'honorables illusions quand il fallait en faire l'application aux hommes, qu'il ne connaissait pas, je crois, aussi bien. Il jugeait ces derniers d'après ses propres sentiments ; et, s'il ne les a pas toujours bien connus, c'est qu'il les voyait tels qu'ils devraient être ; qu'il les croyait meilleurs qu'ils ne sont réellement ; qu'il était trop vertueux pour son siècle. N'ayant jamais eu une seule pensée qui n'eût le bien pour point de départ, il ne concevait qu'avec peine le mal dans les autres, et par conséquent ne pouvait que difficilement l'y soupçonner : sentiment noble et généreux, départi aux âmes élevées, et que ne comprendront pas ces hommes qui n'ont vu La Fayette qu'à travers le prisme faux de leurs passions ou de leurs préjugés.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre deuxième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 31 août 1834.

Permettez-moi, monsieur, de continuer, à l'avenir, sans préambule, le cours de la narration que j'aurai été obligé d'interrompre. Ce sera le moyen de ne pas perdre notre temps, vous à lire, et moi à écrire d'inutiles et banales formules épistolaires.

Une mémoire heureuse retraçait fidèlement à La Fayette toutes les circonstances dans lesquelles il avait joué un rôle actif, et celles dont il n'avait été que témoin. Maintes fois il nous a raconté des événements de son enfance et de sa jeunesse, avec une exactitude et une fraîcheur d'idées, qui auraient pu donner à penser que les faits s'étaient passés la veille. Il se rappelait d'une manière surprenante les dates, la généalogie ou les anecdotes des familles dont on parlait dans la conversation ; et sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, il y avait une grande ressemblance entre lui et le comte de Ségur, son parent, son ami, et son ancien frère d'armes dans les guerres de l'indépendance américaine.

Doué de pénétration, d'un tact exquis et de beaucoup de finesse d'esprit, il ne se servait de ces facultés et de son expérience qu'en se tenant sur la défensive : il avait trop de générosité dans le caractère, pour en faire un autre usage, et elles ne le préservèrent pas toujours des pièges que lui tendit la mauvaise foi. Une dame aussi sensée que spirituelle, madame Dupaty, fille de Cabanis, me disait, en parlant de La Fayette, avec la famille duquel elle est fort liée : « Pour bien apprécier sa franchise, il fallait le connaître intimement comme nous ; il était trop honnête homme pour ne pas laisser toujours ses clefs aux serrures, même en politique : » cette heureuse métaphore est d'une grande vérité.

La conversation de La Fayette était facile et pleine de bonhomie ; il s'exprimait avec grâce ou force, selon le sujet dont il parlait, et donnait un charme tout particulier aux choses même les plus ordinaires, sans rien dire d'inutile. Il savait saisir l'à-propos : ses réparties étaient vives, mais elles frappaient juste. Lorsqu'il eut été arrêté par les Autrichiens en 1792, un

aide-de-camp du prince de ***, général de l'armée ennemie, vint de la part de son chef réclamer de lui le trésor de l'armée qu'il avait été obligé de quitter. La Fayette, étonné de cette demande, se mit à rire de bon cœur ; et comme l'aide-de-camp l'engageait à prendre la chose au sérieux, il lui dit : « Comment pourrais-je ne pas rire ? car tout ce que je peux comprendre à la demande que vous êtes chargé de me faire, c'est que *si votre prince avait été à ma place, il aurait volé la caisse de l'armée.* » L'aide-de-camp ne trouva rien à répliquer, prit congé du prisonnier, et partit comme il était venu.

S'il arrivait à La Fayette de dire un bon mot, il était toujours bien placé ; s'il faisait quelque plaisanterie, ce qu'il se permettait rarement, on était sûr qu'elle devait être de bon goût. En 1788, il s'était associé au mouvement des gentilshommes bretons contre le gouvernement. La reine fort impatientée lui demanda pourquoi étant Auvergnat, il se mêlait des affaires des Bretons ? il lui répondit : « Je suis breton, madame, comme votre majesté est de la maison de Habsbourg. » (On sait que la mère de La Fayette était bretonne, et que la reine descendait par les femmes, de la maison de Habsbourg.)

La Fayette avait peu parlé à l'assemblée constituante, parce qu'à cette époque ses fonctions lui fournissaient moins d'occasions de monter à la tribune que d'adresser des allocutions aux gardes nationales ou à une multitude emportée, dont il avait souvent à blâmer les passions ou à réprimer les excès. « À l'assemblée, écrivait-il au bailli de Ploën, je ne parlais qu'en peu de mots et avec la réserve convenable au général de la

force armée^[3]. » Depuis la restauration, sa timidité naturelle pour parler en public avait cédé au besoin impérieux qu'il éprouvait de défendre les intérêts de son pays ; alors le talent d'improviser se développa chez lui ; il grandit encore pendant son dernier voyage en Amérique, et brilla de tout son éclat depuis la révolution de 1830. Il ne prépara par écrit aucun des discours qu'il prononça à la chambre des députés ; ses improvisations étaient justes, lumineuses, et souvent empreintes de cette éloquence mâle que développait en lui le patriotisme le plus sincère. Quand le sujet dont il s'occupait le touchait vivement ; s'il avait rapport aux intérêts généraux de la société ; s'il s'agissait de défendre des opprimés, de secourir des malheureux, de soutenir l'indépendance et la dignité de la France, ses paroles étaient d'autant plus persuasives, d'autant plus entraînantes,

qu'on sentait que son esprit et sa langue n'étaient que les interprètes fidèles de son cœur.

Tout le monde comprenait ses discours, parce qu'ils étaient simples, et que le but en était clairement indiqué. Un jour, me trouvant dans un lieu public, j'écoutais la conversation de plusieurs artisans qui lisaient, en commun, un journal dont ils commentaient les articles, en termes peu polis à la vérité, mais justes. « À la bonne heure, celui-là, dit le lecteur en nommant La Fayette, il parle français : on sait ce qu'il veut dire ; nous l'entendons. »

Quand La Fayette interrogeait ou lorsqu'il interpellait, ses questions étaient précises, nettement posées ; il écoutait les réponses avec attention et bienveillance. Ne trouvait-il pas clair ce qu'on lui disait, il se le faisait expliquer avec une délicatesse, un sentiment parfait des convenances, qui mettaient à l'aise les personnes qui lui parlaient.

La langue anglaise lui était aussi familière que le français, et il écrivait ces deux idiomes avec une grande facilité. Les termes les mieux choisis, les plus heureuses expressions se présentaient naturellement sous sa plume ; et son style se distinguait à la fois par l'élévation, la force, la concision et la simplicité.

Le style, c'est l'homme, il peint sa manière de sentir et de penser tout à la fois ; il représentait particulièrement La Fayette, parce qu'il était noble et pur comme son âme.

Les idées de La Fayette étaient claires ; ses principes, ses opinions bien déterminés, exprimés avec franchise, parfois sous forme de sentence. Il mettait dans sa correspondance intime le fond de sa pensée, de ses convictions : il disait tout, en évitant de compromettre les autres et en gardant les ménagements qu'il devait aux individus. Ses écrits émanaient d'un esprit juste, d'un cœur droit, essentiellement ami du bien public ; et quand on les avait lus, on éprouvait le besoin d'en connaître personnellement l'auteur. Quant à son style dans la langue anglaise, je vous avouerai n'être pas assez versé dans la connaissance de cette langue pour émettre mon opinion. Voulant cependant savoir à quoi m'en tenir à cet égard, je fis lire la correspondance anglaise de La Fayette avec Masplet, à l'un de vos compatriotes, homme aussi modeste et sensé qu'instruit et de bon goût : voici quelles furent les réflexions qu'il me fit après en avoir pris connaissance :

« La Fayette a su éviter avec un rare bonheur les deux principaux écueils contre lesquels viennent échouer la plupart de ceux qui se risquent à écrire dans une langue étrangère : son style est aussi loin d'une imitation servile, qu'il est exempt de fautes d'idiome ou de grammaire : c'est, en un mot, un style qui lui est propre : on y reconnaît toujours La Fayette, quoiqu'il ait entièrement changé de costume. On y voit cette simplicité sans bassesse, cette concision sans obscurité, cette dignité sans affectation, et souvent même ces expressions heureuses qui répandent tant de charmes sur ses lettres écrites en français ; à peine y trouve-t-on quelques particules qui trahissent l'origine étrangère de l'écrivain.

« Ces lettres offrent quelques inversions que n'autorise peut-être pas l'usage moderne, mais qui sont loin de pécher contre le génie de la langue ; elles établissent au contraire des rapports entre l'auteur et ces écrivains de la vieille littérature anglaise, que tous ceux qui les connaissent se font toujours une fête de lire : elles sont admirables de naïveté et de délicatesse ; et sans choquer l'oreille ou nuire à la clarté, elles arrêtent et enchaînent l'attention ; elles se parent du sourire qui naît d'une agréable surprise et ajoutent au style un relief qui ôte tout prétexte de le trouver monotone. La Fayette écrivait l'anglais avec beaucoup de facilité. On ne rencontre dans ses lettres nulle trace d'efforts pénibles, nulle trace d'une composition lente ou ingrate ; il ne paraît jamais hésiter pour choisir le mot le plus propre, le tour le plus convenable : seulement il ne se rappelle pas toujours que la langue anglaise ne se prête que difficilement peut-être à cette concision nerveuse, elliptique même, dont un habile écrivain français sait tirer un parti si important ; cet oubli rend son style quelquefois peu coulant, peut-être même brusque.

« Comme image fidèle de son cœur, ces lettres sont irréprochables : en lisant de semblables écrits, on se sent le besoin d'en aimer l'auteur. Peut-être sous ce rapport elles ne le cèdent en rien à celles qu'il composait dans sa langue maternelle. Chez les peuples qui parlent anglais, les expressions employées à peindre les diverses nuances de l'amitié sont à coup sûr moins nombreuses et moins gracieuses qu'en français ; mais elles ont moins souvent subi les empiétements d'une galanterie ou d'une politesse outrée ; aussi conservent-elles plus de justesse, de vraie franchise, de mâle sincérité ; on croira facilement que toutes ces qualités acquièrent une nouvelle force dans la bouche d'un homme tel que La Fayette. »

Au reste, monsieur, vous pourrez juger vous-même de la vérité des réflexions de mon ami sur les lettres de La Fayette écrites en anglais, d'après celles que je vous transcrirai textuellement.

Les caractères de l'écriture de La Fayette étaient petits, bien tracés, cependant assez difficiles à lire ; et chose remarquable, c'est que son écriture anglaise était beaucoup plus lisible que son écriture française.

Quoiqu'il ne fût pas de brouillons, ses lettres ne présentaient que bien rarement des ratures, comme je m'en suis assuré en jetant les yeux sur toutes celles que j'ai vues de lui ou sur celles qu'il m'a écrites, et que je conserve précieusement.

Sa qualité d'homme, que La Fayette n'oubliait jamais, le mettait au niveau de l'humanité entière, quelle que fût la position des individus : ses inférieurs ne s'apercevaient pas de sa supériorité, ou du moins il ne la leur faisait pas sentir ; avec les sommités de l'ordre social, il ne pouvait traiter que d'égal à égal, personne ne lui étant supérieur en vertu.

Sa bonté, sa loyauté, se décelaient continuellement dans la franchise de ses manières, la modestie et la dignité de ses paroles. Il avait l'excellent ton d'un homme de haut rang de l'ancienne cour et une grande prévenance pour tout le monde ; il recevait de la même manière les personnages les plus distingués de toutes les contrées qui le visitaient, ainsi que les pauvres paysans, les ouvriers, leurs veuves et les orphelins qui venaient demander son appui ou implorer ses secours. Son air de bienveillance, calme et réfléchi, tenait à distance les gens qui auraient été tentés de prendre avec lui une familiarité déplacée.

Il pouvait passer pour un modèle de bon ton sans raideur, de politesse sans affectation, et il aurait pu servir d'exemple à cette partie de notre jeunesse qui s'intitule *jeune France*, comme si la France avait plusieurs générations distinctes et séparées, qui dussent vivre dans un état continu de haine et d'hostilité ; comme si jeunes et vieux en France ne formaient pas un seul et même peuplé, grand et généreux. Il est vrai que la France, citée jadis pour son urbanité, qui n'est plus guère qu'historique, est envahie, dans une partie de sa population du moins, par un esprit bien plus soldatesque que chevaleresque. Ivre de l'omnipotence qu'elle s'accorde, cette nouvelle génération, qui voudrait régir la société, est cependant, sous le rapport des bonnes manières, à la remorque des autres peuples auxquels nous servions autrefois d'exemple. La Fayette connaissait son erreur ; mais jeune d'esprit et de cœur, toujours indulgent, il accueillait les jeunes gens presque comme des camarades, et semblait vouloir effacer les années qui les séparaient de lui.

La Fayette n'écoutait que les inspirations de son cœur et la voix intérieure de sa conscience, quand il s'agissait de faire le bien ou de rendre service : s'il voyait mie chose utile et juste à faire, l'entreprendre était pour lui un devoir dont il devenait esclave : il ne reculait jamais ; rien ne le rebutait ; et

sa persévérance, aidée d'une grande douceur et d'une éloquence persuasive, le conduisait presque constamment au but qu'il s'était proposé. Il n'avait pas de repos que son *for intérieur* ne fût satisfait, et il semblait avoir pris pour règle de conduite : « *fais ce que dois, advienne que pourra.* »

Après la révolution de 1830, en me nommant chirurgien de l'état-major général des gardes nationales du Royaume, il me fournit l'occasion d'être témoin de l'inconcevable activité qu'il déployait quand les circonstances l'exigeaient. Il s'occupait de l'organisation des légions, recevait les députations de Paris et des départements, lisait les demandes, écoutait les réclamations, jugeait les contestations, faisait les nominations, visitait les blessés dans les hôpitaux et les ambulances, montait à cheval et supportait les fatigues des longues revues de la garde nationale ; il faisait face à tout, et cependant sa santé n'en était pas altérée. Ses forces semblaient s'accroître à mesure que ses devoirs se multipliaient.

Son moral exerçait sur son physique un empire absolu ; et c'est de lui qu'on aurait pu dire avec raison, que c'était *une intelligence servie par des organes*. Il possédait ce calme si difficile à acquérir et à conserver, qui s'accroît à mesure que le péril augmente, et donne à celui qui en est doué un sang-froid imperturbable au milieu des plus grands dangers. Ses traits de courage dans une foule de circonstances de sa vie politique sont trop connus pour que j'aie besoin de vous les rappeler ici.

Il serait difficile de porter plus loin que ne le faisait La Fayette la patience et la résignation, quand le cas l'exigeait. Pendant sa dernière maladie, il nous fit le récit du traitement qu'on lui avait fait subir en 1803, pour une fracture de la cuisse qu'il s'était faite, en tombant de sa hauteur, sur un pavé glissant. Deschamp et Boyer, dont je respecte la mémoire et que je m'honore d'avoir eus pour maîtres, avaient été appelés pour lui donner leurs soins : le membre fracturé fut enfermé dans une machine à extension continue ; et comme La Fayette avait promis à ces habiles chirurgiens de supporter patiemment la douleur aussi longtemps qu'ils le jugeraient convenable à sa guérison, il n'articula pas une seule plainte, pendant les quinze ou vingt jours que dura la première application de l'appareil. A la levée de celui-ci, ces messieurs ne purent dissimuler l'impression que leur causaient les désordres affreux produits par les liens extensifs. Deschamp pâlit ; Boyer resta stupéfait : les liens supérieurs avaient, par leur pression, coupé profondément les muscles de la partie interne de la cuisse, et

dénudé l'artère fémorale : les liens inférieurs n'avaient point agi avec moins de violence ; ils avaient déterminé la gangrène de la peau, à la face dorsale du pied, et mis à découvert les tendons extenseurs des orteils. La Fayette par son courage stoïque avait réellement mis en défaut la vigilance de ses chirurgiens. Les profondes cicatrices qu'il portait venaient en témoignage de ce qu'il nous disait en confidence, dans la crainte de blesser, non les intérêts, mais seulement la mémoire de deux hommes pour lesquels il avait conservé de la reconnaissance, quoique les soins qu'ils lui avaient rendus n'eussent point été couronnés du succès qu'ils se croyaient en droit d'en attendre. Il fut longtemps à se rétablir des fâcheux accidents qui étaient survenus et furent suivis d'une ankylose presque complète de l'articulation de la hanche, et de claudication. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à son ami Masplet dont j'aurai souvent occasion de vous parler par la suite, et dont le nom se rattache d'une manière bien honorable à celui des prisonniers d'Olmütz.

Paris, 30 floréal an XII (20 mai 1804)

« Vous voulez bien me demander quelques lignes de mon écriture, mon cher Masplet ; je profite donc des premiers moments où il m'est permis de griffonner un peu. La fracture de ma cuisse est parfaitement remise, mieux même que cela n'arrive en pareil cas, mais l'appareil ou machine à extension a laissé de profondes et douloureuses plaies qui ne peuvent être fermées avant cinq semaines. J'ai l'intention de les passer à Auteuil, où ma belle-fille est sur le point de me faire grand-père, et à Aulnay chez madame de Tessé ; je retournerai ensuite vers ma retraite chérie, à Lagrange. George va être nommé aide-de-camp du général Canclaux, inspecteur de cavalerie. Je suis très content de mon nouveau gendre, neveu de votre ami. La douloureuse perspective d'une guerre que ce gouvernement désirait éviter, nous pénètre des plus vifs regrets. Je songe toujours à vos affaires, et je désirerais qu'il me fut possible de contribuer à un avancement qui ne serait pas moins utile au public que juste à votre égard. Je fais pour votre réussite les vœux les plus sincères. Présentez à madame Masplet l'hommage de ma respectueuse amitié. Ma femme et ma famille se rappellent à son souvenir et au vôtre. Malgré ses malheurs notre ami Masson réussit bien à Hambourg. Adieu, mon cher Masplet. Je suis pour toujours

« Votre ami affectionné,

LA FAYETTE ^{[4][5]}. »

Si La Fayette souffrait avec autant de résignation que d'impassibilité les plus atroces douleurs physiques quand il les jugeait inévitables ou nécessaires, il était impatient de souffrances beaucoup moins vives, s'il était dans le doute sur leur utilité : ainsi, il ne put jamais s'accoutumer à porter un exutoire qu'on lui avait fait appliquer au bras il y a cinq ou six ans. Il ne croyait pas qu'il lui fût indispensable.

Je doute que La Fayette se soit jamais mis en colère, ou du moins je n'ai pas souvenance de l'avoir vu s'emporter dans des circonstances qui auraient pu motiver et excuser tout à la fois ce mouvement violent de l'âme, que la plupart des hommes ne peuvent maîtriser. Si quelque chose le contrariait, il éprouvait une légère contraction dans le front et les sourcils ; un nuage de tristesse se répandait sur ses traits ; il devenait taciturne ; mais ces moments de contrariété plutôt que de mauvaise humeur duraient peu et bientôt sa physionomie reprenait sa sérénité. Un jour l'un de ses amis avait émis à la tribune des opinions qu'il repoussait comme tout-à-fait contraires à ses principes ; la seule expression qu'il donna de son mécontentement fut : « Eh bien ! il n'a pas le sens commun. » Il prononça ces mots d'une voix forte, mais manifestement émue.

Quand il se trouvait en présence de gens emportés par la colère, il les plaignait et ne voyait dans la véhémence de leurs discours ou de leurs actions qu'une sorte d'aliénation momentanée de leur esprit, qu'une expression fâcheuse ou ridicule de leur faiblesse ; il devenait plus calme, et sa haute raison faisait justice de leurs emportements par un sourire plein de dignité, qui, suivant le cas, les apaisait subitement ou redoublait leur fureur.

L'ambition, comme on l'entend généralement, ce désir effréné de s'élever au-dessus des autres, d'occuper la première place dans la carrière qu'on a embrassée, n'entraîne pour rien dans les sentiments ni dans la conduite de La Fayette. Cette passion n'était chez lui qu'un besoin irrésistible et constant de faire le bien. Son cœur, sans doute, palpait de joie quand il avait fait une belle action ou rendu un grand service, mais c'était de cette joie vive et pure qu'éprouve un enfant en recevant sa première couronne.

« Une passion irrésistible, écrivait-il au bailli de Ploën, « qui me ferait croire aux idées innées et à la bonne foi des prophètes, a décidé ma vie : l'enthousiasme de la religion, l'entraînement de l'amour, la conviction de la géométrie, voilà

comme j'ai toujours aimé la liberté. Au sortir du collège, où rien ne m'avait déplu que la dépendance, je vis avec mépris les grandeurs et les petitesesses de la cour, avec pitié les futilités et l'insuffisance de la société, avec dégoût les minutieuses pédanteries de l'armée, avec indignation tous les genres d'oppression. L'attraction de la révolution américaine me transporta tout-à-coup à ma place ; je ne me sentis tranquille que lorsque, voguant entre le continent dont j'avais bravé les puissances, et celui où mon arrivée et notre succès étaient problématiques, je pus, à l'âge de dix-neuf ans, me reposer dans l'alternative de vaincre ou de périr pour la cause à laquelle je me dévouais. »

La Fayette estimait la réputation, la gloire, la renommée, mais pas du tout la puissance qui en est ordinairement le résultat. On lui demandait un jour quel était, à son avis, le plus grand homme du siècle : « C'est, selon moi, répondit-il, le général Washington, parce que je le regarde comme l'homme le plus vertueux. »

Pendant la révolution de juillet, au nombre des députations qui se présentèrent à l'Hôtel-de-Ville pour demander au général La Fayette de proclamer la république, il y en eut une qui le pressa de prendre la couronne pour lui et sa famille. « Vous me rappelez, répondit-il aux membres de cette députation, l'anecdote du maréchal de Saxe à qui l'Académie offrait une place dans son sein. Sa réponse est vraiment la seule que je puisse vous faire : *Cela m'irait comme une bague à un chat.* »

Peu de temps après ce grand mouvement national, un Anglais vint en poste de Londres à Paris pour voir La Fayette, et repartit aussitôt qu'il lui eut fait sa visite. Quelques-uns de ses compatriotes voulaient le retenir, mais il se refusa à leurs sollicitations, et leur dit en les quittant : « Je voulais voir un homme qui a refusé une couronne, je l'ai vu et pars content. »

La candeur était la qualité prédominante du caractère de La Fayette ; elle colorait d'une teinte suave tous les actes de sa vie privée, comme les premiers rayons du jour colorent les beautés d'un riant paysage. Ses admirables qualités avaient à peine quelque ombre ; elles ne ressortaient dans le tableau de sa vie que par les contrastes environnants, comme ces figures éthérées, que l'imagination seule peut créer, dont l'existence toute idéale se dérobe à l'empire des sens et ne saurait être matérialisée même par la peinture. La vertu était chose si naturelle chez lui, que les actions de sa vie intérieure, qu'on admirait le plus, semblaient passer inaperçues. On aurait pu dire que sa vie dans sa famille était la vertu mise en action.

Peut-être la candeur et la franchise de La Fayette auront-elles été taxées de

niaiserie par des personnes qui ne le connaissaient pas, ou par des gens corrompus dont la mauvaise foi servait les intérêts.

Dans les conversations les plus familières, même à l'occasion d'anecdotes dont le sujet semblait comporter une sorte d'abandon, je ne l'ai jamais entendu employer une expression inconvenante ou triviale. Un sentiment de pudeur naturel, fortifié par son éducation et par les habitudes d'une vie pure, l'en aurait détourné, et l'esprit avait toujours besoin, pour comprendre certains sujets, de percer le voile de décence dont il les enveloppait. Plusieurs de ses vieux amis m'ont assuré que lorsqu'il était militaire ils ne l'avaient jamais entendu jurer ni se servir d'expressions grossières, comme cela arrive parfois aux personnes même les mieux élevées qui mènent la vie des camps.

Parfaitement maître de ses impressions, La Fayette ne semblait pas partager celles des autres quand il pensait qu'il était inconvenant de les laisser paraître. Il y a quelques années, il se rendit avec son fils et son ami, M. Chatelain, à la distribution des prix d'une école d'enseignement mutuel de village qu'il avait établie. Le maire dans un discours d'apparat, qu'il fit en grande partie à la louange du protecteur de l'école, employa force pléonasmes et se servit d'expressions ampoulées qui mirent en gaîté toute l'assemblée. Tant que dura ce discours, La Fayette, qui occupait le fauteuil d'honneur, resta parfaitement calme et ne sourit même pas : seulement, par quelques gestes accompagnés de regards, significatifs, il contint l'hilarité des assistants et l'empêcha d'éclater, dans l'intérêt du pauvre orateur qui faisait de son mieux. Il se serait reproché d'avoir pu contribuer à lui faire de la peine.

Il gardait scrupuleusement, comme un bien qui ne lui appartenait pas, les confidences qu'il avait reçues, et je ne l'ai jamais entendu commettre d'indiscrétion. Il n'avait rien de caché pour ses amis intimes quand il s'agissait de choses qui lui étaient personnelles ; et telle était sa confiance en eux, qu'il ne leur recommandait même pas le secret.

Peu d'hommes ont été tour-à-tour plus encensés et plus injuriés que La Fayette. Il entendait la vérité avec le calme d'une conscience sans reproche, et ne s'en trouvait pas offensé quand même elle aurait eu quelque chose de pénible pour lui. Sensible à ces éloges mérités qui ne sauraient blesser sa modestie même, il était inaccessible aux invectives des passions et aux louanges trompeuses de la flatterie ou de l'intérêt. « L'homme supérieur est impassible de sa nature, disait un grand homme ; on le loue, on le

blâme, peu lui importe, c'est sa conscience qu'il écoute. » Cette sentence pouvait être appliquée à La Fayette.

« La doctrine que je professe, écrivait-il au bailli de Ploën, a été définie en peu de mots dans mes discours et mes écrits, confirmée dans tous les temps par ma conduite, et suffisamment distinguée par la haine et les excès révolutionnaires et contre-révolutionnaires de tous les oppresseurs du genre humain ; ma réputation est attachée à un grand mouvement où j'ai dû avoir contre moi ceux qui ont voulu l'arrêter et ceux qui ont voulu le dénaturer. Pour reconnaître que mes intentions ont été pures, il suffirait de la nomenclature de mes détracteurs et de leurs contradictions, non seulement entre eux, mais avec eux-mêmes. Pour juger si mes idées ont été saines, il faut, non des discussions métaphysiques et des discussions de parti, mais le temps, qui, en conservant la mémoire du passé, en dévoilant les secrets du présent, amènera les résultats de l'avenir. »

Il s'exprime ainsi dans la même lettre :

« Ma profession de foi du 11 juillet 1789, fruit de ma vie passée, gage de ma vie future, fut à la fois un manifeste et un ultimatum. Pour moi tout ce qui la blesse est inadmissible, tout ce qui ne la touche pas n'est que secondaire. Elle précéda de trois jours l'insurrection nationale, la dernière qui fut nécessaire, et la dernière que j'aie voulue. La Bastille tomba ; j'eus à Paris le titre de commandant-général, j'en eus l'existence par tout. Bailly fut en même temps élu maire ; et ensuite, à la création du département, La Rochefoucauld en fut président. C'étaient trois honnêtes gens. »

La Fayette aimait par-dessus toute chose la vérité, il repoussait tout ce qui peut l'altérer ou la corrompre ; et comme Épaminondas, il ne se serait pas permis le plus léger mensonge, même en badinant.

Au milieu des partis politiques, il était pour eux comme le miroir de la vérité ; il les condamnait en leur présentant l'image hideuse de leurs passions ; il les offensait sans les convaincre ; et le miroir, déclaré trompeur, devait être brisé. Je lui entendis un jour dire : « Les gens de la cour auraient bien voulu de moi si j'avais pu être aristocrate comme eux, et les jacobins si j'avais voulu être jacobin ; mais je n'ai voulu être ni l'un ni l'autre : alors ils se sont tous réunis contre moi. »



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)[Table des matières](#)

Lettre troisième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 5 septembre 1834.

La Fayette ne disait pas toujours tout ce qu'il savait, parce qu'il avait beaucoup de discrétion et de retenue dans ses discours ; mais on était sûr que ce qu'il disait, il le pensait.

Il exprimait franchement sa manière de voir sur les choses et sur les hommes ; cependant je ne l'ai jamais entendu médire de personne, et encore moins se laisser aller à ces insinuations perfides qu'il n'est que trop commun d'entendre de la bouche des gens du monde ; il avait une extrême indulgence et n'admettait qu'avec difficulté ce qu'on pouvait lui dire de fâcheux sur l'esprit ou le caractère de gens qu'il ne connaissait même pas personnellement.

Le pauvre et l'opprimé ne l'implorait pas en vain ; il aimait à soulager l'un, à protéger l'autre ; son hôtel était toujours rempli de malheureux, et sa fortune employée en secours. Il ne la regardait, cette fortune, que comme un moyen de servir les intérêts de sa patrie, de soutenir et d'améliorer les institutions sociales, et d'être utile aux hommes dans le malheur ; aussi sa générosité était-elle sans bornes. Toutes les infortunes le touchaient également ; et il cessait de calculer, dès qu'il s'agissait de les soulager. Les réfugiés, les exiles, tous ceux qui ont profité de son appui ou éprouvé sa bienfaisance, sentent cruellement la perte qu'ils ont faite ; ils le pleurent aujourd'hui comme un père.

IL était toujours prêt à quitter sa retraite de Lagrange, dès qu'il devait remplir quelque devoir ou faire une bonne œuvre. Placé à la tête de la plupart des souscriptions que l'on ouvrait en faveur des personnes persécutées ou frappées de revers de fortune, il faisait quelquefois deux voyages à Paris, chaque semaine, pour en présider les commissions ou simplement pour y assister.

La haute position sociale de La Fayette, sa fortune, ses nombreuses relations dans les deux hémisphères, l'ont mis à même de rendre beaucoup de services. Sa bienveillante sollicitude s'exerçait pour les hommes aussi bien de loin que de près. Il trouva des cœurs reconnaissants ; souvent aussi ses bienfaits furent payés de la plus noire ingratitude ; mais on peut dire à sa louange, qu'il n'eut jamais, je ne dirai pas de haine, ce sentiment était indigne de sa grande âme, mais même le plus léger ressentiment contre personne. Il oubliait les injures, ou plutôt elles ne laissaient aucune trace dans son esprit ; les bons sentiments seuls avaient droit de domicile dans son cœur.

La reconnaissance est, selon La Fayette, un sentiment qui honore autant celui qui reçoit, que le bienfait honore celui qui donne. L'ingratitude ne peut être fille que de l'égoïsme ou de la vanité : aussi avec les gens ingrats il n'y a pas de ressource ; le mieux est de s'en tenir à distance quand on les connaît, ou de les fuir quand on en est victime. Rampants dans le malheur, superbes dans la prospérité, vous êtes tout pour eux quand ils ont besoin de vous, et rien dès qu'ils peuvent s'en passer.

La reconnaissance ne pèse qu'aux mauvais cœurs ; aussi La Fayette ne craignait-il pas de contracter des obligations qu'il remboursait avec usure quand l'occasion s'en présentait ; un homme reconnaissant lui faisait oublier mille ingrats, et il obligeait toujours, quoique fréquemment il plaçât ses bienfaits à *fonds perdu*.

Le bonheur qu'il éprouvait à faire le bien ne lui permettait pas de refuser les services qu'on lui demandait, et c'était l'obliger que de lui procurer l'occasion d'être utile. J'ai souvent mis sa bonté à contribution pour mes amis, ou pour des personnes dignes de son intérêt, et en cela je n'ai jamais cru me rendre importun. Plus d'une fois, sans doute, on a abusé de sa confiance, pour obtenir de lui des recommandations ou des cautionnements qu'il n'aurait pas accordés, si plus de défiance ou seulement de circonspection, lui avait fait prendre quelques informations. Quand il s'apercevait qu'on l'avait trompé, il se promettait d'être plus réservé à l'avenir ; mais sa bonté l'emportait toujours, et son expérience, sous ce rapport, lui servait peu, pour le tenir en garde contre de nouvelles sollicitations.

Pendant sa dernière maladie, il me donna des lettres de recommandation pour le docteur Delacoux, qui allait se fixer à la Nouvelle-Orléans. « Engagez votre ami à venir me voir, me dit-il : je veux lui indiquer les

précautions qu'il devra prendre pour sa santé, dans un pays qui est funeste à un grand nombre d'Européens ; il serait malheureux qu'un homme qui va se consacrer au service de l'humanité, pérît victime de son zèle et de son dévouement. »

On sait comment étaient reçues ses lettres de recommandation, par les personnes auxquelles il les adressait : Il suffisait de se présenter de sa paît pour trouver appui, protection et dévouement sans bornes. Son nom était une espèce de talisman : toutes les portes s'ouvraient ; on aurait dit que ses lettres communiquaient à ceux qui les recevaient une étincelle de l'âme et une sorte de prestige des vertus de celui dont ils ambitionnaient de se montrer dignes.

Il y a quelques années, un de mes amis, se trouvant en pays étranger, montrait une lettre de La Fayette à un haut personnage, investi de la confiance d'un monarque absolu. À la vue de cette lettre, le puissant fonctionnaire, comme électrisé, se leva, en signe d'honneur et de respect, et demanda, comme une grâce spéciale, à mon ami, de lui en donner un fragment.

Cette influence morale de La Fayette avait été remarquée lorsque, fort jeune encore, il servait dans l'armée américaine. Voici comment M. de Chastellux en parle dans son voyage de Newport à Philadelphie, voyage qu'il ne fit imprimer d'abord que pour ses amis, au nombre de vingt-sept exemplaires :

« La pluie parut cesser ou vouloir cesser un moment ; nous en profitâmes pour suivre son Excellence (le général Washington) au camp du Marquis (M. de La Fayette) ; nous trouvâmes toutes ses troupes en bataille sur la hauteur de la gauche, et lui-même à leur tête, exprimant par son maintien et sa physionomie, qu'il aimait mieux me recevoir là que dans ses terres d'Auvergne. La confiance et rattachement des troupes sont pour lui des propriétés précieuses, des richesses bien acquises que personne ne peut lui enlever ; mais ce que je trouve encore de plus flatteur pour un jeune homme de son âge, c'est l'influence, la considération qu'il a acquises dans l'ordre politique comme dans l'ordre militaire. Je ne serai pas démenti, lorsque je dirai que de simples lettres de lui ont eu souvent plus de pouvoir sur quelques États de l'Union que les invitations les plus fortes de la part du congrès. On ne sait, en le voyant, ce qu'il faut le plus admirer, qu'un jeune homme ait donné tant de preuves de talent, ou qu'un homme tellement éprouvé laisse encore de si longues espérances. Heureuse sa patrie, si elle sait bien s'en servir ! plus heureuse, s'il lui devient inutile ! »

Quand on adressait des remerciements à La Fayette, pour un service qu'il

vous avait rendu, sa modestie se trouvait mise à l'épreuve ; il paraissait plus embarrassé que celui qu'il avait obligé, et presque toujours il changeait aussitôt le sujet de la conversation.

Rien ne peint mieux, ce me semble, sa bonté et sa reconnaissance pour les plus légers services qu'il recevait, que le fait suivant : Pendant sa dernière maladie, lorsque son état fut assez aggravé pour que nous crussions nécessaire que l'un de nous restât à ses côtés, son fils le prévint que le docteur Girou de Buzareingues passerait la nuit près de lui : « Je suis fâché de la peine que vous allez prendre, dit-il à mon confrère avec l'accent de la reconnaissance, et je ne sais comment je pourrai jamais m'acquitter envers vous. » Sur la réponse que lui fit M. Girou, qu'il ne céderait sa place à personne pour remplir un pareil devoir, il lui serra la main avec affection ; quelques larmes roulèrent dans ses yeux, et il lui dit, d'une voix émue : « Comment se porte monsieur votre père ? Je suis touché du bien qu'il pense de moi ; dites-le-lui bien dans vos lettres. » Il sentait que ce qui flatte le plus un bon fils, est l'intérêt que l'on témoigne à son père !

La Fayette estimait particulièrement les vertus domestiques ; il les regardait comme la base de la société, comme la source la plus certaine et la plus pure du bonheur public ; il voulait les introduire dans la politique : aussi le tableau de sa vie publique, sous ce rapport, fut-il celui de sa vie privée.

Il ne parlait jamais qu'avec respect et tendresse de son père et de sa mère qu'il avait perdus étant encore fort jeune. Il chérissait dans ses enfants la mémoire de leur mère (mademoiselle de Noailles), qu'il avait tendrement aimée, et qu'il ne nommait jamais qu'avec une émotion visible. Un jour, c'était pendant sa dernière maladie, je le surpris baisant son image qu'il portait toujours suspendue à son cou dans un petit médaillon d'or. Autour du portrait on lisait ces mots : « Je suis à vous. » et derrière était gravée cette, courte et touchante inscription : « Je vous fus donc une douce compagne ! eh bien ! bénissez-moi. »



Adrienne de Noailles, marquise de La Fayette ^[6]

J'ai su depuis, que tous les matins, et sans y avoir manqué une seule fois, La Fayette faisait retirer Bastien, s'enfermait dans sa chambre, prenait ce portrait des deux mains, le regardait, l'approchait de ses lèvres, et restait en méditation dans le plus grand silence, pendant environ un quart d'heure. S'il était dérangé dans cette espèce de culte qu'il rendait à la mémoire de sa vertueuse compagne, il était troublé et fort contrarié.

On peut juger de la douleur et des regrets de La Fayette lorsqu'il perdit son épouse, d'après la lettre qu'il écrivit à cette époque à son ami Masolet, pour le remercier de la part qu'il avait prise à son malheur.

« J'étais bien sûr, mon cher Masolet, que vous donneriez de tendres regrets à la femme adorable que vous vous étiez plu à célébrer avant de la connaître personnellement, et à chérir depuis qu'elle avait pu vous exprimer elle-même sa reconnaissante amitié. Il serait aussi bien ingrat à moi de douter de la part que vous prenez à ma douleur ; mais quoique je ne doutasse pas de vos sentiments, il m'a été doux d'en recevoir la nouvelle assurance et je vous en remercie de toute mon âme. Je conviendrai volontiers que dans de grandes infortunes, je me suis senti au-dessus de la situation que mes amis avaient la bonté de plaindre ; aujourd'hui je ne puis, je ne voudrais pas même surmonter le malheur que j'éprouve ou du moins la profonde affliction qui dominera le reste de ma vie. Elle sera mêlée de bien tendres et chers souvenirs pour les trente-quatre années de la plus douce chaîne qui exista peut-être jamais, et pour les derniers moments où j'ai été comblé de témoignages d'une incomparable affection. Je ne puis exprimer combien « au milieu de tant de vicissitudes et de distractions, j'ai été constamment heureux par ce sentiment toujours tendre, noble, généreux, toujours associé aux intérêts qui animaient mon existence. Offrez à madame Masolet l'expression de mon attachement et de ma reconnaissance : vous connaissez mon amitié pour vous, mon cher Masolet ; je vous embrasse de tout mon cœur.

LA FAYETTE. »

La Fayette partageait également son affection entre ses enfants, sans qu'on pût s'apercevoir qu'il eût de préférence pour aucun d'eux. Quand il était entouré de sa nombreuse famille, son visage éprouvait une expansion de bonheur qu'on ne pouvait voir sans être ému et sans y participer. Un matin que nous étions dans son cabinet, il me donna à lire une lettre de don Pedro qui lui annonçait que la blessure de son petit-fils, M. Jules de Lasteyrie, reçue devant Oporto, n'aurait pas de suites fâcheuses et que le blessé était hors de danger. Le duc de Bragance faisait l'éloge du sang-froid et de la bravoure du jeune homme pendant le combat. Il était facile d'apercevoir la vive satisfaction qu'éprouvait La Fayette, à la lecture de cette lettre remarquable par l'intérêt bien senti qu'exprimait don Pedro pour son jeune aide-de-camp. La Fayette devait naturellement reporter son esprit aux temps de ses premières armes, qu'il avait faites aussi sur un sol étranger, pour secourir un peuple opprimé ; il devait voir avec satisfaction son petit-fils marcher sur ses traces, en suivant l'exemple qu'il lui avait donné.

M. Jules de Lasteyrie était parti volontairement comme aide-de-camp de l'empereur don Pedro, lors de l'expédition destinée à délivrer le Portugal du joug de don Miguel. Il reçut une balle à la jambe, au siège d'Oporto. Les chaleurs du climat, les fatigues et les privations qu'il éprouva pendant ce mémorable siège, lui occasionnèrent une violente ophtalmie qui faillit lui faire perdre la vue. Dès que madame de Lasteyrie connut la position critique de son fils, elle partit pour le Portugal, et fut assez heureuse pour le ramener à Paris sans accident.

Rien n'égalait la sollicitude de La Fayette pour son petit-fils pendant sa maladie. Quand il n'était pas près de lui, il me pressait de questions sur son état, sur l'issue de la maladie, l'époque du rétablissement, le traitement qu'on lui avait fait suivre en Portugal. Je lui fis grand plaisir quand je lui appris que son « cher Jules » avait été traité, à Oporto, par mon ami le docteur Delaunay et par le docteur Queimado, chirurgiens en chef des armées de la Reine, et que sans l'énergie des moyens que mes honorables confrères avaient mis en usage, sa vue aurait été infailliblement perdue.

Un jour La Fayette nous parlait avec attendrissement du bonheur qu'avait éprouvé le fils du comte de Ségur (le général Philippe de Ségur), à l'époque

de la première révolution, lorsqu'il put employer les premiers fruits de ses travaux littéraires à secourir son père frappé de proscription. Je lui demandais, lequel dans cette circonstance, du père ou du fils, devait avoir été le plus heureux. « La question est, me répondit-il, et restera probablement pour toujours indécise, car chacun de son côté prétend avoir été le plus heureux. » Je connaissais déjà ce fait : il m'avait été raconté par le respectable comte de Ségur, peu de mois avant son décès. J'avais eu la douleur d'assister à la fin de cet excellent homme : il était mort entre les bras de son fils qui l'avait comblé des soins les plus touchants.

M. de Ségur, dans les dernières années de sa vie sortait peu, à raison du mauvais état de sa santé ; mais il recevait chez lui avec une bonté inépuisable, avec une affabilité toujours renaissante, les personnes les plus élevées par leur rang ou les plus distinguées par leur esprit et leurs talents. Ses enfants, ses parents, l'entouraient de leurs tendres hommages et de leurs respects. Peu d'hommes ont été plus généralement et plus justement regrettés que le comte de Ségur. La Fayette le visitait souvent. Je me rappelle toujours un de ses dîners auquel se trouvaient réunis quatre généraux qui avaient combattu pour l'indépendance américaine (MM. de Ségur, La Fayette, Charles Lameth et Mathieu Dumas). La conversation roula principalement sur les divers événements de cette guerre, féconde en traits de courage et d'héroïsme, et elle fut égayée par quelques anecdotes plaisantes, racontées avec autant de naïveté que de délicatesse et de décence.

La Fayette avait une véritable admiration pour les vertus de madame de Ségur. Souvent il se plaisait à me parler d'elle et de son mari, et à me citer les faits les plus honorables pour leur mémoire. Presque privée de la vue, madame de Ségur faisait encore l'ornement du salon de son mari, qu'on peut nommer la dernière des notabilités de la haute et spirituelle société de Paris.

On se sentait entraîné vers La Fayette par un attrait irrésistible, plus difficile à expliquer qu'à sentir, dont toutes les lois de la physiologie ne sauraient rendre raison, et qu'on pourrait appeler, je crois, *le charme de la vertu*. Près de lui on cherchait lumière, appui, consolation ; près de lui on venait s'abriter contre les chagrins de la vie. De son côté, son âme sympathisait promptement avec celle des personnes qui avaient de l'élévation dans le cœur ; aussi très peu d'hommes ont-ils eu autant d'amis sincères et dévoués. Que ceux qui ont craint d'approcher La Fayette ou de

se fier à lui après l'avoir connu, descendent dans leur conscience ; ils y trouveront probablement un point faible qui leur expliquera le motif de leur appréhension ou de leur défiance.

C'est le cœur et non l'esprit qui fait les véritables amis. Ce n'est donc pas toujours chez les personnes dont l'esprit brillant nous séduit et nous attache, que nous devons chercher ces derniers ; ceux-ci se trouvent peut-être même plus souvent parmi les gens les plus simples sous le rapport de l'intelligence. Il n'arrive que trop fréquemment, en effet, que l'esprit ne se développe qu'aux dépens des qualités de l'âme. On dirait, dans ce cas, que les forces de la vie, en convergeant vers la tête pour le développement des facultés intellectuelles, abandonnent le cœur, qui reste dans l'inertie, ou se dessèche et se flétrit. L'excessive bonté, d'autre part, en attirant tout à elle, semble s'opposer parfois au développement de l'esprit. Cependant il ne faudrait pas conclure de ces observations générales, que l'esprit et le cœur sont peu compatibles ou se développent toujours en sens inverse : au contraire, réunis dans le même individu, ils en font, par leur noble harmonie, l'homme vraiment *supérieur* celui qui peut le mieux sentir et faire éprouver les charmes de l'amitié, et sait en remplir tous les devoirs. Tel était La Fayette. Il aimait sincèrement ses amis, et ses démonstrations étaient en rapport avec les sentiments qu'il éprouvait pour eux. Suivant leur degré d'intimité, il leur serrait cordialement la main, ou les embrassait avec effusion en les pressant dans ses bras, surtout lorsqu'il les revoyait après une absence qui lui paraissait toujours avoir été trop longue. Il s'occupait bien plus de leurs intérêts que des siens propres. S'ils étaient malades, il s'informait sans cesse de leur état, allait les voir, les encourager et les consoler ; s'ils étaient éloignés, il leur écrivait, et son intérêt pour eux ne les abandonnait dans aucune circonstance de la vie.

Voici le passage d'une lettre qu'il écrivait à Masplet, le 7 avril 1813 :

« La campagne de Russie a été particulièrement funeste pour moi : vous aurez partagé mon affliction de la perte de mon cher Louis Romeuf ; c'est un malheur que je ressentirai toute ma vie. Nous avons aussi perdu mon neveu Alfred Noailles, à qui j'étais attaché par tant de sentiments et de souvenirs ; Victor Tracy a été fait prisonnier ainsi que mon pauvre ami Boinville, à qui il a fallu faire l'amputation des dix doigts des pieds. Mon cousin Octave Ségur a été pris dès le début. Je voudrais bien que Boinville eût pu l'être avant la retraite. Vous prendrez part au malheur des pauvres Grammont, qui viennent de perdre une belle-fille bien digne de leur tendresse. »

La Fayette m'avait chargé, il y a quelques années, de lui choisir des instruments de chirurgie qu'il voulait donner au président Jefferson lors de sa dernière maladie. Quand je lui remis la boîte qui les contenait, il me remercia avec sa bonté accoutumée et ajouta : « Que pensez-vous de la santé de mon ami ? j'ai les plus vives inquiétudes sur son état. Que ne puis-je lui envoyer dans cette boîte, avec les instruments dont il a besoin, votre expérience et vos mains pour les guider ? » Il ne prévoyait guère à cette époque, qu'un jour il serait lui-même atteint d'une semblable affection et que mes soins seraient impuissants pour lui conserver la vie ! Il était fort lié avec le ministre des États-Unis à Paris, M. Brown, auquel je donnais des soins, il y a quelques années, pour une affection rhumatismale dont il ne put être débarrassé qu'après un traitement rigoureux et l'usage des eaux minérales d'Aix. Chaque fois que je voyais La Fayette, il me demandait des nouvelles de son ami. « Je crains bien, me dit-il un jour, que Paris ne soit pas aussi favorable à la santé de M. Brown qu'à notre amitié, que l'influence des climats ne saurait altérer. »

Il chérissait Victor Jacquemont qui, à la fleur de son âge, vient d'être enlevé aux sciences et à l'amitié, après avoir fait, dans les chaînes de l'Himalaya, un voyage long et périlleux qui avait épuisé ses forces. Il l'avait recueilli à Lagrange, comme l'un de ses enfants, pendant une maladie de langueur dont il fut atteint quelques années avant son départ.

L'éloignement n'avait point affaibli la reconnaissance dont le cœur du pauvre Jacquemont était pénétré pour les bontés du général, et il ne manquait pas une occasion de lui en donner le témoignage. En mars 1831, on lui avait offert, à Lahore, un banquet auquel assistait M. Allard, général en chef de la cavalerie de Runjet-Sing, et plusieurs autres Français : « À la fin du dessert, écrivait-il à son père, j'oubliai un instant mon régime frugal pour boire à la santé de M. de La Fayette un verre de vin de Champagne ; ce qui est assez drôle à Lahore. » La Fayette fut profondément affligé lorsqu'il apprit la mort de son jeune ami, et s'empressa d'offrir les consolations de l'amitié à son père, avec lequel il était intimement lié.

Après la révolution de 1830, La Fayette donna des preuves multipliées de son active humanité pour beaucoup de blessés, et entre autres pour M. Levasseur, son secrétaire et son ami.

M. Levasseur avait suivi La Fayette dans son dernier voyage en Amérique, dont il a publié la relation. Lors de la révolution de 1830, ce brave jeune homme eut, à l'attaque du Louvre, le pied traversé par une balle qui lui

fracassa les os du tarse. Je ne crus pas devoir tenter l'amputation ; les plus graves accidents se manifestèrent, et la vie du malade fut dans un danger imminent pendant vingt-cinq ou trente jours que durèrent ces accidents. La Fayette venait voir M. Levasseur, dans l'étroite mansarde où on l'avait transporté après l'action, et dont l'air échauffé par les rayons d'un soleil ardent, laissait à peine la faculté de respirer. Il consolait son vieux père, en soutenant son espérance. C'était un spectacle déchirant de voir le père du blessé, vieillard à cheveux blancs, que la mort avait épargné sur les champs de bataille, se jeter à nos pieds et nous demander à mains jointes, avec les cris du désespoir, de conserver les jours de son fils. Le malade, plein de courage et de résolution, supporta sans se plaindre les opérations douloureuses que nécessita sa blessure, et j'ai eu le bonheur de le voir rendu à la santé et à son pays : il est maintenant consul de France à Trieste.

Il y a deux ans, en arrivant d'Italie, je rapportai à La Fayette des nouvelles de son ami Masclat, alors consul de France à Nice. « C'est un bien excellent homme que Masclat, me dit-il ; il m'aime sincèrement, et je n'oublierai jamais ce qu'il a fait avec tant de persévérance, aux dépens de sa vie, pour me tirer des prisons d'Olmütz. »

Quelques mois après mon retour, il reçut la nouvelle de la mort violente de madame Masclat, à la suite d'une chute de voiture. La première chose qu'il me dit à ce sujet fut : « Ce pauvre Masclat doit être bien malheureux ; il vient de perdre une femme parfaite : mieux vaudrait pour lui qu'il fût mort. »

Vers la fin du mois de novembre dernier, je remis à La Fayette une lettre de notre amie mademoiselle d'Hervilly. Elle lui rendait compte, avec l'accent de la douleur la plus amère, de l'agonie de Masclat, dont les dernières paroles avaient été pour lui. Cette nouvelle lui causa une profonde affliction ; plus tard il me dit : « Mademoiselle d'Hervilly est une personne aussi distinguée par son cœur que par ses talents ; je la plains sincèrement et partage sa douleur. Elle a reçu en peu de temps le dernier soupir de trois hommes dont la vieille amitié m'était chère^[7]. Elle a besoin de consolation : je vais lui écrire. » Et il lui écrivit en effet, la lettre que je mets sous vos yeux.

« Je suis pénétré, ma chère demoiselle, de nos regrets communs pour la perte que nous déplorons et de la manière si touchante dont vous me peignez ce cruel

événement. Vous savez quel ami cet excellent Masclet fut pour moi depuis tant d'années et quels droits il avait à ma plus tendre reconnaissance. Tout ce que ses soins et ses talents ont fait pour nous, pendant notre captivité, est au-dessus de toute expression. J'aime à penser dans mon affliction, qu'il a eu la consolation de rendre son dernier soupir près de vous qui étiez si digne de le recueillir. J'attends le moment où nous pourrons parler ensemble de lui et des autres amis dont vous aviez embelli la vie et adouci la mort. Votre lettre si bonne et dont je sens si vivement tout le prix, a été longtemps à me parvenir. Nous avons eu d'autres tribulations et nommément la perte d'Augustin Perrier, beau-père de ma petite fille Natalie La Fayette. Un ami de plus de cinquante années, M. de Pougens vient de périr comme le pauvre Augustin d'un coup d'apoplexie foudroyante. Je conserve un bien doux souvenir de mes rapports avec vous et un grand désir de les multiplier par tous les tendres sentiments de l'amitié dont je vous prie d'accepter la bien cordiale expression.

LA FAYETTE. »

Mademoiselle d'Hervilly a eu la bonté de mettre à ma disposition, la correspondance de La Fayette et de Masclet que j'ai déjà consultée et dans laquelle je puiserai encore dans le cours de mes lettres. C'est principalement d'après les notes qu'elle m'a confiées, que je vous ferai connaître les rapports de ces deux hommes dignes l'un de l'autre par leur inaltérable amitié.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre quatrième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 11 septembre 1834.

Pour vous bien faire apprécier, monsieur, les rapports d'amitié qui ont

existé entre La Fayette et Masplet, qu'il me soit permis de vous rappeler succinctement les principaux faits qui se rattachent à l'arrestation, la captivité et la délivrance des victimes d'Olmütz.

Après la chute du trône constitutionnel (10 août 1792), La Fayette, proscrit par l'Assemblée Nationale, se vit obligé de quitter l'armée et de s'expatrier. Ce fut le 19 août qu'il franchit la frontière française, avec le général Latour-Maubourg et Bureaux de Pusy, officier du génie : tous trois avaient été membres de l'Assemblée Constituante. Il avait aussi emmené avec lui une vingtaine d'officiers, qui auraient été persécutés s'ils fussent restés à l'armée après son départ.

Alexandre Lameth, son collègue à la même assemblée, également proscrit, alla le rejoindre. Il fut arrêté avec lui ; mais il tomba malade et obtint sa liberté, lorsque les autres prisonniers furent transférés de Magdebourg à Olnütz.

Aux environs de Rochefort, pays neutre, ils rencontrèrent une patrouille de hussards autrichiens. M. de Pusy fut envoyé au commandant de cette escouade, pour lui dire que ses amis et lui voulaient aller chercher un asile en pays neutre, parce qu'ils étaient proscrits en France ; que leur intention était de s'embarquer pour les États-Unis, et qu'ils réclamaient, au nom du droit des gens, le libre passage. L'officier de hussards ne tint aucun compte de cette réclamation, et, malgré leur protestation, ils furent retenus prisonniers. Quelques semaines après, ceux qui n'étaient pas de l'Assemblée Constituante, furent mis en liberté, et les membres de cette Assemblée furent conduits à Luxembourg, à Wezel sur le Rhin, et de là transférés, sur une charrette, dans les prisons de Magdebourg, puis dans celles de Neiss, et enfin à Olmütz.

Cette position de fugitifs, que respectaient si religieusement les peuples de l'antiquité, fut méconnue à l'égard de ces malheureux proscrits, par le cabinet de Vienne, comme elle l'a été dernièrement encore par celui de Londres, à l'égard de Napoléon.

Dès que la nouvelle de l'arrestation de La Fayette fut répandue, vos compatriotes prirent le plus vif intérêt à la position de l'homme qui s'était dévoué à leur cause, et, d'un commun accord, ils s'occupèrent activement de sa délivrance. Le gouvernement américain entretint les négociations les plus sûmes, à Londres, auprès de milord Grenville, par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. Pinkney. En 1793, M. Marshal fut envoyé par le président des États-Unis, au roi de Prusse ; mais il échoua dans ses

réclamations. En 1794, les prisonniers ayant été transférés en Autriche, l'ambassadeur américain Jay n'eut pas plus de succès dans de nouvelles démarches. Le président Washington écrivit lui-même à l'Empereur une lettre très pressante dans laquelle il le pria de permettre à La Fayette de se retirer en Amérique, sous telle condition qu'il lui plairait de lui imposer. La cour de Vienne fut inexorable.

M. Morris, ex-ambassadeur des États-Unis, ne put même faire parvenir à madame La Fayette, une lettre pour s'informer de sa santé et de celle des prisonniers. Les Américains avaient offert tout ce qu'on exigerait d'eux pour la rançon de La Fayette ; ils avaient fait remettre à deux de ses aides-de-camp qui se trouvaient à Londres, les sommes nécessaires à sa délivrance ; mais pendant cinq années, leurs démarches officielles, leurs sollicitations particulières, ne furent pas écoutées ; leurs tentatives secrètes furent déjouées.

Joseph Masolet, dont je dois vous parler, homme d'un beau caractère et d'un rare mérite, était né à Douai. Son père, peu favorisé de la fortune, avait neuf enfants qu'il n'élevait qu'avec peine. L'aîné de la famille, Joseph, fut mis au collège de Douai, où bientôt il se distingua et obtint une bourse au collège Louis-le-Grand à Paris. Ce fut dans ce collège qu'il fit les excellentes études qui le rendirent l'un des hommes les plus érudits de son temps. Il connaissait presque toutes les langues anciennes et modernes ; savant helléniste, il était passionné pour les beautés de l'antiquité. Malheureusement la révolution et l'émigration le détournèrent de la carrière des lettres, qui devait être la sienne.

Il venait de terminer ses longues et sérieuses études, lorsque la révolution éclata. N'écoulant que les élans patriotiques de sa bouillante jeunesse, il voulut être militaire, et devint aide-de-camp de M. le comte de Valence.

Ses opinions politiques étaient ardentes, mais sages ; ce qui le fit surnommer par un fanatique de l'époque, *le plus chaud des modérés*. Ses principes, auxquels il resta toujours fidèle, l'attachèrent plus tard à La Fayette.

Masolet était à Strasbourg, avec son général et le duc d'Aiguillon, pendant la terreur. Un de ses amis lui écrivit de s'enfuir au plus vite ; il était proscrit. Pour sauver sa tête, il passa en Angleterre, où il se retrouva avec M. de Talleyrand et plusieurs autres émigrés de distinction.

M. de Talleyrand, voulant se rendre en Amérique, engagea Masolet à l'accompagner, ce que ce dernier allait effectuer, quand il fit la

connaissance de madame veuve Zornlin (née Wilson), et l'épousa quatre mois après leur première entrevue. Ce mariage changea sa résolution de voyager et le fixa en Angleterre pendant les orages de la révolution française. C'est alors qu'il entreprit la délivrance des prisonniers d'Olmütz. Mascret ne connaissait pas personnellement La Fayette ; il ne l'avait jamais vu ; mais il partageait ses principes en politique, et admirait ses vertus. Il s'indigna de la déloyauté d'un gouvernement qui, contre les droits des gens et de l'humanité, le retenait captif ; il s'indigna plus encore contre sa patrie qui permettait un tel attentat, ou plutôt qui oubliait son plus vertueux citoyen. Retiré avec sa femme dans une campagne près de Londres, il écrivait constamment contre la détention de La Fayette, et faisait insérer ses nombreux articles dans le *Morning Chronicle*, ainsi que dans les journaux de Hollande et de Hambourg. Mascret avait adopté le nom d'*Éleuthère*, en grec *homme libre*, et signait ainsi les écrits qu'il faisait en faveur de La Fayette. Aucune difficulté, aucun danger ne pouvait l'arrêter dans cette pieuse et patriotique entreprise. Il s'était lié avec les principaux membres de l'opposition du parlement d'Angleterre, et employait à la délivrance de La Fayette les amis auxquels il pouvait se fier. Il faisait parler le peuple anglais qui, par sa plume, déplorait cette inique captivité, et adressait de sanglants reproches à la France indifférente à la réclusion, au malheur de son premier citoyen, et de sa noble famille qui était allée s'ensevelir avec lui dans les cachots d'Olmütz. Mascret, comme je viens de le dire, s'était adjoint des agents actifs et intelligents ; il finit par établir avec les prisonniers une correspondance qui, sans être suivie, le mettait au fait de leur situation, de leur manière de vivre, des mauvais traitements dont ils étaient victimes. On lui rendait compte des moyens tentés pour obtenir justice, des fins de non-recevoir qui étaient toujours fondées sur des raisonnements sophistiques, quand on voulait bien, pour motiver un refus, prendre la peine de donner une raison quelconque. On déclarait que « *l'existence de La Fayette était incompatible avec la sûreté des gouvernements actuels de l'Europe* : » l'Autriche ne pouvait autrement motiver une violation injustifiable.

L'humanité seule, le bon droit et une raison supérieure inspiraient Mascret dans sa longue et périlleuse entreprise. Oui, périlleuse, car le gouvernement autrichien, irrité de se voir sans défenseur dans le parlement d'Angleterre, et démasqué aux yeux de l'Europe, progressivement indignée de ce qui se passait à Olmütz, avait envoyé à

Londres de nombreux émissaires pour découvrir cet Éleuthère qui bravait son courroux et s'en jouait, en continuant ses plaintes, en prenant toutes les formes, en se multipliant, pour obtenir la justice qu'il réclamait au nom du droit des nations et de l'humanité ; mais toutes les recherches du cabinet autrichien furent inutiles : Éleuthère lui échappa. L'Autriche voulut, pour justifier le fond, faire croire à la bonté des formes dont elle prétendait user envers ses victimes. Elle fit paraître un manifeste où elle énumérait les procédés humains qu'elle assurait employer à leur égard. Masclét publia une vigoureuse réfutation de ce manifeste et révéla la vérité toute entière : il fit connaître les diverses circonstances que vous trouverez dans la relation du général Latour-Maubourg que je transcrirai à la fin de ma lettre.

Sa réfutation fut appuyée par une lettre de M. de Noailles, parent de madame La Fayette.

En 1795, Barthélémy, alors ambassadeur de France en Suisse, avait également fait, auprès des ministres des puissances étrangères, de vives sollicitations en faveur des prisonniers ; il avait été secondé dans ses démarches par de Witt, ministre de la république batave à Baie.

Les membres les plus distingués de l'opposition anglaise, Fox, Wilberforce, Shéridan et, à leur tête, le général Fitz-Patrick, appuyé par le colonel Tarleton qui avait combattu contre La Fayette en Virginie, plaidaient avec force et luttèrent avec courage contre le ministère de Pitt et les détracteurs de La Fayette et de ses compagnons de malheur. Ils étaient secondés par les publications de Masclét et par celles des plus illustres écrivains de l'Allemagne.

Ce fut le 16 décembre 1796, que le général Fitz-Patrick fit à la Chambre des Communes d'Angleterre, en faveur des prisonniers d'Olmütz, l'éloquent plaidoyer qui produisit tant de sensation en Europe, et qu'il terminait par la motion « de faire une adresse au Roi, pour représenter à Sa Majesté que la détention du général La Fayette, de Bureaux de Pusy et de Latour-Maubourg, dans les prisons de son allié l'Empereur d'Allemagne, paraissait à la Chambre hautement injurieuse pour Sa Majesté et pour ses alliés ; et de supplier humblement Sa Majesté d'intercéder, suivant les conseils de sa sagesse, afin d'obtenir la délivrance de ces malheureux prisonniers ^[8]. »

La Fayette, après avoir été enfermé dans la citadelle d'Olmütz, avait été averti qu'il ne quitterait plus son cachot ; qu'il était séquestré du monde

entier ; qu'il ne communiquerait avec personne ; qu'il ne recevrait plus de nouvelles de sa famille ni de ses compagnons de captivité ; que son nom ne serait même pas connu dans la prison et qu'à l'avenir il ne serait plus désigné que par un numéro convenu, dans les rapports qu'on enverrait sur lui à la cour de Vienne.

Madame La Fayette était alors détenue dans les prisons de Paris ; elle avait vu périr sur l'échafaud, sa grand-mère la maréchale de Noailles ; sa mère, la duchesse d'Ayen, et sa sœur, la vicomtesse de Noailles : sans la mort de Robespierre, elle devait éprouver le même sort que ses infortunées parentes. À peine rendue à la vie et à la liberté, elle confia son fils George aux soins du général Washington, et, munie de passeports américains, elle partit, sous le nom de Motier, avec ses deux filles, pour l'Allemagne. Arrivée à Vienne, elle obtint de l'Empereur, sinon la liberté de son mari, au moins la grâce d'aller s'enfermer avec ses jeunes demoiselles dans son cachot. Avant de pénétrer dans la citadelle, on l'obligea de se dépouiller de ce qu'elle avait apporté pour adoucir la misère et les ennuis de La Fayette, et elle fut avertie qu'elle ne sortirait jamais des prisons d'Olmütz. Sa santé ne tarda pas à s'altérer par les souffrances et les privations de toute espèce qu'elle endurait ; elle demanda la permission d'aller à Vienne pour y consulter les médecins : on lui répondit que si elle quittait son mari, il ne lui serait plus permis de le revoir. Par une lettre pleine d'énergie et de dignité, elle déclara qu'elle se résignait à mourir, étant résolue de partager pour toujours la captivité de son époux.

L'évasion de La Fayette était impossible. Déjà un Hanovrien, le docteur Bollmann, et un Américain, Francis K. Huger, par leur noble dévouement et par leur entreprise héroïque pour enlever La Fayette, entreprise qui malheureusement n'avait point réussi, avaient prouvé tout ce que peut avoir d'influence sur des cœurs généreux, le malheur d'un grand homme, et tout ce que le courage pouvait oser pour briser ses fers^[9].

Tant que la France gémit sous le règne de la terreur et de l'anarchie, ses chefs ne se sentaient pas disposés à faire relâcher les victimes de la liberté et de l'ordre légal ; mais à mesure que le calme se rétablit, l'opinion publique se manifesta avec une nouvelle énergie en faveur des prisonniers. Les assemblées, les conversations particulières, les papiers publics, ne retentissaient que de plaintes multipliées contre la détention des Français à Olmütz. Les généraux de nos armées sur le Rhin, et surtout Hoche, qui

commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, avaient aussi de leur côté, et dans plusieurs occasions, réclamé contre la captivité de La Fayette. Enfin lorsque Bonaparte vainqueur traita à Léoben des préliminaires de paix, il demanda de son propre mouvement la délivrance des prisonniers : peu de temps après il en reçut l'ordre formel du Directoire exécutif. Le général Clarke s'était déjà occupé des réclamations de la France à ce sujet, dans ses entrevues à Turin, avec les envoyés de la cour de Vienne.

Le gouvernement français, ayant reconnu l'insuffisance de ces premières démarches, pressa la délivrance des prisonniers par des arrêtés réitérés, et, par des dépêches du ministre des relations extérieures, il chargea ses plénipotentiaires de faire observer au cabinet de Vienne, « qu'il était enfin temps de s'expliquer catégoriquement ; que la détention si longtemps prolongée des prisonniers d'Olmütz, après la promesse de leur élargissement, devait naturellement faire soupçonner que la cour de Vienne croyait à la possibilité et même à la probabilité d'une rupture ; que la prompte délivrance de ces prisonniers était le gage le moins équivoque que S. M. I. pût donner à la république française de son désir d'amener à une heureuse issue une négociation qui intéressait si essentiellement le bonheur des deux nations et la tranquillité de l'Europe. »

Les mêmes démarches continuèrent après le 18 fructidor. Barras fut un des directeurs dont les lettres pressèrent le plus cette délivrance demandée par toute la France.

Vers la fin de juillet 1797, la cour de Vienne envoya le général marquis de Chasteler à Olmütz, pour offrir aux prisonniers, de la part de l'Empereur, la liberté à des conditions qu'ils refusèrent tous les trois le 25 du même mois. Voici la déclaration de La Fayette :

Olmütz, 25 juillet 1797

« La commission dont M. le marquis de Chasteler est chargé, me paraît se réduire à trois points :

« 1° Sa Majesté Impériale souhaite faire constater notre situation à Olmütz. Je suis disposé à ne lui porter aucune plainte. On trouvera plusieurs détails dans les lettres de ma femme transmises ou renvoyées par le gouvernement autrichien ; et s'il ne suffit pas à sa Majesté Impériale de relire les instructions envoyées de Vienne en son nom, je donnerai volontiers à M. le marquis de Chasteler les renseignements qu'il peut désirer.

« 2° Sa Majesté l'Empereur voudrait être assuré qu'immédiatement après ma délivrance, je partirai pour l'Amérique : c'est une intention que j'ai souvent

manifestée ; mais comme dans le moment actuel, une réponse semblerait reconnaître le droit de m'imposer cette condition, je ne pense pas qu'il me convienne de satisfaire à cette demande.

« 3° Sa Majesté l'Empereur et Roi m'a fait l'honneur de me signifier, *que les principes que je professe étant incompatibles avec la sûreté du gouvernement autrichien*, elle ne veut pas que je puisse rentrer dans ses États sans sa permission spéciale. Il est des devoirs auxquels je ne puis me soustraire : j'en ai envers les États-Unis, j'en ai surtout envers la France, et je ne dois déroger en quoi que ce soit aux droits de ma patrie sur ma personne ; à ces exceptions près, je puis assurer M. le général marquis de Chasteler que ma détermination invariable est de ne mettre le pied sur aucune terre soumise à l'obéissance de sa Majesté Impériale, le Roi de Bohême et de Hongrie.

LA FAYETTE. »

Et cependant La Fayette languissait depuis cinq ans, entre la vie et la mort, dans les prisons ! Il avait perdu tous ses cheveux ; à plusieurs reprises, il avait failli succomber à des fièvres de mauvais caractère. Si les souffrances, les privations de toute espèce, l'humidité de son cachot, l'air infect qu'il y respirait, avaient profondément altéré sa constitution, ces causes délétères n'avaient porté aucune atteinte à son moral. En assistant à la destruction lente de son corps, son âme semblait avoir pris plus de force et d'énergie ; pour braver les persécutions de ses geôliers. Son sang-froid et sa présence d'esprit ne l'abandonnaient pas dans son malheur : ainsi, après ses tentatives d'évasion, lorsqu'il eut été repris et ramené à Olmütz, il fut d'abord enfermé dans une grande salle. Bientôt un officier vint l'inviter à passer dans une chambre voisine. « Pourquoi voulez-vous me faire sortir d'ici ? demanda La Fayette. — Pour vous mettre vos fers, répondit l'officier. — Votre Empereur ne vous a pas donné cet ordre, répondit avec assurance et fermeté l'illustre prisonnier. Eh bien ! prenez garde de faire plus qu'il ne vous demande, et de lui déplaire en outrepassant ses ordres par un zélé mal entendu. » L'officier, frappé de cette observation, réfléchit, et n'insista pas davantage. C'est probablement à cette réponse, qui faisait à la fois appel à la justice et à la sévérité de l'Empereur, que La Fayette a dû de n'être pas chargé de chaînes, et exempté, pendant le reste de sa captivité, de cette affreuse et humiliante torture.

Quelquefois même il trouvait moyen de se distraire en plaisantant. Un jour l'officier de garde assistait à son repas, et le voyant prendre forcément ses aliments avec les doigts, il lui demanda si cette manière de manger ne lui

paraissait pas nouvelle ? « Non, répondit tranquillement La Fayette t je l'ai vu employer en Amérique chez les Iroquois. »

Louis de Romeuf, ancien aide-de-camp de La Fayette, arriva de l'armée à Vienne, après avoir éprouvé beaucoup de difficultés pour son passage. Il était envoyé par les généraux Bonaparte et Clarke pour avoir une explication directe avec le premier ministre d'Autriche, le baron de Thugut. Après bien des pourparlers, ce ministre consentit enfin à délivrer les prisonniers, sous la condition « que le consul américain de Hambourg promettrait de faire son possible pour les engager à s'éloigner des terres soumises à la juridiction impériale, dix jours après leur arrivée à Hambourg où ils seraient conduits sous escorte. » Romeuf rendit compte de sa mission aux généraux Bonaparte et Clarke ainsi qu'au directeur Barthélémy ; il obtint la promesse demandée au consul américain, et put enfin, après de nouvelles difficultés, annoncer que, le 23 septembre (1797), La Fayette et ses amis avaient été mis en liberté.

Les prisonniers traversèrent l'Allemagne jusqu'à Hambourg, sous la conduite d'un major autrichien ; ils furent remis par le ministre impérial à M. Parish, ancien consul des États-Unis.

Masclat pendant toutes ces négociations n'était pas resté dans l'inaction. Il avait continué de soutenir, d'encourager, de stimuler par ses écrits et ses démarches le zèle des défenseurs de La Fayette ; aussi dès que celui-ci en trouva l'occasion, il lui 'écrivit la lettre qu'on va lire.

AU CITOYEN ÉLEUTHÈRE, À PARIS.

Wittmold près Ploën, 9 brumaire an 6.

« Comment est-il possible, mon cher ami, que depuis le temps de notre délivrance vous n'avez pas encore reçu l'hommage de ma reconnaissance et les expressions de ma tendre amitié ? M*** vous aura expliqué les causes de ce retard ; ce ne pouvait être que par l'espoir d'un bonheur encore plus grand que je me privais de celui de vous écrire. Je suis loin d'y renoncer ; j'en ai un besoin plus pressant que jamais, et je vous le demande avec ce sentiment de confiance auquel vous m'avez donné des droits dont je ne crains pas d'abuser, et dont il m'est bien doux de jouir. Je ne vous parle pas de mes obligations envers vous, mon cher ami ; il s'agissait de plus que de ma propre liberté et de ma propre vie, puisque ma femme, mes filles, mes deux amis et nos fidèles domestiques ont été ressuscités avec moi. Que d'autres obligations encore, sans cesse présentes à mon cœur, j'aurais à retracer, si j'essayais de vous peindre ma vive

gratitude ! mais elle est inexprimable, elle est inépuisable comme votre amitié, et c'est en vous serrant dans mes bras que j'aimerais à vous remercier.

« Vous avez eu des nouvelles de notre délivrance, de notre voyage, de nos santés ; leur mauvais état, et surtout celle de ma femme, nous force à nous arrêter dans le lieu de sûreté le plus prochain. S'embarquer, même pour un court voyage, eût fait beaucoup de mal à une partie de notre caravane ; voyager par terre après les premiers huit jours, n'eût pas été sûr, et ma femme ne l'aurait pas pu sans une fatigue dangereuse, car ses forces étaient épuisées. Nous allons donc nous établir pour quelque temps dans une retraite bien isolée, entre Kiel et Ploën. Ce territoire est soumis au roi de Danemark, que ses rapports avec la république empêcheront, j'espère, de molester des citoyens français dont les principes ne peuvent pas lui plaire, mais dont l'unique occupation sera de soigner leur santé, et qui malheureusement, dans leur situation actuelle, ne peuvent servir la liberté que par leurs vœux.

« On vous aura mandé mon opinion sur le 18 fructidor ; je sais que ce n'est pas la vôtre. Peut-être la mienne est-elle influencée par mon profond mépris pour les contre-révolutionnaires, et par quelques regrets de n'être pas sorti dans un moment où la liberté des opinions, un mauvais ton de société, auraient autorisé, dit-on, une déclaration bien républicaine. Mais je ne puis me tromper sur la nature des mesures qui ont été prises ; sur la constitution jurée et qui, soit dit en passant, vaut infiniment mieux que celle que j'ai dû défendre ; sur les caractères personnels de plusieurs des proscrits ; sur la déclaration des droits, qui, amour-propre d'auteur à part, sera toujours la règle de mes opinions et de ma conduite ; enfin sur ce principe dans lequel je me suis confirmé par l'expérience, que la liberté ne doit et ne peut être servie que par des moyens dignes d'elle. Si je me trompe dans ma désapprobation de ces mesures, ce n'est pas ma faute ; je n'ai pu les juger que par quelques apologies et papiers publics ; et en vous exposant franchement le sentiment du cœur le plus républicain qui fut jamais, je désire ardemment recevoir de vous les raisons d'après lesquelles un patriote aussi sincère et aussi éclairé que vous a jugé différemment.

« Notre premier acte de liberté à Hambourg fut un hommage au Représentant de la république, dont il a dû rendre compte au gouvernement. Nous ayons écrit à Bonaparte triomphant et à Clarke malheureux, parce que tous deux ont de grands droits à notre reconnaissance. Mais comme il nous semble que le tribut officiel doit être adressé au ministre des relations extérieures, premier organe du gouvernement dans les démarches qui nous ont arrachés à la captivité et à la mort, nous avons écrit à Talleyrand, comme étant le dépositaire naturel de nos remerciements, comme étant celui à qui nous devons compte de notre existence en pays étranger, et comme joignant à ses titres ministériels celui de nos obligations personnelles envers lui, dont nos cœurs sont pénétrés. Nous croyons avoir rempli par ces trois démarches à Hambourg, en Italie et à Paris, les devoirs et les formes convenables. Le plaisir de notre délivrance est

immensément augmenté par l'idée que nous la devons aux triomphes de la république, à la bienveillance de nos concitoyens et au zèle de nos chers amis, parmi lesquels vous en connaissez un aussi habile qu'excellent, que j'aime de toute la tendresse de mon cœur, que je brûle d'embrasser, à qui j'ai mille et mille choses à dire et à demander, et que je chérirai jusqu'à mon dernier soupir.

LA FAYETTE. »

Quelque temps après, au commencement de l'année 1798, Masclet partit pour le Holstein, où La Fayette s'était retiré avec sa femme et ses deux filles. Ce fut dans une maison de campagne, près la petite ville de Ploën, que ces deux hommes se virent pour la première fois.

Il n'est pas d'expression pour peindre ce qu'ils éprouvèrent l'un et l'autre à faire réellement connaissance, à se voir, à s'entendre, après de tels antécédents. Masclet, à l'âge de soixante-treize ans, pleurait encore quand il parlait de cette entrevue, qu'il appelait le plus beau moment de sa vie : il disait souvent, car il aimait à parler de ce moment, que La Fayette ne pouvait se lasser de le regarder, qu'il avait les yeux constamment fixés sur lui.

Peu de temps après l'avoir connu, La Fayette écrivait à Masclet :

« Je vous regrette encore plus vivement que je ne vous désirais, mon cher Masclet : le bonheur de vous connaître a surpassé encore l'impatience que j'avais de vous voir. Mon cœur jouit de l'idée que vous nous avez quittés avec peine ; il vous suivra partout, et j'espère que vous n'oublierez pas le rendez-vous de Hollande. Louis vous porte nos paquets ; je vais causer avec lui sur la route de Ploën ; je vous écrirai par l'occasion que nous allons avoir. Georges refuserait de plier mon billet, si je ne vous parlais pas de lui. Adieu, mon cher ami ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. Ce 18 ventôse an VI (8 mars 1798).

LA FAYETTE »

L'amitié de La Fayette pour Masclet ne s'était pas refroidie par les années : trente ans après sa délivrance il lui disait dans une de ses lettres :

« J'ai écrit à Victor Maubourg, mon cher Éleuthère, avec le même sentiment que si ma lettre eût été datée d'Olmütz il y a trente ans, et chaque année depuis n'a pu que me confirmer dans tous ceux qui m'attachent à vous. »

Les minutes des lettres, correspondances, demandes, réclamations, protestations de Masclet pour La Fayette, minutes que j'ai parcourues,

sont si nombreuses, qu'il faudrait plus d'un mois pour les lire attentivement.

Après avoir puissamment concouru à la délivrance de La Fayette, Mascllet continua de s'occuper, avec la plus vive ardeur, des intérêts de son illustre ami, auquel la France était encore fermée. Il lui fallut de nouveau se mettre en mouvement pour faire lever le séquestre qu'on avait mis sur ses biens. La rentrée de La Fayette en France ne put avoir lieu que vers la fin de 1799. Après la mise en liberté de La Fayette, Mascllet entra dans la carrière administrative, et s'occupa, avec zèle, du bien des hommes et de leurs besoins, comme l'attestent ses travaux en agriculture et en économie politique, dans tous les pays qu'il a habités, et spécialement à Cosne et à Douai, où il fut longtemps sous-préfet. À Édimbourg, il avait été nommé citoyen d'Écosse ; après la révolution de 1830, il fut envoyé comme consul de France à Nice, où il mourut, le 7 octobre 1833, à l'âge de 73 ans.

Ces deux hommes restèrent unis de la plus étroite amitié jusqu'à leur mort. Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, Mascllet parlait encore avec attendrissement de La Fayette, et celui-ci pendant sa dernière maladie avait souvent sur les lèvres le nom de son ami. On ne sait lequel on doit le plus admirer, de celui qui était capable d'éprouver une semblable amitié, ou de celui qui était digne de l'inspirer.

Après sa délivrance, La Fayette, quoique retenu en pays étranger, ne s'en occupait pas moins activement du sort de ses amis et de ses compagnons d'infortune : il ne venait jamais qu'après eux dans les démarches qu'il faisait ou réclamations qu'il adressait au gouvernement alors existant.

Voici ce qu'il écrivait à Mascllet, peu de temps après avoir envoyé une réclamation au directoire :

« Ce qui me causerait une satisfaction inexprimable, c'est que le directoire, statuant sur ma demande présentée par Adrienne, voulût bien reconnaître que les compagnons de mon départ ne purent s'empêcher de suivre le général en chef, seul responsable, ou voulût bien les rayer à petit bruit, s'il l'aime mieux, tandis que moi, je serais de nouveau proclamé, je ne dirai pas émigré, car c'est trop bête, mais proscrit, accusé, condamné même, et soumis à toutes les rigueurs du 19 fructidor^[10] en me tolérant néanmoins sur le territoire batave. »

Dans beaucoup de ses lettres à Mascllet et à d'autres amis, La Fayette exprime les mêmes vœux.

Le 20 pluviôse an VIII ^[11], le Premier Consul ordonnait à l'armée française de prendre le deuil pour rendre les honneurs à la mémoire de l'un des plus illustres fondateurs de la liberté américaine, du général Washington ; Fontanes prononçait, sur l'autel du temple de Mars ^[12], l'Éloge de ce grand homme, et dans son discours, brillant d'éloquence et d'élévation de sentiment, il n'osait encore se hasarder à prononcer le nom de La Fayette inséparable du sien !



Le grand autel du Temple de Mars ^[13]

M. Georges La Fayette avait quitté depuis peu le général Washington ; il se trouvait en France à cette époque, et eut le chagrin de n'être pas même invité à une solennité consacrée aux mânes de l'homme qui l'avait accueilli, et s'était chargé de guider ses premiers pas durant la captivité de son père à Olmütz !

Lorsque La Fayette put enfin revoir sa patrie, il se retira à Lagrange, et continua de s'y livrer à ses goûts pour l'agriculture, qui s'étaient développés chez lui pendant son séjour dans le Holstein et la Hollande.

Permettez-moi maintenant, monsieur, de vous dire quelques mots sur les deux compagnons de captivité de La Fayette ; vous verrez qu'ils étaient dignes de partager ses malheurs, et que, depuis leur délivrance, l'amitié qui les unissait dans leur infortune n'avait fait que se consolider avec le temps. La Fayette eut la douleur de les voir mourir, et leur perte fut pour lui un sujet de regrets, qu'il a conservés jusqu'à son dernier moment.



Victor de Fay de La Tour-Maubourg [\[14\]](#)

Le général Latour-Maubourg, le plus ancien et le plus cher des amis de La Fayette, lui fut constamment uni pendant toute la révolution. A la séparation de l'Assemblée Constituante, il servit, dans son grade de maréchal-de-camp, à l'armée qu'il commandait ; il le suivit après le 10 août 1792, fut fait prisonnier avec lui, et ne voulut jamais permettre aucune démarche qui pût séparer sa cause de celle de son ami. Il resta cinq ans son compagnon de captivité, étant séparé de sa femme et de ses six enfants. Il refusa, ainsi que La Fayette et Bureaux de Pusy, de signer la promesse de ne plus rentrer en Autriche, sans y placer la restriction des droits que la France avait sur sa personne. Ce qui prolongea de deux mois leur détention. Voici sa déclaration :

« M. le général de Chasteler, en m'annonçant la disposition où est S.M.I. de me rendre la liberté ; ayant ajouté qu'il était chargé de me demander par écrit : 1° s'il est vrai que ma détention ait été aggravée par de mauvais traitements particuliers, ou si je ne pouvais former de plaintes que sur les inconvénients attachés aux prisons d'État ; 2° sur quel point je comptais me diriger, quand on effectuerait ma délivrance ; 3° enfin l'engagement de ne point entrer dans les États de S. M. I. sans sa permission expresse :

« Sans reconnaître au gouvernement autrichien aucun droit légitime sur ma personne ; sans me soumettre à celui qu'il s'est arrogé sur des Français désarmés et étrangers aux affaires des provinces qui reconnaissent sa domination, j'ai cru devoir déclarer et déclare :

« 1° Que je n'ai reçu aucun mauvais traitement de propos ni de fait, des personnes chargées de ma garde, et qu'elles ne se les fussent pas permis impunément. Mais j'ajoute qu'à l'exception du capitaine actuellement de service aux prisons d'État, la plupart des officiers qui l'ont précédé dans ces fonctions y ont mis une grossièreté ou une insouciance dont l'effet naturel a été tel, que les prisonniers manquaient de tout ; et comme, depuis le général Spleny, ces

officiers ont été fort négligemment surveillés (ou bien qu'ils avaient ordre de se conduire comme ils l'ont fait), il en résulte que depuis le mois d'octobre 1794, époque de l'arrivée du général Arco, jusqu'au mois de janvier 1797, que le comte de Mac-Hélicot a été attaché à ce service, je suis resté dans un abandon et un dénuement absolu dont lui-même a paru surpris, et qu'il a réparé autant que ses instructions l'ont permis ;

« Ne connaissant pas le code des prisons d'État, je ne puis savoir si le traitement que j'éprouve depuis trois ans y est conforme ; mais ce qui a transpiré du régime de la Bastille si justement en horreur, ce que j'ai lu dans les gazettes, pendant ma détention en Prusse, de celui qui était adopté dans les prisons françaises sous le règne barbare des Marat et des Robespierre, cette captivité prussienne elle-même fort dure, ne m'avaient point préparé à essuyer, sous la puissance d'un prince dont j'ai entendu célébrer l'humanité et les vertus, des rigueurs que je ne croirais pas possibles, si je n'en avais fait une si longue et si cruelle expérience ;

« 2° Que mon projet est, dès que je serai libre, de me rendre à Hambourg, d'y séjourner jusqu'à ce que les nouvelles que j'y attendrai de ma famille m'aient mis à même de prendre un parti définitif, et que ma santé détruite soit assez réparée pour me permettre de l'exécuter ;

« 3° Que je renouvelle ici avec joie l'engagement si souvent pris avec moi-même, de ne jamais voyager, passer et encore moins m'établir dans les États héréditaires de S. M. I. Cependant mille circonstances peuvent s'opposer à mon dessein de me rendre aux États-Unis de l'Amérique septentrionale ; et, pour ôter tout prétexte de me traiter une seconde fois en prisonnier d'État pour avoir rempli mes devoirs de bon citoyen, je regarde comme nécessaire d'excepter de cet engagement, et j'en excepte formellement en effet le cas, fort peu probable, où le service de la patrie que j'ai dû quitter et qui me sera toujours chère, ou bien celui du pays que j'aurai choisi et qui m'aura reçu, m'imposerait la loi impérieuse de l'enfreindre.

LATOUR-MAUBOURG. »

Olmütz, 25 juillet 1797.

Lorsqu'à la paix de Campo-Formio, la liberté eut été rendue à Latour-Maubourg, il s'établit, ainsi que La Fayette, avec sa nombreuse famille, dans le Holstein, et rentra en France après le 18 brumaire an VIII ^[15]. Il fut membre du sénat et ensuite pair de France, et fit constamment partie, dans la chambre haute, de l'opposition libérale. Il mourut le 28 mai 1831 d'une fluxion de poitrine. M. de Maubourg avait deux frères : l'un, le général Latour-Maubourg, ancien commandant-gouverneur des Invalides ; et l'autre, M. Charles Latour-Maubourg, qui a épousé l'aînée des

demoiselles La Fayette.



Jean-Xavier Bureaux de Pusy ^[16]

Bureaux de Pusy, officier distingué du génie avant la révolution, fut député à l'Assemblée Constituante. Ce fut lui qui la présidait et reçut le roi lorsqu'il s'y rendit le 4 février 1790.

Il eut une grande part dans la circonscription de la France en départements et contribua aussi à la nouvelle organisation de l'armée et à la rédaction du code militaire. D'après le décret qui interdisait aux membres de l'Assemblée tout avancement, il alla, comme simple capitaine du génie, à l'armée de La Fayette. Il fut chargé par lui, en 1792, d'une mission près du maréchal Luckner. Dénoncé par les Jacobins, il fut mandé à la barre de l'Assemblée Législative dans le mois de juillet de la même année, confondit ses accusateurs et ceux de La Fayette, dans un discours aussi éloquent que courageux. Après le 10 août 1792, il quitta la France. Il était marié depuis peu de temps et au moment d'avoir un enfant, lorsqu'il fut arrêté avec ses deux amis, dont il partagea la captivité et les souffrances.

Je vous transcris la déclaration qu'il fit dans les prisons d'Olmütz :

« Monsieur le général marquis de Chasteler m'ayant interpellé au nom de S. M. I. le roi de Bohême et de Hongrie, de déclarer les sujets de plaintes que je croirais avoir, soit contre les individus préposés à ma garde, soit contre toutes les rigueurs de détention, autres que celle qu'entraîne la nécessité de s'assurer de ma personne ; je répons : qu'ignorant la mesure des précautions et des sévérités que la cour de Vienne estime nécessaires pour assurer la détention d'un prisonnier d'État, je ne puis satisfaire à la question qui m'a été adressée, qu'en exposant fidèlement ce que j'ai trouvé de plus dur dans le régime auquel j'ai été assujetti pendant mon séjour ici. En conséquence je déclare que, depuis le 18 mai 1794 jusqu'à ce jour, il ne m'a pas été permis de sortir un instant de la

chambre où j'ai été enfermé à mon arrivée ; que privé de tout autre exercice que celui qui peut être pris dans cette chambre, je n'ai respiré d'air frais que celui que j'ai pu recueillir à travers la double grille dont ma fenêtre est garnie ; et que très souvent cet air, aussi infect qu'insalubre, est un fléau plutôt qu'un soulagement. Je déclare que sur un petit nombre de livres que j'avais avec moi, on m'en a ôté environ douze volumes que l'on a dits suspects ; que l'on m'a ôté à-peu-près autant de cartes géographiques, la plupart relatives à l'Amérique ; toutes les lettres de ma famille que j'avais reçues en Prusse par la voie du gouvernement de ce pays, et qu'aucun de ces objets ne m'a été restitué. Je déclare que, pendant les quatorze premiers mois de ma détention à Olmütz, il ne m'a été permis, ni de recevoir aucune nouvelle de mes parents, que je savais sous le couteau des Jacobins, en France, et d'autant plus compromis qu'ils avaient le malheur de m'appartenir, ni de leur faire passer la preuve de mon existence. Je déclare qu'un domestique, duquel, en partant de Luxembourg pour Wezel, on m'avait offert, sans que je le demandasse, la faculté de me faire accompagner, a été séparé de moi en arrivant à Olmütz ; que je ne l'ai revu que six semaines après et pour peu de moments ; que je l'ai vu ensuite de quinze jours en quinze jours, à peu près une heure chaque fois ; ensuite deux fois par semaine, et qu'enfin depuis vingt-un mois, il a passé tous les jours trois heures de suite dans ma chambre. Je déclare qu'on m'a constamment refusé plumes, encre, papier, crayons, compas et autres instruments de ce genre ; que même, pendant huit mois, de la fin de novembre 1794 à la fin de juillet 1795, l'on m'a retiré une feuille d'ardoise polie qui me servait à calculer et à quelques études de mathématiques. Je déclare que j'ai été continuellement privé de tous les petits meubles les plus nécessaires aux besoins journaliers de la vie, tels que montre, ciseaux, rasoirs, couteau, fourchette, etc. Je déclare que j'ai souffert pendant plusieurs mois de l'état misérable de mes vêtements ; à la vérité, je n'en demandais point, non que je soupçonnasse que le gouvernement voulût me refuser le nécessaire ; mais, 1° parce que mes habits parlaient d'eux-mêmes ; 2° parce que je préférerais cette privation à la discussion humiliante dans laquelle il m'avait fallu entrer, la seule fois que j'eusse touché cette question, avec l'officier alors préposé à ma garde, le major Shermack, caractère féroce et grossier, incapable de connaître les plus simples ménagements dus à des hommes délicats, et qui se croient d'autant plus obligés d'être fiers, qu'ils sont plus malheureux. Je déclare qu'à l'exception dudit major Shermack, je n'ai aucune plainte à former contre les différents officiers qui, successivement, ont eu quelques rapports avec moi, et que même je me félicite de trouver cette occasion de témoigner publiquement, à M. le comte Mac-Elligot, actuellement chargé de la police de la prison où je suis détenu, ma reconnaissance de la manière aussi polie qu'attentive et sensible qui a sans cesse caractérisé tous ses procédés à mon égard.

« M. le marquis de Chasteler m'ayant de plus informé que la cessation de ma

captivité était subordonnée à l'engagement préalable, de ma part, de ne jamais rentrer dans les États de S. M. I. sans en avoir reçu sa permission ;
« Je déclare que je m'engage avec joie, non seulement à ne mettre jamais le pied dans aucun des États de S. M. I. le roi de Bohême et de Hongrie, mais même de ne jamais solliciter cette permission ; exceptant expressément de cet engagement le cas du service militaire, dans la supposition d'une guerre entre S. M. I. et la puissance quelconque qui me donnera un asile : ne pouvant et ne voulant, par aucun motif, me soumettre à l'interdiction déshonorante de remplir le premier devoir d'un citoyen envers l'État qui me fera jouir de la protection attachée à ce titre.

BUREAUX de PUSY. »

Olmütz. 25 juillet 1797.

Après avoir recouvré sa liberté, Bureaux de Pusy resta pendant quelque temps à Hambourg et en Hollande, puis se rendit aux États-Unis d'où il ne revint qu'après le 18 brumaire an VIII ^[17]. Il fut successivement préfet de l'Ailier, du Rhône, et la ville de Lyon conserve avec reconnaissance le souvenir de son administration. Le territoire de Gênes ayant été réuni à la France, il fut envoyé comme préfet dans cette ville, et ses talents conciliateurs y furent d'une grande utilité. Par sa seule influence, il calma une révolte qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Le voyage qu'il fit à cette occasion aggrava l'état de sa santé, déjà profondément altérée, et il mourut en 1807.

LETTRE DU GÉNÉRAL LATOUR-MAUBOURG,

Écrite d'Olmütz.

« Un malentendu ayant laissé ma lettre entre mes mains plus longtemps que je ne croyais, je cherche, mes chers amis, à mettre ce retard à profit, en essayant de vous donner une idée précise de notre situation. J'y joins le plan de notre demeure, fort mal fait, mais aussi exact qu'il est possible, quand on manque de tous les instruments nécessaires. Vous remarquerez dans tous les cachots un *meuble qui n'est pas trop d'usage dans les chambres à coucher* ; et comme c'est entre le lit et ce meuble que nous prenons nos repas, vous en conclurez qu'aucun besoin ne fournit un prétexte pour mettre le nez hors de notre porte, et que rien de ce qui peut rendre la réclusion absolue n'a échappé au génie du ministère impérial. Ne

croyez pas que ce soit par erreur que j'ai logé le domestique de Paris dans deux chambres grandes, belles, et les meilleures de cette enceinte, pendant que M. et Madame La Fayette n'ont que deux petites cellules, leurs filles qu'*un étroit réduit avec un seul grabat* ; que Pusy et moi, outre les désagréments communs, avons, lui tous les inconvénients du *voisinage du corps-de-garde*, et moi ceux des *latrines, dont l'humidité est telle, que le mur qui les touche est couvert de salpêtre*. Rien n'est plus vrai, et cette disposition est une millième preuve du projet déterminé et suivi de nous vexer jusque dans les moindres choses.

« **Situation des prisons.** Le bâtiment où sont les prisons est une *ancienne maison des jésuites, transformée en une immense caserne. La vue des cachots, voûtés dessus et dessous, est tournée au midi*. Ils sont au rez-de-chaussée du corridor, qui lui-même est au rez-de-chaussée d'une grande cour carrée, entourée de bâtiments fort hauts, et dans laquelle il n'y a *d'autre issue qu'une grande voûte, dont La porte se ferme après la retraite, et sous laquelle il y a jour et nuit une garde de 30 à 40 hommes, dont la principale fonction est de ne laisser entrer ni sortir personne, sans lui avoir fait subir un interrogatoire et un examen rigoureux*. Du côté du midi, les cachots sont à la hauteur d'un premier étage, et les fenêtres donnent sur une terrasse ou espèce de rempart fort élevé, au bas duquel commence une prairie, laquelle descend en pente douce, jusqu'à un bras de la Morawa, qui coule à environ deux cents pas de nous. Après cette eau, le terrain va en s'élevant pendant à peu près trois cents pas ; il se termine par des ouvrages pour la défense de la ville, dans l'intérieur desquels se trouve une chaussée, un terrain d'exercice pour la garnison, et hors desquels coule la Morawa. Tout cet espace entre nous et les premiers ouvrages est farci de magasins en bois, où on ne laisse pas que de mettre de la poudre et beaucoup d'autres objets relatifs à l'artillerie. *Il y a aussi deux corps-de-garde qui ont vue sur nous, et fournissent plusieurs sentinelles dont la consigne est non seulement de nous observer, mais aussi de surveiller nos deux sentinelles intérieures qui sont sur la terrasse*.

« Cette position exhaussée, à une extrémité de la ville, exposée au midi et dominant la campagne, devrait être agréable, aérée et salubre. Vous allez juger si elle tient ce qu'elle semble promettre. *Les eaux qui nous entourent fournissent, outre une multitude de moustiques fort incommodés, des brouillards fréquents qui occasionnent des fièvres dangereuses, et sont la*

cause de la *réputation d'insalubrité* dont jouit la ville d'Olmütz. De plus, le bras de rivière le plus près de nous a paru, par *son enfoncement*, si favorable *pour recevoir* et emporter les *immondices* de la ville, que tous les égouts viennent *s'y réunir en passant sous nos fenêtres*, avec *des regards de distance en distance*, qui, recouverts négligemment avec une planche de sapin, donnent toujours *une odeur insupportable*, mais qui, entièrement découverts à de certaines époques pour y travailler, répandent alors des exhalaisons méphitiques vraiment pestilentielle. L'air du levant et du couchant ne dissipe point ces vapeurs malfaisantes, parce que les maisons de la ville, s'étendant de droite et de gauche en forme de demi-cercle, ne nous laissent respirer que l'air du midi, brûlant l'été, impétueux l'hiver, et qui pousse sur nous toutes les *impuretés* qu'il rencontre sur son chemin, comme dans un *entonnoir* d'où elles ne peuvent plus sortir. J'ajouterai à cet article que nos plus proches voisins sont, à droite, *l'hôpital militaire*, à gauche *l'hôpital bourgeois*. Nous sommes pourtant séparés de ce dernier par une ou deux maisons de chanoines, dont les jardins joignent notre terrasse qui n'est fermée de ce côté que par une cloison de planches. Vis-à-vis l'entrée de notre caserne de l'autre côté de la rue, il y en a une autre remplie de soldats comme celle-ci.

« **Ameublement.** Nos prisons (*sans en excepter celle des dames*) sont meublées d'un grabat sans rideaux, deux tables de bois de sapin, deux chaises, un porte-manteau, une garde-robe, et un poêle qui s'allume par dehors. Comme, en arrivant, nous avons assez d'effets et de livres, on a ajouté pour La Fayette, Pusy et moi, à ces meubles généraux, une commode de sapin sans serrure et des tablettes pour nos livres. On pourrait, à présent, retirer les commodes, car *tout ce que nous avons apporté est en loques, et non remplacé.*

« Si vous mesurez le plan au moyen de l'échelle que j'y ai jointe, vous verrez que les murs extérieurs sont *épais de six pieds*, ceux de séparation *de quatre*, et les uns et les autres sont bâtis avec cette solidité qui distingue les ouvrages des religieux dans tous les pays du monde. L'ouverture des fenêtres est de quatre pieds de largeur, de huit de hauteur, s'ouvrant en quatre parties, dont les supérieures sont fermées au cadenas, de sorte que nous ne recevons l'air que par une ouverture de quatre pieds en carré, obstruée encore par une double grille de fer, dont les barreaux forment des mailles d'environ six pouces, qui, ne se correspondant pas,

rendent impossible de distinguer nos figures du dehors. Les *portes* sont doubles : la première n'est fermée que par une seule serrure ; mais celle qui s'ouvre sur le corridor a deux pouces d'épaisseur, ferme au milieu avec une serrure, en haut et en bas avec deux cadenas énormes : tout cela s'entrouvre à huit heures du matin pour le déjeuner ; à onze heures et demie pour le dîner ; à deux heures pour reprendre les plats du dîner, et une demi-heure avant la nuit pour le souper. Le domestique de Pusy et le mien viennent dîner avec nous ; mais depuis deux ans La Fayette n'a pas entrevu les siens. Vous remarquerez que mesdemoiselles La Fayette sont renfermées à part, un quart d'heure après l'arrivée du souper ; ce qui les force ou à ne pas manger, ou à manger trop tôt ; et les jours, qui raccourcissent, les obligent à quitter leurs parents chaque jour un peu plus tôt ; en sorte que bientôt elles paieront de dix-huit heures de solitude le bonheur de soigner leur père pendant cinq ou six heures. L'hiver dernier, elles restèrent chez lui jusqu'à neuf heures, mais la cour aura sans doute trouvé quelles étaient trop heureuses. Quand la rigueur de la saison force à chauffer les corps-de-garde, on échauffe aussi les prisons. Le feu est allumé deux fois dans les vingt-quatre heures : à cinq heures du matin et à quatre heures du soir ; s'il brûle mal ou s'éteint tout-à-fait, ce qui n'est pas sans exemple, tant pis pour le prisonnier.

« **Gardes et surveillance.** La surveillance et le commandement en chef de la garde sont confiés au major de la place et à un lieutenant de la garnison qui, une fois qu'il a cette commission, ne fait aucun autre service, et ne peut être changé que pour cause de maladie, ou pour marcher à la guerre. Le major est permanent. Le lieutenant est toujours choisi avec grand soin, de manière qu'on ne peut guère en espérer des services *essentiels* ; mais nous en avons eu plusieurs fort honnêtes et d'assez obligeants pour de petites choses. Celui du moment serait le plus grossier des humains sans son major dont la brutalité l'emporte sur celle des geôliers ses confrères, des commandeurs de nègres aux Antilles et des marchands d'esclaves de Constantinople. Sous ces deux aimables chefs, est un vieux caporal décoré du titre de prévôt, fort bête, fort craintif, mais aussi fort avide. Tel est l'état-major de cette Bastille auquel je pourrais joindre le soldat très malpropre, spécialement chargé de nous apporter nos repas, de balayer les corridors, et qui n'a pas d'autre service.

« La garde intérieure est de trente hommes d'élite, commandés par deux

caporaux ; ils se relèvent d'un jour à l'autre, de manière qu'il y en a toujours quinze de garde et un caporal. Ils fournissent cinq sentinelles de jour et de nuit ; trois dans le corridor, deux sur la terrasse, qui doivent prêter une oreille attentive à ce que nous faisons, en rendre compte sur-le-champ et ne répondre à aucune des questions que nous pourrions hasarder. Ceux de la terrasse sont particulièrement chargés d'appeler sur-le-champ le caporal, si nous parlions par la fenêtre à nos voisins ; le pauvre Félix, pris en flagrant délit, a été mis au pain et à l'eau, et ses fenêtres sont restées fermées pendant trois mois. Aucune personne, quelle qu'elle soit, si elle n'est pas de la garde, ne doit entrer dans le corridor, dont la porte ne peut être ouverte qu'en dedans par la sentinelle qui est placée à côté d'elle. Quant aux portes des prisonniers, elles ne s'ouvrent jamais qu'aux heures réglées, et en présence d'un des deux officiers, qui à chaque fois est obligé d'aller chercher l'énorme trousseau de clefs chez le commandant-général et de l'y reporter lui-même. Si pendant ces intervalles on avait un coup de sang, une hémorragie ou tout autre accident imprévu qui exige un prompt secours, il faudrait périr. Le service des prisonniers ne se fait que successivement, de sorte que deux prisons ne soient jamais ouvertes à la fois. Pendant cette cérémonie, la garde est sous les armes et en bataille, en dedans du corridor, devant la porte qui donne sur la cour, et qui est fermée ; la sentinelle la plus près du prisonnier chez lequel on est se place devant la porte, le fusil en travers de l'ouverture, pendant qu'un autre soldat, le sabre nu de la main droite, tient la porte de la main gauche. Pendant que l'on met le repas sur la table, l'officier, le prévôt, restent dans la chambre, examinent si tout est dans l'ordre accoutumé, et font une revue particulière du poêle ainsi que des grilles de la fenêtre. Cette visite a lieu quatre fois par jour. Je ne sais où couchent les soldats quand ils ne sont pas de garde ; mais ce doit être fort près de nous, puisque vingt-quatre heures de repos ne les dispensent pas de la surveillance, et que, s'il arrivait quelque *accident*, ils n'en seraient pas moins responsables que ceux de leurs camarades qui sont de service. Pour les dédommager de cette pénible et continuelle attention, ils ont double paie, ainsi que les deux caporaux, le prévôt, etc. Indépendamment de ces précautions, nous sommes encore consignés au corps-de-garde de la cour de la caserne, aux deux qui sont dans les ouvrages vis-à-vis de nos fenêtres ; et, par surabondance, les soldats logés dans la caserne, et dont une partie occupe les chambres au-dessus de nous, sont assurés d'une récompense s'ils

dénoncent quelque délit ou quelque négligence de nos sentinelles. La prairie, située sous notre terrasse, qui ordinairement est une promenade, et même un passage utile et fréquenté, est interdite à tous ceux qu'un service militaire n'y appelle pas, comme les officiers et soldats de l'artillerie. Nos tristes lampes sont allumées à l'heure du souper, et doivent être soufflées à neuf heures, pour que nous ayons bien le temps de calculer la longueur des nuits d'hiver ; et on nous a repris les briquets qu'on nous avait donnés eu arrivant, pour allumer, si nous étions incommodés.

« **Régime, entretien.** Jusqu'ici vous n'apercevez aucun des agréments que l'Empereur avait promis à madame La Fayette. Ce peut être un grand honneur d'être l'hôte de S. M., surtout au cachot ; mais il n'y a pas le mot pour rire. Cependant, il faut l'avouer, à l'heure des repas nous excitons l'envie de nos faméliques geôliers de tout grade, quoique ce soient les instants les plus dégoûtants de la journée. Le déjeuner est du chocolat ou du café au lait, au choix du prisonnier, et l'un et l'autre aussi mauvais que vous pouvez le présumer, étant fait par une vivandière, dans une gargote où les soldats de la caserne entrent à volonté, et fument continuellement. Aussi tout ce que nous mangeons est-il imprégné d'une forte odeur de tabac : bien heureux quand nous n'en trouvons pas en nature dans ce qu'on nous donne. Le dîner est servi dans des écuelles de faïence, toutes de même forme et grandeur. Je ne sais s'il y a pour les dames (qui, payant leurs dépenses, peuvent demander, je crois, ce qu'elles veulent) quelque différence dans le régime alimentaire ; mais il ne peut y en avoir pour la malpropreté, puisque tout sort de l'officine de la même vivandière, à qui je passerais ses détestables ragoûts, son beurre fort, ses épices, si elle était moins sale. Pour combler la mesure, tout, viande, soupes, légumes, fricassées, doit être mangé avec une cuiller d'étain, sans fourchette ni couteau ; et, si nous n'avions pas apporté avec nous des serviettes, dont il nous reste quelques lambeaux, il faudrait s'essuyer sur la manche. Dans le principe, on servait le vin et l'eau chacun dans une bouteille, nous buvions dans un verre ; c'était un agrément dont nous ne nous doutions pas alors, mais que nous regrettons tous les jours depuis que, sans d'autre but que celui de nous vexer, on y a substitué deux espèces de bocaux, de forme cylindrique, tenant chacun à-peu-près une demi-bouteille. On les apporte pleins, l'un d'un gros vin rouge fort plat, l'autre, d'eau sale, et il faut boire

dans l'un et dans l'autre, parce que, comme on me l'a expliqué, l'Empereur le veut ainsi. Vous concevrez le dégoût qu'inspirent ces vases, quand je vous aurai dit qu'en les retirant de nos chambres on les place sur les fenêtres du corridor, où ils sont exposés aux insectes, à la poussière, à la fumée de tabac, et, ce qui est pis que tout, à la disposition des soldats qui y boivent, s'en servent pour leurs ablutions, et qu'on ne les nettoie qu'à des époques fixées, au commencement et au milieu de chaque mois, avec un bouchon de paille.

« Vous voyez par tous ces détails, mes chers amis, que pour nous distraire de ces vexations, d'autant plus contrariantes qu'elles n'ont pas même l'apparence de l'utilité, et pour diminuer l'inexprimable longueur des jours, nous n'avons d'autre ressource que la lecture : aussi en faisons-nous un grand usage. Mais, comme il y a eu des vicissitudes dans la faveur qu'on nous a faite de nous prêter des livres, je reprendrai cette histoire à dater du premier jour de notre arrivée. Vous avez su que nous fûmes dépouillés de nos montres, de nos rasoirs, de nos couverts d'argent, et de tous les petits meubles de propreté, jusqu'au couteau pour ôter la poudre. On nous avait rendu, en Silésie, papier, plumes et encre. Ce fut un grand objet de scandale pour nos geôliers, qui se répandirent en lazzis méprisants sur le peu d'intelligence des Prussiens à tourmenter leurs victimes. Nous aurions pu leur certifier qu'ils savaient aussi toutes les finesses du métier, mais nous espérions encore les piquer d'honneur. Cet espoir s'évanouit quand on nous ôta jusqu'aux lettres que nous avions reçues de nos parents et de nos amis, et qu'on nous prévint que nous étions séquestrés du reste du monde, que nous devions oublier nos propres noms pour ne nous souvenir que de nos numéros, et que nous n'entendrions plus parler les uns des autres ; promesse qu'on ne nous a que trop bien tenue, et qui n'a pu être trompée que par le zèle et l'intelligence de Félix et de Jules, qui sont les agents de notre communication. Cette première opération achevée, on procéda à la visite de nos livres. Tout ce qui était imprimé depuis 1789 était proscrit de droit, eût-ce été l'imitation de Jésus-Christ. Dans les ouvrages plus anciens, on fit d'abord main-basse sur le *Sens Commun de Paine*, et sur le *Contrat Social de Rousseau* ; proscription bien naturelle, puisque leur conduite était la violation des principes de ces deux écrits. Helvétius fut confisqué, parce que, dit-on, ses ouvrages avaient gâté le cœur de l'empereur Joseph II. Le commandant ayant ouvert un abrégé de l'histoire grecque, tomba dès les premières lignes sur les mots de liberté et

de république, et j'eus beau dire pour le sauver, l'arrêt fut irrévocable ; il fut perdu pour nous, ainsi que beaucoup d'autres, pour des raisons tout aussi importantes. Enfin, au bout de trois semaines, le ministre, à qui on avait envoyé le procès-verbal de notre installation, donna ordre qu'on m'ôtât les *Liaisons Dangereuses*, roman de Laclos, et les *Observations sur l'Histoire de France*, par Mably, ouvrages qui n'ont aucun rapport à la révolution ; et tous ces inquisiteurs sont si profonds dans la littérature française, qu'ils m'ont laissé l'*Histoire Philosophique et Politique* de l'abbé Raynal, remplie de traits hardis et de réflexions libérales. Vous imaginez bien qu'ils ont fait des bévues tout aussi ridicules avec mes deux amis. Au bout de quelques jours, on nous apporta une liste de livres français appartenant à une bibliothèque publique, et on me donna en outre le catalogue d'un libraire qui louait des livres allemands. Je n'en ai eu la jouissance que pendant quatre mois, sans que pendant ce temps j'aie jamais pu obtenir aucun ouvrage nouveau, ni aucun de ceux de M. d'Archenoltz, quittaient toujours en tête de mes demandes. Quant aux livres français, vous sentez que la plus grande partie sont des bouquins ; mais cette bibliothèque a aussi l'Encyclopédie, Bayle, les œuvres complètes de Voltaire, de Rousseau, de Montesquieu, et tout cela a déjà été lu, et nous le relisons, L'Encyclopédie entière nous a passé par les mains ; ses divisions les plus intéressantes ont été coulées à fond ; de sorte que cette précieuse ressource perd chaque jour de son prix. Pendant tout l'hiver qui a suivi l'évasion de La Fayette, nous avons été livrés, sans distraction, aux tristes idées que faisait naître le malheureux succès de cette entreprise. C'est alors que je fus entièrement privé de lecture allemande. J'eus le catalogue français, et je marquai une trentaine de volumes. On m'apporta pour tout potage les lettres de Patin, que je n'avais pas demandées ; et, pendant tout l'hiver, je ne pus obtenir d'autres livres que ces deux seuls volumes, et je les aurais peut-être encore, si le major ne fût tombé malade, et si, dans le même temps, le général Arco, qui ordonnait, ou du moins autorisait ces vexations subalternes, ne fût passé de vie à trépas.

« Vous demandez comment nous sommes vêtus ; comme des mendiants, c'est-à-dire en guenilles, puisqu'on n'a pas remplacé nos habillements usés. La Fayette cependant a eu besoin de culottes ; j'ai su qu'alors on lui a fait faire, sans prendre mesure, un pantalon large et un gilet de serge grossière, en lui disant que le drap était trop cher pour lui. Je crois que ce vêtement était fait de manière qu'il n'a pu le mettre, et que madame La

Fayette y a suppléé en faisant acheter du drap sous quelque prétexte. Ce que je sais, c'est qu'il est étrangement chaussé, car c'est mademoiselle Anastasie qui, de sa belle main, lui a fait, avec l'étoffe d'un vieil habit, la chaussure qu'il porte. Pour moi, je suis en gilet et pantalon de nankin fait à Nivelles ; vous jugez de sa maturité. Si on me voyait dans la rue, il n'y a pas une bonne âme qui ne me donnât l'aumône. J'ai pourtant eu des souliers neufs il y a trois mois : ceux qu'ils ont remplacés avaient été ressemelés treize fois, et je n'ai dû les neufs qu'à l'opiniâtreté du savetier, qui a trouvé impossible de les ressemeler une quatorzième fois. Pendant qu'on y travaillait, il fallait rester dans mon lit. »



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre cinquième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 25 septembre 1834.

En lisant la lettre du général Latour-Maubourg sur la prison d'Olmütz, lettre remplie d'esprit, d'élévation d'âme et de généreux sentiments pour La Fayette et sa famille, vous avez dû voir, monsieur, qu'il était question de deux prisonniers désignés seulement par leurs noms de Baptême, Jules et Félix. Je voulais ajouter une note pour vous les faire connaître ; ne l'ayant pas fait, c'est un besoin pour moi de réparer une omission qui aurait pu laisser dans l'oubli les noms de deux hommes dont la conduite a été exemplaire dans ces circonstances de hideuse mémoire.

Jules Grugeon, domestique du général Latour-Maubourg, suivit volontairement son maître de prison en prison, et lui donna, ainsi qu'aux autres détenus, pendant leur commune captivité, les marques du plus

grand dévouement. Il vit encore, et s'est, je crois, établi limonadier.

Félix Pontonnier était attaché à La Fayette comme secrétaire, et fut arrêté avec lui. Il était alors fort jeune, car à peine avait-il atteint sa seizième année. Après l'arrestation, il fut chargé de surveiller les effets des prisonniers, et pendant plusieurs jours fut entièrement séparé d'eux. Il n'était plus gardé, et pouvait s'échapper ; mais il aurait rougi d'une telle faiblesse, et il alla de son plein gré rejoindre La Fayette. Pendant toute sa captivité, il n'est point de preuves d'attachement et de dévouement qu'il n'ait prodiguées à son illustre protecteur. Son intelligence et son esprit étaient toujours mis à contribution dès qu'on entrevoyait quelque espérance de le faire évader, ou s'il s'agissait seulement d'adoucir les rigueurs de sa détention. Son génie inventif s'exerçait continuellement à trouver des moyens d'établir des correspondances entre les prisonniers, de faire qu'ils pussent connaître leur situation respective, se communiquer leurs pensées, faire prendre le change aux geôliers, donner de leurs nouvelles aux amis qui s'occupaient de leur délivrance, ou recevoir des leurs. Il avait composé une langue particulière dont lui seul et les autres prisonniers connaissaient les mots ; il avait aussi imaginé un langage de gestes et d'expression de physionomie dont les détenus seulement avaient la clef ; d'autres fois, comme un oiseau captif, il sifflait sur différents tons, avec des modulations diverses qui faisaient entendre aux prisonniers ce qu'il leur était intéressant d'apprendre, etc. À plusieurs époques, sa santé fut gravement compromise, et surtout lorsque, après avoir été surpris en flagrant délit, il fut condamné pour trois mois au secret, dans l'obscurité la plus profonde, et mis pendant ce laps de temps au pain noir et à l'eau pour toute nourriture. Rien n'égala le dévouement de Félix Pontonnier pour les détenus, si ce n'est peut-être la reconnaissance que La Fayette et ses enfants ont conservée pour cet homme rempli d'honneur et de courage. Après avoir dirigé pendant plusieurs années, avec autant de probité que de succès, les travaux agricoles de Lagrange, il s'est établi à Fontenay (Seine-et-Marne), où il est percepteur des contributions.

Vous devez vous rappeler aussi, monsieur, que dans la même lettre Latour-Maubourg parle d'un certain caporal, décoré du titre de prévôt, et aussi craintif qu'avidé. J'ai pensé que vous seriez bien aise de connaître un peu plus amplement cet individu, car le triste rôle qu'il a rempli auprès des victimes d'Olmütz a fait d'un homme fort obscur un personnage historique. Mademoiselle Anastasie La Fayette n'employait pas tout son temps à faire

des vêtements ou des chaussures à son père et à soigner sa pauvre mère ; avec sa jeune sœur, elle donnait à ses parents toutes les distractions qui pouvaient apporter du soulagement à leur position.

Un jour elle fit le portrait du caporal sur son ongle, afin qu'on ne pût saisir son dessin en cas de surprise, et que le modèle lui-même ne s'en aperçût pas ; car vous pensez bien que le vieux rustre n'était pas d'humeur à poser pour se faire représenter en pied. Mademoiselle La Fayette transporta son esquisse sur un morceau de papier, et plus tard, lorsqu'elle sortit de prison, elle en fit un petit tableau qui se trouve aujourd'hui à Lagrange, près de la porte d'entrée de l'appartement de son père ; c'était bien là sa place. Or voici le personnage :

Le vieux caporal est représenté au moment où il va ouvrir la porte du cachot qui donne sur le corridor, et qui est retenue en haut et en bas par des traverses munies de cadenas ; sa tête demi-chauve est découverte ; il porte les cheveux qui lui restent rassemblés en une petite queue ridiculement contournée sur l'épaule ^[18], et s'avance sans bruit dans l'attitude d'un homme qui craint et prête une oreille attentive au bruit qu'il croit entendre.



D'une main il porte un trousseau de grosses clefs, et en dirige une machinalement vers la serrure ; de l'autre il tient une de ces lampes à bec dont on fait grand usage en Allemagne, et qui reflète sur lui sa triste lumière. Un bâton de défense ou de correction est retenu à son poignet par un cordon de cuir ; sous son bras il aplatit à la manière d'un claque son petit chapeau à trois cornes. Un ceinturon attache son sabre à son côté ; sa veste, ses culottes, ses larges bottes, les autres parties de son habillement indiquent qu'il est en petite tenue, et ses genoux paraissent fléchir moins sous le poids des années que sous l'influence de sa poltronnerie.

Mais laissons là ce pauvre diable, qui depuis longtemps sans doute a *passé de vie à trépas*, comme son général. Le trait que je vous envoie ne le fait revivre que bien faiblement en comparaison du tableau original d'une fille qui trace le portrait du geôlier de son père. Revenons à La Fayette :

Malgré les vicissitudes d'une vie fort orageuse, mêlée de nombreuses persécutions, de contrariétés plus nombreuses encore, La Fayette avait conservé un caractère doux ; son humeur était égale et son commerce très facile dans l'intimité. En le quittant, on était certain de le retrouver toujours le même.

Il traitait ses domestiques avec une bonté qui lui gagnait leur cœur : aussi ces braves gens lui étaient entièrement dévoués, et le servaient avec un zèle qu'il n'avait pas besoin de stimuler. Ces sentiments de bienveillance pour les inférieurs, qui élèvent tant celui qui les met en pratique, et ne sauraient la baisser qu'aux yeux d'un fat ou d'un méchant, étaient innés chez La Fayette. On pourra en juger par l'anecdote suivante :

Peu de temps avant la révolution de 1789, La Fayette se promenait dans la grande galerie du château de Chavaniac, avec un gentilhomme de son voisinage, et causait avec lui sur l'émancipation future du peuple de l'Auvergne. La discussion fut interrompue par l'arrivée des paysans de sa ferme, qui venaient lui offrir des bouquets et des fromages, et les lui présentèrent, un genou fléchi, dans l'attitude de la soumission et du plus grand respect. « Voyez, dit le gentilhomme, comme ces paysans sont disposés à recevoir votre émancipation ; ils s'en soucient fort peu, je vous assure. — Eh bien ! répondit La Fayette, encore quelques années, et nous verrons qui de nous deux aura eu raison. » Quelques années plus tard éclata la révolution ; les droits seigneuriaux furent abolis, et le gentilhomme se vit obligé de se soustraire par la fuite à la fureur des paysans. Ceux-ci continuèrent à respecter La Fayette, qui les avait toujours

traités en père et jamais en seigneur.

Maintenant, monsieur, je vais vous retracer les souvenirs qui me sont restés de la manière de penser de La Fayette sur des matières qui ont rapport à la société en général ; elles intéressent par conséquent le moraliste et le philosophe. Si, sur certains points, j'ai mal interprété ses idées ou ses sentiments, la faute en est à moi, et je vous prierai de vouloir bien me rectifier ; vous pourrez le faire facilement, car, d'après ce que je vous ai dit de sa vie privée, vous avez pu voir que La Fayette était un homme parfaitement en harmonie avec lui-même, dans ce sens que ses opinions et sa conduite ont eu constamment pour base ce qui est grand, juste et honorable.

Je vous avouerai franchement ne pas avoir partagé sur tous les points, quant à leur application du moins, les opinions de l'homme pour le caractère duquel j'ai tant d'admiration. Beaucoup d'idées belles et généreuses en théorie peuvent, en effet, ne point être applicables en pratique : ainsi on ne saurait donner à une société vieille, usée, qui semble tomber en ruine par excès de civilisation, comme les fruits en décomposition par excès de maturité, des institutions qui conviennent à un peuple jeune, nouveau, comme la nation américaine, dont l'existence civile et politique commence avec tous les éléments de la civilisation, et peut y prendre ce qu'il y a de bon, ou rejeter ce qui l'altère et la corrompt : ce serait vouloir appliquer à un vieillard les règles d'hygiène ou les remèdes qui conviennent à un enfant. Il faut, selon moi, purifier les vieilles sociétés, en supprimant leurs abus, en extirpant leurs vices, et les régénérer ainsi peu à peu, sans secousses, s'il est possible ; c'est le moyen de les rajeunir, ou du moins de les étayer jusqu'à ce qu'elles soient assez améliorées pour se soutenir d'elles-mêmes.

Un médecin vraiment philosophe, pénétré et digne tout à la fois de la haute mission qu'il remplit auprès des hommes, ne saurait suivre aveuglément les opinions ou épouser les passions des partis qui divisent la société. Il ne voit l'homme que hors des scènes du grand monde, et gisant sur un lit de douleur ; le plus souffrant et le plus malheureux est celui qui l'intéresse davantage. Les infirmités physiques et morales de l'espèce humaine sont sans cesse devant lui. Sortant des palais somptueux, il pénètre dans les réduits obscurs de la misère, et, dans des lieux si différents, il retrouve toujours le même homme, l'être souffrant, qui implore ses secours, et au soulagement duquel il a consacré son existence.

Par ses relations intimes avec toutes les classes de la société, il est mieux que personne à même d'observer, de connaître, de juger l'humanité, et de l'apprécier à sa juste valeur. Celle-ci ne s'offre pas en général à ses regards par son beau côté : il l'étudie même de trop près ; mais s'il perd de ses douces illusions, il peut au moins la voir telle qu'elle est. Calme au milieu des révolutions qui surgissent autour de lui, il ne doit que déplorer leurs tristes résultats pour les vaincus, adoucir la colère ou l'humeur présomptueuse des vainqueurs, gémir sur les infortunes, sur les calamités quelles entraînent, et y remédier autant qu'il est en lui de le faire. Ministre de paix et d'union entre les hommes qui lui ont confié ce qu'ils ont de plus cher, leur vie, et souvent leur honneur, il ne doit que les consoler ou guérir leurs maux, et s'il peut avoir quelque influence sur eux, c'est pour modérer leurs passions, les ramener à la raison, à la justice, à la tolérance, ce qu'il croit le plus utile à eux-mêmes et au bien du pays. Quant à lui, il ne doit ambitionner de se distinguer que par son désintéressement ; par l'abnégation qu'il fait de sa personne lors des épidémies qui désolent les populations ; par son dévouement et son courage, en relevant ou pansant les blessés sur les champs de bataille ; par sa charité, sa sévérité contre les vices, et son indulgence pour les faiblesses de l'espèce humaine. Tels doivent être, à mon avis, le caractère, les devoirs et ; le véritable patriotisme d'un médecin.

La Fayette aurait voulu ne faire qu'une grande famille de toute l'espèce humaine, et amener les hommes, par les voies de la morale, à se considérer et à se traiter entre eux comme de véritables frères : préceptes saints de l'Évangile, dont on parle tant, que tout le monde admire, et qu'on suit si peu ! Il pensait que tout homme naît avec des droits inaliénables et imprescriptibles, tels sont : la liberté de toutes ses opinions ; le soin de son honneur et de sa vie ; le droit de propriété ; la disposition entière de sa personne, de son industrie, de ses facultés ; la communication de toutes ses pensées par tous les moyens possibles ; la recherche du bien-être et la résistance à l'oppression.

Il regardait les hommes comme les enfants d'un même père, ayant tous des droits égaux aux bienfaits de la civilisation et devant être soumis à des lois communes, mais aussi comme devant chacun rendre à la société ce qu'ils lui empruntaient en utilité ou en garantie. C'est dans ce sens, si je ne me trompe, qu'il comprenait la liberté et l'égalité parmi les hommes. Les distinctions nécessaires à l'ordre social ne devaient être fondées, selon lui,

que sur l'utilité générale.

« Quant à moi, monsieur, écrivait-il au bailli de Ploën, persuadé que le genre humain fut créé pour être libre, et que je suis né pour servir sa cause, je ne puis ni ne veux renier la part que les devoirs de ma destinée m'ont fait prendre à ce grand événement ; et partout où je le pus, et surtout dans ma patrie, je concourus par calcul à toutes les entreprises contre un pouvoir illégitime qu'il fallait détruire ; et je vous atteste qu'en 1787 et 1788, la résistance des privilégiés, de ceux même qui ont été les coryphées de l'aristocratie, eut autant les caractères de la faction qu'aucune autre insurrection que j'aie vue depuis. »

Les hommes ne sauraient oublier qu'ils ont été créés citoyens du monde, quelle que soit la contrée de la terre qui les ait vus naître ; qu'ils se doivent, par conséquent, non seulement à leurs compatriotes, mais aussi aux autres peuples, qui ne sont que de grandes familles. Aussi, pénétré de ces sentiments sublimes, La Fayette préférait-il sa famille à lui-même, sa patrie à sa famille, et l'humanité entière à sa patrie ! Il n'y a pas d'étrangers pour nous dans le sens moral, et dans le sens moral encore l'homme est partout chez lui. Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède, qu'on doive faire de l'homme un animal vagabond, errant de contrées en contrées, et qui se trouve chez lui, là où la société l'héberge et le nourrit, mais bien que les sociétés doivent admettre, accueillir et protéger tout homme qui est digne d'en faire partie, quelle que soit la race à laquelle il appartient, ou le pays qui lui a donné naissance.

La société a des charges obligatoires à supporter, et des plaies que, si elle ne peut pas complètement cicatriser, elle doit au moins chercher à diminuer.

Les charges de la société sont principalement les frais du gouvernement qu'elle s'est choisis, auquel elle est obligée de se soumettre, dont elle doit nécessairement faire partie, et qui est chargé de maintenir son harmonie, de la représenter et de la défendre dans le système politique général.

Parmi les plaies honteuses de la société on peut signaler les *mendiants* qui l'exploitent au nom de la charité, en touchant les cordes qui vibrent le plus facilement dans les âmes bonnes, timorées ou superstitieuses ; les *voleurs* et autres gens à peu près de semblable espèce, qui exercent contre elle leur coupable industrie, ou entretiennent devant ses yeux un commerce scandaleux ; les *fainéants incorporés*, n'importe sous quel titre ; Les *gens désœuvrés*, purement consommateurs, qui lui donnent l'exemple de la paresse ou la corrompent par leurs vices, et sont à charge à la société s'ils

sont pauvres ; à charge encore s'ils sont riches, par le mauvais emploi qu'ils font le plus ordinairement de leur fortune. C'est parmi ces êtres parasites, qu'on rencontre tous les germes de la corruption : aussi, comme la société ne peut s'en délivrer complètement, elle doit faire tous ses efforts pour en diminuer le nombre autant que possible.

Dans les circonstances pénibles où souvent il s'est trouvé placé, La Fayette n'oublia jamais qu'il était l'ami de ses semblables, et qu'il devait les secourir et les protéger.

Voici une lettre que dans l'exil il écrivait au Directoire :

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Permettez qu'un citoyen qui dut sa délivrance au gouvernement de sa patrie, cherche aujourd'hui à se prévaloir de cette obligation pour vous demander un acte de justice. Ce n'est pas de moi que je parlerai ; et, quoique mon cœur et ma raison me rappellent également mes droits, j'apprécie les circonstances qui m'éloignent encore de mon pays : mais en faisant de loin des vœux pour sa liberté, sa gloire et son bonheur, je viens vous parler du petit nombre d'officiers qui, dans une occasion dont la responsabilité appartient à moi seul, se crurent dans l'obligation d'accompagner leur général, et furent faits prisonniers des ennemis. Leur patriotisme éprouvé dès le commencement de la révolution s'est conservé dans toute son ardeur comme dans toute sa pureté, et la république ne peut pas avoir de plus fidèles défenseurs.

« Salut et respect.

LA FAYETTE. »

La Fayette disait à ses concitoyens de la Haute-Loire, peu de temps après sa rentrée en France : « J'avais abjuré toute prétention à mon retour sous le régime résultant de cette journée (18 fructidor^[19]), et auquel ont succédé les bienfaits, les espérances et les engagements du 18 brumaire^[20]. Je crus alors qu'il m'appartenait de mettre fin à ma proscription ; et, après avoir informé de mon arrivée les Consuls provisoires, et réclamé le rappel de mes camarades d'exil, principal objet de mon empressement, j'attendis notre radiation commune dans la retraite absolue à laquelle je me suis voué, et où, loin des affaires publiques, et me consacrant enfin au repos de la vie privée, je forme des vœux ardents pour que la paix extérieure soit bientôt le fruit des miracles de gloire qui viennent de surpasser les prodiges des campagnes précédentes, et pour que la paix intérieure se consolide sur les bases essentielles et invariables de la vraie liberté ! »

Pendant sa dernière maladie, La Fayette fut très affligé des émeutes du mois d'avril, et tous les jours il me demandait des nouvelles des deux blessés auxquels je donnais mes soins ; il me félicita quand je pus lui annoncer qu'ils étaient hors de danger.

Le premier de ces malades, M. *Chalamel*, adjudant de la cinquième légion de la garde nationale, avait reçu une balle à la nuque ; la colonne vertébrale avait été touchée par le projectile, la moelle épinière frappée de commotion, et le malade était paralysé des quatre membres. Après avoir éprouvé de graves accidents, il se rétablit assez promptement.

Le second blessé se nommait *Hû* : âgé de six ans, il était dans les bras de son père, lorsque tous deux furent atteints de plusieurs balles. Le père fut frappé à mort ; une balle fracassa l'articulation du coude droit de l'enfant. La gravité des accidents qui se développèrent me força à pratiquer l'amputation du bras. Ce malheureux enfant est maintenant complètement guéri, et le gouvernement vient de lui accorder, ainsi qu'à sa mère, une pension de 1200 fr.

Jamais homme ne fut plus que La Fayette ami de l'ordre, de la paix et de la tranquillité publique ; et dans les crises politiques les plus orageuses, on l'a toujours vu suivre la ligne droite qu'il s'était tracée, quelque danger qu'il y eût à la parcourir : on pouvait dire de lui comme Horace du sage :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Il pensait que les mouvements tumultueux d'un peuple égaré ne peuvent que retarder son émancipation, et qu'ils étaient contraires à la véritable liberté, dont l'existence n'est possible qu'avec l'ordre, et sous l'empire des lois et de la morale publique. « Malgré la part que j'ai prise aux révolutions d'Amérique et d'Europe, écrivait-il au bailli de Ploën, c'est autant comme défenseur de l'ordre public que comme promoteur de la liberté que je suis resté présent à la mémoire des Français. »

Le 14 juillet 1790, il disait aux membres de la fédération : « Que l'ambition n'ait pas de prise sur vous ; aimez les amis du peuple, mais réservez l'aveugle soumission pour la loi, et l'enthousiasme pour la liberté. »

« C'est pour eux (les défenseurs de la vraie liberté), écrivait-il à M. d'Archenholz, que, dans la sincérité de mon cœur, je vous lègue ici cette consolante vérité, qu'il y a plus de jouissance dans un seul service rendu à la cause de l'humanité, que la réunion de tous ses ennemis, et que même

l'ingratitude du peuple ne peuvent causer de tourments. »

La Fayette avait, comme il le disait lui-même, l'instinct de la liberté ; il l'aimait avec passion ; il l'avait défendue contre la république même, mais il désirait encore plus s'en rendre digne que d'en jouir. Il n'ignorait pas que la véritable liberté, la seule qui soit compatible avec le bien des masses et des individus, n'a pas de plus redoutable ennemie que la licence, avec laquelle certaines personnes la confondent ou feignent de la confondre. La liberté, en effet, est soumise à la raison qui l'éclaire, à l'immuable justice qui la soutient, à la conscience et à l'amour du bien public qui sont ses guides. Amie de l'ordre et de la paix, elle ne fait jamais violence à la conscience des autres ; seulement elle empêche que leurs actes ne soient contraires aux lois et au bien général.

La Fayette n'ignorait pas non plus, et il en avait fait la rude épreuve, que le despotisme de l'anarchie est le pire de tous les despotismes : il savait également que beaucoup de gens veulent de la liberté et de l'égalité pour abaisser ceux qui leur sont supérieurs, et non pour élever à leur niveau ceux qui sont au-dessous d'eux.

Pourrait-on tracer avec des couleurs plus vives le portrait qu'il fait des hommes placés à la tête de la révolution après le 10 août 1792 : « Des hommes dont la vénalité a lassé tous les partis, dont la bassesse a toujours caressé la main qui donne ou qui frappe, dont le prétendu patriotisme ne fut jamais qu'égoïsme, des corrupteurs avoués de la morale publique, les auteurs de protestations ou de projets contre la république, amalgamés à des âmes de boue et de sang, qui l'ont si souvent souillée ! quels chefs d'une nation libre ! Puissent ses législateurs lui rendre une constitution, un ordre légal ! Puissent ses généraux se montrer incorruptibles ! » (*Lettre à M. d'Archenholz.*)

La Fayette pensait que les masses jugeaient presque toujours sainement les questions les plus importantes, surtout celles qui tiennent immédiatement ; aux intérêts généraux de la société. Il ambitionnait l'assentiment de ces masses, quoiqu'il sût par expérience combien la plus grande popularité peut être passagère, et avec quelle facilité le peuple brise l'idole qu'il encensait la veille ; mais on peut dire qu'il ne fit jamais, pour obtenir cette approbation générale, rien qui ne fût dicté par sa conscience et son entière conviction. Après la révolution de juillet, on voulait lui faire sanctionner une mesure qu'il réprouvait, et on lui laissait entrevoir que, s'il agissait autrement, il pourrait perdre sa popularité, qui

alors était fort grande. « Je regarde la popularité, répondit-il avec dignité, comme le plus précieux des trésors ; mais, comme tous les trésors, il faut savoir la dépenser et s'en dépouiller pour le bien public. » Réponse sublime qui peint son âme tout entière.

La Fayette avait de la pitié ou du mépris pour ceux qui se laissent opprimer sans résistance, et de l'horreur pour leurs oppresseurs. Mais ceux-là surtout lui paraissaient méprisables, qui vendaient lâchement leur liberté, venaient volontairement courber la tête sous le joug sans y être forcés, et achetaient par une honteuse servitude le plaisir d'exercer un petit despotisme, ou seulement de se donner de l'importance. Il observait avec raison que ces hommes s'abaissent par ambition, comme certains avarés se ruinent au jeu par convoitise.

Les parents de La Fayette voulaient le faire entrer dans la maison du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Il ne s'en souciait pas, mais, par respect et par obéissance pour eux, il ne savait comment les refuser. Alors il chercha l'occasion de se faire refuser par le prince lui-même, ou du moins d'obliger ses parents à renoncer à leur projet. Cette occasion ne tarda pas à se présenter : ayant rencontré le Comte dans un bal, il le reconnut, bien que celui-ci fut masqué, et il se fit intriguer par lui, sans lui donner à soupçonner qu'il l'avait deviné sous son déguisement. Dans la vive interlocution qui eut lieu, le Comte fit briller sa mémoire, et La Fayette trouva moyen de l'interrompre en lui disant : « Qu'il ne devrait pas se donner tant de peine pour prouver que la mémoire était l'esprit des sots. » Quelques jours plus tard ils se retrouvèrent à la cour : le Comte ayant demandé à La Fayette s'il savait, quel était le masque qu'il avait si maltraité : « C'est celui qui porte ici un habit vert, » répondit La Fayette. Le Comte, qui portait un habit de cette couleur, tourna le dos, et dès lors il ne fut plus question d'attacher La Fayette à sa personne.

L'âme généreuse de La Fayette le portait instinctivement à embrasser la défense des minorités opprimées. Dans la lettre qu'il écrivait au bailli de Ploën, il lui dit : « Dans le même esprit qui m'avait autrefois dévoué à la cause des protestants français, je m'obstinai toujours à me déclarer le défenseur du culte opprimé. »

Il considérait la liberté de la presse comme l'une des bases fondamentales de tout gouvernement constitutionnel : il reconnaissait bien ses abus, qu'il blâmait hautement ; mais ces abus lui semblaient comme les passions véhémentes, du jeune âge, qui finissent par se calmer, et par faire place à

la raison. Pour remédier à ces abus, la censure était, selon lui, un remède pire que le mal : elle asphyxait la pensée. « Que dirait-on de la justice, me disait-il un jour, si, dans la crainte d'être insultée, elle mettait à l'accusé un bâillon qui l'empêchât de se défendre ? » Il écrivait en 1799 : « Mais si notre dévotion à la liberté de la presse encouragea des abus qu'elle n'exigeait pas, du moins eûmes-nous soin, comme on peut le voir par les écrits du temps, que cette liberté entière fût commune à tous les partis ; heureux, si nous avons pu protéger aussi complètement celle des pratiques religieuses ! »

La Fayette aimait beaucoup les hommes qui se consacraient au bien de leur pays : aussi était-il lié avec les philanthropes les plus distingués du siècle, qui combattaient pour instruire, pour éclairer les peuples, et défendre leurs droits contre toute espèce d'oppression.

Dans une lettre à Masplet, en date du 2 frimaire an IX^[21], il lui dit : « Je vous félicite d'avoir vu lord Holland : il lui aurait suffi pour m'attacher à lui, de la manière dont, en 1790, il prononça le nom *of his uncle Charles* ; il a mérité, depuis, que le sien fût prononcé par tous les amis de la liberté avec un vif intérêt, et par moi avec une profonde reconnaissance. »

Dans ses lettres à Masplet, il affectait souvent d'appeler jacobite la faction jacobine, pour faire allusion aux Stuarts, et se servait de ce nom pour désigner toute espèce de tyrannie.

Pendant sa maladie, La Fayette fut un des premiers à lire *les Paroles d'un croyant*, de M. l'abbé de Lamennais : « C'est vraiment, nous dit-il un matin, l'apocalypse de 89 ; je ne croyais pas l'abbé de Lamennais plus républicain que moi : son livre est bien écrit et plein d'enthousiasme ; il fera sensation et produira du scandale parmi les croyants auxquels il s'adresse. »



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre sixième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 5 octobre 1834.

En terminant ma dernière lettre par l'opinion de La Fayette sur l'ouvrage de M. l'abbé de Lamennais, j'aurais dû ajouter que son pronostic sur le sort de cette brochure commence à se réaliser, car on peut dire aujourd'hui que peu de livres ont fait autant de bruit dans le monde. Il est traduit dans presque toutes les langues, et partout il a fait des enthousiastes ou rencontré de violents adversaires. Mais revenons à notre sujet.

Jamais La Fayette ne mit son devoir et ses intérêts personnels dans les plateaux de la même balance. Son devoir passait avant tout pour lui ; ses intérêts ou ses affections particulières n'étaient jamais que secondaires. « Tant de sottises ont été débitées par l'esprit de parti, disait-il au bailli de Ploën, qu'il n'est pas déplacé de vous affirmer ici que jamais aucune affection individuelle n'a dérangé ma conduite publique ; dans le cours de ces trois années de puissance, je n'encourageai personne à dire du bien de moi, et n'empêchai personne d'en dire du mal ; et, pour expliquer ma manière d'être avec les hommes marquants de la révolution, il suffit de vérifier quels furent, à l'époque correspondante, leurs écrits, leurs discours et leurs actions. »

En 1829 je me trouvais avec mon honorable ami M. de Pouqueville, madame de Malaret, M. de Chastellux et quelques autres personnes, chez M. le comte de Ségur, qui venait de faire sa première visite à Charles X, d'après l'invitation qu'il en avait reçue, et de lui porter ses *Mémoires*. Le roi lui avait dit :

« M. de Ségur, j'ai lu vos *Mémoires* avec le plus grand intérêt. Le premier volume m'a charmé. J'y ai retrouvé tous les souvenirs de votre jeunesse, votre amabilité, notre commune étourderie, votre voyage en Amérique avec le général La Fayette. Au second volume j'ai cessé d'être de votre avis : je ne partage plus du tout vos opinions dans le troisième ; c'est de la révolution toute pure ; nous sommes en désaccord. Mais M. de La Fayette est un être complet, savez-vous ? je ne connais que deux hommes qui aient toujours professé les mêmes principes, c'est moi et M. de La Fayette : lui comme défenseur de la liberté, et moi comme roi de l'aristocratie. J'estime M. de La Fayette ; et, si les circonstances le permettent jamais, j'aurai du plaisir à le revoir. »

Charles X^[22]

Dans cette entrevue, qui dura près de deux heures, la conversation étant tombée sur la journée du 6 octobre 1789. Charles X dit à M. de Ségur :

« Oui, j'aurai du plaisir à revoir M. de La Fayette : tout ce qui est arrivé n'a pas été de sa faute aux journées d'octobre ; il vint trouver le roi ; il s'offrit de sauver la famille royale et il l'aurait fait, M. de Ségur, comme il le disait alors ; mais des préventions à jamais déplorables firent qu'on refusa ses avis et ses services. »

Le roi causa ensuite très longtemps sur la situation de la France : M. de Ségur en fut très content, et Charles X l'engagea à revenir le voir souvent. La Fayette était incapable de demander quelque chose qui eût même l'apparence d'un *passé-droit*, pour les gens qu'il aimait le plus ; et quand ces personnes étaient de sa famille, il se plaignait, mais sans amertume, des injustices qu'on pouvait leur faire. Vous pourrez en juger d'après le fragment suivant d'une lettre qu'il écrivait à Masplet :

« La fracture qui ma confiné si longtemps a été une occasion de retraite encore plus absolue. Je ne puis mieux vous en donner une idée, qu'en vous disant que je n'ai jamais quitté mon costume campagnard de Lagrange, de manière que, sans être plus mal avec les personnes de ma connaissance, il est arrivé tout naturellement que je ne les vois point. Vous allez à présent juger de mon crédit : George était dans le cas d'être capitaine, au dire même de l'Empereur, qui l'avait promis aux généraux Grouchy et Canclaux et à M. de Tracy, avant le voyage qu'il fit dans son royaume d'Italie. Depuis ce temps mon fils a servi comme volontaire aide-de-camp à l'embarquement du Helder ; à Ulm, à Udine et dans cette nouvelle guerre à Prenzlau, à Lubeck, à Eylau, où il a eu le bonheur de sauver son général ; à Friedland, où Grouchy commandait l'aile de cavalerie, qui n'a enfoncé les Russes qu'à la septième charge. Le grade annoncé avant tout cela, redemandé plusieurs fois par la hiérarchie des ministres, et celle des généraux, a toujours éprouvé l'exception du refus, de manière que George, doyen des lieutenants de la division, renonce à toute idée d'avancement. Nous l'attendons incessamment : il est volontaire ; la paix va le ramener. »

Les facultés militaires, comme toutes les autres, n'avaient pour La Fayette qu'un prix relatif au grand objet : *Datos ne quisquam serviat enses*. Mais il avouait qu'il se sentait propre au métier des armes. Il avait un sincère attachement pour les couleurs nationales et pour le drapeau tricolore, « signe d'émancipation et de gloire, disait-il, que Louis XVI accepta des mains de la nation ; que son successeur s'est honoré de porter, et dont le moindre titre fut d'avoir flotté sur toutes les capitales, reçu les hommages de tous les potentats, et abattu devant lui, pendant plus de vingt ans, tous les drapeaux les plus puissants comme les plus imperceptibles. »

La Fayette se devait d'abord à sa patrie qu'il adorait, et pour le bien et l'honneur de laquelle il était toujours prêt à se sacrifier. Si la bataille de Marengo avait été perdue, il aurait demandé du service à Bonaparte, pour défendre l'indépendance de la France. Il lui avait écrit à ce sujet une lettre qu'une personne de confiance s'était chargée de lui remettre conditionnellement. La bataille ayant été gagnée, la lettre ne fut pas remise. Cependant le général en chef de l'armée d'Italie eut connaissance de la démarche que La Fayette aurait faite près de lui, si nous avions été vaincus. Il en parla un jour aux officiers qui l'entouraient, et ne put s'empêcher d'admirer le patriotisme d'un homme dont au fond il ne partageait pas les opinions ; puis il ajouta : « Quel est celui de vous, messieurs, qui aurait pu mieux faire ? »

Plus tard La Fayette vota contre le Consulat à vie, ou plutôt il voulait attendre, avant de voter pour une magistrature permanente en faveur de Napoléon, que la liberté eût été fondée sur des bases dignes de la nation.

Dans l'exil, La Fayette n'a fait que des vœux ardents pour le bonheur de son pays, pour le triomphe de la liberté, pour le retour aux principes d'ordre, d'humanité, de justice, et pour rétablissement d'une bonne constitution. Il resta toujours fidèle à ses principes d'égalité et de liberté, et ardent ami de toute constitution qui garantit le plus sûrement l'une et l'autre, ou peut offrir la plus forte digue contre le despotisme et le torrent révolutionnaire. Il s'appelait lui-même « le premier, le plus opiniâtre défenseur des conventions. »

« Lorsque dans mes discours, disait-il au bailli de Ploën, j'appelais Paris à devenir la métropole du monde libre, mon ambition était qu'elle en fût l'honneur et l'exemple ; mais nos soins étaient contrariés par les brigands de toutes les classes et par les prétendants à tous les genres de profit révolutionnaire. »

Il se rappelait toujours avec plaisir les services qu'avait rendus à la France la garde nationale, et les témoignages nombreux de dévouement qu'il avait reçus de ses compagnons d'armes. « La révolution, écrivait-il, avait armé la France ; il était urgent de lui donner une formation ; mes observations en Amérique et dans plusieurs parties de l'Europe avaient été dirigées vers ce but. La garde nationale fut instituée ; c'était la seule force armée qui pût maintenir l'ordre intérieur sans favoriser le despotisme militaire ; c'était un moyen sûr de repousser les agressions étrangères, et de réduire les anciens gouvernements à l'impuissance de se défendre contre nous s'ils ne l'imitaient pas, ou contre leurs sujets, s'ils osaient l'imiter. »

Pendant sa dernière maladie, il nous témoignait fréquemment le désir qu'il avait d'être promptement rétabli, pour reprendre ses travaux. Plusieurs fois il me demanda, avec instance, de lui permettre d'aller à la Chambre des députés, et notamment lors de la discussion des lois sur les réfugiés, sur les associations, et sur l'indemnité due par la France aux États-Unis. Son état ne me permettait pas de lui faire de concession sur ce point ; et je dois lui rendre la justice de dire qu'il se soumettait toujours, avec la docilité de la raison, aux conseils que je lui donnais d'après le témoignage de ma conscience.

La Fayette pensait que le projet de loi sur le traité américain présenté à la Chambre des députés par le duc de Broglie (pour les qualités personnelles et les talents duquel il avait une juste estime), était obligatoire pour l'honneur et la dignité de la France, et qu'il se trouvait même dans ses intérêts matériels : persuadé qu'il était que la fortune publique, comme celle des particuliers, ne pouvait être acquise ou conservée que par des moyens honorables, et que les gouvernements, comme les peuples, ne devaient pas oublier qu'en tout état de choses une bonne conduite était toujours le meilleur calcul qu'on pût faire. Il croyait que notre commerce éprouverait chaque année, si le traité américain n'était pas conclu, des pertes bien supérieures à l'intérêt du capital réclamé par les États-Unis.

Convaincu de la bonté de ses principes, il les a suivis avec une rare persévérance pendant sa longue et glorieuse carrière. Au milieu d'un siècle si mobile, dont les éléments ont été à diverses époques remués et bouleversés de fond en comble, cette *immutabilité* lui a donné un caractère de grandeur antique à laquelle bien peu d'hommes pourraient prétendre.

Pendant les révolutions, en effet, les hommes se montrent tels qu'ils sont, dans les drames sanglants qu'elles ne représentent que trop souvent. Ils

passent sous nos yeux, comme dans une lanterne magique ; se montrent au grand jour ; se laissent démasquer par leur intérêt et leurs passions, et permettent au moraliste de les analyser, de les connaître et de les juger ; aussi l'homme qui observe bien, peut, jeune encore, être riche de faits, de maximes pratiques, et par conséquent d'expérience, qui cesse alors d'être pour lui la science de l'âge.

Ce qu'on doit admirer le plus dans La Fayette, c'est que ses principes et ses opinions étaient si conformes à la raison, à la morale et au bien général, qu'il n'ait jamais dû en changer : jeune, il pensait comme si l'âge avait lentement formé son jugement ; sur la fin de sa vie, il soutenait ses principes avec toute la candeur et la vigueur de sa jeunesse. Il convient lui-même de son invariabilité, dans la lettre ci-après, qu'il écrivait en anglais à Mascllet.

Chavaniac. 30 thermidor an VIII ^[23].

« Je n'ai pas reçu de lettre de vous depuis longtemps, mon cher Mascllet. Toute ma famille est en ce moment rassemblée dans ce lieu où ma tante avait, pendant plusieurs années, désespéré de jamais nous voir. Il m'a été bien doux également de pouvoir lui présenter ma belle-fille chérie, Émilie Tracy, aujourd'hui femme du bienheureux George, et qui possède toutes les aimables qualités que mon cœur pouvait désirer. Je me propose de reconduire le jeune couple à Auteuil vers le milieu de fructidor. Ce qui hâtera mon retour, c'est la nouvelle du voyage projeté qui doit bientôt réunir à Paris le général Fitz-Patrick et Charles Fox. Lord Holland, que j'avais eu le plaisir de voir avant mon arrivée ici, m'a parlé de l'accueil aimable que vous lui avez fait à Boulogne. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Mascllet, que la faible part que je puis prendre à vos affaires a été constamment l'objet de mes soins. Maintenant je vois une nouvelle organisation sociale, dont il est inutile dans cette lettre de discuter le mérite eu égard à la liberté publique, d'autant plus que mes principes vous sont déjà connus ; et, puisque les Psaumes sont devenus à la mode, j'ai le droit de

m'appliquer le *sicut erat in principio et nunc et semper* ^[24]. Mais en considérant le nouvel arrêt du conseil et le sénatus-consulte sous un point de vue personnel, il me semble que les circonstances sont favorables à l'avancement, et je ne doute pas que vous ne puissiez être compris sur la liste législative de votre arrondissement. Quant au Tribunat, il n'y aura de longtemps aucune place vacante ; mais la nomination de plusieurs sénateurs ne peut manquer de laisser quelques préfectures disponibles. Si votre intention était de faire une visite à Talleyrand, j'aurais beaucoup de plaisir à vous voir. En

attendant, recevez, ainsi que madame Masplet, nos sincères compliments à tous. Je suis de tout mon cœur et pour toujours, mon cher Masplet, votre sincère et reconnaissant ami,

LA FAYETTE. ^[25] «

La Fayette ne contractait d'engagement qu'après mûre réflexion ; mais sa parole étant donnée, il n'y manquait jamais. Il ne prenait, en général, ses déterminations que d'après lui-même, et se laissait peu influencer par les autres. Vous pourrez en juger par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait à Masplet peu de temps après être sorti d'Olmütz.

« Pardonnez-moi d'avoir, en riant de votre jolie citation, ri un peu aussi à vos dépens de votre supposition que D. a pris sur mes pensées et sur mes actions un empire qu'aucun être dans le monde n'a jamais eu. J'ai remarqué, sur le théâtre des affaires publiques, que si la malveillance attribue souvent des souffleurs aux acteurs principaux, l'amitié très vive en fait tout autant : on aime mieux imputer à une tierce personne l'idée de son ami qu'on ne partage pas ou qu'on blâme ; mais ici il n'y a pas même de vraisemblance. Au reste, vous savez que je répugnais à l'employer pour nos intérêts, non à cause de lui, de qui je recevrais volontiers des services, mais à cause de MM ***, auxquels il ne renoncera jamais. Si sa bienveillance a eu quelque inconvénient, ce n'est pas lorsqu'il est malheureux que je dois m'en apercevoir. Il ne me reste plus qu'à l'accueillir, dire de lui tout le bien que je sais, me rappeler son zélé pour moi, que je crois, malgré ses liaisons, avoir été sincère, et lui rendre service, si je puis ; mais fussé-je plus influençable de ma nature, soyez sûr que je ne le serais pas par un ami de la société ***. »

La Fayette était fort scrupuleux sur tout ce qui touche à la probité et à l'honneur, dans les affaires publiques.

« Ce qui néanmoins me semble utile dans l'enfance républicaine, écrivait-il à Masplet, c'est d'attacher à des caractères purs l'idée de la vraie liberté. Souvenons-nous que tandis que l'Hercule français reposait dans le sein de Danton et de Robespierre, on écrasait en son nom La Rochefoucauld et La Fayette. Le *victrix causa diis* ^[26], etc., est, dites-vous, impopulaire et dangereux. Il en était de même à Rome : Caton ne triompha point ; les despotes et les anarchistes ne haïrent personne tant que lui ; et les meilleurs, les plus grands citoyens lui reprochèrent son inflexibilité. Mais leur complaisance à eux enhardit César et nourrit Octave, et l'ombre de Caton arma Brutus, et fut invoquée par quiconque attaqua la tyrannie ou regretta la république. »

La Fayette estimait le bon sens au-dessus de l'esprit, et préférait, en politique, ce qui était solide et utile, à ce qui n'était que brillant et ne devait avoir qu'une gloire passagère.

Il n'y eut jamais d'homme dont l'ambition pour le bien public ait été plus dégagée de tous les genres d'ambition personnelle qui agitent ordinairement le cœur humain. Il ne voulut accepter de la Commune de Paris ni dédommagement ni appointement, tout en déclarant cependant qu'il ne mettait pas plus d'importance à les refuser qu'à les recevoir. Les *Mémoires de Bouillé* nous ont appris qu'il avait refusé le bâton de Maréchal, l'épée de Connétable, et même la Lieutenance-générale du Royaume. Sous l'Empire, il ne voulut point entrer au Sénat.

« J'avais droit, écrivait-il au bailli de Ploën, de ne prévoir pour la liberté que les plus heureux progrès ; mon ambition était donc satisfaite. Dès que l'ouverture de l'Assemblée législative eut achevé de constater l'établissement du nouvel ordre de choses, je quittai, comme je l'avais annoncé dans tous les temps, la situation extraordinaire à laquelle les besoins de la liberté et l'affection de mes compatriotes m'avaient élevé ; j'allai dans la campagne qui m'avait vu naître, à cent-vingt lieues de la capitale, jouir en repos, dans le sein de ma famille, de la pureté de mes souvenirs, et de la philanthropie de mes espérances. »

Aucune autre ambition n'entraînait dans ses vues que celle du bonheur de l'humanité ; il n'avait apporté dans la révolution ni cupidité, ni intrigue ; il voulait n'être qu'un bon citoyen, et un soldat de la liberté s'il fallait combattre pour elle.

« On peut penser, écrivait-il à Mascret pendant son exil, qu'une autre manière d'être me rendrait momentanément plus utile, ou que, n'étant plus à portée d'être utile, je ne dois songer qu'à moi ; mais ma nature se refuse à ces deux espèces de combinaisons ; je songe si peu à me conserver des chances, qu'en même temps que je choquais le gouvernement républicain de mon pays, je me suis hâté de me couper à moi-même toute retraite vers les modifications monarchiques ; et en même temps que je ne veux pas acheter ma rentrée en France par la plus légère déviation de mes principes et de mes sentiments, j'avoue naturellement que dans l'état d'expatriation je ne puis pas être heureux. « Après mes vingt années de vie publique dans les deux hémisphères, je ne puis plus être bon qu'à deux choses, l'une active, l'autre passive : celle-ci ressemble beaucoup à l'état de mort, puisqu'il s'agit seulement de conserver un exemple irréprochable de la vraie doctrine de la liberté ; l'autre supposerait le cas où des chefs républicains qui auraient une portion de puissance et auraient besoin d'y ajouter la plus grande portion possible de confiance nationale, voudraient poser

enfin la république sur de justes et solides bases, ce à quoi je contribuerai cordialement par mon contingent quelconque de bons principes et de bonne renommée, sous la condition de n'être jamais que *simple citoyen*. L'espoir de servir ainsi la liberté et ma patrie serait un motif de plus pour conserver dans toute son intégrité l'espèce de puissance morale qui tient à mon caractère personnel ; et si cet espoir est illusoire, comme c'est le seul qui puisse m'être approprié, je n'ai plus qu'à mettre en balance des avantages individuels de fortune ou de repos avec l'avantage public qui peut encore se trouver dans mon état passif, et vous voyez qu'indépendamment de mes dispositions naturelles et invincibles, je devrais encore par calcul ne me permettre, en pareille matière, aucune complaisance. »

L'âme de La Fayette était tourmentée par le désir du bien, et peut-être n'avait-il pas toujours assez de patience pour attendre du temps ce que lui seul peut amener. Il était parfois comme un jeune médecin, qui voudrait hâter la nature ou l'action des remèdes pour voir son malade plus tôt rétabli.

« Ah ! monsieur, écrivait-il de sa prison de Magdebourg à M. d'Archenholz (en lui parlant de la nécessité dans laquelle il avait été de s'exiler après le 10 août 1792), que je vous sais gré d'avoir compati à l'inexprimable douleur de mon âme brûlante pour la cause de l'humanité, avide de gloire, chérissant ma patrie, ma famille, mes amis, lorsque après seize années de travaux il fallut m'arracher au bonheur de combattre pour les principes et les sentiments pour lesquels seuls j'avais vécu. »

Les opinions politiques, comme les opinions religieuses, quand elles émanent de la conviction, de la conscience, sont toutes à respecter ; quand elles ne sont qu'un masque dont se couvrent les hypocrites ou les ambitieux pour tromper les hommes et les faire servir à leurs passions ou à leurs intérêts, elles ne sauraient les préserver du mépris de l'honnête homme, quelque bonne même que soit la cause qu'ils défendent.

La Fayette avait une grande estime pour plusieurs personnes qui étaient loin de partager ses opinions politiques, mais dont il savait apprécier le caractère. Ainsi, par exemple, il estimait et voyait avec plaisir M. de Marcellus, dont les opinions étaient diamétralement opposées aux siennes. Il était persuadé que M. de Marcellus devait avoir les mêmes sentiments pour lui : bien convaincu qu'il était que les opinions professées de bonne foi par les hommes ne peuvent jamais entacher leur caractère, ni porter atteinte à la considération qu'on leur doit.

Dans le siècle où nous vivons, tout doit être connu, apprécié et matérialisé, jusqu'à la pensée, jusques à l'âme ou aux sentiments les plus sublimes de l'humanité ! Cependant il existe, au fond du cœur de chaque homme, une voix qui lui crie qu'il y a quelque chose au-delà de ce qu'il connaît ; que la sphère de son intelligence a des limites : mais l'amour-propre, pu plutôt la fausse honte de passer pour esprit faible, étouffe cette voix ; et bien des gens cachent, comme chose honteuse, des sentiments ou des croyances qui seraient leur plus bel ornement.

« Que le sentiment auguste du pur déisme et l'indépendance de la pensée s'élèvent au-dessus des croyances dogmatiques, il n'en est pas moins vrai qu'aucune puissance au monde ne peut se placer entre le cœur de l'homme et la Divinité ; pour quiconque reconnaît une autre révélation que sa conscience, le premier des droits est de suivre en paix le culte qu'elle prescrit ; la pire, des contributions est le paiement d'un culte réputé par lui sacrilège. »

(Lettre de La Fayette au bailli de Ploën.)

Le caractère de La Fayette était ouvert à l'espérance ; il en convient dans une lettre qu'il écrivait à Masclet, en date du 27 août 1828.

« Je crois que l'expédition de Grèce est faite en conscience et dans des vues libérales. Le gouvernement français n'est plus à la suite de l'Angleterre, et a pris sa place au-dessus d'elle dans la carrière de générosité et de franchise. Vous voyez que je suis disposé à voir en beau ; mais mon caractère est, comme vous savez, assez propre à l'espérance, et j'aime à voir que nous commençons à sortir de l'ornière : c'est bien vraiment l'intérêt de tout le monde. »

La Fayette était heureux par avance du bien qui quelquefois ne se réalisait pas.

Il écrivait à Masclet, dans une lettre en date du 14 brumaire an VIII (6 novembre 1799) :

« Voici l'aurore d'un meilleur ordre de choses, mon cher ami : la coalition dissipée, les conseils revenant à des idées de liberté et de justice ; Bonaparte, Moreau, Sieyès et d'autres patriotes se concertent pour terminer la révolution à l'avantage de l'humanité, pour faire respecter la république, et pour la faire aimer. Ces nouvelles me rendent bien heureux, et je suis sûr que vous pensez sans cesse à votre ami absent. »

La Fayette connaissait les moyens de réussir par le mal ; il savait les préciser dans la conversation, mais il les regardait comme indignes, et n'aurait jamais voulu les mettre en usage. Il pensait que la bonté du but ne

pouvait jamais excuser les moyens employés, quand ceux-ci n'étaient pas basés sur la morale et la justice ; aussi n'était-il pas pessimiste en révolution ; il ne voulait pas qu'on poussât à l'extrémité le parti qu'on avait à combattre, pour ensuite profiter de ses fautes et s'en rendre maître. « Au reste, disait-il au bailli de Ploën, quoique, en montrant la première cocarde tricolore, j'aie annoncé publiquement qu'elle ferait le tour du monde, mes vœux pour l'affranchissement des nations ne furent souillés par aucune idée contraire à leur indépendance. »

On trouve, dans les *Mémoires du comte de Montlosier*, des entretiens entre La Fayette et Mirabeau, qui caractérisent bien ces deux hommes. Mirabeau ayant indiqué à La Fayette, pour l'exécution de ses plans, des moyens violents, La Fayette indigné se récria : « Mais, M. de Mirabeau, il est impossible qu'un honnête homme emploie de pareils moyens. — Un honnête homme ! répliqua Mirabeau ; ah ! M. de La Fayette, je vois bien que vous voulez être un *Cromwell Grandisson* : vous verrez où vous mènera ce mélange-là. »

Une autre fois La Fayette dit à Mirabeau qu'il était à sa connaissance que lui-même, Mirabeau, avait voulu le faire assassiner. « Comment, lui dit Mirabeau, vous croyez ces choses-là, et je vis encore ! Bon homme ! vous voulez jouer un rôle dans une révolution ! »

Aux journées d'octobre 1789, La Fayette s'étant rendu à Versailles pour protéger l'ordre public et défendre la vie du roi, menacée par la fureur du peuple, traversait les appartements du château au milieu de la foule qui les remplissait : un des courtisans s'écria : « *Voilà Cromwell !* — Cromwell, répondit La Fayette en se retournant vers l'interlocuteur, ne serait pas entré *seul* ici. »

La Fayette était opposé à ce qu'on nomme *coups d'états*, et cela sous toutes les formes de gouvernement, parce qu'ils sont contraires à la justice. Voici comment il s'exprime, dans une lettre qu'il écrivait à Masclat, en date du 26 frimaire an VI ^[27] :

« Remarquez, mon cher ami, que la première gazette qui, à notre sortie de prison, nous soit tombée sous la main, nous a instruits sommairement d'une agression violente et inconstitutionnelle contre les deux Chambres du corps Législatif : de la déportation, proscription et expulsion de cent-quatre-vingt-huit représentants du peuple et deux Directeurs, le tout sans accusation formelle et sans jugement ; de l'exclusion de quarante-neuf départements dans une législature qui continue à faire des lois obligatoires pour eux ; enfin de la

destruction de la liberté de la presse et des mesures arbitraires contre les journalistes : bien entendu que parmi les déportés et les exclus nous trouvons des hommes que nous aimons, que nous estimons ; et, pour achever notre conviction sur la bonne foi des Directeurs triomphants, leur président proclamait officiellement que j'avais trahi la patrie. Rappelez-vous que ce ne fut ni par tendresse pour la famille Bourbon, ni par dévotion à la royauté, ni par aveuglement sur les menées et les intentions aristocratiques, que je me sacrifiai, le 10 août 1792, à la doctrine de la liberté que j'ai toujours professée ; à ce principe constant de ma politique, que toute déviation de la justice nuit à la liberté, et que ma déclamation des droits n'a point d'exception. Jugez donc, mon cher Masclet, dans quelle prévention j'arrivai à Hambourg. J'y trouvai quelques apologies du 18 fructidor ^[28] : mais plus j'y remarquai de l'esprit, moins elles me convertissaient ; ce fut aux apologies du parti contraire que je dus, contre leur intention, la connaissance des provocations, des intrigues, du détestable ton de société, qui ont pu inquiéter, pour la chose publique, d'excellents citoyens, et pour eux-mêmes quelques Directeurs. Mais, quoique cet événement commençât à s'expliquer pour moi, il ne me paraissait pas justifié. Je pensai qu'en écrivant au Directoire actuel, mon silence sur la calomnie personnelle à moi serait une faiblesse, mon silence sur les proscrits qui s'intéressaient à nous une ingratitude, mon silence sur la révolution fructidorienne une approbation tacite, et que je ne pouvais parler de tout cela sans manquer à moi-même en déguisant mes sentiments, ou saris manquer aux Directeurs en faisant d'un bienfait reçu l'occasion d'un procédé désagréable pour eux. Vous avouerez même, que la délégation nationale et expresse des pouvoirs vient d'être bien arbitrairement dérangée. Mais je suis trop patriote, trop républicain, trop reconnaissant, pour n'avoir pas eu le besoin, peut-être même surabondant, d'embrasser tout ce qui me tenait collé à la France, de proclamer partout mon républicanisme, de parler à tout le monde de mes obligations à ma patrie, à son gouvernement, à *mon ami****, au Directeur B***. Je me suis aussi permis de faire pour les proscrits tout ce qu'ils avaient droit d'attendre de moi, et plus que je n'eusse fait s'ils étaient puissants, quoique j'eusse dû, dans tous les cas, amitié, estime, gratitude à plusieurs d'entre eux. Tel a été, mon cher ami, l'effet de ce premier instinct que j'ai presque toujours suivi dans le cours de ma vie, et je ne m'en suis presque jamais repenti. Mais, quoique mes idées fussent, sans entêtement ni passion, assez solidement fixées sur le fond général, il y a mille modifications, il y en a beaucoup d'importantes sur lesquelles j'attendais avidement vos renseignements et vos conseils. Vous avez pu reconnaître, par quelques détails, que j'ai cherché à m'en rapprocher le plus qu'il m'était possible avant d'avoir causé avec vous. Vous reconnaîtrez, à notre première entrevue, que j'ai suspendu mon opinion sur plusieurs points, et mon plan de conduite sur presque tous, et que j'ai préféré les inconvénients du retard au regret d'avoir prévenu votre arrivée. J'ajouterai, dans la sincérité de

mon cœur, que si mon caractère est peu susceptible d'être influencé, du moins ne connais-je, dans ce moment, personne dont la conversation pût opérer cet effet sur moi autant que celle de mon cher Masclet. »

On ne devait, selon La Fayette, avoir recours à la force que pour défendre ou revendiquer ses droits, quand la raison et la justice devenaient insuffisantes pour les maintenir, mais jamais pour renverser ceux des autres, et c'est dans ce sens et dans ce cas qu'il regardait l'insurrection comme le plus saint des devoirs. En respectant les droits des peuples, les gouvernements devaient leur donner l'exemple et leur apprendre à respecter les leurs.

Par cela même que l'homme remplit des devoirs envers la société, celle-ci doit lui assurer des droits ; et les opinions de La Fayette à ce sujet sont exprimées en aphorismes dans la déclaration des droits de l'homme, qu'il présenta à l'Assemblée constituante, le 11 juillet 1789.

Le mécanisme de tout gouvernement, suivant lui, devait être aussi simple, ses rouages aussi peu nombreux que possible ; aucun d'eux, surtout, ne devait être inutile ; c'était le moyen d'avoir un gouvernement solide, régulier, et à bon marché. Selon lui, les gouvernements devaient avoir pour but unique le bien commun.

Il pensait que la politique pouvait et devait se traiter avec la même bonne foi que les affaires particulières ; qu'on devait renoncer à toutes les finesses du cabinet, aux notes secrètes ; qu'en diplomatie, enfin, il fallait désormais jouer cartes sur table.

Dans bien des cas, son bon sens lui faisait facilement connaître les causes, et prévoir qu'elle devait être l'issue des événements politiques. Il écrivait, en parlant de la régénération politique :

« Elle avait été précédée de loin par le délire d'une régence noyée dans la débauche, et par la honte du règne gangrené de Louis XV, qui finit dans la boue ; elle avait été préparée par une amélioration philosophique dans la littérature : les jugements de Montesquieu, les traits de Voltaire, les pensées de Rousseau, les déclamations de Raynal, et tant d'autres productions odieuses à la cour, proscrites par le clergé, brûlées au parlement par le bourreau, faisaient les délices de tous les gens instruits. L'école Voltairienne, malgré sa tendance aristocratique, avait émancipé les esprits ; l'école Économiste, pure, quoique trop absolue, les avait formés ; l'école Théologique, dans la querelle du jansénisme et du molinisme, avait prêché la résistance ; l'école Américaine enseignait la politique des droits de l'homme. Cependant le malheureux Louis XVI, avec des goûts simples et des intentions droites, laissait tripler les abus :

comme il ne sut ni conserver les bons ministres, ni refuser les mauvais, le mérite des uns ne servit qu'à faire ressortir les fautes des autres. »

Au mois de mai 1830, un Américain, M. Mason, je crois, donnait un bal à Paris. La Fayette y était avec sa famille. « Venez donc causer avec moi, » dit-il à M. Lethière et à un de ses amis, qui s'y trouvaient également. Ils traversèrent les pièces où l'on dansait, pour aller s'asseoir à l'écart du bruit. Ils causèrent longtemps politique, avec cet abandon qu'éprouvent trois personnes qui s'aiment et sont du même avis. La Fayette parla longtemps de l'aveuglement des Bourbons, et prédit ce qui est arrivé depuis. Il termina ainsi la conversation : « Que voulez-vous ! Ils sont en arrière de trois siècles ; ce sont des fous : Charles X se fera renvoyer, et avec un peu de bon sens, il aurait pu être heureux comme une souris dans un pâté. »

On aurait pu citer La Fayette à la fois comme type d'un homme parfaitement civilisé, et comme preuve que la civilisation améliore l'homme au lieu de le *détériorer*, quand il sait se garantir de ses vices pour suivre d'un pas ferme le chemin que lui trace la vertu.

Il était loin de partager l'opinion des écrivains qui prétendent que l'instruction est plus propre à corrompre qu'à épurer les mœurs d'une nation, à faire plutôt son malheur que son bonheur ; aussi se montra-t-il toujours zélé partisan de l'instruction primaire. Il aurait désiré, surtout, qu'on s'occupât davantage de l'éducation morale et politique du peuple, afin de rendre en même temps les hommes éclairés et bons citoyens. Il croyait que la grande garantie sociale, et la seule qui puisse, dans un gouvernement constitutionnel, empêcher un pouvoir d'empiéter sur l'autre, était la garantie des lumières. Il pensait que toute société bien constituée doit donner à chacun de ses membres une éducation qui lui indique la voie qu'il doit suivre entre ses devoirs et ses droits, et que cette éducation était beaucoup plus efficace pour prévenir les désordres que la loi pour les réprimer.

Il fut très malheureux, pendant sa maladie, quand il apprit que la loi contre les associations avait été votée à la Chambre des députés. Il plaignait surtout les pauvres ouvriers qui allaient être privés de l'instruction qu'on leur donnait dans le but d'améliorer leur sort.

Il pensait que les études devaient être spécialement dirigées vers les choses utiles. Souscripteur à mes ouvrages d'anatomie, il s'en faisait quelquefois expliquer les planches, et témoignait le regret de n'avoir pas

étudié cette science, dont « les premiers éléments, me disait-il, devraient faire partie d'une bonne éducation. » Il avouait qu'elle lui aurait été plus utile, par exemple, que la science héraldique qu'on lui avait fait apprendre, et il s'étonnait que dans nos collèges, on démontrât aux jeunes gens dans quel sens coule tel fleuve de l'Inde ou du Mexique, tandis qu'on négligeait de leur apprendre à se connaître eux-mêmes, en leur donnant des notions sur leur propre organisation et l'exercice de leurs fonctions. Un jour même, il m'engagea à publier un ouvrage élémentaire d'anatomie et de physiologie à l'usage des Écoles d'instruction.

Le travail, selon La Fayette, était le premier devoir de l'homme vivant en société. Par notre travail seulement, nous pouvons nous acquitter envers la société, en lui rendant d'abord ce que nous lui avons emprunté jusqu'à ce que nous ayons pu nous suffire à nous-mêmes, et ensuite ce qu'elle continue de nous fournir pendant le reste de notre vie. Chaque homme doit employer ses facultés, les forces de son corps ou celles de son esprit, sa science ou son industrie, au bien, à l'agrément ou aux plaisirs de la société ; car celle-ci a besoin aussi de plaisir et de distraction pour se reposer du travail. Les amusements sont, en effet, nécessaires à l'entretien de sa santé ; mais ils doivent être purs, afin de ne pas la corrompre, et employés seulement pour la délasser, mais non pour la détourner et la dégoûter du travail. C'est dans ce sens qu'on doit concevoir l'utilité des personnes qui s'occupent exclusivement de procurer des plaisirs honnêtes et des distractions à la société.

Les hommes les plus utiles et par conséquent les plus estimables, sont ceux qui empruntent le moins à la société et lui fournissent le plus.

Le travail seul amène le véritable progrès dans la civilisation. L'homme, quand il le peut, doit travailler non seulement pour lui et ses contemporains, mais aussi pour les générations futures ; il doit leur transmettre amélioré l'héritage qu'il a reçu des générations auxquelles il succède, héritage dont il n'est qu'usufruitier. Où en serions-nous, si les siècles qui nous ont précédés avaient tout emporté avec eux ? N'avons-nous pas de la reconnaissance et de l'admiration pour la mémoire des hommes dont les travaux ont amélioré notre existence ? Pourquoi les races, qui doivent nous suivre n'auraient-elles pas des droits à notre sollicitude ? Un père ne pense-t-il pas à l'avenir de ses enfants ? Pourquoi l'homme laborieux, le véritable philanthrope, qui voit au-delà de cette courte vie, se priverait-il du plaisir de penser qu'un jour ses semblables

pourront bénir sa mémoire, en profitant de ses travaux ou en admirant les œuvres de son génie ?

Une bonne éducation (physique, morale et intellectuelle) était, selon La Fayette, le meilleur héritage que des parents pussent transmettre à leurs enfants ; et il n'était pas de sacrifices, qu'ils ne dussent faire pour leur assurer ce bien impérissable, qui ne pouvait que fructifier avec le temps pour leur bonheur et pour celui des autres. La société, devait agir de la même manière à l'égard de chacun de ses membres ; par l'instruction, elle les rendait meilleurs, en développant chez eux l'amour de l'étude et du travail, en donnant une bonne direction à leur intelligence, et en l'empêchant de se porter vers le mal. Dans ses plaintes amères contre les hommes, un vieux vagabond mourant n'avait-il pas raison quand Béranger lui fait dire :

Comme un insecte fait pour nuire,
Hommes, que ne m'écrasiez-vous ?
Ah ! plutôt vous deviez m'instruire
À travailler au bien de tous.
Mis à l'abri d'un vent contraire,
Le ver fut devenu fourmi,
Je vous aurais chéris en frère ;
Vieux vagabond, je meurs votre ennemi !

La Fayette avait une estime toute particulière pour les gens laborieux, quelle que fût d'ailleurs leur profession ; il admirait la sagesse de ces empereurs de la Chine, qui, chaque année, donnent publiquement l'exemple du travail, en conduisant eux-mêmes la charrue, et ouvrent le sein de la terre, pour honorer l'agriculture et faire connaître à leurs peuples la source de la richesse et du bonheur. Il pensait qu'on ne pouvait jamais trop estimer et encourager le travail. Lorsque je lui annonçai la mort de son chirurgien-dentiste, M. Lemaire, auquel j'avais donné des soins, il me témoigna la peine qu'il éprouvait de sa perte, et ajouta : « C'était un homme fort habile, que je regrette plus encore pour ses bonnes qualités que pour les services qu'il me rendait : son talent, il ne le devait qu'à lui-même, qu'à son travail et à sa persévérance ; c'était un de ces hommes qui se forment eux-mêmes. »

Je ne saurais terminer cette lettre, mon cher monsieur, sans vous remercier de l'empressement que vous avez mis à me communiquer le fait que le major Neville vient de rapporter sur la libéralité de La Fayette envers sa

famille. Vous aviez bien jugé que vous me feriez un grand plaisir, en m'apprenant « une action bien digne, comme vous me l'écrivez, d'ajouter à l'orgueil de la France d'avoir vu naître dans son sein un tel homme. » Vous me donnez aussi, monsieur, une nouvelle preuve de vos sentiments et de ceux de vos concitoyens pour La Fayette, quand vous me dites : « Croyez-vous qu'il nous soit jamais possible, à nous autres Américains, de bénir assez le nom de notre bienfaiteur ? » Une nation qui sent ainsi était bien digne d'être adoptée par lui, comme une seconde patrie ^[29].



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre septième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 8 octobre 1834.

La Fayette pensait que l'homme devait être libre d'embrasser la carrière qui lui convenait ; mais que c'était surtout aux parents à étudier, à reconnaître les dispositions naturelles de leurs enfants, pour leur faire prendre telle ou telle direction, suivant leur capacité ou leurs facultés prédominantes. Il ne voulait pas que les hommes, comme les Chinois, fassent obligés de suivre la profession de leur père, et, selon lui, l'instruction primaire devait mettre les jeunes gens à même de choisir l'état pour lequel ils se sentaient le plus d'aptitude. Il savait bien que les hommes les plus distingués s'étaient souvent formés d'eux-mêmes, et que le génie fait sortir l'homme de la sphère dans laquelle on l'a placé, quand elle est trop étroite pour lui ; mais il ne comptait pas sur ces cas exceptionnels, et en conséquence il voulait qu'on cultivât de bonne heure et également chez tous les hommes les premiers germes de leur

intelligence, afin d'empêcher des circonstances fâcheuses de les flétrir ou de les faire avorter. La terre n'est guère stérile que pour le mauvais laboureur.

Néanmoins, lorsque les parents ont une tendresse aveugle pour leurs enfants, ils se font illusion sur leur capacité ; ils ont alors pour eux une ambition déplacée, et ils veulent les faire arriver à une position plus élevée que la leur ; ils les font *rimer malgré Minerve*, et de là tant de médiocrités malheureuses. Heureux les enfants qui, en obéissant à leurs penchants naturels, changent eux-mêmes de profession, et rectifient de la sorte l'erreur bien excusable de leurs parents !

Vous ne lirez pas, je crois, sans intérêt, le passage suivant d'une lettre de La Fayette à Masplet, où il est question de la carrière militaire de son fils :

« Talleyrand et vous pensez que si George avait été dans les armées, les Directeurs, en répondant à Brune, auraient fait une exception formelle en ma faveur ; pas plus, peut-être, que la Convention n'en faisait en faveur du père de Moreau le jour que celui-ci prenait le fort de l'Écluse. Mais, en supposant que cet uniforme porté par tous les jeunes aristocrates qui cherchent à se raccrocher à la chose publique, eût produit tant d'effet sur le gouvernement, vous observerez que mon fils n'était pas revenu à temps pour suivre Bonaparte, à moins que je ne me fusse excessivement pressé de le lui envoyer ; et lorsque mon libérateur craignait de se compromettre en répondant à mes lettres, lorsqu'il était lui-même menacé, dit-on, d'un acte d'accusation, il eût été indiscret de lui adresser brusquement le fils d'un homme dont le Directoire et le président du Conseil des Cinq-Cents avaient récemment rappelé les *trahisons*. Depuis ce temps vous n'avez pas regretté pour lui les guerres de Suisse ; s'il avait été attaché à Championnet, il serait vraisemblablement associé à un procès criminel ; s'il eût servi avec Joubert, il eût été disgracié, et aurait peut-être participé au dégoût extrême que ce général ne peut s'empêcher d'exprimer ; au lieu qu'à présent il est libre, plein d'ardeur, et nous pouvons examiner la question de son entrée au service, bien plus *tentante*, pour me servir de son expression, depuis que nous avons eu des revers. Le fait est que George, patriote républicain comme j'en ai peu rencontré dans ma vie, a de plus la passion du métier militaire ; et je l'y crois propre, parce qu'il a le jugement net et calme, le coup d'œil juste, la mémoire locale, et qu'il sera aimé des chefs, des camarades et des subordonnés. Je l'aime avec trop de tendresse pour distinguer mes désirs des siens ; je hais trop toute oppression pour comprimer les vœux d'un fils chéri qui a près de vingt ans ; je le verrais avec joie couvert d'honorables blessures, et par-delà cette supposition je n'ai pas la force d'envisager la vie. Mais d'autres objections se présentent à moi ; je ne dis pas qu'elles soient péremptoires, car je conviens que l'opinion contraire est très

plausible ; c'est seulement parce qu'elle vous paraît indubitable que je cherche à la réduire à sa juste valeur.

« Écartons d'abord votre comparaison avec mon passage en Amérique, où j'allais combattre le despotisme d'un gouvernement qui avait violé moins de droits naturels et sociaux depuis la fondation des colonies jusqu'à la déclaration d'indépendance, que le Directoire n'en viole chaque jour chez les peuples qu'il s'est asservis.

« Ne nous livrons pas trop à l'émotion flatteuse des sons de république et de liberté ; Alger, Venise, et Rome sous Tibère, ont fait entendre le premier ; et pour le second, croyez-vous que les jeunes patriciens qui demandaient à Sylla l'honneur de porter en Asie la liberté romaine eussent plus d'énergie que celui qui disait à son gouverneur : Pourquoi est-ce qu'on ne tue pas cet homme, qui dispose de la vie et des biens des citoyens ? — C'est qu'on n'ose point. — Eh bien ! donne-moi une épée, et je le tuerai. — C'était, comme vous savez, Caton.

« Sans doute il est doux de servir par soi-même ou par son fils une patrie ingrate ; mais ici il y a à peine de l'ingratitude, puisque la bienveillance reparait avec la liberté ; c'est une proscription par la faction oppressive de la patrie, qui à présent est prolongée jusqu'au retour, de la liberté par un gouvernement arbitraire ; et, pour l'ennemi constant du despotisme, il n'est pas indispensable de servir la pentarchie despotique de la France.

« Il y a pour mon fils des inconvénients particuliers : vous savez que dans des pays organisés, en Angleterre par exemple, l'activité de service semble annoncer une approbation du parti gouvernant ; mais, sans admettre cette difficulté, vous représentez-vous George, à la table d'un chef, buvant dans trois mois à l'heureuse journée du 10 août, qui fut le signal de l'assassinat de nos amis, ou faisant fusiller un de mes complices ?

« Si du moins il se manifestait quelque retour aux idées libérales, quelques avant-coureurs d'un gouvernement national et légal, le besoin inexprimable que j'en ai me ferait recueillir avec avidité la moindre goutte de liberté qui tomberait du ciel ; je hais cordialement les puissances antiques ; je souhaite avec passion que la nouvelle doctrine s'établisse sur de bonnes bases ; cette coalition est composée de mes implacables ennemis ; je n'ai personnellement aucun fiel contre les gouvernants, je suis obligé à quelques-uns d'entre eux, et ce que j'éprouve de persécution m'est trop honorable par ses motifs avoués pour que je puisse en être choqué ; j'aime ma patrie comme vous savez, et le bien qui lui serait fait, de quelque part qu'il vînt, me comblerait de joie ; il ne peut donc y avoir aucune aigreur dans la sévérité de mes objections ; elles tomberaient à l'instant si la liberté, si seulement l'aurore de la liberté se remontrait en France ; mais j'ai voulu vous indiquer, mon cher ami, ce qui jusqu'à présent ne m'a pas permis de me livrer à l'ardeur si naturelle de mon fils, et ce qui l'a frappé lui-même en m'entendant parler. Je conviens pourtant que l'opinion contraire, même dans la situation actuelle, a beaucoup de force : la France, libre ou non,

est notre patrie ; il y a plus de germes de liberté dans son organisation démocratique, qu'il n'y en aurait dans la contre-révolution. Ses adversaires sont bien décidément ennemis de nos principes les plus purs, et n'ont pris les armes que pour la détruire à fond. S'il est inconvenant que lorsque l'Europe se divise en deux bandes, un jeune homme de dix-neuf ans ne soit pas dans l'une ou dans l'autre, il est évident que la place d'un patriote, de mon fils, ne peut être que sous nos étendards nationaux ; les derniers revers impriment à notre guerre un caractère plus défensif ; on vient de donner à l'armée d'Italie un chef incapable de brigandage ; en un mot, s'il est permis, si même il est prescrit, je crois, de balancer, il y a dans ce moment beaucoup de motifs pour adopter votre avis. »

Voici une autre lettre que La Fayette écrivait plus tard en anglais, au même ami, et dans laquelle il lui annonce le départ prochain de son fils pour l'armée d'Italie.

Lagrange, 26 floréal.

« Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher Masplet, de vos félicitations sur la nomination que nous avons tant désirée. Le nouvel officier se hâte de rejoindre l'armée ; il espère vous embrasser demain avant son départ et le vôtre. Il est certain que l'étendard des droits de l'homme n'est pas du côté de ceux qu'il va combattre. Puissent des droits être en France la récompense de la victoire !

« Je suis bien fâché, mon cher ami, que vous ne puissiez pas venir une fois de plus nous voir à Lagrange. Nous entretiendrons, je l'espère, une correspondance suivie. L'agent, municipal de Passy vous fera sans doute ses adieux en personne. Il a bien fait d'accepter cette place ; mais il l'aurait acceptée avec bien plus de plaisir, je pense, si elle avait été élective, et je ne puis concevoir pourquoi on n'a pas laissé au peuple le choix de telles nominations.



Château de La grange Bléneau ^[30]

« J'attends avec les plus vives espérances des nouvelles d'Italie. Bonaparte sera vainqueur. Notre position en Allemagne est vraiment glorieuse ! On peut compter, je crois, sur une campagne brillante, et sur une paix honorable. Adieu, mon cher Masclat. Présentez mes respects affectueux à madame Masclat ; ma famille et notre amie madame Staël joignent leurs sincères compliments aux miens. Quant à vous, mon excellent ami, vous connaissez, mes vœux. Pour toujours, votre dévoué

« L. F. »

« N'oubliez pas ce que nous avons dit relativement à vos discours choisis ^[31]. »

La Fayette considérait le jeu non seulement comme funeste aux intérêts et à la moralité de la société, en détournant l'homme du travail, en excitant chez lui les passions les plus désordonnées, mais aussi comme une occupation condamnable en elle-même. Celui qui s'enrichit par le jeu, se sert d'une coupable industrie ou de la main du sort pour prendre ce qui est dans la poche des autres et le mettre dans la sienne. L'argent qu'il se procure ainsi n'est pas légitimement acquis ; il satisfait plus sa cupidité que sa conscience aussi le joueur en fait-il en général peu de cas ; il ne le regarde que comme un moyen de soutenir et d'alimenter la passion qui le dévore, et de suivre sans réserve l'impulsion de sa monomanie. Ceux qui se ruinent au jeu, et c'est le plus grand nombre, ont à peine, dans leur malheur, le droit d'exciter la compassion des autres ; la charité hésite et se tient toujours en garde, même quand ils réclament pour leurs premiers besoins.



La Loterie au XVIII^e siècle [\[32\]](#)

Par de semblables raisons, La Fayette regardait la loterie comme l'impôt le plus immoral qu'on pût lever sur un peuple, et les joueurs comme les plus extravagants des spéculateurs. Le gouvernement banquier perd sur quelques mises, il gagne sur presque toutes, et ne saurait être en perte : il avance à coup sûr et s'enrichit, tandis que les actionnaires se minent par l'appât d'un gain dont les chances sont contre eux, et qui, quand il se réalise, est bientôt englouti de nouveau dans le gouffre dont il n'était sorti que pour un instant. Beaucoup de gens se pendent ou vont mourir à l'hôpital pour avoir rêvé de bons numéros.

Les idées de La Fayette étaient, ce me semble, fort justes sur l'*amour-propre*, considéré comme sentiment exagéré que les hommes ont en général de leur valeur personnelle. Enseigne le plus ordinairement de la médiocrité, l'amour-propre était, selon lui, un des plus grands obstacles à la perfectibilité. L'homme, eu effet, ne peut devenir meilleur qu'en connaissant bien sa véritable valeur, en la comparant à ce qu'elle pourrait être, et en se trouvant toujours loin de la perfection, qu'il conçoit, sans pouvoir jamais l'atteindre. L'homme modeste, quels que soient d'ailleurs son mérite ou ses talents, trouve toujours à y ajouter, à les agrandir, à les développer. Il se perfectionne en retranchant tous les jours de ce qu'il trouve de défectueux en lui, et en ajoutant à ce qu'il a de bon. Toujours perfectible, il ne voit jamais de motif d'avoir de l'amour-propre, quand

bien même sa raison lui ferait reconnaître que les autres lui sont inférieurs. Peu d'hommes sont dépourvus d'amour-propre, d'orgueil ou de vanité, parce que, se faisant juges et parties dans leur propre cause, ils s'aveuglent, ne se connaissent pas ou ne sont pas vrais avec eux-mêmes.

Les hommes de mérite, s'ils ont de l'amour-propre, n'en ont ordinairement que pour leur côté faible : ils se font instinctivement les apologistes de ce que personne ne loue chez eux ; ils ont pour ce côté faible la tendresse aveugle qu'ont les parents pour ceux de leurs enfants qui naissent débiles ou difformes.

L'amour-propre inné, non réfléchi, chez les gens médiocres, en fait ordinairement des sots ; calculé vis-à-vis des autres, chez les gens d'esprit, il n'est qu'un blâmable et ridicule charlatanisme.

Comme la flatterie avance toujours plus vite que la franchise sur la route des faveurs, les hommes ont plutôt recours à l'une qu'à l'autre pour exploiter à leur bénéfice la vanité des autres ; aussi la flatterie entre-t-elle comme un grand ressort dans l'industrie des intrigants.

La vanité fait oublier souvent *que tout flatteur vit aux dépens de celui qui*

l'écoute ^[33]. Quand un homme vous fait un compliment, demandez-vous d'abord si ce compliment est, ou non, mérité. Dans le premier cas, examinez celui qui vous le fait : si c'est un sot, il répète ce qu'il a entendu dire ; ou s'il exprime son opinion personnelle, vous ne devez pas y attacher d'importance, et vous seriez peut-être plus sot que lui de vous en glorifier. Si le complimenteur est un homme d'esprit, vous avez lieu de soupçonner qu'il a besoin de vous, et qu'il cherche à tourner votre faiblesse à son profit. Les compliments non mérités sont, de la part de celui qui les fait, le résultat d'une erreur ou l'indice de la fausseté et de l'ironie. Dans ce dernier cas, ils devraient vous offenser ; et cependant celui qui vous les adresse, attend ordinairement de votre vanité, un service en retour de la fausse monnaie qu'il vous donne et que votre aveuglement vous empêche de reconnaître. L'homme vrai, qui vous estime réellement, vous prouve le cas qu'il fait de vous, non par de futiles compliments, mais par ses égards, ses bons procédés et son dévouement s'il vous devient nécessaire...

L'homme, indépendamment de plusieurs autres caractères, se distingue d'entre les animaux par son amour-propre, qui paraît lié à son instinct de conservation, et le porte nécessairement vers l'égoïsme. Le plus souvent il se fait illusion, en se croyant supérieur aux autres, tantôt par sa force ou sa

beauté, sa naissance ou son intelligence, ses vertus ou sa fortune ; tantôt par le pays qui l'a vu naître, par la couleur de sa peau, par sa profession, et quelquefois même par sa perversité !

C'est de ce sentiment égoïste d'une prétendue supériorité que sont nées les différentes espèces d'*aristocraties*, en prenant ce mot dans toute l'étendue de sa signification, sans le réserver exclusivement aux classes privilégiées de la société.

La Fayette avait les idées les plus positives, les mieux arrêtées sur tous les préjugés aristocratiques, quels qu'ils fassent ; et c'est en rassemblant ce que j'ai retenu de ses conversations, que je vais tâcher de vous présenter quelques considérations générales sur ce sujet.

Les sentiments aristocratiques existent naturellement dans le cœur de l'homme. Ils se développent de bonne heure et comme instinctivement chez lui avec son amour-propre, dont ils ne sont que le résultat. Dès que les enfants sont réunis dans un collège, petite société naissante, on voit les idées aristocratiques se prononcer chez eux, suivant que les uns ou les autres appartiennent à des parents plus ou moins riches et considérés ; qu'ils sont plus ou moins avancés dans leur instruction ou s'occupent de tel ou tel genre d'études. Cet esprit de classe, qu'on observe aussi de collège à collège, sera remplacé plus tard, dans le monde, par celui des professions, des corporations, etc.

Les classes nombreuses d'*aristocraties* jouissent de plus ou moins de considération et de puissance. Elles se disputent la prééminence dans l'état actuel de la société. Voyons si leurs prétentions sont fondées.

L'aristocratie ou la supériorité de la force physique, celle des peuples sauvages, chez lesquels le plus vigoureux est le plus estimé, semble la plus naturelle, et, dans quelques cas, peut-être la meilleure en fait ; cependant elle ne joue qu'un triste rôle, celui des brutes, dans l'état présent de la société. Départie ordinairement aux forts des halles et à ces Alcides modernes qui exploitent sur les théâtres, pour l'amusement du public, la supériorité de leurs forces musculaires, elle n'est réellement utile que pour lever de pesants fardeaux, et ne devient honorable par son emploi que lorsqu'elle protège le droit, défend le faible contre les attaques du fort, ou sauve les jours de l'homme en danger.

L'esprit supérieur de La Fayette frappait de nullité les *titres de noblesse*, distinctions futiles que les hommes ont établies entre eux, et auxquelles une partie de ceux qui en sont possesseurs attachent encore beaucoup de

prix et d'importance. Selon lui, les titres de noblesse n'étaient le plus souvent qu'un héritage de vanité. Les armes, les couronnes, les croix, les fantastiques animaux ou les grotesques emblèmes dont des nobles armoriaient leurs écussons, rappelaient bien quelquefois de hautes vertus, de grands talents ou des actions d'éclat, mais n'aboutissaient que trop souvent aussi à faire constater dans les familles des actes d'oppression, de cruauté, de bassesse, ou bien ne servaient qu'à couvrir soit les défauts, soit la nullité de ceux qui en étaient revêtus. L'orgueil de la vieille aristocratie féodale endurcissait ordinairement le cœur de ceux qui en étaient possédés, en leur persuadant que les autres hommes appartenaient à une espèce inférieure à la leur ; qu'ils étaient dès lors dispensés à leur égard de tout bon sentiment, de toute reconnaissance pour les services qu'ils en avaient reçus, et qu'ils pouvaient, sans scrupule de conscience, mieux traiter leurs chiens ou leurs chevaux que leurs serviteurs.

La Fayette savait bien qu'en abolissant les titres de noblesse on ne pourrait plus dire, par exemple : Pierre a été fait baron tel jour, pour avoir fait, lui ou son grand-père, une action d'éclat ; mais qu'on pourrait toujours dire : Tel jour Pierre ou son aïeul a fait telle action d'éclat. Ce titre de baron ou tout autre n'était qu'un écho qui répétait sans cesse et jusqu'à satiété aux gens : Pierre a fait telle action d'éclat ; il n'en résultait qu'ennui pour les gens et vanité pour Pierre : heureux les nobles dont les titres n'étaient pas semblables aux échos du barbier de Midas !

Fier d'avoir perdu sa noblesse féodale, La Fayette regardait la terre de la liberté comme promettant à l'humanité de plus riches moissons de vertus publiques que les stériles champs de sable, d'or ou d'azur, si longtemps arrosés des larmes et du sang des peuples. Il ne reconnaissait d'autre noblesse que celle des sentiments de l'âme ; il n'admettait d'autres distinctions parmi les hommes que celles qu'ils acquièrent par leurs vertus, leurs talents, ou les services qu'ils rendent à leurs semblables. Mais, bien qu'il ne reconnût pas de noblesse héréditaire, il ne voulait pas pour cela qu'on reniât le nom de son père ^[34] ; seulement il pensait « qu'il était inutile de corroborer par la loi la bienveillance pour le descendant d'un homme célèbre. »

L'illustration d'un grand nom était, selon lui, un devoir imposé à ceux qui en héritaient, de le soutenir dignement, sans en tirer aucun avantage, et de ne jamais oublier que *noblesse oblige* ; fardeau souvent trop pesant pour

leurs épaules, et qui pouvait les écraser, surtout quand ils n'avaient pas le bon sens de laisser publier aux autres qu'ils en étaient chargés. Que serait pour un fils l'héritage des titres de son père, si la nature l'avait déshérité de ses vertus ? ce serait pour lui recevoir l'épée des combats, sans avoir un bras pour la porter.

« *Encore l'Évangile !* écrivait La Fayette au bailli de Ploën ; est-il plus niveleur que nos lois ? il maudit les distinctions de la richesse : sa pratique primitive tendit à la communauté des biens ; et après que Jésus eut été immolé à la vengeance des princes et des prêtres, les sociétés de ses disciples furent regardées comme une propagande ennemie de toutes les inégalités sociales. Notre égalité, à nous, s'est bornée à proscrire entre, les citoyens, dans l'ordre politique et dans l'usage de leurs facultés personnelles, les privilèges et les empêchements héréditaires, de manière que la seule naissance d'un homme ne marque pas sa vie d'une prérogative ou d'une incapacité légale ; par suite, elle n'a reconnu de droits nobiliaires, aux dépens des propriétés voisines, à aucune portion de territoire.

« Partout, dit-il dans la même lettre, où l'on ne peut être privilégié, ni par le titre de sa terre, ni par des exemptions de charges publiques, ni par des préférences d'admission, ni par des droits politiques, il y a impossibilité à l'existence d'une noblesse. Toute qualification qui, dans l'ancienne jurisprudence de France et dans celle de l'Europe, caractérise ces privilèges, devenait donc dans la nôtre inadmissible ; et au risque que des femmes, outrées de n'avoir conçu qu'un citoyen, allassent à la frontière accoucher d'un comte ou d'un baron, nous fîmes une loi très raisonnable en interdisant, dans notre pays, des signes distinctifs, dont l'usurpation ne serait tolérée ni en Allemagne ni en Angleterre. »

En 1819, dans un discours qu'il prononça à la Chambre des députés, La Fayette, en parlant de l'abolition des privilèges par l'Assemblée constituante, s'exprimait ainsi :

« Alors fut consacrée *l'égalité constitutionnelle*, qui se borne à fonder sur *l'utilité générale* les distinctions établies par la loi. La caste privilégiée perdit le droit de se distribuer graduellement les exclusions et les mépris, et de les infliger ensemble au reste de leurs concitoyens. Aucun Français ne fut inhabile aux emplois, parce qu'il n'était pas noble, ou déshonoré, s'il l'était, pour avoir exercé des professions utiles : préjugé funeste, qui enlevait à la prospérité, publique la plupart des familles, à mesure qu'elles acquéraient les moyens de l'accroître. »

L'aristocratie d'argent, celle de l'homme riche, est une des plus puissantes,

une de celles qui excitent en général le plus vif désir d'en faire partie. Devenir riche, et partant avoir beaucoup de puissance et de moyens de satisfaire ses goûts et ses passions, tel est le but de la vie pour bien des gens. Cependant l'aristocratie d'argent peut avoir de la noblesse, quand, semblable à une corne d'abondance, elle répand ses trésors sur les hommes qu'elle soulage, sur le commerce qu'elle anime, ou sur la terre qu'elle fertilise : mais qu'est-elle en elle-même ? Il faut peu d'esprit assez souvent pour amasser beaucoup d'argent, en le supposant légitimement acquis ; mais il faut de grandes qualités pour en faire un sage emploi, pour le répandre largement sans s'épuiser. Les prodigues sèment dans le lit d'un torrent, sans honneur pour eux, sans bénéfice pour leur pays. D'autre part, le capitaliste avare appauvrit sa patrie, en thésaurisant, en arrêtant la circulation du métal qui la vivifie. Véritable coffre-fort, il n'a de valeur que s'il est plein, et d'utilité que lorsqu'on peut le vider, L'avarice est la rouille de l'âme ; rien de grand, de généreux ne peut germer ni se développer dans le cœur desséché d'un avare.

L'orgueil qui vient de la possession des biens matériels est toujours ridicule ; il peut faire d'un homme estimable d'ailleurs, un sot, en lui faisant oublier ou cacher son origine, que personne n'oublie, et que la malice aime à rappeler ; en le poussant à étaler avec faste des faiblesses qu'il aurait dû cacher ; en lui donnant surtout des prétentions déplacées aux autres genres d'aristocratie.

L'aristocratie de l'intelligence rend, certes, très recommandables les hommes qui concourent à l'illustration de leur pays, au bien de l'humanité, par leurs travaux dans les lettres, les sciences ou les arts ; mais encore quel cas ferait-on d'un littérateur, d'un artiste ou d'un savant qui, par leur caractère, seraient indignes de leur talent ou de leur supériorité intellectuelle ?

L'esprit d'aristocratie des corps académiques et des sociétés savantes ou littéraires est-il fondé ? Non. Que sont, en effet, toutes les académies ? des réunions d'hommes plus ou moins célèbres, ayant chacune une organisation spéciale, instituées pour s'occuper des lettres, des sciences ou des arts, et dont on ne saurait révoquer en doute, pour plusieurs du moins, ni la gloire ni l'utilité. De quels éléments se composent-elles ? de membres : les uns, en petit nombre, d'un talent ou d'un génie supérieur, gens modestes en général, sobres de paroles, qui illustrent les académies, et dont les académies ont raison de s'honorer ; les autres, ordinairement

en grande majorité, d'un mérite moins avéré, prolixes dans leurs discours, qui s'honorent des académies dont ils font partie, et que l'intrigue quelquefois, plus que le talent, a fait asseoir au sein de l'assemblée.

D'ailleurs, il faut l'avouer, le temps des académies commence à passer : brillantes de splendeur dans les siècles a ignorance, foyers des lumières qui éclairaient le monde, leur éclat a dû pâlir à mesure que l'instruction s'est répandue et que de nouvelles lumières ont jailli de tous les rangs de la société. Les communautés religieuses, retraites où tant d'hommes de mœurs austères allaient s'ensevelir par amour pour la religion, par zèle pour les lettres et les sciences, ne sont-elles pas dans le même cas ? Mais, quoique leur existence ne soit plus nécessaire aujourd'hui, nous n'en devons pas moins de reconnaissance aux hommes pieux et savants qui ont conservé, enrichi et nous ont transmis les trésors sacrés de la science.

On a maintes fois répété dans ces derniers temps que les bonnes mœurs, les meilleurs sentiments, que les vertus enfin, s'étaient en quelque sorte réfugiés dans la classe moyenne de la société. Cette classe a pris trop au pied de la lettre une maxime qui avait quelque chose de vrai, et de là est née l'*aristocratie bourgeoise* la plus récente, la plus nombreuse, la plus terne peut-être, mais non la moins prétentieuse de toutes les aristocraties. Les différentes professions forment, dans les États, des corporations qui ont leur aristocratie. Ainsi, suivant les siècles, les pays, l'*aristocratie religieuse*, celle des ministres des diverses religions, jouit d'un crédit et d'une influence très variable. Par le spirituel dont ils sont chargés, si ces ministres arrivent abusivement à s'occuper du temporel, ils perdent en considération ce qu'ils gagnent en richesses. Le fanatisme, dans toutes les religions, engendre du mépris ou de l'horreur pour les autres cultes ; chaque secte se croit dans la bonne voie, et pense que les autres sont dans l'erreur ; souvent même la haine est plus vive entre les dissidents d'une même religion qu'entre eux et les sectaires d'une religion différente. La vraie philosophie, convaincue de la faiblesse des hommes, pénétrée de la grandeur et de la bonté infinies de la Divinité, en reconnaissant la liberté de conscience, prescrit la tolérance.

La Fayette dit, dans sa lettre au bailli de Ploën :

« Si avoir préféré la liberté civile et religieuse s'étendant également à tous les hommes et à tous les pays, est un tort, personne, monsieur, n'est plus coupable que moi. »

Les militaires forment aussi, dans les États, une puissante aristocratie. Tenus à une obéissance passive envers leurs supérieurs, ils font parfois sentir le poids de leur grade sur leurs subordonnés, ou sur les gens qui ne portent pas l'uniforme, d'entre lesquels ils sont sortis, et au milieu desquels ils doivent un jour rentrer. La Fayette, quand il était militaire, donnait l'exemple de l'obéissance au pouvoir civil. « Quoique la souveraineté nationale fût violée dans les représentants comme dans les nouvelles délégations des pouvoirs, écrivait-il à M. d'Archenholz en parlant du 10 août, je ne voulus point que la force armée cessât d'être obéissante ; et c'est aux autorités civiles à portée du camp que je demandai des ordres. » *L'aristocratie militaire* disparaît et son despotisme cesse chez un peuple dont chaque citoyen est armé pour le maintien des lois ou la défense du pays.

Certes, on ne peut nier qu'il n'y ait des différences dans l'intelligence entre les diverses races humaines, et que, sous ce rapport, les unes ne paraissent supérieures aux autres ; mais toutes n'en ont pas moins droit à la liberté civile et politique. Dans chacune de ces races, les mêmes différences existent entre les individus qui les composent ; et pour cela, les hommes qui ont reçu de la nature une haute intelligence ne vendent pas, ou du moins ne doivent pas vendre, comme bêtes de somme, ceux qui leur sont inférieurs. Ils doivent se les attacher, traiter de gré à gré avec eux, et les utiliser pour la société, en faisant leur bien. Les intérêts du supérieur et de l'inférieur, comme ceux du père et de son fils, sont les mêmes, sans que ceux-ci soient forcés de changer de position vis-à-vis l'un de l'autre. L'homme, quelle que soit la couleur de sa peau, la conformation de sa tête, la nature de ses cheveux, le développement de son intelligence, doit être maître de sa volonté et pouvoir disposer de sa personne en se soumettant aux lois qui régissent la société à laquelle il appartient. Aussi rien ne peut motiver *l'aristocratie de la race blanche*, ni excuser l'esclavage et la traite des noirs. Le dernier des nègres peut toujours dire au premier des blancs : *Am I not a man, a brother !* (ne suis-je pas un homme, un frère), inscription touchante d'une médaille que vous devez connaître, et sur laquelle on voit un pauvre nègre enchaîné, qui implore, à genoux et les mains jointes, l'indulgence de son maître dont le bâton, est levé sur sa tête.



Illustration du célèbre médaillon anti-esclavagiste ^[35]



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre huitième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 12 octobre 1834.

Les gens élevés à l'école de la perversité, les réprouvés qui peuplent les bagnes et les prisons, ont aussi leur aristocratie ; et quelle aristocratie, grand Dieu ! Leurs facultés morales sont si perverties, tout sentiment de conscience est tellement étouffé en eux, qu'ils développent leur intelligence vers le mal comme les autres hommes vers le bien, et que, pour eux, la plus grande scélératesse est le point de perfection vers lequel ils tendent ! Ils s'estiment d'autant plus entre eux qu'ils sont plus infâmes, et s'excitent, à l'envi les uns des autres, à se détériorer encore, s'il est possible, et à se perfectionner dans le crime ! S'il reste à quelques-uns

d'entre eux de faibles traces de bons sentiments, elles sont bientôt effacées par la fausse bonté de n'être pas au niveau des chefs de leur hiérarchie. Les vertus sociales ne sont, pour eux, que des préjugés ; ils se rient de ce qu'il y a de plus sacré au monde, et leur dégradation morale les met au-dessous des brutes. Toujours en guerre ouverte avec la société, ils veulent l'exploiter par la ruse ou par la force, comme des renards ou des loups dévorants. Avec raison la société les craint ; elle se réunit contre eux pour les découvrir, les traquer et leur faire la chasse. Cet état de choses est vraiment déplorable, et ne pourra changer que lorsqu'on aura mis en usage les moyens de corriger, d'amender les criminels, au lieu de les tenir à la chaîne comme des bêtes fauves dans une ménagerie, ou de les tuer comme des chiens enragés. Mais laissons là cette horrible aristocratie ; je ne l'ai signalée en passant que pour faire voir l'abus qu'on peut faire des meilleurs principes et des choses les plus sacrées.

Les prétentions aristocratiques que donne un sot amour-propre sont rares dans les sommités de chaque classe, et semblent s'accroître à mesure qu'on descend vers les derniers rangs de chacune d'elles. Qui ne connaît les prétentions d'un gentillâtre, d'un méchant poète, d'un mauvais artiste, d'un demi-savant ou d'un bedeau ? « Les demi-savants, disait un homme aussi remarquable par son immense savoir que par son esprit, sont comme les faux braves qui font du bruit de leurs exploits. »

Les diverses aristocraties, ambitieuses et jalouses les unes des autres, vivent aujourd'hui dans une sorte d'anarchie ; elles s'insultent et se combattent, ou s'unissent et se défendent quand leurs intérêts et leurs passions le commandent. C'est surtout pendant les révolutions que l'observateur peut être témoin du caractère et des prétentions de chaque aristocratie, et analyser les motifs de leur conduite ou de leurs intrigues.

Cependant, à l'époque où nous vivons, la pente des esprits de toutes les classes se tourne d'une manière très marquée vers l'étude de la philosophie naturelle des sciences exactes et positives, des beaux-arts et de l'industrie : aussi les différentes aristocraties ne sauraient vivre isolément ; une seule ne suffit plus pour donner de l'importance à un homme ; elles ont besoin les unes des autres, et commencent à se mêler ou à se combiner de diverses manières. Aujourd'hui les nobles ont moins d'horreur pour les alliances avec la roture ; les roturiers font moins d'attention à l'honneur ou à la honte d'une barre qui croise l'écusson d'un noble dans tel ou tel sens ; l'homme riche commence à sentir que son

argent seul ne suffit pas pour lui donner de la considération ; il aspire à être autre chose qu'un Crésus. Les lumières de la philosophie en éclairant la raison de ces hommes, l'instruction en développant leur esprit, dissipent les vieux préjugés chez les uns, et s'opposent au développement excessif de l'orgueil chez les autres.

Quelle conclusion peut-on tirer de tout ce qui précède ? qu'on a de la naissance, de la force, de la beauté, de l'esprit, du génie, quand le sort l'a voulu ; de l'instruction, des talents, de la fortune, quand on peut ; de la probité, de l'honneur, de la vertu, quand on veut ; L'homme sage doit donc apprécier à leur véritable valeur toutes ces fumées aristocratiques, et n'aspirer qu'à devenir vertueux. Expression de la conscience, des sentiments et de la volonté de l'homme, la vertu seule a droit à notre estime et à notre admiration.

La Fayette fut un des plus zélés partisans de l'affranchissement des esclaves, et l'un des membres de la société qui devait poursuivre cette noble tâche. Quelque opposés que fussent à toute idée de religion, de justice et d'humanité, le commerce et l'esclavage des noirs, ce n'est pas avant le milieu du dix-huitième siècle que la cause de ces malheureux a été défendue avec quelque éclat. L'abbé Raynal fut un des plus anciens athlètes dans cette lutte mémorable, qui fut ensuite soutenue avec tant de talent et de persévérance par le docteur Fothergill, par Clarkson, le ministre du saint Évangile Froissard, le bon quaker Benezet, et par Necker, Turgot, Poivre, Franklin, Jefferson, Adams, Fox, Wilberforce.

Ce fut en 1503 que les Espagnols transportèrent, pour la première fois, des Africains en petit nombre dans leurs nouvelles colonies. Ferdinand en permit une importation plus considérable en 1511 ; enfin en 1617 Charles-Quint accorda à l'un de ses favoris flamands le droit exclusif d'importer 4.000 nègres en Amérique. Le favori vendit sa patente à des marchands génois pour le prix de 15,000 ducats, et les Génois furent les premiers qui donnèrent une forme régulière à ce commerce d'esclaves entre l'Afrique et l'Amérique, qui depuis cette époque a pris un si prodigieux accroissement ^[36].

La Fayette et La Rochefoucauld furent tellement unis de sentiments, d'opinion et de conduite dans la cause de l'affranchissement des nègres, qu'il est impossible de les séparer l'un de l'autre. Tous deux croyaient si peu à la prétendue propriété des maîtres d'esclaves, que toute leur vie ils

avaient soutenu à frais communs, devant les tribunaux français, les procès des nègres réclamant leur liberté. La Fayette, dans la révolution américaine, ne fut pas non plus étranger aux lois contre la traite des noirs, ni aux mesures prises pour leur affranchissement graduel dans les États du Nord et du Centre ; et si ces dispositions philanthropiques ne furent pas imitées dans les États du Sud, du moins elles y avaient des partisans, parmi lesquels on doit distinguer le brave colonel Laurens, l'un des plus grands propriétaires de la Caroline et aide-de-camp de Washington. Il allait affranchir et enrégimenter tous ses nègres au moment où il fut tué par les ennemis.

La Fayette, après la campagne décisive contre lord Cornwallis, en 1781, en recevant les remerciements de l'État de Virginie, qui avait particulièrement profité de ses succès, répondit par des vœux pour que la liberté pût être, le plus tôt possible, étendue à tous les hommes sans distinction ; mais il n'en resta pas à ces vœux stériles, et, à son retour en France, se flattant, comme Turgot et Poivre, que l'affranchissement graduel des nègres pouvait se concilier avec l'intérêt personnel des colons, il voulut constater cette vérité par l'expérience, et il fit pour cet objet une tentative spéciale sur un plan assez large pour mettre la question en évidence. Cayenne avait alors un intendant habile, vertueux, expérimenté, Lescalier, dont les opinions à ce sujet étaient conformes à celles de La Fayette. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, non seulement consentit à cette épreuve, mais voulut y concourir, en permettant à Lescalier d'essayer sur les nègres du roi le nouveau régime projeté. La Fayette avait d'abord consacré cent mille francs à cet objet : il confia la conduite de l'habitation qu'il avait achetée à Cayenne, à un homme plein de philosophie et de talent, nommé Richeprey qui se dévoua généreusement à diriger l'essai. Les séminaristes établis dans la colonie, et surtout l'abbé Farjon, qui en était curé, applaudirent à ces mesures et les encouragèrent ; On doit aux colons de Cayenne la justice de dire que les nègres y avaient toujours été traités plus humainement qu'ailleurs. Les six mois de séjour qu'y fit Richeprey, et les exemples qu'il avait donnés avant de succomber à l'intempérie du climat, contribuèrent encore à adoucir leur sort. Aussitôt que l'établissement de Richeprey aurait été un peu avancé, La Rochefoucauld devait acheter une autre plantation, et une troisième l'eût été ensuite par Malesherbes, qui s'intéressait cordialement à ce projet. La mort trop prompte de Richeprey, la difficulté de remplacer un tel homme, le départ de l'intendant les changements dans

le ministère, embarrassèrent l'exécution de cette noble entreprise. Lorsque La Fayette eut été proscrit en 1792, la Convention nationale ayant confisqué tous ses biens, ordonna de vendre ses nègres à Cayenne, malgré les réclamations de madame La Fayette, qui protesta contre cette vente, en observant que les nègres n'avaient été achetés que pour être rendus à la liberté après avoir été instruits, et non pour être revendus à l'enchère, comme objets de commerce et de spéculation.

nom	numéro	autres
Jean-Baptiste	01	
Pierre	02	
Louis	03	
Antoine	04	
Marie	05	
Paul	06	
Thomas	07	
Philippe	08	
André	09	
René	10	
Yves	11	
Michel	12	
Charles	13	
Antoine	14	
Jean	15	
Paul	16	
Yves	17	
Michel	18	
Charles	19	
Antoine	20	
Jean	21	
Paul	22	
Yves	23	
Michel	24	
Charles	25	
Antoine	26	
Jean	27	
Paul	28	
Yves	29	
Michel	30	

Liste d'esclaves nègres sélectionnés par Daniel Lescallier pour la plantation expérimentale de La Fayette à Cayenne, mars 1789.

Plus tard, tous les noirs des colonies françaises furent déclarés libres par un décret de la Convention nationale.

Cependant, chose digne de remarque, une partie des prévisions de La Fayette sur l'affranchissement se réalisèrent : Cayenne, la seule de nos colonies où l'on avait commencé à suivre l'exemple qu'il avait donné d'instruire les nègres, fut aussi la seule où il n'y eut pas de désordres. Poussés par la reconnaissance, les nègres de sa plantation vinrent déclarer

au régisseur qui avait remplacé Richeprey, que si les biens de La Fayette étaient confisqués, ils profiteraient de leur liberté ; mais que dans le cas contraire, ils voulaient rester et continuer à cultiver ses terres.

La Fayette ne voulait affranchir les noirs que graduellement, à mesure que, par leur éducation morale et intellectuelle, ils se seraient montrés dignes de la liberté. Il pressentait déjà les inconvénients qu'il y aurait à émanciper tout-à-coup un peuple flétri par l'esclavage, à le faire passer d'une manière immédiate de son état d'abrutissement à une entière liberté, qui ne saurait être alors pour lui qu'une licence effrénée, dont le despotisme s'emparerait adroitement, comme d'une arme terrible, pour s'établir d'abord, et se justifier ensuite.

Il en est pour l'homme, en effet, des transitions morales comme des transitions physiques. Le prisonnier, affaibli par un long séjour dans des cachots obscurs, ne peut, sans danger, être rendu subitement à la vive lumière du jour. L'esclave aussi ne doit jouir de la liberté qu'après avoir été graduellement éclairé sur les droits qu'elle donne, les devoirs qu'elle prescrit, et les limites que lui ont tracées la raison et la justice. Mais, selon La Fayette, plus les difficultés étaient grandes à surmonter pour abolir l'esclavage, plus le zèle des vrais philanthropes devait redoubler, plus leurs efforts devaient s'accroître pour arriver à cet honorable résultat. Il voyait avec peine qu'un vil intérêt paralysait le cœur de quelques hommes qui auraient pu donner une chaleureuse impulsion à l'émancipation des noirs. De toutes les écoles publiques de New-York que La Fayette visita lors de son dernier voyage en Amérique, celle qui lui inspira le plus vif intérêt fut *l'école libre des jeunes Africains*, fondée et instituée par la société d'affranchissement des noirs. Nommé à l'unanimité membre de cette société, il fut aussi touché de cette marque d'estime que des témoignages de la reconnaissance des pauvres enfants noirs de l'établissement M. Levasseur, qui nous a conservé le souvenir de cette visite, rapporte, qu'un petit nègre s'approcha de La Fayette, et lui dit avec émotion : « Vous voyez, général, ces centaines de pauvres enfants de race africaine qui paraissent devant vous ; ils partagent ici, avec les enfants des blancs, les bienfaits de l'éducation ; comme eux ils apprennent à chérir le souvenir des services que vous avez rendus à l'Amérique et, de plus, ils révèrent en vous un ardent ami de l'émancipation de leur race, et un digne membre de la société à laquelle ils doivent tant de reconnaissance. »

On sait avec quel dévouement La Fayette défendit les droits des hommes

de couleur de nos colonies à l'Assemblée nationale en 1791, et dernièrement encore sous le règne de Charles X. Ce furent ces mêmes sentiments d'amour pour la liberté, d'indignation pour la tyrannie, qui le portèrent à embrasser, dans ces derniers temps, avec tant de zèle, la cause des Grecs, des Polonais, ainsi que celle des patriotes italiens, espagnols et portugais.

La Fayette s'élevait avec force contre les mauvais traitements dont on use quelquefois dans les prisons, surtout envers les condamnés et les détenus, politiques. Il savait combien pouvaient être grands les abus de pouvoir des gens préposés à la garde des prisonniers ; il n'ignorait pas non plus que les réclamations de ces derniers sont rarement écoutées. Dans la lettre qu'il écrivait de sa prison de Magdebourg, à la princesse d'Hénin, le 15 mars 1793, il lui peignait avec de vives couleurs les vexations inutiles qu'on lui faisait endurer.

« Maintenant, lui disait-il, je vais vous décrire ma prison et ma manière de vivre :

« Représentez-vous une ouverture faite dans le rempart de la citadelle, et garnie de hautes et fortes palissades. C'est par ce passage, et en traversant successivement quatre portes dont chacune est armée de chaînes, de verrous et de barres de fer, que vous pourrez, non sans difficulté et sans peine, atteindre ma cellule. Cette cellule est large de trois pas, longue de cinq et demi, ne renfermant d'autre ornement que deux vers français, rimant par ces mots : *souffrir* et *mourir*. Le mur près du fossé est humide de moisissure ; le mur opposé permet à la lumière du jour, mais non aux rayons du soleil, de pénétrer à travers une fenêtre étroite, mais en quelque sorte hermétiquement grillée. Ajoutez à cela deux sentinelles, dont les regards plongent incessamment dans mon habitation souterraine pour empêcher que nous ne nous parlions les uns aux autres ; des espions établis autour de nous, outre nos gardiens, et enfin les murs, les remparts, les fossés et les gardes dans l'intérieur et hors de la citadelle de Magdebourg, et vous verrez, ma chère princesse, que les puissances étrangères ne négligent rien pour me retenir en leur pouvoir. Le bruit de mes quatre portes se fait entendre chaque matin, quand on les ouvre pour admettre mon domestique ; derechef à dîner, quand, je prends mon repas en présence du commandant de la citadelle et de la garde, et enfin à la nuit, pour reconduire mon domestique à sa prison ; cela fait, après avoir bien assuré tous les verrous, le commandant emporte les clefs dans l'appartement où, depuis mon arrivée, le roi lui a ordonné de coucher.

« On me fournit des livres dont on a enlevé les pages blanches ; mais je n'ai ni nouvelles ni gazettes, ni communications, ni encre, ni plumes, ni pinceaux ; et c'est un miracle que je possède cette feuille, sur laquelle j'écris avec un cure-

dent.

« Ma santé décline, ma constitution physique n'a pas moins besoin de liberté que ma constitution morale. Le peu d'air qui me parvient dans ma cellule, souterraine n'a apporté qu'un faible soulagement à l'oppression de mes poumons. J'ai souvent la fièvre ; je ne prends pas d'exercice et peu de repos. Cependant je n'élève point de plaintes, l'expérience m'en ayant démontré toute l'inutilité. Mais je tiens à la vie, et mes amis peuvent être assurés du concours actif de tous les sentiments qui contribuent à me faire estimer la conservation de mon existence, quoique, en considérant ma position et les progrès de mes souffrances, je ne puisse pas plus longtemps répondre de leur efficacité. Peut-être vaut-il mieux préparer mes amis de la sorte, que de les surprendre plus tard par un coup inattendu ^[37]. »

Que la douloureuse impression laissée dernièrement dans toutes les âmes sensibles, par les révélations du malheureux Silvio Pellico, puisse enfin libérer l'humanité d'un reproche aussi grave que celui des souffrances dont on peut accabler un homme innocent !

Pendant la restauration, plusieurs écrivains distingués furent incarcérés pour les opinions libérales qu'ils avaient émises. La Fayette allait les voir ; il leur donnait ainsi un témoignage public de son estime et de son amitié, et semblait vouloir se rendre garant de leurs principes.

En 1829 je lui parlais des souffrances qu'endurait dans les cachots de Lisbonne M. de Mello-Breyner, victime de dom Miguel. Bien que La Fayette ne fût pas précisément de son opinion en politique, il le plaignit sincèrement, s'indigna de la barbarie de ses persécuteurs, et me prédit la chute du prince cruel dont ils exécutaient les ordres.

Le commandeur de Mello-Breyner, l'un des plus savants jurisconsultes du Portugal, était ministre plénipotentiaire de ce pays à Paris en 1826. Ce fut à cette époque qu'il me fit appeler pour lui donner des soins. Il était alors âgé de soixante-quinze ans, mais il avait conservé toute la fraîcheur de son intelligence. Pendant son séjour à Paris, sa santé fut gravement compromise par diverses affections qui me fournirent l'occasion de le voir souvent, et de profiter de sa conversation, aussi spirituelle que solide et instructive. Il admettait comme base de toute législation les principes fondamentaux établis par La Fayette, « que nul homme ne pouvait être soumis qu'à des lois consenties par lui ou ses représentants, antérieurement promulguées et légalement appliquées ; que les lois devaient être claires, précises et uniformes pour tous les citoyens. ».

Lorsqu'il était gouverneur d'Oporto, indépendamment des monuments d'utilité publique dont il enrichit la ville, et des réformes utiles qu'il fit dans l'administration, M. de Mello-Breyner s'occupa tout particulièrement de changer le régime des prisons et d'améliorer le sort des détenus, qui le regardaient comme un père. Il aimait à me parler des changements qu'il avait cru devoir opérer, des bons résultats qu'il en avait obtenus, et surtout des regrets qu'il avait laissés à Oporto. J'ai su, de plusieurs de ses compatriotes, qu'à toute heure du jour et de la nuit, quand les prisonniers réclamaient son assistance, il se rendait aussitôt près d'eux, et pénétrait seul dans les cachots les plus infects, pour leur apporter les soulagements que sa position de gouverneur lui permettait de leur accorder. Comme La Fayette, il soutenait que la loi, en privant l'homme de sa liberté, ne pouvait agir contre l'humanité, en lui imposant des privations, en lui causant des souffrances qui pouvaient compromettre sa santé ou sa vie. Ce respectable magistrat ne prévoyait pas à cette époque, qu'un jour, victime de la vengeance de dom Miguel, séquestré de sa famille, arraché à ses amis, il périrait, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans la misère et l'abandon, au fond d'un cachot, après avoir servi son pays pendant plus de cinquante ans !

M. de Mello-Breyner, nonobstant son grand âge et le mauvais état habituel de sa santé, n'en était pas moins, resté esclave de ses devoirs, auxquels il sacrifiait tout. Lors de la promulgation de la charte de don Pedro, il fut nommé ministre de la justice à Lisbonne, bien qu'il se trouvât encore à Paris. Je lui fis observer que sa santé était trop faible pour lui permettre de résister aux fatigues qu'allaient nécessiter ses nouvelles fonctions, dans un pays agité par les passions les plus véhémentes. « Je sens bien toutes vos raisons, et je vous remercie de votre intérêt pour moi, me répondit-il ; j'aimerais mieux rester à Paris avec mes bons amis, à soigner l'éducation de mes fils ; mais mon pays me réclame : s'il a besoin de moi, je dois le servir et mourir sur la brèche, s'il le faut. » Peu de temps après son retour en Portugal, il ne tarda pas à se voir renversé du poste qu'il avait accepté, et se retira dans une maison de campagne aux environs de Lisbonne. Je reçus de lui une longue lettre qu'il m'écrivait de sa solitude, et qui me fut apportée par le docteur Cordeiro. « Mon bon ami, me disait-il dans cette lettre, j'aurais bien fait de suivre vos sages conseils et de rester en France ; mais que voulez-vous, je suis encore jeune (en expérience) : me voilà retiré dans ma campagne ; j'y cultive les choux, ils sont moins ingrats que les

hommes. » Quelques mois plus tard il fut arrêté et jeté dans les prisons de Bogio, puis dans celles de Bélem et de Saint-Julien. Ce ne fut qu'après les plus pressantes sollicitations que sa malheureuse fille, la marquise de Niza, obtint la permission, pour elle et ses frères, de voir et de soigner leur vieux père. On lui refusa de partager sa captivité : aussi tous les jours était-elle forcée, même par les temps les plus affreux, de traverser le Tage dans une barque, pour pénétrer dans le cachot de son père. Souvent elle arrivait près de lui mouillée par les vagues et mourante de froid, et passait dans cet état la journée à ses côtés : aussi sa santé délicate ne tarda pas à s'altérer, et, depuis cette époque, elle n'a pu se rétablir complètement. Madame de Niza eut la douleur de se voir séparée de son père quelques mois avant sa mort, toute communication leur ayant été interdite. On ne peut rappeler sans horreur les souffrances que ce vieillard endura sur un lit de misère trop petit pour lui, et sur lequel il ne lui fut même pas loisible de s'étendre dans son agonie.

Quand M. de Mello-Breyner eut rendu le dernier soupir, ses féroces geôliers voulaient jeter son corps dans le Tage ; et ce ne fut pas sans peine que sa fille, aidée du digne abbé Stéfani, gouverneur de son fils, obtint, comme par grâce, la permission de lui donner une sépulture. Voici un trait qu'on peut citer du beau caractère de cet infortuné ministre, et de son inébranlable fermeté : on avait tout préparé pour, son évasion ; il devait s'échapper par une fenêtre, et passer dans une barque qui l'aurait attendu sur le Tage. Les prières, les larmes de sa fille furent inutiles pour le déterminer à fuir ; il fut inexorable. « Je sais bien que je suis injustement détenu, lui dit-il ; mais les gardiens de la tour ne sont pas juges de la question ; en exécutant les ordres qu'ils ont reçus, ils font leur devoir. Je ne veux pas les compromettre en fuyant. »

La marquise de Niza, obligée elle-même de se sauver de Lisbonne peu de temps après la mort de son père, habite maintenant Paris. Veuve du marquis de Niza, descendant de Vasco da Gama^[38], elle se consacre à l'éducation de son fils. Les trois fils de M. de Mello-Breyner ont embrassé la carrière militaire, et viennent de combattre vaillamment pour la délivrance de leur patrie.

La Fayette désirait ardemment qu'on put introduire dans nos prisons le régime pénitentiaire, généralement adopté dans celles des États-Unis d'Amérique. Cependant il n'adoptait pas le système de l'isolement complet

des prisonniers ; « la prison solitaire était un supplice, disait-il, qu'il fallait avoir éprouvé pour en bien juger, » et il pensait comme le vertueux Malesherbes, qu'elle pouvait conduire à la folie. Pendant les cinq années de sa captivité, il en avait passé une entière de cette manière, et une autre partie de ce temps à ne voir qu'un compagnon pendant une heure. Il faisait observer qu'il avait éprouvé lui-même que ce n'était point un moyen de réformation ; qu'on ne l'avait mis là que pour avoir voulu révolutionner les peuples contre le despotisme et l'aristocratie ; mais qu'il passait sa solitude à y rêver, et qu'il n'était pas sorti plus corrigé à cet égard ^[39].

Il pensait, que la loi, en privant l'homme de sa liberté, en le séquestrant de la société qui avait à s'en plaindre, devait avoir pour but, non seulement de lui ; infliger une punition, mais aussi de le corriger, de l'amender dans son intérêt et dans celui de cette même société à laquelle il devait être rendu. Il regardait la plupart de nos maisons, dites de *correction*, comme des lieux de détérioration, bien plus propres à pousser de plus en plus les condamnés dans la carrière du vice et du crime, qu'à les en retirer.

Il prit beaucoup d'intérêt aux détails que je lui donnais un jour sur le régime et l'administration de la maison pénitentiaire de Genève, que j'avais visitée. Sa philanthropie, plus encore que son amour national, était blessée de nous voir rester, sous ce rapport, bien en arrière de nos voisins et de vos compatriotes.

La Fayette avait en horreur la peine de mort, et s'est constamment élevé contre cette monstrueuse exécution de la justice. Il ne ; croyait point que la société ; pût ôter ce qu'elle ne pouvait rendre ; qu'elle pût s'arroger le droit de priver de la vie un de ses membres, surtout en matière d'opinions politiques ou religieuses, qui appartiennent à ce que l'homme a de plus cher, de plus sacré, de plus inviolable, à la liberté de conscience. Il s'est constamment prononcé contre les tribunaux exceptionnels, qui n'étaient, selon lui, qu'un instrument terrible mis entre les mains du despotisme pour donner une apparence de légalité à ses actes les plus atroces ; pour tuer au nom de la loi.

« Quelque soin qu'ils aient pris de nous *tantaliser* ^[40], en nous privant de toute nouvelle, » écrivait-il à la princesse d'Hénin en parlant de ses geôliers de Magdebourg, nous avons enfin appris par quelques mots de Damas, lors de notre singulière rencontre à Ham, les succès des armées françaises, la mauvaise direction des affaires publiques, le jugement du roi, dans lequel

toutes les lois d'humanité, de justice et d'intérêt national ont été complètement méconnues. »

Je viens de vous faire, mon cher monsieur, une exposition très imparfaite sans doute, et peu méthodique, des opinions de La Fayette sur différents sujets pris en quelque sorte au hasard. J'ajouterai qu'aucune question de morale, de droit, de politique, d'économie publique, ne lui était étrangère, et qu'il aurait pu les traiter toutes *ex professo*. Je l'ai plusieurs fois entendu parler sur les ressources de la France et des autres états ; sur les rapports que les peuples et les gouvernements devaient avoir entre eux ; sur les constitutions, la légitimité, la propriété ; sur le commerce, l'industrie, l'agriculture ; sur la stratégie, les progrès de la civilisation, le bonheur des nations et des individus, et sur d'autres questions qu'il exposait avec la plus grande clarté, et qu'il résolvait avec ce bon sens et cette simplicité qui lui étaient naturels. Vous rappeler tout ce que j'ai retenu de ses conversations, eût été pour moi chose difficile, parce que je ne suis pas assez familiarisé avec plusieurs des matières qui en faisaient le sujet, et que d'ailleurs je serais allé bien au-delà du but que je me suis proposé en vous écrivant des lettres que vous ne devez considérer que comme de simples renseignements. Le prochain courrier vous portera les souvenirs que j'ai conservés du séjour de La Fayette à Lagrange.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre neuvième



Le château de Lagrange-Bléneau ^[41]

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 17 octobre 1834.

Beaucoup de personnes, et entre autres de vos compatriotes, sont dans la persuasion que La Fayette était un homme pour ainsi dire tout politique ; qu'il ne devait pas avoir eu de temps à donner aux occupations et aux devoirs de la vie privée. Vous-avez dû, je pense, vous convaincre déjà du contraire, d'après mes lettres précédentes. Pour vous prouver davantage encore le peu de fondement d'une opinion assez généralement répandue,

nous allons nous transporter à Lagrange ^[42], et voir ce que La Fayette a fait pour l'agriculture et l'économie rurale, dont le goût s'était développé chez lui pendant son exil dans les pays étrangers.

La Fayette avait beaucoup désiré devenir possesseur de Lagrange. Lorsqu'il put s'y installer, il se livra avec ardeur, pendant plusieurs années consécutives, aux travaux des champs, qui rétablirent sa santé délabrée par les souffrances de sa captivité, et, plus tard, le délassèrent des fatigues ou le consolèrent des ennuis de sa carrière politique.

Comme ces dictateurs que Rome, aux jours du danger, arrachait à la charrue pour se couvrir de leur épée, La Fayette, après le combat, déposait les armes, reprenait sa vie paisible de laboureur, et retrouvait une terre plus reconnaissante que sa patrie des soins qu'il lui prodiguait.

Il écrivait à Masplet, en-date du 2 frimaire an IX ^[43] :

« Je ne me mêle que de regarder les champs de Lagrange, en attendant que je

sache s'ils seront à moi, et quand il me sera possible de les cultiver. Nos partages seront finis, j'espère, dans trois ou quatre décades ; le lot d'Adrienne sera moins considérable que je n'avais cru ; mais si j'ai ma chère habitation de Lagrange avec son arrondissement de bois, de prés, de terres arables, je me composerai une belle et bonne ferme, qui ne me permettra d'envier la part de personne. »

Dans la même lettre il ajoute :

« Je n'irai point en Amérique, mon cher Masplet, du moins avec un caractère diplomatique. Je suis loin de renoncer à des visites particulières et patriotiques aux États-Unis, et à mes concitoyens du Nouveau-Monde, mais à présent je suis beaucoup plus occupé de fermes que d'ambassades, il me semble que si j'arrivais là, autrement habillé qu'en uniforme américain, je me trouverais aussi embarrassé de ma contenance qu'un sauvage en culotte. Au reste le premier Consul ne m'en a point parlé.

« Je suis seul ici dans mes champs, écrivait-il encore au même ami, où je passe une vie très agréable, au milieu d'une exploitation de quatre fortes charrues, et en très bonne démonstration du problème tant disputé du propriétaire cultivateur. »

Avant de suivre La Fayette dans ses travaux agricoles ; je vais vous rappeler des choses que vous avez dû voir dans vos visites à Lagrange, et vous en faire connaître d'autres que probablement vous ignorez. Les unes vous retraceront d'agréables souvenirs ; les autres, j'en suis sûr, exciteront vivement votre intérêt, comme Américain surtout : car rien de ce qui se rattache à ce grand homme ne peut être vu avec indifférence par vos compatriotes, qui savaient si bien apprécier ses vertus. La Fayette était pour eux un être vénéré, et Lagrange une sorte de sanctuaire auquel ils devaient faire un pèlerinage.

Lagrange-Bléneau, plus connue aujourd'hui sous le nom de *Lagrange-La Fayette*, est située à treize lieues à l'est de Paris, près de Rosay-en-Brie, et presque à mi-chemin de Melun à Meaux. Le château et la ferme se touchent, et sont situés au centre des terres qui les entourent, eu formant

un cercle presque parfait de plus de huit cents arpents ^[44].

Les routes qui conduisent à Lagrange sont bien plantées, entretenues avec soin, et traversent la propriété. On entre dans le parc par une large et belle

allée, légèrement flexueuse ^[45], bordée de jeunes et vigoureux pommiers, dont les branches s'avancent vers les voyageurs et semblent leur offrir les

fleurs ou les fruits dont elles sont surchargées. Cette allée tourne à gauche, en longeant la ferme et une antique chapelle qui en fait actuellement partie ; elle traverse une petite châtaigneraie, et bientôt, ombragée de beaux arbres verts qui lui donnent un aspect sombre et mystérieux, elle conduit à l'entrée du château.



Un pont de pierre, garni de parapets, remplace le pont-levis qui existait autrefois sur le fossé. On entre par une grande porte, formée elle-même de deux cintres : l'un extérieur, plus grand, ayant sur les côtés deux profondes excavations qui recevaient une partie de la charpente et les chaînes de l'ancien pont ; l'autre intérieur, surbaissé, forme la véritable porte. Sur les côtés de celle-ci, on voit deux grosses tours, percées de fenêtres étroites en forme de meurtrières, et dont les murs épais sont bâtis en grès, ainsi que les autres parties de l'édifice. Les murs, jusqu'au niveau du toit d'ardoise qui les surmonte, sont couverts de mousses et de lierres touffus, entre le feuillage desquels se dessinent les jours de souffrance des tours. Le célèbre Fox planta ces lierres pendant le séjour qu'il fit à Lagrange avec le général Fitzpatrick, après la paix d'Amiens. Symbole de son amitié pour La Fayette, ces végétaux ont grandi avec le temps, et se sont attachés de plus en plus aux murs de son habitation. Le croquis de cette porte que je vous ai donné suffira, je pense, pour vous la rappeler.



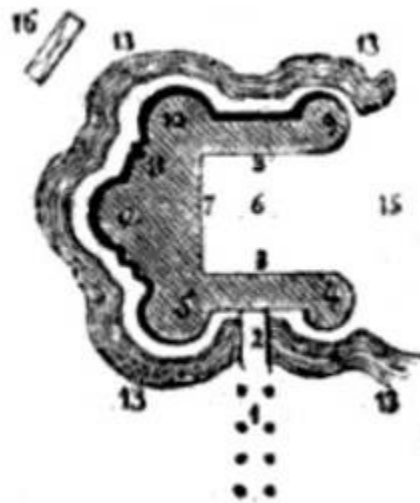
La cour dans laquelle on entre a la forme d'un carré irrégulier. Elle est spacieuse, bien éclairée, et égayée par la vue du parc sur lequel elle est ouverte. Au milieu se trouve la façade du château que je vous présente, d'après un dessin que le général Carbonel a bien voulu mettre à ma disposition.

Voici une autre vue du château, que j'ai prise de l'entrée du taillis, à l'extrémité de la grande pelouse. Le parc renferme beaucoup de bancs semblables à celui que j'ai figuré. Ils sont formés par une planche placée entre deux arbres qui en reçoivent les extrémités, et les fixent très solidement ensuite par l'accroissement successif de leurs couches extérieures.



Dessin de l'auteur, Jules Cloquet.

Le château n'est pas régulier. Il présente cinq tours couvertes de toits coniques assez élégants. Deux sont placées aux extrémités des ailes qu'elles terminent ; deux autres sont situées en dehors des angles de réunion des ailes avec le corps principal du bâtiment, et la cinquième derrière celui-ci. J'aurais voulu apporter dans cette partie de ma lettre la précision dont le général Latour-Maubourg a donné un modèle dans sa description des cachots d'Olmütz ; ne pouvant que l'imiter de loin, je vous donne un plan que j'ai fait à la hâte, et qui pourra suppléer à ce que ma narration présente d'obscur.



[46]

1. Allée qui conduit à la porte du château.
2. Le pont.
3. La porte.
- 4.5. Les deux tours latérales de la porte.
6. La cour.
7. Façade du corps principal du bâtiment.
8. Les ailes du château.
- 4.9. Tours qui terminent les ailes du château du côté du parc.
9. Second salon de réception.
10. Tour où est placée la bibliothèque de La Fayette.
11. Partie correspondante à la chambre à coucher de La Fayette.
12. La tour du milieu surmontée d'un paratonnerre.
13. 13 ; 13. 13. Fossé qui entoure le château.

14. [\[47\]](#)

15. La grande pelouse du parc.
16. Pavillon du canot américain.

Le château, outre le rez-de-chaussée, a deux étages. Sous les combles sont placées les chambres des gens de service. Les murs sont ornés et couverts en dehors de plantes grimpantes, de lierres, de jasmins de Virginie, etc. ; ils sont entourés de buissons épais et de beaux arbres, de saules pleureurs énormes, qui semblent s'élaner de leur base, s'élèvent jusqu'à la toiture ou inclinent tranquillement leurs branches vers les eaux du fossé. Celui-ci a environ de trente à quarante pieds de largeur, et sept à huit de profondeur, il ne fait plus le tour complet du château ; La Fayette l'a fait combler du côté de la cour, de sorte qu'on passe de plain-pied de celle-ci sur la pelouse. Les eaux en sont limpides, nourrissent de beaux poissons, et sont alimentées par un ruisseau qui vient de l'un des étangs de la ferme. En dehors on arrive au fossé par une pente douce, couverte d'un gazon émaillé de fleurs.



Au rez-de-chaussée du château on trouve, communiquant avec le vestibule, une petite chapelle, une grande salle à manger qui peut contenir quarante ou cinquante personnes, et plus loin les cuisines. Un bel et large escalier en pierre, parfaitement éclairé, conduit aux deux salons de réception, au musée de La Fayette, et aux corridors qui mènent aux autres appartements de la famille et à ceux des amis.

L'appartement de La Fayette est au second étage. Il se compose de trois

pièces : une antichambre, une chambre à coucher, et une bibliothèque dont les fenêtres donnent sur le parc, et dominant les bâtiments de la ferme, qu'on voit presque à vol d'oiseau, à vingt-cinq toises environ de distance.

Tous ces appartements sont très propres, bien entretenus et meublés avec la plus grande simplicité. Je vais vous indiquer sommairement ceux des objets dont ils sont garnis, et qui pourront vous intéresser.

À l'entrée, du vestibule sont placés deux petits canons que le peuple de Paris, lors de la révolution de Juillet, avait montés sur des roues de carrosse pour attaquer les troupes de Charles X. Les vainqueurs les firent remonter sur des affûts neufs pour les offrir à La Fayette. Ces canons portent au-devant de la lumière l'inscription suivante, sculptée en caractères saillants :

LE PEUPLE PARISIEN
AU GÉNÉRAL LA FAYETTE
LE 3 AOÛT 1830

Près de ces canons, reste sur son perchoir un cacatoë ^[48] blanc, qui fut donné en 1829 à La Fayette par Benjamin Constant. Ce bel oiseau faisait surtout accueil au général ; il semblait parfaitement le distinguer des autres personnes de la maison, par ses mouvements de joie dès qu'il l'apercevait, et par ses caresses plus empressées quand il s'arrêtait près de lui.

La petite chapelle qui donne sur le vestibule est maintenant fendue en noir et à l'usage des membres de la famille seulement : elle se distingue par son extrême simplicité. Un crucifix d'ivoire et des candélabres en argent décorent son autel. Sur les murs sont placés, en regard, deux tableaux : sur l'un est écrit le Psaume 129, Vêpres du mercredi ; et sur l'autre, la Lecture du livre de Tobie, ch. 13.

Sur le mur du vestibule, parallèle à la grande porte du salon, on voit un trophée de drapeaux, groupés avec autant d'art que de sentiment, et qui, pour la plupart, rappellent des souvenirs historiques. Ainsi on distingue : un drapeau déchiré, enlevé à la garde suisse par le peuple de Paris aux journées de juillet 1830 ; à côté, le drapeau tricolore que portait l'enfant tué, le 28 juillet 1830, sur le pont d'Arcole, et, près d'eux, un drapeau donné au général La Fayette par les blessés de l'ambulance des Pyramides,

comme hommage de leur reconnaissance ; un guidon du 8^e régiment de hussards ; un drapeau de la vieille garde nationale parisienne de 1789 : il est encore en bon état, mais ses couleurs sont presque entièrement passées ; plusieurs drapeaux américains, polonais, etc. [\[49\]](#)



Le premier salon

Salons de réception. Le premier est une vaste pièce carrée, bien éclairée et qui est chauffée, pendant l'hiver, par un énorme poêle bronzé, en forme de colonne tronquée. Sur deux petits corps de bibliothèque sont placés, en pendants, les bustes en marbre de Monroe et de Quincy-Adams, présidents des États-Unis.

Au-dessus de la porte on voit un tableau qui rappelle une époque mémorable de la vie de La Fayette. Il représente le port du Passage en Espagne, où le général La Fayette, après bien des vicissitudes, s'embarqua lors de son premier départ pour l'Amérique. Le bâtiment qu'il avait frété, portant à l'avant le pavillon américain et à l'arrière le pavillon français, est à la voile ; il traverse le goulet du port, et gagne la pleine mer, pour porter au Nouveau-Monde l'homme qui devait assurer son indépendance. Ce tableau est de Robert [\[50\]](#).

À droite et à gauche de la porte sont deux autres tableaux du même maître. L'un représente la Fédération Française, vue de l'arc de triomphe qu'on avait élevé au Champ-de-Mars, du côté de la Seine. Ce tableau est d'une belle perspective ; il donne une idée parfaite du grandiose de la

solennité qui, après des jours de discorde et de deuil, semblait avoir réuni tous les Français en une seule famille.

L'autre tableau vous fait assister à la démolition de la Bastille. C'est plein de mouvement et de vie, et ne peut avoir été fait que par un peintre encore ému du spectacle terrible auquel il vient d'assister. Le peuple, excité par les passions les plus ardentes, est sous les armes : il s'est rendu maître de la forteresse, et voulant la faire disparaître à jamais, il en soulève et détache les pierres ; d'énormes niasses ébranlées s'écroulent, et bientôt remplissent de leurs débris fumants les fossés profonds qui l'entourent. Des nuages de poussière et de fumée voilent une partie de cette scène de destruction, empreinte du grand caractère de l'époque.

Ce tableau faisait partie de l'exposition du Louvre en 1790. La Fayette le regardait avec un de ses amis, et disait dans son admiration, que *l'homme qui en serait possesseur serait bien heureux* : Robert, qui était placé derrière le général, prêtait une oreille attentive au jugement qu'il portait de son tableau : lorsqu'il entendit ces derniers mots, il s'avança vers La Fayette et lui dit : *Général, soyez heureux, ce tableau vous appartient*. C'est à dater de cette rencontre que le général et le peintre firent connaissance et commencèrent à se lier d'amitié.

Au-dessous des deux tableaux précédents sont placés le portrait du commodore Morris, commandant de la frégate *la Brandywine*, qui a ramené La Fayette en France lors de son dernier voyage, et celui du général américain Greene. Sur le mur à droite, sont exposées les deux belles gravures de la déclaration d'indépendance des Américains et du *farewell address* du président Washington.

L'ornement le plus, remarquable de cette pièce est un buste en marbre de La Fayette, sculpté par David. Il est supporté par un fût de colonne, et placé

entre les portraits de Washington et de Franklin ^[51]. Le pavillon de la frégate américaine *la Brandywine* donné à La Fayette par le lieutenant Grégory, ombre les portraits de ces trois amis qu'il semble réunir, et fait flotter au-dessus de leurs têtes ses plis, d'azur semés d'étoiles d'argent. L'effet de ce groupe est admirable ; il rappelle tant de beaux souvenirs ! *L'hôte de la nation américaine* ne pouvait être mieux placé qu'entre les deux principaux fondateurs de sa liberté. D'après une délibération de la ville de New-York, délibération que vous connaissez sans doute, ce nom (*the Nation's Guest*) a été donné la première fois à La Fayette, lors de son

dernier voyage.

Le second salon de réception est rond, comme la tour, dans laquelle il est placé. Décoré d'une simple tenture en étoffe rayée blanc et nankin, il est orné d'un beau buste en ; bronze de Washington, par David. Au-dessus de ce buste, sont placés les portraits de John Adams et de Quincy Adams, son fils, tous deux présidents des États-Unis. Ces deux portraits sont mis en regard avec ceux des présidents Jefferson, Madison, Monroe et Jackson. Ces tableaux, de différents maîtres, sont parfaitement peints, et ont surtout, d'après le témoignage de La Fayette, le mérite d'une grande ressemblance.

De chaque côté de la cheminée sont placés en pendants, 1° le portrait du malheureux Bailly, premier maire de Paris, homme aussi recommandable par sa probité et son instruction que par son courage, et qui périt sur l'échafaud lors de notre première révolution. La Fayette, après avoir rendu compte au bailli de Ploën de l'affaire du Champ-de-Mars, terminait en lui disant : « Voilà, monsieur, cette affaire du Champ-de-Mars, qui, depuis, lorsque le crime eut triomphé, devint un des motifs du long et douloureux supplice où l'illustre et excellent Bailly expia au milieu des Parisiens les services qu'il leur avait rendus, et où l'atrocité des assassins ne put être égalée que par la magnanimité de la victime. » 2° Le portrait de l'infortuné duc de la Rochefoucauld, président du département, qui fut massacré à Gisors à la même époque !

Sur la cheminée, une modeste pendule sépare le buste du général Riégo, mort pour la liberté, de celui de sa femme.

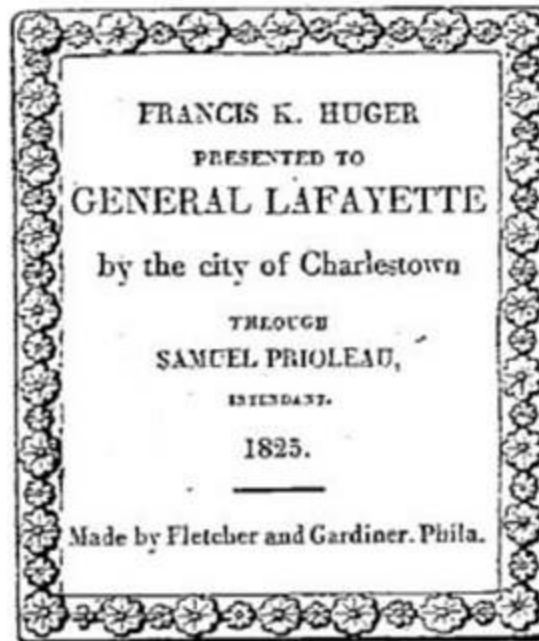
On monte par un petit escalier à l'appartement particulier de La Fayette. L'*antichambre* est éclairée par le haut, au moyen d'un vitrage. Près de la porte d'entrée, à gauche, est placé le portrait du caporal de la prison d'Olmütz que je vous ai fait connaître.

La chambre à coucher est irrégulièrement carrée ; la tenture est en étoffe de soie jaune. Le lit ainsi que les autres meubles sont simples et très propres. Les murs sont couverts de tableaux, de dessins et de gravures dont je vais vous indiquer les principaux. Au-dessus des cinq portés de cette chambre sont autant de portraits de famille peints en bustes et à l'huile. Ce sont ceux, 1° du père de La Fayette, qui fut tué à l'âge de vingt-six ans à la bataille de Minden (La Fayette n'avait alors que deux ans) ; 2° de sa mère ; 3° celui de sa grand-mère ; et 4° ceux de ses deux bonnes

tantes qui avaient pris soin de son enfance, et pour lesquelles il avait tant de respect et d'affection. En face du lit, on voit un fort beau portrait du maréchal de Noailles.

Parmi les portraits gravés ou dessinés, on trouve ceux de Fox, du général Fitz-Patrick, de Thomas Clarkson, d'Henri Clay, du duc de Noailles, de Kosciusko, de Jackson, de Jefferson, de Clinton, de Crawford, de Calhoun, de Van-Ryssel, du comte de Mun, de Necker, de madame de Staël, de madame d'Hénin, de madame de Tessé, du général Knox, du général Foy, de Léon Dubreuil, médecin, maître et ami de Cabanis, etc. Je dois noter encore une petite silhouette du juge Peters de Philadelphie, et un beau portrait de Lally-Tolendal, arrachant le crêpe qui couvre le buste de son père dont il vient de réhabiliter la mémoire.

Sur l'un des côtés de la cheminée, on observe une grande miniature qui mérite de fixer notre attention par l'homme qu'elle représente et par la beauté de son exécution. C'est le portrait de M. F. R. Huger, qu'on peut nommer le libérateur de La Fayette, bien que l'audacieuse entreprise qu'il avait tentée pour l'enlever des prisons d'Olmütz n'ait point réussi. Vous devez savoir, en effet, que ce digne fils du major Huger, de la Caroline du Sud, chez lequel La Fayette avait débarqué lors de son premier voyage en Amérique, eut la générosité de se livrer pour faciliter la fuite de La Fayette et de Bollmann. Je me souviendrai toujours de la vive et agréable émotion que j'ai éprouvée en voyant ce portrait pour la première fois. On le dit fort ressemblant. Le front de M. Huger est largement développé et plein de noblesse ; son visage est ovale, maigre, coloré ; son nez est assez prononcé, et ses lèvres minces. Ses yeux, d'un bleu tirant sur le gris, sont remplis d'expression. L'ensemble de cette belle physionomie fait reconnaître un homme d'un tempérament nerveux, plein d'élévation d'âme et d'un caractère résolu.

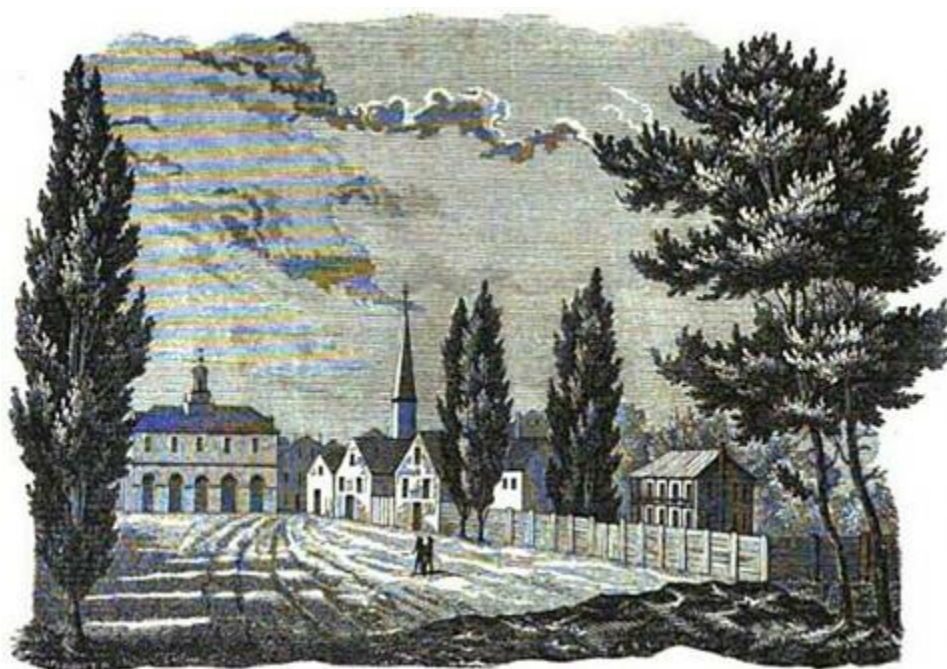


Ce portrait est entouré d'un cadre d'or, décoré de rosaces et d'ornements, d'un excellent goût, et enchâssé dans une boîte d'or massif. Il fut offert à La Fayette, en 1825, par la ville de Charlestown, comme l'indique l'inscription ci-jointe, placée derrière la boîte, et entourée elle-même d'un cadre d'or ciselé.

Au-dessus du lit est placé un tableau qui représente la réunion des officiers supérieurs de l'armée américaine, parmi lesquels se trouve La Fayette, et de l'état-major du général Rochambeau, au siège de York-Town.

Parmi les dessins, on distingue surtout : une vue de la résidence de John Adams, par mademoiselle Élisabeth Quincy, sa petite-fille, et la maison de M. Hancock, à Boston.

Le tombeau de Washington (gravure).



Fayetteville

La vue de Fayetteville, petite cité située sur la rive occidentale de la rivière Capefear, dessinée en 1814, par M. Horace Say.

Eu 1814, mon ami M. H. Say, fils du célèbre économiste en allant de Charlestown à New-York, passa par la capitale de la Caroline du nord, à laquelle la reconnaissance américaine a donné le nom de Fayetteville. Cette ville était alors peu peuplée, et ne se composait guère que de deux grandes rues réunies en croix, au point de rencontre desquelles s'élevait le bâtiment du gouverneur. La vue du pays n'offrait rien de pittoresque, mais le nom donné à cette cité, engagea le jeune voyageur à en prendre un croquis. De retour en France, il pensa que cette marque de souvenir pourrait ne pas être indifférente au général. Il fit faire un cadre à son esquisse (dont, je vous présente la copie) et la lui envoya.



La Fayette en 1825, année de sa grande tournée des États-Unis

En 1818 le beau-frère de M. H. Say, M. Comte, l'un des rédacteurs du *Censeur Européen*, était persécuté par la restauration. Il trouva refuge et hospitalité à Lagrange. La Fayette écrivit à M. H. Say pour l'engager à venir passer quelques jours à sa campagne. Mon ami s'y rendit : un matin qu'il se proposait une promenade dans le parc, un domestique vint l'avertir que le général désirait le voir. Lorsque M. Say entra dans son cabinet, La Fayette lui serra cordialement la main, le fit asseoir près de lui et lui dit : *J'ai été bien touché que vous ayez pensé à moi aux États-Unis : voilà votre dessin ; je l'ai mis près de moi : je ne verrai probablement jamais ce lieu ; au moins vous m'en aurez donné une idée.* Il ne pensait pas alors que quelques ^[52] années plus tard il y ferait une entrée triomphale.

Lors de son dernier voyage, en approchant de Fayetteville, quoique le temps fût affreux et que la pluie tombât par torrents, il dit à Bastien : *Voyons maintenant si M. Say a bien représenté la ville dont il m'a envoyé le dessin.* Il la reconnut parfaitement d'après le souvenir qui lui en était resté, et, depuis son retour à Paris, il fit compliment à l'auteur sur l'exactitude et la correction de son esquisse.

Sur la commode est placé un vase d'argent, ciselé avec beaucoup d'art, et offert à La Fayette par les aspirants (midshipmen) de la frégate *Brandywine*.



Le vase en argent offert à La Fayette par les aspirants de la Brandywine. [\[53\]](#)

Le président des États-Unis avait décidé que chaque état serait représenté auprès de La Fayette par un aspirant, lorsqu'il s'embarqua sur la Brandywine pour revenir en France ; de sorte que cette frégate reçut vingt-quatre élèves, au lieu de huit à dix que comptent ordinairement les bâtiments de son rang.

Ces jeunes officiers, touchés de l'amitié toute paternelle que La Fayette leur avait témoignée pendant la traversée, le prièrent, en se séparant de lui, de leur permettre de se cotiser entre eux pour lui offrir un témoignage durable de leur attachement. Le vase, dont ils voulaient lui faire présent, fut exécuté à Paris sous la direction de M. Barnett, consul des États-Unis, et envoyé à La Fayette peu de temps après son arrivée. Il est entouré à son col de pampres artistement dessinés : deux têtes de fleuves remplacent les anses. L'aigle américaine est sculptée sur l'une de ses faces ; elle plane au-devant d'un nuage parsemé d'étoiles, tient dans l'une de ses serres un faisceau de javelots, et dans l'autre une branche d'olivier. Des ornements à feuilles d'acanthé embellissent la base du vase, dont le socle carré, soutenu par quatre pieds de lion, offre sur trois de ses côtés autant de bas-reliefs qui représentent, 1° le capitol de Washington ; 2° la visite de La Fayette au tombeau de Washington ; 3° l'arrivée de la Brandywine au Havre. Sur le quatrième, est gravée en anglais, l'inscription suivante :



OFFERT PAR LES ASPIRANTS DE LA FRÉGATE DES ÉTATS-UNIS LA BRANDYWINE,
 AU GÉNÉRAL LA FAYETTE,
 COMME UN TÉMOIGNAGE DE LEUR ESTIME ET DE LEUR ADMIRATION,
 ET COMME UN HOMMAGE RENDU À SES VERTUS PRIVÉES ET PUBLIQUES.

Près de ce vase se trouve une boîte qui renferme les épauettes d'argent, brodées de trois étoiles, que La Fayette portait en qualité de commandant en chef de la garde nationale.

À côté de la cheminée est posée la canne dont La Fayette se servait habituellement, et qui lui avait été donnée par le commodore Taylor. La pomme de cette canne est une simple corne de cerf, avec une plaque d'or, sur laquelle on lit : *Commodore Taylor to General La Fayette.*



Dans les armoires de la chambre à coucher sont conservés les habits du général, et beaucoup d'autres objets précieux. Parmi les vêtements nous pouvons remarquer : 1° un uniforme complet de simple grenadier de la garde nationale de Varsovie, offert par les Polonais, et que La Fayette a porté plusieurs fois ; 2° un habillement complet de drap bleu que lui ont donné les Américains de la Caroline le drap de l'habit et les boutons d'or massif qui le parent sont de la Caroline. Ces derniers portent l'effigie de Washington.



La bibliothèque

Bibliothèque. Placée dans l'une des tours du château, sa forme est circulaire ; deux grandes croisées l'éclairent parfaitement. Elle est composée de trois corps, dont les rayons sont soutenus par d'élégantes colonnes blanches. Le bas est occupé par des armoires que masquent de faux titres d'in-folio, et par des tiroirs remplis d'une foule d'objets intéressants. Les colonnes sont surmontées d'un nombre égal de grands camées peints à l'huile, qui représentent :

Diétrich.
Van-Ryssel.
Desrousseaux.
Franklin.
Washington.
Bailly.
La Rochefoucauld.
Lavoisier.
Malesherbes.

Ces camées sont séparés et surmontés par six petites urnes, sur lesquelles sont inscrits les noms de :

Daverhout.
Laurens.
Desaix.
Mandat.
Kalb.
Gouvion.

Des reliures parfaitement soignées couvrent les meilleurs ouvrages d'histoire, de sciences politiques et morales, de littérature, de beaux-arts, et surtout d'agriculture. La plupart de ces livres ont été donnés en présent au général. Il y en a beaucoup d'écrits en langues étrangères, et surtout en allemand et en anglais. Une place particulière est réservée aux livres américains.

À l'occasion de ces derniers, je ne dois pas oublier de vous mentionner un superbe manuscrit in-folio, qui a été commandé par la ville de New-York pour La Fayette, et auquel il attachait le plus grand prix. Ce livre lui fut remis à Washington, le jour anniversaire de sa naissance, par une députation de New-York. Il renferme les actes et délibérations de la ville, et la relation des événements relatifs à son séjour dans cette grande cité. Il est orné de vignettes et de jolis dessins à la plume. L'écriture est de M.

Bragg, et les dessins et vignettes de MM. Burton, Inman et Cumming. Le papier est de fabrique américaine. La reliure en est très riche, et faite par M. Forster de New-York. Pour le préserver de toute atteinte, il est placé dans Une boîte d'acajou, fermée à clef.

Quatre chaises et deux fauteuils d'acajou, garnis en maroquin, et une table à pupitre, forment l'ameublement de la bibliothèque : on trouve dans la même pièce deux chaises dont les coussins ont été brodés par madame La Fayette.

Dans les tiroirs de la table, il y a deux cachets. L'un, en cornaline, est celui que La Fayette portait lors de son premier voyage en Amérique ; Son chiffre y est entouré de la devise qu'il avait adoptée : *Cur non* ^[54].



L'autre cachet est celui dont il se servait habituellement, et qui lui avait été donné par M. Barnett, consul des États-Unis à Paris. Il représente la tête de Washington entourée de rayons.



Près de l'une des fenêtres de la bibliothèque est placé un porte-voix ; plus tard je vous dirai quel en était l'usage.

Les objets renfermés dans les armoires et les tiroirs de la bibliothèque pourraient à eux seuls former un musée. Je vais vous en faire connaître quelques-uns.

1° Une enseigne romaine, trophée qui fut offert par la ville de Lyon au général La Fayette, lorsqu'il quitta le commandement de la garde

nationale, après l'Assemblée Constituante.

La Fayette aimait beaucoup et conservait avec reconnaissance ce témoignage d'estime que les citoyens de la seconde cité de France lui avaient donné à une époque mémorable de notre première révolution : aussi, lorsqu'en 1829, le général eut été harangué par M. Prunelle, au nom des habitants de Lyon, dans sa réponse il lui rappela qu'à la solennité de la Fédération, il avait applaudi avec transport la nouvelle bannière du département du Rhône. « C'est à ce grand anniversaire, ajoutait-il, que je reçus, de la ville de Lyon, le présent symbolique dont vous avez bien voulu parler, et que j'ai toujours conservé comme un précieux talisman, comme un indissoluble lien avec elle. »



Voici en quelques mots la description de ce trophée dont je vous présente la figure :

Une couronne civique en feuilles de chêne, surmontée du coq gaulois,

enchâsse un grand écusson. D'un côté est représenté le dévouement de Curtius, qui se précipite dans le gouffre dont les flammes entourent déjà le poitrail de son cheval ;

De l'autre côté de l'écusson est le lion, que la ville a pris pour ses armes.



Au-dessous de la couronne, sur la première traverse, sont inscrites ces lettres initiales G. L. O. G. (*Cives Lugdunenses optimo civi*).

2° Une couronne civique en argent, qui fut donnée à La Fayette, en 1829, par les habitants de la ville de Grenoble. Les feuilles de chêne dont cette couronne est tressée, et les glands qui en sortent de distance en distance, sont d'un travail délicat et de fort bon goût.

3° Une médaille en or, offerte à La Fayette par les enfants des écoles publiques d'Hartford, et sur laquelle est écrit :

*LES ENFANTS D'HARTFORD,
À LA FAYETTE,
LE 4 SEPTEMBRE 1824*

4° Une belle médaille, que les électeurs de Meaux firent frapper en l'honneur de La Fayette. Gravée par notre habile artiste M. Gatteaux, elle porte d'un côté l'effigie très ressemblante de La Fayette, avec deux dates qui rappellent de grandes époques, de sa carrière politique de 1789-1830. De l'autre côté, une couronne civique encadre ces mots frappés en relief :

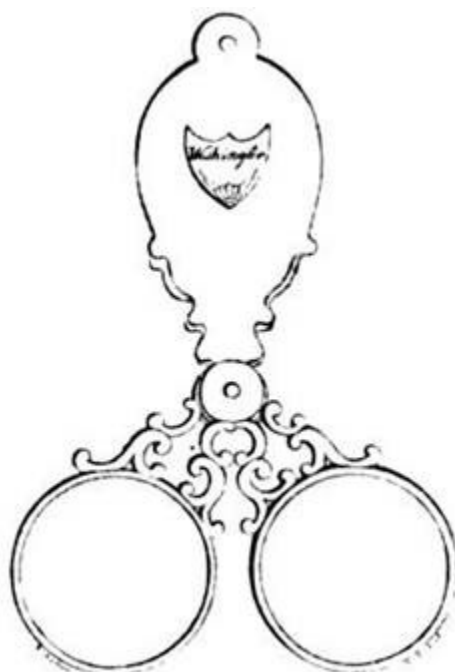
*À LA FAYETTE,
L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX,
JUILLET 1830.*



Plusieurs objets sont des souvenirs du général Washington, que La Fayette conservait, avec un respect religieux. Voici les principaux :

5° Un binocle à châsse d'ivoire, et monté en argent, dont Washington se servait dans les dernières années de sa vie.

L'un des côtés de la châsse porte un écusson d'argent sur lequel on lit : Washington. Cette espèce de lunette est renfermée dans un étui de maroquin.



6° Un parasol à pomme d'ivoire, monté sur un grand jonc, que l'illustre président des États-Unis fixait à la selle de son cheval pour se garantir, dans ses voyages, des rayons ardents du soleil des Carolines. La couleur de l'étoffe qui le recouvre est presque entièrement détruite.



7° La dernière tapisserie que broda madame Washington à l'âge de soixante-dix ans. Elle représente des coquilles du genre *peigne*, régulièrement disposées, et recouvre un joli coussin qui fut offert à La Fayette, comme l'indique l'inscription qui est derrière, le 31 août 1821, par madame Lawrence Lewis, petite-fille de Mme Washington.

8° Une bague qui renferme des cheveux de Washington et de sa femme. La Fayette étant allé visiter, en 1824, le tombeau de son illustre ami à Mount-Vernon, M. Costis, petit-fils de madame Washington, lui remit cette bague au nom de la famille, en le priant de la léguer après sa mort, à l'aîné de ses petits-fils, M. Oscar La Fayette.



Les cheveux châtain qu'on voit sur le milieu du chaton de la bague sont ceux de Washington ; les cheveux blancs de chaque côté sont ceux de sa femme. Autour du chaton sont écrits ces mots : PATER PATRIAE ; sur les côtés, MOUNT-VERNON, et derrière est gravée cette inscription :

LA FAYETTE
1777
PRO. NOVI. ORBIS. LIBERTATE.
DECERTABAT. JUVENIS.
STABILITAM. SENEX.
INVENIT.
1824

9° La *décoration de Cincinnatus* qu'avait portée Washington. Madame Lewis avait hérité de cette précieuse décoration. Elle en fit présent, en 1824, à La Fayette, pour être donnée au second de ses petits-fils, M. Edmond La Fayette.

L'ordre de Cincinnatus avait été créé par les officiers de l'armée américaine après la guerre de l'indépendance, afin de former entre eux un lien qui

devait leur rappeler leur ancienne union. Le but de la société de Cincinnatus était 1° de perpétuer le souvenir de la révolution américaine, et d'entretenir l'amitié entre les officiers et l'Union des États ; 2° de former un capital dont l'intérêt serait employé au soulagement des veuves et des orphelins victimes des malheurs de la guerre. Washington en avait été nommé président ; il crut plus tard devoir demander à l'assemblée générale la suppression de cet ordre, qui avait excité des jalousies et des haines parmi ses concitoyens.

La société de Cincinnatus, profondément pénétrée de reconnaissance pour la généreuse assistance que l'Amérique avait reçue de la France, et voulant perpétuer les liens d'amitié entre les officiers des deux pays, avait envoyé sa décoration aux comtes d'Estaing, de Grasse, de Barras, de Rochambeau, à La Fayette, au malheureux Lapeyrouse, etc.

Cette décoration, en or émaillé, est encadrée dans une couronne de laurier, que soutiennent deux cornes d'abondance enlacées, desquelles sortent des fruits, et qui sont elles-mêmes suspendues au ruban par un anneau oblong formé de deux tresses accolées. L'aigle américaine, les ailes déployées, occupe le milieu de la couronne, et porte un écusson de chaque côté. Sur l'un des écussons on voit Cincinnatus appuyé sur sa charrue, et recevant les députés romains qui viennent lui offrir l'épée de dictateur.



Autour ces mots sont écrits en lettres d'or sur un fond bleu azuré :

OMNIA. RELINQUIT. SERVARE. REMPU.

Sur l'autre écusson, Cincinnatus, rendu à ses travaux agricoles, conduit une charrue. Non loin de lui est sa chaumière. Le soleil éclaire ce petit tableau, autour duquel on lit :

SOCI. CIN. RUM. INST. AD 1783. VIRT. PRAE.

Les figures de ces écussons sont en or mat ; la terre en émail vert, et les fonds en émail incarnat. La décoration est soutenue par-un ruban de soie moiré, bleu de ciel, bordé d'un liséré blanc, en signe de l'alliance de la France avec l'Amérique, et retenu par une agrafe d'or. Le ruban qu'avait porté Washington est demi-usé. La boîte de maroquin qui renferme cette décoration porte ces mots :

Washington's Cincinnati Badge.

10° Une canne que portait Franklin : donnée à La Fayette, lors de son dernier voyage en Amérique.

11° Une épingle dont le médaillon carré renferme des cheveux et présente le chiffre de Franklin. Cette épingle fut envoyée à La Fayette par la petite-fille de son ami. Derrière sont gravés ces mots : *Benjamin Franklin*.



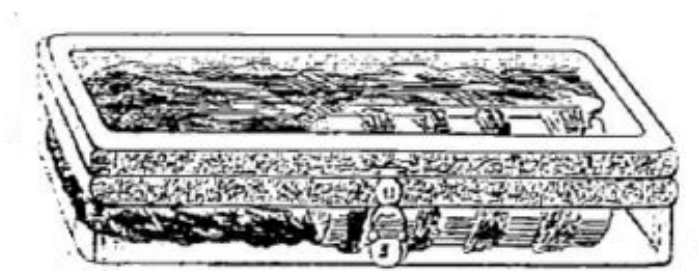
12° Une bague qui offre le portrait et renferme des cheveux de Jérémie Bentham. Elle fut léguée par testament à La Fayette, par le célèbre publiciste anglais. Autour de la bague sont gravés ces mots : *Memento for général La Fayette*. Derrière le médaillon on voit des cheveux tressés de J. Bentham et autour, on lit : *Jeremy Bentham's hair and profile*.



13° Une boîte de cristal, montée en or et fermée avec un petit cadenas. Elle renferme de bien douloureux souvenirs. Le brave Riégo avant de mourir sur l'échafaud détacha sa cravate et l'envoya à sa femme, avec une boucle de ses cheveux. Madame Riégo divisa la cravate et les cheveux par moitié ; elle en garda une pour elle et envoya l'autre à La Fayette. Celui-ci ne pouvait regarder sans attendrissement ces précieuses reliques qu'on distingue parfaitement à travers le cristal pur de la boîte. Sur celle-ci on lit cette simple inscription :

*TERESA EL RIEGO
Y RIEGO.*

La portion de cravate, en soie noire, est placée dans le fond de la boîte. Les cheveux sont roulés sur une carte. La figure ci-après pourra vous en donner une idée. Elle n'a qu'un tiers de la grandeur de l'original.



Lorsqu'en 1824. La Fayette répondit au discours que lui avait adressé M. Campe, président de la commission des Espagnols réfugiés à la Nouvelle-Orléans, il lui dit, en parlant de l'Espagne : « La liberté reviendra bientôt éclairer et fertiliser cette intéressante partie de l'Europe ; alors seulement seront apaisés les mânes de Riégo, de sa jeune et malheureuse épouse, et de tant d'autres victimes de la superstition et de la tyrannie. » ^[55]

14° Une boîte ronde, curieuse par les bois qui la composent. Elle est en noyer et porte sur le couvercle un cercle divisé en quatre parties dont chacune est formée d'un bois différent. Voici l'inscription en anglais qu'on trouve derrière : *Reliques des vieux temps. Don de J. F. Watson, membre de la société de Penn, au général La Fayette, lorsqu'il était à Germantown, le 20 juillet 1825. — Le noyer est du dernier arbre de la forêt de Penn, coupé en 1818, vis-à-vis la salle de l'indépendance. — Morceau du bois d'un autre arbre de Penn, existant à Dush-Hill. — L'orme est de l'arbre du Traité. — Le chêne est du premier pont construit sur le Dock-creek. — L'acajou est de la maison de C. Colomb.*



15° Plusieurs autres boîtes, de forme et de grandeur différentes, faites avec le bois de l'arbre si connu aux États-Unis sous le nom de *Treaty-tree*, sous lequel William Penn conclut avec les Indiens le traité de cession du territoire de la Pensylvanie.

16° Une grosse canne à pomme d'ivoire, faite avec le bois qui servit au premier monument élevé à la mémoire du général Warren, mort à Bunker's Hill, le 17 juin 1775, en combattant pour l'indépendance de son pays.



La bataille de Bunker-Hill ^[56]

Le cercle d'or qui entoure cette canne porte une inscription en anglais, qui indique qu'elle fut donnée le 17 juin 1825 (anniversaire de la bataille de Bunker's Hill) au général La Fayette, par les membres de la loge du roi Salomon de Charlestown (Massachusetts)

17° Une canne dont la pomme présente le portrait de La Fayette, et qui lui fut donnée dans les circonstances suivantes. Un Vieux capitaine américain alla le trouver à Nashville lors de la dernière visite qu'il fit à vos compatriotes ; il l'embrassa en pleurant, et lui dit : « J'ai eu deux beaux jours dans ma vie, celui où je suis débarqué avec vous à Charlestown, en 1777, et celui-ci : Je vous ai vu et embrassé ; je ne demande plus à vivre. » Puis il ajouta : « Je n'ai qu'une canne ; vous voyez votre portrait dessus : je désire que vous l'acceptiez et que vous la conserviez en souvenir de l'un de vos vieux soldats et compagnons d'armes. » La Fayette se servait souvent de cette canne.

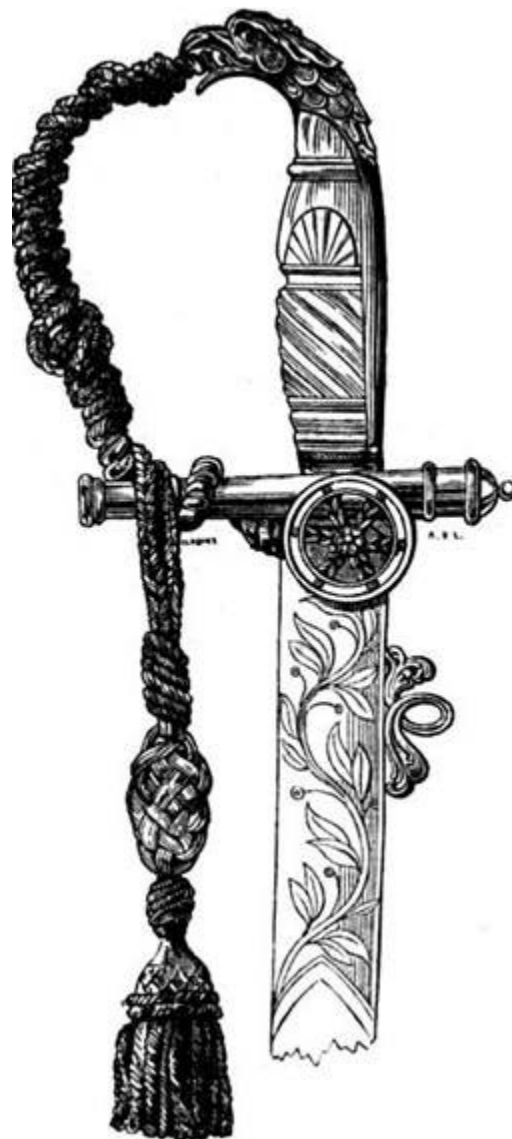
Ce fait me rappelle l'histoire d'un brave serrurier, père de famille, qui me fut apporté à l'hôpital Saint-Antoine, le 28 juillet 1830. Une balle lui avait fracassé l'os de la cuisse vers sa partie moyenne. Ce pauvre homme me disait : « Je suis blessé à mort, je le sens bien : mais j'ai rencontré La Fayette pendant qu'on m'apportait ici ; il m'a serré la main ; je meurs content. » Et en effet le malheureux succomba quelques jours après, à la gravité des accidents qui se développèrent.

18° Une canne offerte à La Fayette par une députation des habitants de Bergen, lors, de son dernier voyage en Amérique. Elle est faite avec une

branche d'un pommier sous lequel il avait déjeuné avec Washington, lorsqu'ils traversèrent ensemble cette ville pendant la guerre de la révolution. Ce pommier avait été renversé en 1821 par un ouragan. Ces diverses circonstances sont gravées sur la pomme d'or de la canne.

19° Une fort belle épée donnée à La Fayette par les milices de New-York, lors de son dernier voyage.

20° Une épée, sortie des ateliers de New-York, et présentée à La Fayette, le 10 septembre 1834, par le colonel Muir, à la tête du 9e régiment d'artillerie de l'état de ce nom.



La poignée est en ivoire, et surmontée par une tête d'aigle en or fort bien ciselée, ainsi que les autres parties de la garniture. La garde est formée par un petit canon dont les roues mobiles remplacent les coquilles de l'arme,

et ont pour rais des branches de laurier. Des torsades de bon goût réunissent ces diverses parties de la poignée.

La lame damasquinée en or offre des figures allégoriques relatives à l'art militaire, à la liberté et à l'union des États de l'Amérique du Nord. L'aigle américaine y est représentée surmontée d'une banderole sur laquelle on lit :

E PLURIBUS UNUM.

Le fourreau de l'épée est en cuivre doré et ciselé. Il se termine par un carquois surmonté du bonnet phrygien. Sur l'un de ses côtés est gravée l'inscription suivante :

Presented to major general La Fayette by colonel Alexander M. Muir, in behalf of the officers of the ninth regiment N. Y. S. artillery, 10th September 1824, as a small token of the esteem in which he is held by them for his private worth and distinguished Services during the war which gave INDEPENDENCE TO THE UNITED STATES.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre dixième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 25 octobre 1834.

21 ° L'épée d'honneur des États-Unis est sans contredit une des pièces les plus intéressantes de la collection de La Fayette. Il y a plus d'un demi-siècle qu'elle lui fût remise au Havre par le petit-fils de Franklin de la part du Congrès américain, comme un témoignage de reconnaissance de la nation, pour les services qu'il lui avait rendus.

Voici la lettre que Franklin écrivit, en anglais, à La Fayette en lui envoyant cette épée :

AU MARQUIS DE LA FAYETTE.

« Passy, 4 août 1779

« Monsieur,

« Le Congrès, pénétré de reconnaissance pour votre conduite envers les États-Unis, mais se trouvant aussi dans l'impossibilité de vous récompenser selon votre mérite, a pris la détermination de vous présenter, comme une faible marque de sa profonde gratitude, une épée ornée, de devises. Ce qui en fait surtout la valeur, c'est que plusieurs des principales actions où vous vous êtes distingué par votre bravoure et votre Conduite, s'y trouvent représentées avec des figures emblématiques admirablement exécutées. Il n'y a qu'une chose que les talents des artistes célèbres que produit la France ne peuvent m'aider à exprimer, c'est la haute idée que nous avons de votre mérite et nos obligations envers vous.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, etc.

B. FRANKLIN.

P. S. Mon petit-fils, porteur de cette épée, se rend au Havre, et aura l'honneur de vous la présenter ^[57]. »

La Fayette, après avoir reçu le présent des États-Unis, écrivit à Franklin, également en anglais, la lettre suivante :

LE MARQUIS DE LA FAYETTE À B. FRANKLIN.

« Havre, 29 août 1779.

« Monsieur,

« Quelles que soient les espérances qu'aient pu faire naître en moi les faveurs passées des États-Unis, leur bonté envers moi a toujours été telle, que dans toutes les occasions elle a surpassé les idées que j'en pouvais concevoir. Je trouve une nouvelle preuve de cette flatteuse vérité dans le noble présent dont il a plu au Congrès de m'honorer, et qui m'est offert par votre excellence d'une manière que rien ne peut surpasser, si ce n'est le sentiment de ma reconnaissance sans bornes.

« Je ne puis m'empêcher de considérer quelques-unes des devises comme une récompense trop honorable pour les légers services que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir rendre, de concert avec mes compagnons d'armes et sous les ordres du héros américain qui nous commandait. La vue de ces actions où j'ai été

témoin de la bravoure et de l'esprit patriotique des Américains, sera toujours une source de plaisir pour mon cœur plein d'attachement pour votre nation et d'un zèle ardent pour sa gloire et son bonheur. Les assurances de ma profonde gratitude que je prie votre excellence d'agréer, sont aussi au-dessous de ce que j'éprouve. Ces sentiments peuvent seuls reconnaître, vos bontés envers moi. La délicatesse avec laquelle il a plu à M. Franklin de me remettre cette inestimable épée, me fait contracter envers lui de grandes obligations, et m'engage à lui adresser en particulier mes remerciements.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

LA FAYETTE. ^[58] «

On peut regarder cette arme comme un chef-d'œuvre de l'art. La poignée et la garniture sont en or massif, admirablement ciselées, et offrent des sujets nombreux dont je vais vous donner une analyse : de simples traits en aideront l'intelligence.

À l'époque de la terreur, madame La Fayette étant à Chavaniac, fit enterrer cette épée, qui fut ainsi cachée et soustraite pendant plusieurs années au vandalisme révolutionnaire. M. George La Fayette, à son retour d'Amérique, la fit déterrer : mais elle avait payé tribut à sa captivité souterraine : sa lame était complètement rongée et détruite par la rouille. M. George ne put en conserver que la poignée et la garniture, qu'il cacha soigneusement, et qu'il parvint à porter en Hollande à son père, quoique alors il fût très dangereux pour lui de sortir de l'or de la France.

Lorsque La Fayette rentra dans sa patrie, après le 18 brumaire, il eut l'heureuse idée d'ajuster à cette poignée la lame d'une épée que la garde nationale de Paris lui avait offerte avec une statue de Washington, lorsqu'il lui eut fait ses adieux le 8 octobre 1791. Cette dernière lame, forgée avec le fer des verrous de la Bastille, afin de consacrer les armes du despotisme à la défense de la liberté, présente des sujets allégoriques relatifs à la prise et à la destruction de cette célèbre prison d'État.

Le bouton de la poignée offre, d'un côté, un écusson aux armes de La Fayette : une couronne de marquis, surmontée d'une banderole sur laquelle est inscrite la devise CUR NON ; de l'autre côté, un médaillon représente le premier croissant de la lune dont les rayons se répandent sur les mers et les terres du continent américain qu'on aperçoit à l'horizon. Les côtes de France forment le devant de ce tableau qui est surmonté d'une bande flottante sur laquelle on lit : CRESCAM UT PROSIM, allusion à la

liberté naissante et à la prospérité future de l'Amérique.

Au milieu de la poignée, de l'un et l'autre côté, sont deux médaillons oblongs : l'un représente La Fayette qui a tiré l'épée et terrasse le lion anglais qu'on voit renversé à ses pieds. Le général est près de le tuer, mais il s'arrête, étend sur lui la main, et semble vouloir épargner sa vie.

Sur l'autre, médaillon on voit l'Amérique qui vient de briser ses fers. Représentée sous la figure d'une jeune femme à demi vêtue, elle est assise sous une tente militaire ; d'une main elle tient ses chaînes rompues et de l'autre offre à La Fayette une branche de laurier.



Au-dessus et au-dessous des deux médaillons précédents, sont ciselés des faisceaux d'armes et deux couronnes de laurier qui ceignent la poignée.

Sur les côtés de la garde sont d'autres trophées d'armes, et sur l'un d'eux on lit ces mots :

FROM THE AMERICAN CONGRESS
TO MARQUIS DE LA FAYETTE,
1779.



Les coquilles de l'épée sont ciselées sur leurs deux faces. Elles représentent, sur leurs médaillons, quatre événements mémorables de la guerre d'Amérique dans lesquels La Fayette s'était distingué par sa prudence ou sa bravoure. Je vais vous les rappeler successivement :



1° Le COMBAT DE GLOUCESTER DANS LES JERSEYS. — Lorsque, après la malheureuse affaire de la Brandywine, le général anglais Howe eut occupé Philadelphie, Washington avait détaché de son corps principal le général Greene avec trois ou quatre mille hommes, et lui avait prescrit de concourir à la défense des forts. À l'approche de Greene, le général anglais qui venait de s'emparer des forts, était déjà occupé à embarquer des vivres à un endroit sur la Delaware qu'on nomme *Gloucester's* ou *Gloster's Point*. Greene n'osa pas interrompre cette opération qui était protégée par un corps plus nombreux que le sien et par les canons de l'escadre anglaise. Toutefois avant de se retirer, il permit à La Fayette (qui, rétabli de la blessure qu'il avait reçue à la Brandywine, servait encore comme volontaire), et au colonel Butler, d'attaquer avec trois cents hommes un piquet ennemi de force égale. Cette attaque faite avec impétuosité eut un succès brillant ; les Anglais furent refoulés dans leurs retranchements avec une perte assez forte. Dans cette affaire qui eut lieu au mois de novembre 1777, La Fayette se distingua par sa brillante valeur. Le général Greene disait de lui, qu'il semblait chercher partout le danger. Il commandait cent cinquante hommes de milice ; le reste du détachement était composé de carabiniers. — C'est ce combat qui est représenté sur le bas-relief au-dessus duquel on lit :

B. OF GLOUSTER IN THE JERSEYS.



2° RETRAITE DE BARREN-HILL. — Au printemps de l'année 1778, le général Washington fit sortir, de ses retranchements à Valley-Forge, un corps de plus de deux mille hommes de troupes d'élite sous le commandement de La Fayette, auquel il ordonna de se porter en avant pour surveiller de plus près les Anglais, contenir les détachements qu'ils envoyaient, ravager le pays autour de Philadelphie, et inquiéter leur arrière-garde, s'ils se décidaient à évacuer la ville ; ce qui paraissait assez probable. En conséquence La Fayette prit position à *Barren-Hill*, entre le fleuve *Skuykill* et la *Delaware*, à dix milles environ des lignes de Valley-Forge. Instruit de ce mouvement, le général Howe fit reconnaître la position du général américain, et résolut de le faire attaquer sans délai. Un détachement de cinq mille hommes partit donc sous les ordres du général Grant, dans la nuit du 19 au 20 mai ; parvint à tourner l'aile gauche de La Fayette, et à s'établir à un mille presque en arrière de sa position, tandis qu'un autre détachement moins fort suivait les rives du *Skuykill* pour s'emparer d'un gué qui se trouvait sur son flanc droit. La situation de l'avant-garde américaine était ainsi devenue si périlleuse, qu'on s'en aperçut, même au camp de Valley-Forge, et que toute l'armée américaine prit sur-le-champ les armes et se rangea en bataille. La Fayette jugea d'un coup d'œil l'imminence du danger : il vit qu'il était serré de toute part par des forces supérieures qui ne pouvaient tarder à l'attaquer, et qu'il était trop complètement séparé de Washington pour espérer en recevoir du secours. Il n'en conserva pas moins un sang-froid admirable, et prit sans hésiter une décision aussi hardie que l'exécution en fut habile et le succès étonnant. Avec quelques hommes seulement, il réussit à en imposer aux Anglais,

tandis que sa colonne principale gagnait, par un rapide mouvement de flanc, un gué de la Delaware qui n'était pas gardé, mais qui se trouvait plus près de la position du général Grant que de *Barren-Hill*. Cet officier s'était tellement laissé tromper par la contenance ferme de La Fayette, qu'il n'arriva au gué que pour voir passer l'arrière-garde américaine et être témoin de sa réunion au gros du détachement qui s'était déjà retranché sur la rive opposée, à l'abri de toute insulte. Le général Washington parle avec éloge, dans sa lettre au Congrès, de l'habileté et de la présence d'esprit qu'avait déployées La Fayette en conduisant cette retraite, que représente le bas-relief au-dessus duquel on lit :

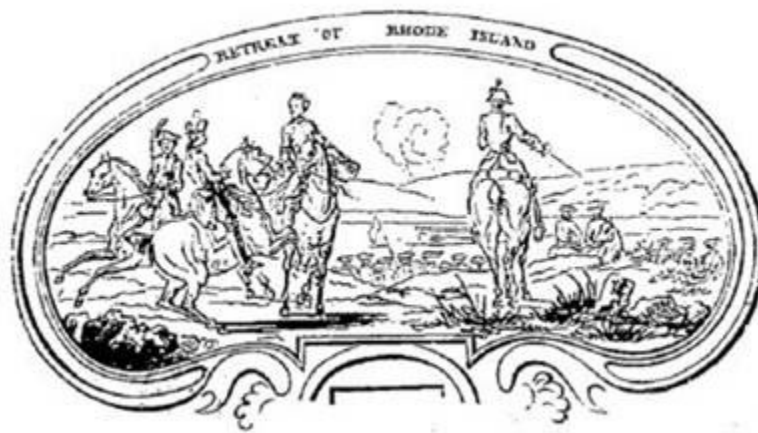
RETREAT OF BARREN-HILL.



3° BATAILLE DE MONMOUTH. — Après l'évacuation de la ville de Philadelphie par l'armée anglaise, les avis des officiers américains étaient très partagés quant à l'opportunité de livrer bataille à l'ennemi pendant sa retraite vers New-York. La plupart opinèrent qu'il fallait éviter une action générale, et cette opinion prévalût. Cependant Washington, qui penchait vers l'avis contraire, résolut de faire harasser les Anglais par un corps de quatre mille hommes, et, dans le cas où ce corps se trouverait trop exposé, de le soutenir avec toute l'armée ; Le commandement de cette force revenait de droit au général Lee ; mais cet officier qui était opposé à tout ce qui pouvait amener un engagement général, le céda volontiers à La Fayette qui partageait l'opinion de Washington. Lee toutefois changea bientôt d'idée, et fut envoyé rejoindre La Fayette avec un renfort de mille hommes : il reprit le commandement de tout le détachement. Dans la bataille qui s'engagea presque aussitôt, l'une des plus importantes et des plus chaudement contestées de la guerre américaine, La Fayette se montra

digne de la brillante réputation qu'il s'était déjà acquise. Le bas-relief représente le fort de l'action. Les canons américains foudroient l'armée anglaise qui fuit en déroute. Sur le devant, La Fayette, l'épée à la main, traverse rapidement à cheval le champ, de bataille. Plus loin, des cavaliers se battent corps à corps : sur la gauche, des artilleurs américains ramassent des boulets pour alimenter leurs batteries. Au-dessus du bas-relief est écrit :

BATTLE OF MONMOUTH.



4° RETRAITE DE RHODE-ISLAND. — Les Anglais étaient de retour à New-York, et Washington se disposait à camper près d'eux sur les rives de l'Hudson, lorsqu'il apprit l'arrivée du comte d'Estaing avec une flotte française.



Charles Hector, comte d'Estaing ^[59]

Cet amiral voulait d'abord attaquer la flotte anglaise qui se trouvait mouillée dans la baie de New-York, mais les renseignements qu'il recueillit lui firent craindre de ne pouvoir faire franchir à ses gros vaisseaux la barre qui obstrue l'entrée de ce port. Il se décida donc, après avoir consulté le général américain, à mettre à la voile pour Rhode-Island, que l'ennemi occupait en force presque depuis le commencement de la guerre. En même

temps un corps de douze mille hommes dont La Fayette commandait deux brigades, s'assembla sous les ordres du général Sullivan sur un point du continent en face de cette île. Ces troupes débarquèrent sans peine et forcèrent bientôt les Anglais à se replier sur leurs ouvrages à New-Port, auquel les Américains vinrent mettre le siège en règle. À peine avaient-ils ouvert la tranchée, qu'une flotte anglaise parut sur la rade, et que le comte d'Estaing s'empressa de sortir pour lui offrir bataille. Après beaucoup d'évolutions faites de part et d'autre pendant trois jours, les deux escadres furent séparées et leurs vaisseaux dispersés par une tempête. Au retour du comte d'Estaing à New-Port, sa flotte avait tant souffert, qu'il déclara que son intention était de n'y pas rester, mais d'aller à Boston.



L'escadre, commandée par le vice-amiral d'Estaing, partie de Rhode-Island le 21 août, double le cap Codd, et fait voile pour Boston où elle arrive le 28. ^[60]

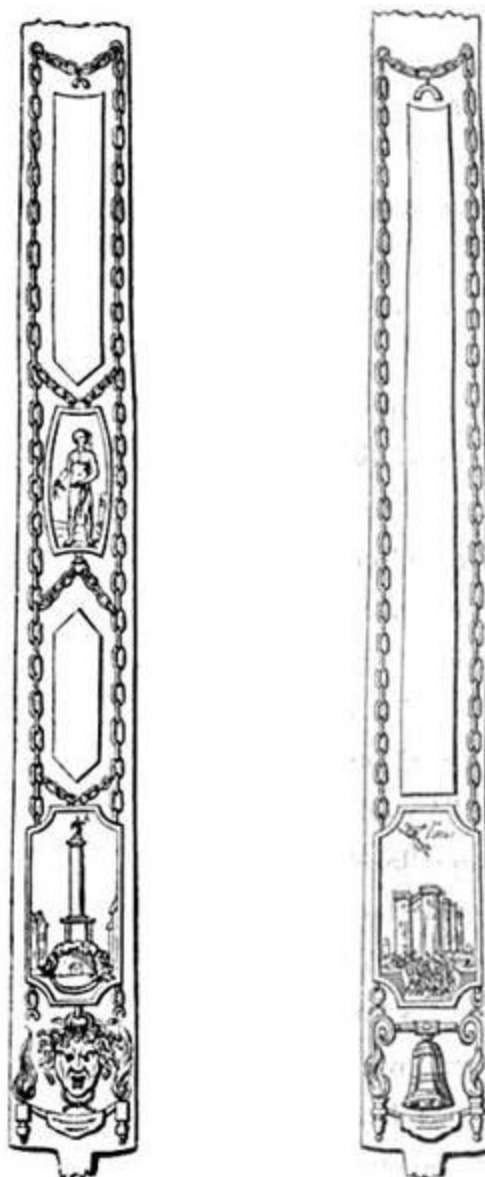
Malgré les réclamations des généraux américains, il partit, et on lui dépêcha La Fayette avec de nouvelles remontrances. Pendant l'absence de ce dernier, les Anglais attaquèrent avec impétuosité les lignes américaines, et furent repoussés. Cependant, Sullivan savait que rien ne les empêchait plus de recevoir les renforts de New-York, de sorte que son armée pouvait se trouver compromise d'un instant à l'autre : il se décida donc à se retirer, et il exécuta ; sa retraite avec autant d'habileté que de bonheur, bien qu'en face d'un ennemi formidable. Elle était à peine commencée, lorsque La Fayette arriva de Boston, et fut immédiatement investi du commandement de l'arrière-garde, avec laquelle il concourut puissamment

à assurer le succès d'un mouvement dont dépendait peut-être même le sort de la guerre. Cette retraite se fit dans la nuit du 30 au 31 août 1778. Le Congrès, après beaucoup d'autres éloges non moins mérités, loua La Fayette surtout du sacrifice personnel qu'il avait dû s'imposer en consentant à se charger d'une mission qui devait nécessairement l'empêcher d'être à la tête de sa division, la veille même d'une bataille. La Fayette est représenté entouré de plusieurs officiers américains, et protégeant lanière-garde. Il est placé sur le devant du bas-relief au-dessus duquel on lit :

RETREAT OF RHODE-ISLAND.

La lame de l'épée est plate et à deux tranchants, soutenus par une double arête. D'un côté, on voit un médaillon, damasquiné en or, suspendu par des chaînes du même métal qui se détachent admirablement sur le fond azuré de l'acier. Il représente la prise de la Bastille. Le peuple de Paris, placé sur le devant de la scène, assiège la forteresse, dont les remparts s'écroulent sous les coups redoublés du canon. Les assiégés font du haut des tours une vigoureuse résistance. La Renommée traverse-les airs, et embouche la trompette pour annoncer l'an 1^{er} de la liberté.

Au-dessous de ce médaillon, sont deux flambeaux allumés, du milieu desquels sortent les supports d'une cloche mise en branle pour sonner le tocsin. Ces flambeaux sont réunis par une traverse qui soutient une draperie sur laquelle on lit : *Réveil de la liberté.*



De l'autre côté de la lame, on observe quatre médaillons, également soutenus par des chaînes artistement disposées. Dans deux de ces médaillons, on voit à nu l'acier poli de l'arme ; dans un troisième, un prisonnier brise les fers qu'il avait aux pieds et aux mains, et s'éloigne du poteau auquel il était attaché : enfin, le quatrième représente la colonne de la liberté, élevée sur les débris de la Bastille, et dominant les autres édifices qu'on aperçoit sur les côtés.

Au-dessous de ce dernier médaillon est représentée la tête de Méduse ; et, de chaque côté, deux foyers dont les flammes fondent des chaînes enlacées qui supportent et unissent ces différents sujets. Sur la draperie du bas sont gravés ces mots : *L'an IV de la liberté.*

La garniture du fourreau est en or et ciselée : d'un côté, on remarque un

grand médaillon ovalaire, qui représente la Renommée portée sur des nuages. La déesse traverse l'océan ; elle précède le vaisseau qui ramène La Fayette en France, et qu'on aperçoit sur l'horizon ; d'une main elle tient la couronne décernée par l'Amérique à La Fayette, et de l'autre la trompette avec laquelle elle annonce ses exploits à la France, comme l'indiquent les trois fleurs de lis brodées sur le guidon de l'instrument. De l'autre côté, se trouve un écusson irrégulier, dont le cadre est enlacé d'une branche de laurier. Il devait, je pense, recevoir le chiffre de La Fayette.

Il faudrait plus d'un volume pour décrire les choses précieuses que La Fayette conservait avec un soin et un ordre parfaits dans sa bibliothèque. Cependant nous ne pouvons quitter le château, sans que je vous dise un mot d'un petit musée dans lequel il gardait presque tous les objets qui lui venaient des États-Unis. Ce musée, vraiment américain, est situé au premier étage, près la porte du grand salon. En entrant, on est tout étonné de la petitesse de la pièce qui lui est destinée. Aussi les objets qu'il renferme, en partie suspendus aux murailles, en partie placés sur les meubles ou rangés dans une armoire à glace, sont-ils logés trop à l'étroit ; ils y sont entassés.

La pièce du musée était autrefois la salle d'entrée de l'appartement de madame La Fayette. Après la mort de sa femme, le général fit murer la porte de communication, et l'appartement, tel qu'il était à cette époque, est resté clos : seulement, à certains jours consacrés, il y pénétrait seul ou avec ses enfants, par une porte dérobée, pour rendre hommage à sa mémoire. Madame La Fayette était bien digne, en effet, des tendres et respectueux souvenirs de toute sa famille ! En approchant de ce sanctuaire, vous êtes saisi d'un saint respect ; on se rappelle le portrait que M. de Ségur faisait de cette excellente femme le lendemain de sa mort, et que je ne puis m'empêcher de vous retracer : « Modèle d'héroïsme, mais aussi de toutes les vertus, son sang reçut, dans sa captivité et ses malheurs, le poison qui, après de longues souffrances, termina sa vie le 24 décembre 1807... Fidèle à tous ses devoirs, ils furent toujours ses seuls plaisirs ; ornée de toutes les vertus, pieuse, modeste, charitable, sévère pour elle-même, indulgente pour les autres, elle fut du petit nombre des personnes dont la réputation pure a reçu un nouvel éclat des malheurs de la révolution. Ruinée par nos orages, à peine paraissait-elle se rappeler qu'elle avait joui d'une grande fortune. Elle fut le bonheur de sa famille, l'appui des pauvres, la consolation des affligés, l'ornement de sa patrie, et l'honneur de son

sexe. »

Dans ce musée sont conservés des modèles de machines, de moulins, de réservoirs, de pirogues, etc., beaucoup d'objets d'histoire naturelle ; des oiseaux, des reptiles empaillés ; des coquilles, des minéraux, que La Fayette avait rapportés de ses voyages ou qu'on lui avait donnés. On y voit beaucoup d'armes (arcs, flèches, javelots, sagaies, casse-têtes), d'ornements, de colliers, de calumets, d'ustensiles de pêche ou de chasse, de vêtements et de costumes indiens. Parmi ces derniers objets, nous devons noter :

1° Le bonnet d'un chef indien, et son étendard formé d'une peau de faucon noir (le chef portait le nom de cet oiseau). Le président Jackson avait destiné ces deux curiosités au général La Fayette et allait les lui envoyer, lorsqu'il apprit sa mort : reportant sur ses enfants l'amitié qu'il avait pour lui, il les leur adressa.

2° Des espèces de guêtres noires, brodées, et la raquette du célèbre chef indien Mackintosh.



William McIntosh ^[61]

3° Une jolie boîte fermée à clef, contenant un flacon de cristal, dans lequel on envoya à La Fayette de l'eau du canal qui unit la rivière du Nord au lac Érié, à l'occasion de l'ouverture de ce canal.

4° Des bougies de lord Cormvallis. On retrouva, seulement en 1824, les caisses qui les contenaient, et qui étaient à l'adresse de lord Cornwallis, dans une maison que La Fayette occupait à York-Town, et dans laquelle, quarante-trois ans auparavant demeurait le général anglais. Les Américains, après avoir éclairé avec ces bougies une fête qu'ils donnèrent à La Fayette, lui en avaient offert plusieurs.



Lord Charles Cornwallis ^[62]

5° Quelques projectiles et débris d'armes ramassés sur le champ de bataille de Brandywine.

6° Deux cuillères d'argent, échantillon de l'argenterie que l'on fit fabriquer en Amérique pour la frégate *la Brandywine*, à l'occasion du retour de La Fayette en France.

7° Un fragment de la frégate américaine l'*Alliance*, qui ramena La Fayette en France après son premier voyage aux États-Unis : donné par M. J.-F. Watson.

8° Beaucoup de cartes des différents États de l'Amérique du Nord, offertes la plupart à La Fayette par les capitales de ces États, et renfermées, les unes dans des boîtes d'argent, les autres dans de longs et gros étuis en fer-blanc, parmi lesquels on en voit un qui a plus de huit pieds de longueur.

De la cour du château on entre de plain-pied dans le parc qui à soixante-douze arpents en prairies naturelles, à peu près autant en bois, et quelques arpents de vigne. Il entoure une partie des bâtiments de la ferme. Les allées, tantôt sinueuses, tantôt droites, qui le traversent ; les sentiers qui le sillonnent dans toutes les directions ; les bosquets, ainsi que la partie boisée de la propriété qu'on appelle *la Garenne*, et où se trouvent l'un des étangs et deux sources vives qui fournissent l'eau pour le château, ont été dessinés par le général, qui s'aida des conseils de son ami Robert le paysagiste.

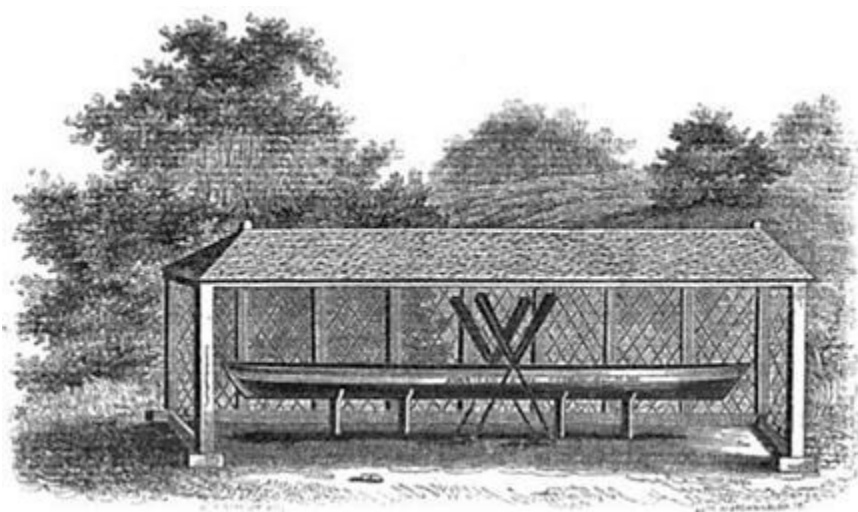
L'aspect de ce lieu est ravissant, surtout lorsqu'on se promène à quelque distance de la façade du château, avant le lever du soleil. Dans le lointain, l'édifice entouré de vapeurs semble d'abord confondu en une masse obscure avec les arbres qui l'entourent ; mais, à mesure que le jour paraît, l'immense tapis de verdure qui vous sépare du château se colore et s'émaille de fleurs ; les tours se dessinent, et semblent s'élever au milieu des arbres qui les entourent, et dont le feuillage bientôt éclairé par les

premiers rayons du soleil, contraste agréablement avec la teinte grisâtre de leurs vieilles murailles. Cette scène calme et imposante est animée par le ramage des oiseaux, le bruit des travaux et les chants joyeux des ouvriers de la ferme, le bêlement des brebis qui sortent des bergeries, le mugissement des vaches qui quittent leurs étables.

Le parc renferme un beau potager clos de murs, et traversé dans son grand diamètre par une allée, dont chaque extrémité aboutit à une grille. Dans un des taillis de la Garenne, La Fayette a fait creuser une belle glacière qui fournit avec profusion aux rafraîchissements du château.

En allant du château à la ferme, on trouve dans le parc deux petits bâtiments que je dois mentionner ici. L'un est une loge grillée, sortie de ménagerie où La Fayette enfermait les animaux étrangers qu'on lui envoyait. Depuis son retour en France, il avait reçu du gouverneur Clarke un jeune ours gris du Missouri. Toujours animé du désir d'être utile à ses concitoyens, il ne voulut pas garder à Lagrange un animal aussi rare ; il en fit présent aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle, pour être placé à la Ménagerie.

L'autre bâtiment est un élégant pavillon, placé sous les fenêtres de la bibliothèque, et couvert d'un toit d'ardoises que supporte une légère charpente. Ses piliers sont réunis par des grilles de bois ; sa forme, très allongée, indique le but de sa construction. La Fayette le fit élever pour conserver un canot que lui offrirent les marins (*whitehalls*) du port de New-York.



Ce canot était sorti victorieux d'une joute avec une chaloupe de la frégate anglaise *le Hussard*, joute où l'amour-propre des deux nations a été

trouvé engagé. Il est très étroit, fort allongé, de manière à fendre l'eau avec rapidité, peint en bleu en dedans et en brun, avec une bande jaune, en dehors. Sur les bancs se trouvent inscrits les noms des matelots vainqueurs : de chaque côté on lit cette inscription :

« AMERICAN STAR, VICTORIOUS, DECEMBER 9TH, 1824. »

Les rames sont placées en sautoir de chaque côté de la barque, qui est soutenue par quatre supports.

Les *whitehalls*, après leur victoire, n'avaient pas voulu céder pour trois mille dollars au capitaine de la frégate anglaise ce canot avec lequel ils conduisirent La Fayette à l'entrée de la baie de New-York.

Ce petit monument devant vous intéresser, comme Américain, je vous en donne une esquisse dans laquelle j'ai supprimé les piliers et les grilles du devant, afin de mieux vous faire voir le canot. Que les braves marins qui montaient ce dernier ne peuvent-ils visiter Lagrange ! Ils y verraient le cas que La Fayette faisait de l'esquif léger qui, en fendant rapidement les eaux sous les efforts de leurs bras vigoureux, leur avait servi tout à la fois d'instrument de victoire et de char de triomphe !

La ferme. Les terres de la ferme sont en général fortes. Cinq cents arpents sont mis en labour ; le reste est en bois ou en prairies. Les terres arables sont coupées en pièces de vingt arpents, entourées chacune de pommiers et de poiriers. Outre l'étang de la Garenne, il y en a un autre beaucoup plus considérable, placé sur la route de Coulommiers à Nangis. Il est parsemé d'îlots couverts d'arbustes. Une petite barque à voile et à rames permet d'y faire d'agréables promenades.

Les bois, plantés d'arbres mélangés, et surtout de chênes et de hêtres, comprennent à-peu-près deux cent trente arpents ; ils sont exploités par coupes régulières à vingt ans de crue.

La ferme est divisée en deux grandes cours : dans la première, qui est la plus considérable, se trouvent toutes les bergeries, les étables, les écuries, les poulaillers, la volière, la laiterie, une immense grange pour serrer le foin, et le logement du fermier.

Les bergeries sont spacieuses, bien aérées et d'une grande propreté. Elles renferment de mille à douze cents bêtes. Les unes sont pour les brebis et leurs agneaux, les autres pour les moutons ou les agneaux séparément. Il y en a aussi une pour les animaux malades, ou infirmerie qui est presque

toujours vide. Les étables, les écuries, etc., sont construites et entretenues avec le même soin.

La volière est une espèce de faisanderie grillée, où sont renfermés de beaux oiseaux donnés à La Fayette, et parmi lesquels on peut remarquer la Grue à couronne, des Faisans dorés et argentés, des Poules chinoises, des Canards branchus de la Caroline, des Oies de la Louisiane, des Hocos du Mexique, des Perdrix particulières à l'Amérique, etc.

Il y a deux grandes laiteries avec une machine à battre le beurre.

Les bâtiments de ce corps de la ferme renferment aussi un four, un pétrin mécanique, et une Machine à vapeur avec ses cuves en bois, donnée par M. Morris. Cette dernière machine sert à cuire des masses de pommes de terre destinées à l'engrais des bestiaux et des porcs en particulier.

Le logement du fermier est d'une propreté remarquable. Son ameublement est simple, mais indique une grande aisance. Dans son bureau, les registres de la ferme sont rangés dans un casier et tenus avec beaucoup d'ordre.

Les personnes les plus délicates dîneraient volontiers à la longue table, garnie de carreaux de faïence, sur laquelle les gens de service prennent leurs repas.

Dans l'autre cour de la ferme, on trouve, 1° un grand bâtiment qui contient la récolte du blé, et dont le milieu est occupé, à ses deux étages, par une belle machine à battre ; 2° une grande porcherie qui peut contenir cent à cent cinquante animaux : elle est fort propre, ne donne aucune odeur désagréable, ce qui est assez rare dans de semblables lieux ; 3° un bâtiment qui renferme le pressoir à cidre et les cuves à vin : des tuyaux souterrains conduisent ces boissons dans les caves, qui sont à environ vingt-cinq toises, de ce bâtiment ; 4° de belles remises pour les voitures, les charrues ; et au-dessous, d'immenses celliers pour conserver les récoltes de betteraves et de pommes de terre.

La paille, le fumier, qui doivent former les engrais, sont arrosés par une pompe.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre onzième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 1er novembre 1834.

Parmi les animaux de la ferme de Lagrange, le troupeau de mérinos est ce qu'il y a de plus remarquable. C'est un des premiers et un des plus beaux qui aient été introduits en France. Il a toujours été perfectionné depuis, et à plusieurs reprises il a obtenu le prix de la finesse des laines : cependant sa taille est assez élevée. Il se compose d'environ mille bêtes.

Il y a à Lagrange trente à quarante vaches ; une partie est originaire du canton de Schwitz en Suisse ; quelques-unes sont de la belle race normande ; deux vaches et un taureau sont de la race anglaise de Devon, et ont été donnés à La Fayette par le célèbre agriculteur M. Coke d'Holkam ; il y a aussi quelques vaches de la même race, venues des États-Unis.

Les cochons sont de diverses races. Il y en a de très gros envoyés de Baltimore. D'autres sont anglo-chinois. Beaucoup sont croisés de la race du pays avec celle de Baltimore.

Il y a quelques années, un beau verrat chinois se battit à outrance avec un rival de Baltimore, et resta sur la place. Le vainqueur lui-même mourut peu de jours après des blessures qu'il avait reçues. La Fayette regrettait principalement le premier qui était jeune et de la plus grande espèce.

Les chevaux au service de la ferme forment quatre attelages. Dans une des écuries, on trouve le cheval blanc que La Fayette montait en 1830, aux jours de revues de la garde nationale. La vieillesse commence à trahir la bonne volonté de ce vieux serviteur, mais il a trouvé dans les pâturages et les écuries de Lagrange une retraite assurée jusqu'à la fin de sa vie.

Si des bestiaux nous passons aux récoltes, nous verrons quelles consistent principalement en grains, foin, luzerne, pommes de terre, betteraves, pommes et poires à cidre.

Vous avez pu juger, d'après ce qui précède, que pour lui, La Fayette préférait la vie des champs à celle de la ville. Dès qu'il pouvait se retirer à

sa ferme, il y jouissait d'une tranquillité d'esprit qui rafraîchissait ses forces excédées par les occupations qu'il avait à Paris. Néanmoins il ne faudrait pas croire qu'il donnât au repos le temps qu'il passait à Lagrange ; devenu cultivateur, il se délassait de ses fatigues par des occupations différentes de celles qui les avaient produites.

Sa famille et ses amis ne craignaient pas pour lui les exercices du corps, mais seulement les peines de l'âme. Ils savaient que ceux-là ne faisaient que le fortifier, tandis que celles-ci altéraient visiblement sa santé, et commençaient par déterminer presque constamment chez lui une toux nerveuse.

La Fayette ne dormait ordinairement que sept heures, mais d'un sommeil doux, paisible, rarement agité par des rêves. Il pensait avec raison que la vie matinale était favorable à la santé, et qu'un trop long sommeil, au lieu de reposer les forces, les affaiblit par l'espèce de torpeur qu'il produit. Il se faisait éveiller à cinq heures du matin, et avait l'habitude de rester encore une ou deux heures dans son lit, à lire ou à écrire. Dès qu'il était levé, il faisait sa toilette, rendait à la mémoire de sa femme le touchant hommage dont j'ai parlé, et s'occupait ensuite dans son cabinet jusqu'à dix heures. Il descendait alors pour le déjeuner. Après ce premier repas, il parcourait les journaux français ou étrangers, et vers midi, il allait à la ferme ; il y restait au moins deux heures tous les jours. Il ne rentrait chez lui que vers trois heures, s'occupait de sa correspondance et de ses autres travaux de cabinet jusqu'à six, ou la cloche se faisait entendre au loin, pour annoncer le dîner aux personnes qui se trouvaient au château et à celles qui se promenaient dans le parc.

Après le dîner, quand le temps était mauvais, La Fayette passait la soirée au salon à causer avec ses enfants et ses amis, et à recevoir les étrangers qui venaient le visiter. Quand il n'y avait que sa famille, il lui arrivait assez souvent de se retirer chez lui, à huit heures, pour travailler ; mais avant de se coucher, vers dix heures et demie, il rentrait ordinairement au salon pour recevoir le bonsoir de ses enfants et leur donner le sien.

Pendant son séjour à Lagrange, il employait la majeure partie de son temps à diriger les travaux d'agriculture, à s'instruire de ce qu'on écrivait sur la partie pratique de cette science, à perfectionner les instruments aratoires ou à améliorer la culture des terres. Il entendait parfaitement l'art de cultiver et en parlait volontiers, faisait la plupart de ses expériences en grand, et presque toujours elles lui réussissaient : bien qu'il ne s'occupât

que de la direction générale de ces travaux, les détails ne lui étaient pas étrangers ; il savait que les plus grandes choses se composent de petites, et l'on n'abattait pas un arbre à Lagrange, qu'il n'en eût donné l'ordre. Rien au parc et à la ferme n'était accordé au luxe ou à de vains ornements, et l'agrément était toujours, quand il le fallait, sacrifié à l'utilité.

La Fayette n'avait voulu faire de Lagrange qu'une *ferme ornée* d'allées bien dessinées, de belles et bonnes plantations, et rien de plus. Il aimait peu les fleurs, ou plutôt n'avait pas le temps de les aimer et de les cultiver ; d'ailleurs les troupeaux ne les auraient pas respectées : aussi, dans les dernières années de sa vie, on soignait seulement quelques jolies plantes pour les dames de sa famille. Les prairies de son parc n'étaient point fauchées : les troupeaux se chargeaient de les tondre et de remédier à leur exubérante végétation ; les bosquets du parc eux-mêmes n'étaient point épargnés, et les feuilles des arbres étaient coupées par eux à la hauteur qu'ils pouvaient atteindre.



Le château de Lagrange [\[63\]](#)

Les terres de Lagrange étaient les mieux cultivées du canton, et il était facile de les distinguer, par cela même, de celles des voisins, auxquels La Fayette donnait l'exemple. Les paysans qui l'ont imité, ont considérablement amélioré leur position, surtout depuis 1816. À cette époque, La Fayette avait planté cinq mille pieds de pommiers et de poiriers : les paysans se rirent d'abord de ses plantations ; mais voyant bientôt qu'il en obtenait d'abondantes récoltes ; que le cidre qu'on faisait

à Lagrange était une excellente boisson qui se *vendait fort bien*, ils commencèrent aussi à cultiver ces arbres. Aujourd'hui le pays en est couvert, et le cidre est la boisson ordinaire des habitants.

Dès le matin La Fayette inspectait les travaux de la ferme par l'une des fenêtres de sa bibliothèque qui en dominait les bâtiments et les cours ; il voyait distribuer les fourrages aux bestiaux, et le porte-voix que j'ai mentionné lui servait à donner des ordres à son fermier dont les vigoureux poumons pouvaient se passer de cet instrument pour lui répondre.

La Fayette savait que l'exercice lui était favorable ; aussi se rendait-il à pied aux bâtiments de la ferme et présidait à la rentrée des blés, des foins et des autres récoltes. Comme il ne marchait que difficilement, il montait à cheval pour aller visiter, les travaux des terres plus éloignées, surtout à l'époque des moissons et du fanage. Depuis sept à huit ans, il se servait plus habituellement dans ses courses, d'une petite calèche russe, fort légère, qui allait facilement à travers champs.

Lescuyer, homme vigoureux, actif, intelligent, et d'une grande probité,

dirigeait comme fermier et conduit encore aujourd'hui ^[64] l'exploitation de Lagrange. Depuis 1818 La Fayette l'avait formé aux travaux agricoles ; il le regardait comme son élève, l'aimait beaucoup et lui avait donné toute sa confiance.

Le fermier tenait avec un ordre parfait des registres sur lesquels les produits et les dépenses de la ferme étaient régulièrement constatés ; le château ne prenait pas un pot de lait ou un quarteron d'œufs sans y être débité.

La Fayette avait emporté ces registres avec lui dans le dernier voyage qu'il fit en Amérique : il en perdit un à New-York et le regretta beaucoup.

Un jour La Fayette fit voir ces registres à M. H. Say, et lui demanda si, comme négociant, il approuvait sa manière de tenir ses comptes ; ensuite il lui parla longuement des avantages que l'agriculture peut retirer d'une bonne comptabilité, et de l'analogie qu'il y a entre une grande ferme et une manufacture.

Il fit remarquer à M. H. Say que les grandes allées de gazon qui, après avoir traversé sa propriété, en faisaient ensuite le tour, avaient été tracées aussi bien pour l'utilité que pour l'agrément ; que les troupeaux devaient cheminer en broutant, et se trouvaient ainsi obligés de prendre l'exercice nécessaire à leur santé, en faisant le tour du domaine avant de rentrer aux

bergeries.

La Fayette voulait que chez lui les animaux fussent bien traités, bien nourris : aussi en prenait-il un soin tout particulier. Une année où les récoltes avaient été peu abondantes, il s'aperçut que le fermier, par une économie mal entendue, ne nourrissait pas assez les porcs, et que ces animaux devenaient maigres et galeux. Il lui recommanda de leur donner une nourriture plus abondante et de ne rien épargner pour leur santé. Il était déjà monté dans sa voiture pour revenir à Paris, quand le fermier vint lui répéter les assurances qu'il lui avait déjà données, qu'il pouvait être tranquille sur le sort de ces animaux ; qu'il aurait grand soin, pendant son absence, de les laver, de les froter souvent : *C'est surtout en dedans,* répondit le général, *que vous devez bien les froter, si vous voulez les engraisser, et guérir leur peau.*

Pendant ses derniers triomphes en Amérique, La Fayette n'oubliait pas Lagrange, et chaque *paquebot* rapportait à son fermier des instructions sur les travaux à exécuter : aussi à son retour, put-il jouir de beaucoup d'améliorations et d'embellissements qu'il avait indiqués de l'autre côté des mers.

Ce qui distingue surtout la culture de Lagrange, c'est qu'on y fait beaucoup de prairies ; artificielles en trèfle et en luzerne ; que les engrais sont parfaitement adaptés à la nature des terres et à celle des récoltes, et qu'il n'y a pas de jachères.

Les produits de la ferme sont réguliers, considérables, et cependant peu d'établissements de cette importance sont aussi bien entretenus avec aussi peu de monde : il n'y a que seize à dix-huit domestiques, tels que garçons de ferme, charretiers, vachers, bergers, etc., et trente à quarante ouvriers journaliers. Pendant les moissons et les récoltes, le nombre des employés de toute espèce ne monte pas au-delà de soixante-dix à quatre-vingts.

À l'heure des repas, au son de la cloche, la famille et les amis du général se réunissaient dans la salle à manger. (Chacun prenait sa place accoutumée ou celle que les dames de la maison, qui faisaient les honneurs de la table, lui avaient désignée.

L'appétit était excité par l'exercice qu'on avait fait, les distractions qu'on avait prises, l'air vif qu'on avait respiré, et surtout par le plaisir qu'on éprouvait de se trouver à la table de La Fayette. Il y avait rarement moins de vingt-cinq à trente convives à cette grande table dont le vénérable chef de la famille occupait le milieu. Dans ces agréables réunions régnaient le

bon accueil, les prévenances et une joie douce, mais universelle. Le bonheur était empreint sur tous les visages ; la conversation était générale, ou le plus souvent s'établissait de voisin à voisin. La Fayette avait banni de sa table les vaisselles d'argent, les mets et les vins recherchés : il n'entraît pas dans ses habitudes de tempérance d'user son temps et sa santé dans de longs et splendides repas. La nourriture, sans être recherchée, était variée, délicate et appétissante.

Les petits-enfants et même les arrière-petits-enfants du général prenaient leur part à ces banquets ; et, quelque jeunes qu'ils fussent, ils y tenaient parfaitement leur place. Leur excellente éducation, et je dirai aussi leur bonne nature, les empêchaient de se rendre importuns, comme nous l'observons malheureusement trop souvent en France, et, je crois, dans bien d'autres pays, où les parents ne s'aperçoivent pas qu'ils fatiguent les étrangers par les efforts de mémoire ou les gentillesques qu'ils exigent de leurs enfants, ou par le trop, de liberté qu'ils leur laissent prendre.

Après dîner, dans les beaux jours de l'année la compagnie se rendait sur la pelouse du château : les uns se promenaient ; les autres se reposaient à l'ombre de quelque arbre, autour de La Fayette. Au milieu de sa nombreuse famille, d'une famille si pleine de vie et d'espérances déjà réalisées, le général paraissait comme l'arbre antique d'une forêt, entouré de vigoureux rejetons qui semblent destinés, en perpétuant ses bienfaits, à soutenir leur noble origine.

Vous me demandiez, monsieur, dans l'une de vos lettres, de vous donner des renseignements sur les aïeux de La Fayette : m'étant peu occupé de cette question, je vais vous reproduire le tableau qu'en a tracé l'un de nos compatriotes, M. Monneron, lors de la fête que les Français résidant à New-York offrirent au général, le 11 septembre 1824, pour célébrer avec lui l'anniversaire de la bataille de Brandywine.

« Au quatorzième siècle, disait M. Monneron, les La Fayette, dans la province d'Auvergne, améliorèrent déjà le sort de ceux qu'on appelait alors les *vassaux*.

Au quinzième siècle, le maréchal de La Fayette chassa les ennemis du territoire Français.

« Au seizième siècle, mademoiselle de La Fayette était représentée comme l'image de la beauté, de la vertu, de la charité.

« Au dix-septième siècle, madame de La Fayette composait ces ouvrages qui passeront à la postérité la plus reculée.

« Au dix-huitième siècle, le général La Fayette est né ennemi de la tyrannie, et

amant de la liberté.

« Pendant sa jeunesse il a concouru à soutenir et à défendre le berceau de la liberté des États-Unis.

« Dans un âge plus avancé, il a paru à la tribune publique : il a parlé de la liberté en Europe, comme il avait su la défendre en Amérique.

« De la tribune il est entré dans les rangs des défenseurs de la patrie. Je l'ai vu dans les dangers révolutionnaires ; son génie et son sang-froid ne l'abandonnaient jamais. Prompt à concevoir, ardent à exécuter, il combattit toujours pour la véritable liberté.

« Je suis historien oculaire et fidèle ; voyez ces trophées, ces drapeaux, ces étendards, sur tous est écrit :

« LIBERTÉ, VICTOIRE, LA FAYETTE ^[65]. »

Vous parler des qualités des enfants du général La Fayette, et des parents qu'il s'était donnés par leurs alliances, serait chose fort délicate pour moi. Je ne pourrais le faire sans mettre mal à l'aise leur modestie ; d'autre part, ceux qui ne les connaissent pas pourraient prendre pour des compliments les vérités que je vous en dirais : je m'abstiens donc de toucher cet article. Il vous suffira de savoir qu'ils sont dignes en tout point du chef de la famille. Par un simple tableau, je vais vous les faire connaître sommairement ; cette manière de vous les présenter sera plus concise, et suffira pour vous bien faire saisir les rapports de parenté qui existent entre eux. Au moment de sa mort, La Fayette avait trois enfants, onze petits-enfants et douze arrière-petits-enfants.

LA FAYETTE, marié à Mlle de NOAILLES, a eu trois enfants :

1°– Mlle Anastasie La Fayette, mariée à M. Charles de Maubourg.

Deux enfants :

1°. Mlle Célestine (Mme de Brigode), quatre enfants.

2°. Mlle Jenny (Mme Dupéron), un enfant.

2°– M. Georges Washington-La Fayette, marié à Mlle Émilie de Tracy.

Cinq enfants :

1°. Mlle Natalie (Mme Adolphe Perrier), trois enfants.

2°. Mlle Mathilde (Mme Bureaux de Pusy), un fils.

3°. Mlle Clémentine.

4°. M. Oscar.

5°. M. Edmond.

3°– Mlle Virginie La Fayette, veuve du colonel de Lasteyrie.

Quatre enfants :

1°. Mlle Pauline (Mme Rémusat), deux enfants.

2°. Mlle Mélanie (Mme de Corcelle), un enfant.

3°. M. Jules de Lasteyrie.

4°. Mlle Octavie.

Les familles alliées à celle de La Fayette, celles des Tracy, des Lasteyrie, des Maubourg, des Ségur, des Perrier, etc., venaient souvent le ; visiter et passer quelques jours près de lui à Lagrange. Il me serait impossible de vous nommer tous ses amis sans en oublier, tant ils étaient nombreux. Cependant je ne puis en omettre un, aussi excellent qu'attaché à La Fayette auquel il avait consacré sa vie, et qui lui tenait lieu d'un second fils : vous reconnaissez déjà M. Carbonel, car vous avez dû le voir près de La Fayette à Paris ou à Lagrange.

Le général Carbonel, ancien chef d'état-major de la garde nationale, s'était lié avec M. George La Fayette en 1805 : ils étaient alors tous deux aides-de-camp de Grouchy. Ils s'étaient embarqués ensemble en Hollande pour l'expédition projetée contre l'Angleterre ; cette expédition n'eut pas lieu, et les deux amis firent les campagnes d'Austerlitz et de Pologne, après lesquelles ils furent obligés de se séparer. Napoléon encore irrité du vote de La Fayette contre le Consulat à vie, se refusa constamment à accorder à son fils l'avancement demandé pour lui par tous les chefs de l'armée, et notamment par Murat qui voulait en faire son aide-de-camp. Plusieurs années de brillants succès dans son grade de lieutenant, des blessures, des actions d'éclat, ne purent vaincre l'obstination de l'empereur. Cette injustice surprit toute l'armée et ajouta encore à l'estime et à la considération que le jeune officier avait su mériter. Après tant d'efforts infructueux pour suivre une carrière qu'il aimait, et qui devait être glorieuse pour lui, il se devait à sa famille ; il donna sa démission, et fut obligé de se séparer du général Carbonel, qui fut plus heureux dans son avancement. Il put enfin se réunir de nouveau à cet ami, après les guerres de l'Empire. M. Carbonel habitait la maison de La Fayette, auquel il consacrait la plus grande partie de son temps. Son tendre dévouement ; pour lui n'avait pas plus de limites que les marques de bonté et les témoignages ; de confiance qu'il en recevait : il l'a soigné, avec ses enfants jusqu'à son dernier moment, et ce n'est qu'au milieu de son excellente

famille qu'il a pu trouver des consolations.

J'aime à transcrire ici une lettre écrite, en anglais par La Fayette, et dans laquelle il rend compte à son ami Masplet de la position de son fils à l'armée :

« *Paris, 28 pluviôse.*

« Je n'ai pas reçu de vos nouvelles depuis longtemps, mon cher Masplet ; je suis cependant bien persuadé que vous n'oubliez pas votre ami, et que vous avez appris avec plaisir l'heureuse occasion qui s'est offerte à George sur le Mincio. Il était sous les ordres du général commandant l'aile qui s'est battue et qui a remporté la victoire. Le 11^e régiment de hussards s'est particulièrement distingué. Mon fils reçu pour sa part trois balles, qui n'ont heureusement fait que de légères blessures. Le général Dupont m'écrivit qu'il l'avait nommé dans son rapport sur cette bataille, mais que George avait demandé qu'on supprimât cette mention honorable pour lui, à moins que ses camarades blessés n'obtinsent la même faveur. Il se serait plus tôt guéri de ses blessures s'il n'avait cru devoir rester avec son régiment tant qu'il y a eu quelque chose à faire, ce qui lui a causé une inflammation et un dépôt au bras. Mais lorsque le onzième de hussards, en allant faire le blocus des forts de Vérone se fut éloigné du danger, George entra dans la ville, où tous les soins possibles lui furent prodigués. La dernière fois que le général Dupont le vit, son état faisait espérer un prompt rétablissement, quoiqu'il portât encore le bras en écharpe. Il avait le côté beaucoup moins maltraité que le bras, de sorte que le danger de la bataille, qui a été extrême, étant une fois passé, nous n'avons plus qu'à nous réjouir. Je vous donne ces détails, parce que je sais qu'ils vous feront plaisir. Voici donc une bonne, solide et honorable paix. Je vais ce soir à la fête que donne Talleyrand en commémoration de cette paix, et je ne manquerai pas de profiter de l'occasion pour lui rappeler Éleuthère. Il vient d'arriver à Calais un de nos compatriotes, Joseph Cursay ; il attend un passeport. Vous savez que ce n'est qu'une affaire de temps ; nous désirons toutefois l'abréger. Madame d'Hénin le connaît particulièrement. Votre recommandation au commissaire Mingo, qui pourrait écrire à Paris pour lui obtenir cette permission, ou tout autre moyen que vous jugerez plus efficace, nous obligerait infiniment. Offrez à Madame Masplet mes respectueux hommages ;

Votre ami,

L. F. » ^[66]

Adoré de ses parents et de ses amis, La Fayette était pour eux l'objet d'un vrai culte ; chacun de son côté était aux petits soins pour lui ; on voulait l'aider à prolonger, à embellir ses dernières années, et il serait vrai de dire

qu'il pouvait en toute assurance abandonner à autrui les soins d'une existence qui paraissait ne plus lui appartenir.

Il existait un bonheur de communauté, de sentiments et d'affection entre tous les membres de la nombreuse et bonne famille de La Fayette. Mais, comme dans la vie les causes de peine et de chagrin sont plus fréquentes que celles de satisfaction ou de plaisir, il en résultait aussi que souvent tous étaient frappés à la fois du malheur personnel de l'un d'eux ou d'un ami commun : l'ami de l'un devait nécessairement être celui des autres. Dans plusieurs circonstances j'ai été témoin de leur affliction ; il aurait été impossible de ne point la partager, tant elle était sincère, tant on sentait qu'elle partait du fond de leurs cœurs.

Vers le milieu de l'automne de l'année 1828, M. George La Fayette vint me chercher, en poste, pour aller à Lagrange, porter secours au fils aîné de son ancien précepteur M. Frestel, qui s'était gravement blessé dans une partie de chasse. Nous arrivâmes à Lagrange à onze heures du soir. Le général avec sa famille et ses amis étaient réunis dans le salon ; ils attendaient avec impatience notre arrivée, et avec anxiété le jugement que je porterais sur l'état du blessé. Le fusil du jeune Léon Frestel avait éclaté : sa main droite était fendue jusqu'au poignet, et horriblement fracassée : je fus obligé d'amputer les trois derniers doigts. M. Frestel père, doué d'une force de caractère peu commune, fit violence à sa vive douleur, et ne voulut point quitter son fils pendant l'opération, que le malade supporta avec courage et résignation.

Lorsque je rentrai au salon, je ne saurais vous dépeindre l'intérêt palpitant de La Fayette, de ses enfants, de ses ; amis, pour le pauvre jeune-homme ; l'empressement qu'ils mettaient à connaître le fond de ma pensée sur sa position ; les émotions, le soulagement, la joie qu'ils éprouvaient de mes espérances : joie traversée par le chagrin de le savoir mutilé ! De semblables scènes sont trop vives ; les sentiments qui les animent, les mouvements, les expressions qui les caractérisent, sont trop multipliés et se croisent dans trop de directions à la fois, pour que je cherche à vous les décrire, il faut y avoir assisté. Ce sont de ces circonstances de la vie qui laissent dans l'âme de profondes impressions, et se sentent toujours mieux qu'on ne peut les exprimer.

Le docteur Sautereau continua de donner ses soins au malade, qui se rétablit complètement, et, plus tard, fit construire lui-même une machine très simple, pour suppléer les doigts qu'il avait perdus. Quelques semaines

avant l'invasion du choléra-morbus, M. Léon Frestel, dont la carrière s'ouvrait sous les plus heureux auspices, fut attaqué d'une inflammation grave de poitrine à laquelle il succomba.

Quand on était à Lagrange, on y respirait en toute liberté un air pur ; on y savourait les charmes de la retraite sans avoir les ennuis de la solitude ; tout concourait à inspirer un calme heureux et des sentiments d'affection pour l'espèce humaine, qu'on n'y voyait que sous d'agréables couleurs. On se sentait en quelque sorte rendu à la nature : on pouvait donner un libre cours à ses pensées ou à l'expression du bonheur dont on jouissait. Chacun y paraissait ce qu'il était. On ne voyait que dans l'éloignement, et bien petites, ces scènes du grand monde dont les personnages se croient obligés de jouer un rôle, et consentent volontiers à être trompés par les autres, pourvu qu'ils les trompent à leur tour.

Le luxe, la frivolité, les plaisirs brillants et avec eux, la nullité de la plupart des sociétés de Paris, étaient bannis de La grange. Le général se serait fait scrupule de gêner en rien la liberté de ses hôtes ; tous les moyens de distraction étaient à leur disposition, et vous pouviez sans contrainte vous livrer à vos goûts pour l'étude, le dessin ou la conversation ; vous pouviez puiser auprès de La Fayette tous les renseignements dont vous aviez besoin pour votre instruction : livre vivant de bien mémorables époques, il s'ouvrait volontiers pour ceux qui étaient dignes de le consulter, et il avait un tact parfait pour deviner si un intérêt véritable ou une futile curiosité était le mobile ; des questions que vous lui adressiez. Voulez-vous prendre des distractions plus actives, faire de l'exercice ; les plus charmantes promenades vous étaient ouvertes de toutes parts ; vous pouviez dans une nacelle visiter les îlots du grand étang, vous livrer au plaisir de la pêche et de la chasse, ou même folâtrer, comme des enfants, sur l'herbe et sur les meules de foin du parc, sans craindre de compromettre votre gravité ; parfois jeunes et vieux se livraient ensemble à ces amusements du premier âge.

Quelquefois on donnait des fêtes à Lagrange. L'une des plus intéressantes fut celle que les habitants de ce pays offrirent à La Fayette le 9 octobre 1823, à son retour d'Amérique, et dont Levasseur nous a conservé le précieux souvenir. Depuis trois jours les habitants des communes voisines de Lagrange s'occupaient des préparatifs de cette fête.

« À une certaine distance de l'habitation, la voiture ; s'arrêta, le général en descendit et se trouva tout-à-coup au milieu d'une population dont les

transports et l'empressement auraient trompé l'œil d'un étranger, en lui faisant croire que tous étaient ses enfants. Jusqu'au soir la maison fut remplie par la foule qui avait peine à se séparer de La Fayette. Les citoyens ne se retirèrent qu'après l'avoir conduit, à la clarté des illuminations et au son de la musique, sous un arc-de-triomphe portant une inscription où ils lui avaient décerné le titre *d'ami du peuple*. Là il reçut de nouveau l'expression de la joie et du bonheur que son retour causait à ses bons voisins.

« Le lendemain le général fut occupé toute la journée à recevoir les jeunes filles qui lui rapportèrent des fleurs et lui chantèrent des couplets ; la, compagnie de la garde nationale de Court-Palais, ainsi qu'une députation de la ville de Rosay. Les habitants de la commune, en offrant une caisse de fleurs à leur ami, lui adressèrent, par l'organe de M. Fricotelle, chef de la députation, un discours simple et touchant. À peine ce discours était-il prononcé, que tous se précipitèrent dans les bras du général, et n'en sortirent que pour se jeter dans ceux de son fils M. George La Fayette.

« Le dimanche suivant, les habitants de Rosay et des environs offrirent au général une fête brillante, dont une souscription, à laquelle tout le monde contribua, fit les frais. Les préparatifs, qui avaient exigé plusieurs jours de travail, étaient l'ouvrage d'une partie des citoyens qui n'avaient voulu être aidés par aucune main salariée.

« À cinq heures du soir, plus de quatre mille-personnes, dont beaucoup étaient venues de plusieurs lieues, remplissaient les appartements et les cours du château de Lagrange, pour saluer celui que toutes les bouches appelaient *l'ami du peuple*. À sept heures une troupe de jeunes filles, marchant en tête de la population de Rosay, vint présenter au général une corbeille de fleurs, en chantant en chœur des couplets simples et touchants. M. Vigné, au nom du canton, prononça un discours plein de sentiments généreux. La Fayette, après avoir remercié les habitants du canton de l'accueil qu'ils lui faisaient, disait en terminant : « Me voici maintenant rendu à cette retraite de Lagrange, qui m'est chère à tant de titres, et à ces occupations agricoles auxquelles vous savez que je suis si attaché, et que ; pendant beaucoup d'années j'ai partagées avec vous, mes chers voisins, et avec la plupart des amis qui m'entourent. Votre affection, bien réciproque de ma part, me les rend de plus en plus précieuses. Recevez tous, je vous prie, mes remerciements pour la belle et touchante fête que vous m'avez préparée, et qui remplit mon cœur de joie, de tendresse et de reconnaissance. »

« Après cette réponse, accueillie avec transport, le général fut conduit en triomphe sur la prairie, où une tente élégante avait été dressée pour lui et sa famille. Des illuminations disposées avec art, un feu d'artifice, des danses animées, un grand nombre de boutiques de toute espèce, et une population de plus de six mille personnes, enfin tout contribua à rappeler à La Fayette quelques-unes des belles scènes de son triomphe en Amérique, avec d'autant

plus de vérité qu'il y trouva une grande conformité dans les sentiments et dans leur expression.

« Les danses durèrent toute la nuit ; les cris de *vive l'ami du peuple !* retentirent jusqu'au jour, et le lendemain La Fayette, retiré au sein de sa famille, jouissait du bonheur et du calme que donne seul le souvenir d'une vie bien remplie. »

Quelque grande que fût la liberté que La Fayette laissait aux personnes qui venaient le visiter à Lagrange, il ne permettait cependant jamais qu'on s'écartât des bienséances. Un jour un jeune homme s'étant un peu trop émancipé, La Fayette ne lui fit aucune observation ; mais, bien qu'il le traitât avec une extrême politesse, il lui fit sentir assez qu'il n'approuvait pas sa conduite, pour que le jeune étourdi partît le soir même du château ; M. le comte d'Alva, qui m'a rapporté ce fait, dont il fut témoin, me faisait observer qu'il était impossible d'éconduire un homme avec plus de délicatesse et de ménagements pour son amour-propre.

Les voisins de La Fayette et les étrangers venaient se promener librement dans son parc, qui leur était ouvert. Souvent même ils se réunissaient en famille dans les jolis bois qui en dépendent, et s'y donnaient des fêtes champêtres, avec la certitude de n'être jamais dérangés : la plupart justifiaient la confiance qu'il avait en eux, en s'abstenant de la moindre dégradation ; ils usaient, sans en abuser, de l'hospitalité qui leur était offerte.

Cependant on avait aussi quelquefois à regretter que *les habitants* du pays ne fussent pas aussi délicats que La Fayette le supposait ; quelques-uns d'entre eux du moins se persuadaient que toute production agricole et autres de la terre de Lagrange, étaient la propriété, de tout le monde, et venaient faire leur récolte sur ses terres ou pratiquer des coupes secrètes dans ses bois. Sur les observations réitérées de ses gardes, La Fayette permettait quelquefois d'exercer des poursuites contre les délinquants pris en flagrant délit : mais qu'en arrivait-il ? quand ils étaient condamnés, le général se laissait toucher par leurs prières et leurs larmes ; il leur faisait grâce, intercédait pour eux, et finissait par payer lui-même les frais de la procédure.

La Fayette était, pour les indigents, de son canton, d'une bienfaisance inouïe. Tous les lundis on distribuait au château deux cents livres de pain cuit exprès à la ferme pour les pauvres, et dans les temps de disette il leur en faisait donner jusqu'à six cents livres par semaine. Ce pain était de la même qualité que celui qu'on mangeait à sa table. Il y ajoutait alors une

soupe et un sou par individu.

Si les indigents étaient frappés de quelque maladie grave, il les visitait et les faisait soigner à ses frais par le docteur Sautereau, dont le talent égale la modestie, et dont le dévouement pour les malheureux était la meilleure preuve de son bon cœur et de son attachement à la famille La Fayette.

Il existe à Court-palais un établissement de charité fondé par la famille de Noailles. La Fayette, comme époux d'une demoiselle de Noailles, entrait, pour sa part, dans les dépenses de cet établissement, et, de plus, il faisait traiter à ses frais, à l'hôpital de Rosay, les malades qui ne pouvaient être soignés à domicile.

Le docteur Sautereau habitait Lagrange depuis trente-six ans : La Fayette lui accordait sa confiance comme médecin et son affection comme ami. Peu d'hommes ont aussi bien connu que lui La Fayette dans sa vie privée ; peu d'hommes aussi ont eu autant d'admiration pour ses vertus et son noble caractère. « Tous les instants de la vie de La Fayette à Lagrange, me disait-il un jour, se ressemblent en cela qu'ils sont tous marqués par de bons sentiments ou des œuvres de bienfaisance. » C'est de lui que je tiens les anecdotes suivantes qu'il me racontait les larmes aux yeux, avec l'émotion d'un homme qui regrette de n'avoir pas été à même de faire les bonnes actions dont il parle.

Un prêtre lui disait un jour du mal de La Fayette : pour toute réponse il lui rapporta l'anecdote suivante : Lorsque La Fayette fut possesseur de Lagrange, il voulait arrondir sa propriété, et dans ce but il acheta beaucoup de petites pièces de terre qui étaient intercalées dans les siennes. Une de ces propriétés appartenait à un paysan, nommé P***, qui éleva toutes les difficultés imaginables pour en obtenir un prix exorbitant : il voulait même actionner La Fayette, à raison d'un fossé qu'il faisait creuser dans son voisinage ; enfin il fit si bien, qu'il obtint du général trois fois au moins la valeur de son terrain. Deux ou trois ans après, ce même paysan, non content d'avoir rançonné La Fayette, s'imagina de faire, à son profit, des coupes dans les bois de son parc : mais, par malheur pour lui, il tomba du haut d'un chêne, se cassa la cuisse, et fut pris par les gardes, *flagrante delicto*. La Fayette fut informé de l'accident par le blessé même, qu'on avait transporté chez lui, et qui lui faisait demander des secours. Il apprit dans quelles circonstances il s'était cassé la cuisse, et lui envoya M. Sautereau pour lui appliquer l'appareil. Comme on lui faisait observer que c'était ce même individu qui avait voulu le traduire en justice : « N'importe,

répondit-il, faisons-lui du bien, cela lui fera connaître ses torts envers nous, et peut-être regretter d'avoir été si exigeant au sujet de nos échanges de terre. » Le cas étant fort grave, La Fayette fit, quarante jours après l'accident, transporter à Paris et soigner à ses frais ce malade qui, en vérité, était bien peu digne de ses bontés. Ce fait nous prouve que le général savait oublier les mauvais procédés des gens, et leur rendre le bien pour le mal qu'il en avait reçu.

Au mois de décembre de l'année 1806, M. Sautereau fut appelé pour donner ses soins à un manouvrier de Rosay, nommé Cerceau, pour une fracture de la jambe. Le froid était extrême ; le pauvre malade et sa femme qui le gardait n'avaient pas une grande provision de bois ; mais ils savaient que leur docteur voyait des malades à Lagrange, et que les excellents habitants de cette maison étaient toujours disposés à venir au secours des malheureux. Ils le prièrent donc d'implorer la charité de madame La Fayette pour avoir de quoi se chauffer. M. Sautereau leur promit de s'acquitter de leur commission avec d'autant plus de plaisir, qu'il était persuadé que leur demande serait bien accueillie. Le lendemain, en faisant sa visite à Lagrange, il exposa à madame La Fayette les besoins de son blessé et la nécessité d'entretenir près de lui du feu, jour et nuit, à cause du froid excessif qu'il faisait. Madame La Fayette, interpellant son mari qui était présent, lui demanda s'il ne serait pas possible d'autoriser ces bonnes gens à prendre un quart de bois à charbon dans la Garenne : « Hé ! ma chère amie, donnez-leur plutôt une demi-corde ; les pauvres malheureux ne seront pas obligés de revenir si souvent ; » et ce qui fut conseillé fut fait. Voici encore, me disait M. Sautereau, un trait d'humanité et de délicatesse de La Fayette qui mérite bien d'être conservé. La femme d'un ancien médecin de Rosay faisait un commerce d'eau-de-vie pour aider son mari à vivre honorablement ; mais elle n'avait ni l'ordre ni l'économie nécessaires pour faire de bonnes affaires. Elle souscrivit un billet à ordre de quatre cents francs, au profit d'un particulier de Berney (village voisin du château de Lagrange). Ce billet n'ayant pu être payé à l'échéance fut protesté ; la débitrice, fort embarrassée, comptant sur l'extrême bonté de La Fayette, alla le supplier de la tirer d'embarras. Celui-ci, touché de sa position, consentit à solder son billet, bien qu'il soupçonnât son insolvabilité. Peu de temps après, La Fayette demande à M. Sautereau si la dame qu'il avait obligée était, en état de de le rembourser, comme elle le lui avait promis. M. Sautereau lui répondit que, dans le pays, elle passait pour être ruinée ;

qu'elle vendait peu à peu son mobilier ; mais qu'il lui restait encore quelques bons tableaux, et qu'il pensait que ce ne pouvait être qu'en les acceptant ; qu'il serait remboursé de ce qu'elle lui devait. « J'aime mieux, répondit La Fayette n'être jamais payé que de l'être de cette manière, et je me réjouis de pouvoir offrir en don à cette pauvre femme ce que je lui avais avancé à titre d'emprunt. » Il est bon d'observer que le mari de cette dame n'avait jamais été appelé à Lagrange comme médecin ; que La Fayette ne le connaissait pas même personnellement, et que par conséquent sa conduite généreuse n'était pas dictée par la reconnaissance, mais uniquement par le désir de faire du bien.

Pendant la famine de l'année 1817, la misère était à son comble à Lagrange, et le château nourrissait tous les pauvres du pays et ceux des communes voisines ; on en voyait jusqu'à 700 par jour ; on leur faisait des soupes économiques ; on leur donnait du pain et de l'argent ; mais les bourses et les greniers se vidaient avec trop de promptitude pour atteindre la fin de la saison. Vers le mois de juin on tint conseil de famille au château, pour aviser aux moyens de subvenir aux besoins de tant de malheureux. On observa à La Fayette qu'il était impossible de continuer la distribution que l'on faisait, sans quoi, avant six semaines, il n'y aurait plus rien dans la maison. « Eh bien, dit La Fayette, il y a un moyen très simple de résoudre ce problème difficile ; nous pouvons vivre en Auvergne : en nous retirant à Chavaniac, nous abandonnerons aux pauvres ce que nous aurions consommé en restant à Lagrange ; ce sera le moyen de prolonger leur existence jusqu'aux moissons. » Ce qu'il proposait fut reçu avec joie par sa digne famille, et mis à exécution.

Pendant le choléra-morbus qui désola les environs de Lagrange, en 1832, La Fayette, malgré les instances de sa famille, voulut absolument se rendre à sa campagne pour donner des secours aux victimes de cette horrible épidémie, et emmena avec lui le docteur Thierry. Les médicaments qu'il avait emportés, sa glacière, une quantité considérable de flanelle, de linge, de couvertures de laine, et on peut dire toute sa maison, furent à la disposition des villages voisins. Pendant toute la durée de ce fléau, me disait M. Sautereau, duquel je tiens les détails suivants, La Fayette fut admirablement secondé par son fils et par ses filles, mesdames de Maubourg et de Lasteyrie. M. George et ses sœurs avaient fait venir à Lagrange un jeune médecin recommandable par son zèle et son activité, M. Cardinal. Ensemble ils visitaient les villages et les maisons où se trouvaient

des malades ; ils étaient nuit et jour en mouvement pour porter des secours et des consolations aux malheureux cholériques auxquels ils servaient de garde-malades, et qu'ils étaient parfois obligés d'ensevelir, et même d'enterrer, quand ils avaient succombé. Un pensionnat de demoiselles, à Court-Palais, dirigé par madame Ducloselle, avait été converti par eux en une vaste pharmacie qui fournissait des médicaments à tous les malades, riches ou pauvres indifféremment. Les villageois, frappés de terreur par l'épidémie, effrayés de ses progrès rapides, s'enfuyaient en abandonnant les malades : chacun, dans ce danger commun, ne pensait qu'à soi ; mais l'arrivée de M. George et de ses sœurs ranima leur courage : ils commencèrent à les suivre dans des maisons : honteux de leur faiblesse, convaincus, par l'exemple, de la non contagion de la maladie, ils consentirent enfin à soigner ceux des leurs qui étaient atteints par le choléra. « Des personnes, me disait M. Sautereau, qui sont à même d'estimer les dépenses que fit La Fayette, à l'occasion du choléra-morbus, les portent à 38,000 francs, »

Vers la fin de l'automne dernier j'étais allé à Lagrange pour voir M. Jules de Lasteyrie, qui était gravement indisposé. Il n'y avait d'étrangers au château que la famille du comte d'Alva et le major anglais, M. Frye. Après le dîner, le salon se trouva bientôt rempli de paysans infirmes ou malades, qui, sachant que j'étais arrivé, étaient venus, dans l'intention de me consulter. Madame de Maubourg leur servait, de guide et d'interprète. Ils étaient accueillis par les membres de la famille et par son vénérable chef, avec une bonté tout évangélique : j'avais devant les yeux le tableau de la charité. On voyait sur le visage de ces infortunés, dans leurs gestes et leurs expressions, combien l'accueil et les consolations qu'ils recevaient à Lagrange remuaient profondément leur âme ; l'effusion de leur reconnaissance était vive, parfois bruyante, mais sincère.

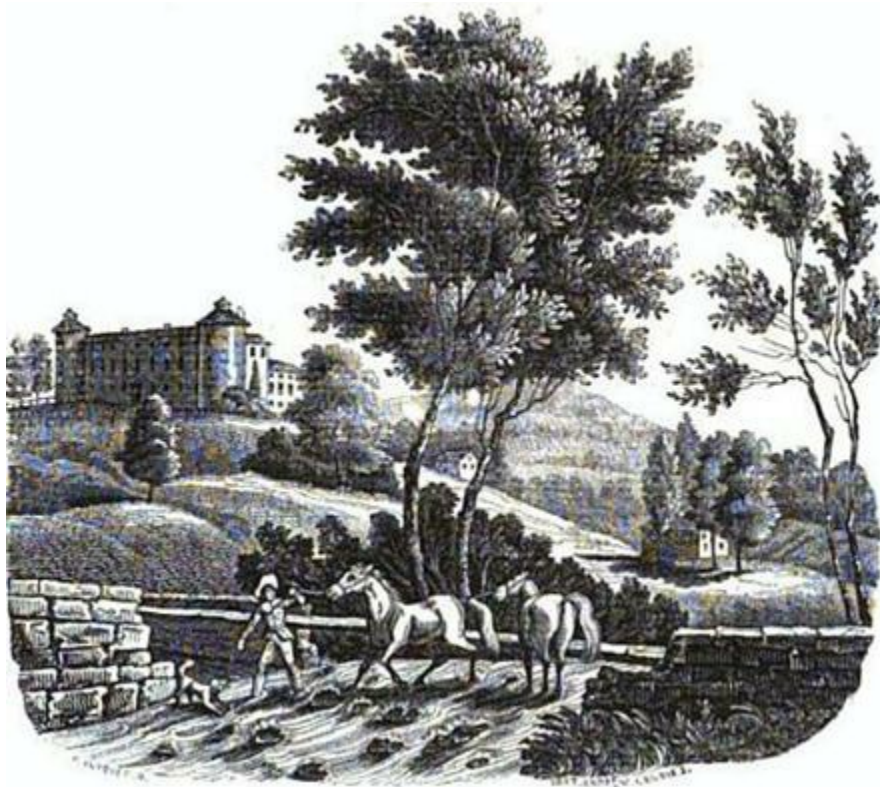
Le fait suivant, quelque simple qu'il soit, vous prouvera jusqu'à quel point les habitants du pays aimaient La Fayette. Il y a environ trois semaines, je fis en cabriolet un voyage à Lagrange. Je ne sais par quelle fatalité je me trompai de route et m'égarai au milieu des terres labourées ; la nuit était close. Après bien des allées et des venues inutiles, je désespérais presque de retrouver mon chemin, quand j'aperçus au loin une faible lumière : je me dirigeai vers cette étoile de salut, et j'arrivai à la porte d'une chaumière. La vieille femme qui l'habitait allait se coucher. Dès qu'elle sut que je voulais me rendre à Lagrange, elle se rhabilla à la hâte, mit ses sabots, se

couvert d'une espèce de manteau dont les pièces nombreuses attestaient les efforts de son économie pour s'opposer aux ravages du temps ; elle ferma sa porte et eut la bonté de me conduire plus d'un quart de lieue par des chemins de traverse détestables. Tout en marchant, elle m'entretint, dans son langage, de la perte que le pays avait faite dans la personne du *bienfaisant La Fayette*, et me fit entendre qu'en me servant de guide elle acquittait une dette de reconnaissance à sa mémoire. Lorsque nous nous séparâmes, la bonne vieille refusa mes remerciements. J'étais aussi touché de la bonté de cette femme, que j'avais été heureux de la rencontrer, car sans elle il est probable que j'aurais été obligé d'attendre le jour pour arriver à Lagrange : nous en étions alors à plus de deux lieues.

Je ne chercherai pas, mon cher monsieur, à vous dépeindre les sensations pénibles qu'on éprouve en visitant Lagrange depuis la mort de La Fayette. À mesure qu'on approche de ce lieu qu'il avait tant chéri, le cœur s'attriste d'avantage. Les beaux lierres plantés par Fox ne paraissent plus aujourd'hui, par leur sombre feuillage, qu'un voile funèbre qui couvre le château. À chaque pas, on rencontre un souvenir douloureux. Les appartements du général sont fermés ; le deuil des membres de la famille et des personnes de la maison est en harmonie avec la tristesse qui règne sur cette terre, qu'embellissait, il y a bien peu de temps encore, l'homme qui lui donnait la vie. Bastien y est retiré, avec sa femme, comme gardien

du château ^[67]. Le général l'avait légué à ses enfants : en le plaçant à Lagrange, ils ne pouvaient mieux remplir les intentions de leur père.

Tels sont, mon cher monsieur, les souvenirs qui me sont restés sur Lagrange. Je ne terminerai pas cette lettre sans vous dire quelques mots d'une autre propriété dont il a déjà été souvent question : c'est le château de Chavaniac, où naquit La Fayette. La vue que je vous en présente a été faite d'après un joli dessin qui appartient au général Carbonel.



Chavaniac est un petit village de quarante feux environ, qui peut contenir deux cent cinquante à trois cents âmes de population. Il est situé à trois lieues de la rive droite de l'Allier, dans le département de la Haute-Loire, canton de Paulhoquet, arrondissement de Brioude, qui faisait partie de l'ancienne Auvergne. La propriété de Chavaniac est maintenant peu considérable, ayant été morcelée à l'époque des confiscations : le château lui-même avait été vendu comme propriété nationale ; il fut ensuite racheté par une tante de M. George La Fayette,



Le château de Chavagnac-La Fayette, en Auvergne. [\[68\]](#)

La nature des terres de Chavaniac varie suivant qu'elles sont plus ou moins élevées, placées plus près ou plus loin des rochers. Il y a des bois, des prés et un joli ruisseau, comme on l'observe dans la plupart des villages de montagnes.

Cette propriété n'est pas, depuis bien longtemps, dans la famille La Fayette : elle y a été apportée par la mère ou la grand'mère du général. Le château a été brûlé, et fût reconstruit, en 1701, comme l'indiquent une inscription qu'on y voit encore. La Fayette y naquit le 6 septembre 1757. On aimerait à y retrouver des objets qui pussent rappeler les premiers temps de sa vie ; mais M. George lui-même n'a jamais pu savoir seulement dans quelle chambre du château son père était né. Il ne reste d'autre souvenir matériel de l'enfance du général qu'un portrait de lui, à l'âge de neuf à dix ans.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre douzième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 7 novembre 1834.

La Fayette passait les hivers à Paris. Il y séjournait, quelle que fût la saison, pendant les sessions des Chambres ou lorsque des affaires importantes le forçaient à renoncer à la vie des champs. Depuis une quinzaine d'années environ, il habitait une partie d'un grand hôtel, n° 6, rue d'Anjou-Saint-Honoré.



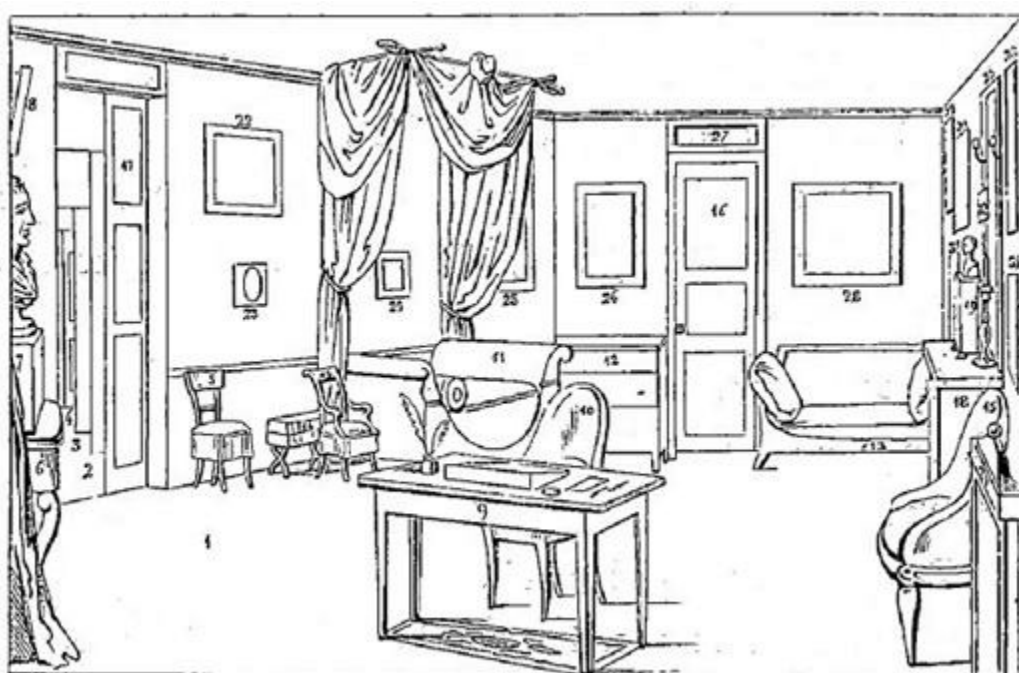
Le 6 rue d'Anjou à Paris (actuel n° 8) ^[69]

Son appartement, situé au premier étage, se composait de vastes pièces, placées à la suite les unes des autres, correspondant à la façade de l'hôtel, et ayant chacune leurs dépendances et communications : ainsi l'antichambre, le salon, le cabinet de travail et la chambre à coucher, qui se trouvait à l'extrémité de l'appartement, pouvaient, par l'ouverture de leurs portes à deux battants, se convertir en une sorte de longue galerie : ce qui avait lieu les jours de réception.



Plaque commémorative apposée au n° 8 rue d'Anjou à Paris.

L'ordre, la simplicité, la propreté qui régnaient au château de Lagrange, distinguaient aussi la maison de La Fayette à Paris. Je pense, monsieur, que vous aimerez à conserver la mémoire de la chambre dans laquelle, entouré de ses enfants et de ses amis, cet excellent homme a rendu le dernier soupir, et je vais vous la décrire succinctement. J'ai copié le trait que je vous envoie, d'après un dessin qu'en a fait prendre madame de Maubourg, après la mort de son père. Vous vous apercevrez facilement que les règles de la perspective ont cédé à la nécessité dans laquelle se trouvait le peintre, de représenter à la fois tout ce qui se trouvait dans cette pièce. L'exactitude était la chose essentielle à conserver, et c'est ce qu'a fait l'artiste. L'explication suivante vous servira de description :



1. La chambre à coucher, dont la porte est à demi ouverte, et laisse voir,
2. Le cabinet de travail,
3. Le salon,
4. L'antichambre,
5. La porte d'entrée de l'appartement.
6. Console placée entre les deux fenêtres et supportant
7. Le buste de Washington, modelé en terre par Houdon, surmonté par
8. Le portrait de Kosciusko, offert par les Polonais au général La Fayette, le jour de la naissance de cet illustre défenseur de la liberté polonaise.
9. Bureau d'acajou, placé au milieu de la chambre, en face du buste de Washington, garni d'un pupitre mobile, et de ses accessoires ; au-dessous est un petit tapis et derrière
10. Le fauteuil en acajou, garni en maroquin vert, dont La Fayette se servait pour travailler.
11. Le lit : les rideaux, soutenus par des flèches, sont en étoffe de soie jaune, ainsi que les draperies des fenêtres.
12. La commode.
13. Le canapé.
14. Table de nuit.
15. Bergère, chaise et fauteuil.
16. Porte de communication avec le cabinet de toilette.
17. Porte de communication avec le cabinet de travail.
18. Cheminée de marbre noir, garnie de flambeaux et d'une
19. Pendule donnée à La Fayette par madame de Tracy ; soutenue par quatre petites tortues qui lui servent de pieds, surmontée par le buste de Washington, elle offre au-dessous du cadran un petit bas-relief en bronze qui représente la capitulation de lord Cornwallis.
20. La glace avec ses deux candélabres.
21. Écran en acajou, garni de soie.
22. La mort du général Warren, à la bataille de *Bunker's Hill*. Gravure.
23. Portrait du général La Fayette : ouvrage de dames qui lui en avaient fait hommage. Grande miniature.
24. Tableau de l'entrée du château de Lagrange, peint et offert à La Fayette par madame Joubert.
25. Un grand cadre contenant une vignette qui représente l'ange de la Pologne en prière, avec ces mots écrits au-dessous : *Hommage de reconnaissance*. Suivent les signatures de soixante-quinze Polonais qui ont offert ce tableau à La Fayette ;
26. Les adieux du général Washington au peuple des États-Unis (*farewell-address*). Gravure.
27. Déclaration d'indépendance des États-Unis. Gravure.
28. La déclaration d'indépendance des treize États-Unis : gravure offerte au

général La Fayette par une résolution du Congrès, en mai 1824.

29. Gravure, représentant le serment du jeu de Paumé : d'après David.

30. La constitution des États-Unis du nord.

31. Le portrait lithographié du général espagnol José Torrijos, victime d'une trahison, et mis à mort le 11 décembre 1831.

32. Cadre donné par les Polonais. Il renferme, dans un médaillon entouré de quatre camées en émail, les restes d'un drapeau pris sur les Russes, avec cette inscription gravée derrière, sur une plaque d'or : *Contemplez les flambeaux du premier drapeau enlevé à notre puissant ennemi : tous nos trophées ont disparu ; il viendra un temps où ils reparaitront. Nous nous sommes échappés avec ces faibles lambeaux. Acceptez, général, de nos mains ce souvenir. Nous vous le remettons au moment où nous célébrons notre gloire et notre deuil : nous vous le déposons comme un hommage d'affection nationale :*

33. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proposée par La Fayette à l'Assemblée nationale, à Versailles, en 1789.

34. Portrait lithographié de M. Dupont (de l'Eure), donné par M. Dupont à La Fayette.

La Fayette employait comme secrétaire M. Berger, jeune homme studieux, instruit et d'une grande douceur de caractère ; il avait de l'affection pour lui et le traitait avec beaucoup d'égards. Le personnel de sa maison était peu nombreux : ses deux ou trois domestiques et son cocher n'étaient point couverts de ces livrées brillantes, indices du faste et de la vanité des maîtres : leurs vêtements simples et leur attachement à sa personne lui paraissaient préférables. Sa voiture était propre, des plus modestes, mais à la disposition de ses enfants et de ses amis, quand il ne s'en servait pas.

Les occupations de La Fayette à Paris étaient multipliées. : outre les fonctions publiques qu'il avait à remplir comme député, et dont il s'acquittait avec une consciencieuse exactitude, il devait de plus assister à diverses réunions, comités, sociétés de secours, d'instruction populaire, etc., dont il faisait partie, et trouvait encore du temps pour soigner ses affaires domestiques et se livrer à l'étude.

La Fayette aimait le monde, et, quand il ne restait pas à travailler chez lui, il allait passer la soirée avec ses parents ou ses amis. Souvent il dînait en famille, et presque tous les dimanches chez M. Destutt-Tracy, père de sa belle-fille, Mme George La Fayette. Il chérissait comme siens les enfants de son vieil ami : sa belle-fille, M. et Mme Victor de Tracy, M. et Mme de Laubespain, et certes ces personnes étaient bien dignes de toute son affection par leurs excellentes qualités et le tendre respect qu'elles lui

portaient. Après le dîner, la meilleure société de Paris venait se joindre à ces assemblées de famille qui ne finissaient que fort avant dans la nuit. La Fayette se retirait ordinairement à dix heures.

Si quelque auteur de sa connaissance faisait représenter une pièce nouvelle, La Fayette allait volontiers, au théâtre ; avec ses enfants : quelquefois il assistait aux représentations à bénéfice, et préférait le Théâtre français et les Italiens aux autres. Il se rendait également aux bals ou aux concerts qu'on donnait en faveur des pauvres et des réfugiés ; il se faisait un devoir d'accepter les invitations aux banquets patriotiques, et n'a jamais manqué à la réunion américaine du 4 juillet : il était heureux de se retrouver au milieu de ses enfants adoptifs dans ces fêtes nationales auxquelles vous avez assisté, et dont je m'abstiens de vous parler. Je vous transcris seulement une de ses lettres écrite en anglais, dans laquelle il parle des banquets américains.

Chavaniac, 16 thermidor.

« Le jour même où vous m'écriviez de Boulogne, mon cher Masplet, j'étais en route pour aller visiter ma ville natale, ce qui vous explique naturellement le retard qu'éprouve ma réponse. Je vous remercie de tout mon cœur d'avoir bien voulu me sacrifier quelques-uns de vos moments d'occupation ; aussi ne saurais-je mieux vous en témoigner ma reconnaissance qu'en vous écrivant le 4 août, anniversaire si cher à tous les amis de la liberté et de l'égalité. J'ai trouvé ma bien-aimée tante en bonne santé et le cœur plein de sérénité. On m'a fait dans mon pays une réception flatteuse, et si j'y avais été propriétaire ou domicilié, il m'aurait été difficile d'éviter d'y être nommé dans le conseil-général de département. Ma femme et Virginie sont dans la ci-devant Bretagne, où elles viennent d'être arrêtées sur le grand chemin par un parti de royalistes qui se sont emparés de plusieurs sacs d'argent, sans que cependant elles aient rien perdu. George mène une vie plus tranquille, quoique faisant partie de l'avant-garde dans l'armée d'Italie. Le jeune couple et leur enfant nous attendent à Lagrange où j'espère être de retour vers le 15 fructidor.

« Le dîner américain dont vous me faites votre compliment a été sous tous les rapports fort agréable, surtout pour votre ami. Kosciusko et Barbé Marbois étaient comme moi au nombre des convives. Pendant mon court séjour à Paris, mon temps s'est passé presque entièrement en visites de condoléance aux veuves et aux orphelins de mes vertueux amis ; j'ai eu le plaisir d'en trouver quelques-uns encore vivants. Nous avons été, Latour-Maubourg et moi, voir le Premier Consul tout récemment de retour de son glorieux et miraculeux voyage. Nous avons lieu d'être satisfaits de la manière dont il nous a reçus.

« Vous m'avez parlé de votre discours du 4 juillet : puis-je espérer d'en avoir

une copie ? La dernière lettre que j'ai reçue de votre jeune ami George est déjà d'une date ancienne. Il partait de Milan pour Brescia avec son régiment, le onzième de hussards, qui, à l'exception d'un détachement d'ancienne formation, n'a pas eu le bonheur d'être à Marengo : Masséna est général en chef, Dupont chef d'état-major, Davoust général de la cavalerie. Je crois avoir répondu à toutes vos questions bienveillantes. Quand me sera-t-il permis de le faire de vive voix ? En attendant soyez assez bon pour présenter mes respects affectueux à votre dame, et croyez que je suis avec tous les sentiments d'une estime sincère et d'un tendre attachement,

« Votre ami pour toujours,
« L. F.

« Je joins ici une lettre pour notre ami Dyson. Je désire qu'elle lui parvienne, car elle contient plusieurs questions sur l'agriculture. J'invite Dyson à venir nous visiter, en l'assurant que de ce côté de la Manche, vous lui en donneriez toutes les facilités ; mais je doute que l'inquisition de M. Pitt puisse permettre une semblable visite. » ^[70]

Pendant l'hiver La Fayette recevait ordinairement tous les mardis. Il était peu d'hommes distingués à Paris, Français ou étrangers, qui n'aient tenu à honneur de lui rendre visite et d'être admis à ses soirées. Ordinairement il ; suffisait de se présenter chez lui pour y trouver cette hospitalité du premier âge, qui est passée en proverbe, et qu'il est si rare de rencontrer aujourd'hui ; aussi son vaste appartement était-il toujours rempli de monde. Les deux Amériques, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, le Portugal semblaient avoir fourni leur contingent, l'élite de leurs habitants, pour fraterniser avec nos compatriotes. Les parents du général, ses amis, des voyageurs, des savants, des jurisconsultes, des littérateurs, des diplomates, des industriels se trouvaient indistinctement à côté les uns des autres et pouvaient faire un échange mutuel de leurs connaissances dans les conversations qui s'établissaient entre eux, et qui étaient presque toujours d'un piquant intérêt. Ce commerce intellectuel était fort animé : il faisait des réunions de La Fayette une sorte de congrès de toutes les intelligences et de tous les bons sentiments, les seuls qui eussent cours chez lui. Chacun y apportait, selon sa spécialité et sa capacité, le tribut de ses veilles, de son expérience, et s'enrichissait de ce qu'on lui donnait en retour. Les intérêts généraux ou particuliers de la société, les connaissances théoriques ou pratiques, les évènements de l'histoire moderne, devenaient

successivement le sujet des entretiens dans les groupes qui se formaient au milieu de ces grandes assemblées : là tous les faits, toutes les opinions, étaient exposés, commentés en pleine liberté ou éclaircis par une discussion qui demeurait toujours dans les bornes de la bienséance. En se retirant à la fin de la soirée, chacun avait fait sa récolte ; chacun avait la certitude d'avoir employé son temps d'une manière utile et agréable, au profit de son intelligence ou de celle des autres.

Sous le toit hospitalier de l'homme des deux mondes, les hôtes de La Fayette venaient resserrer les liens d'estime et d'amitié qui doivent exister entre tous les peuples. L'étiquette, les préséances étaient bannies ; l'égoïsme national avait disparu entre eux ; ils étaient affables, prévenants les uns pour les autres, et faisaient assaut de politesse et de bons procédés. Il était impossible de voir plus d'harmonie entre des personnes étrangères et si différentes par leur esprit, leurs occupations et leur position sociale. Chez La Fayette tout le monde se sentait à l'aise : on se liait facilement de conversation et souvent même d'amitié, avec les personnes qu'on y rencontrait : on s'y trouvait réellement dans une atmosphère de bienveillance.

Les dames de la famille et celles qui avaient été présentées, parées avec autant de goût que de décence, assises en cercle, formaient une sorte de guirlande autour de ces charmantes réunions, dont elles étaient l'ornement, et qu'elles égayaient par les grâces de leur esprit. Quelquefois dans une des pièces voisines du salon, les jeunes personnes se livraient, au son du piano, aux exercices d'un petit bal improvisé.

Au milieu de ces assemblées nombreuses, paraissait le vénérable chef de la famille. Presque toujours debout, il était infatigable. Il semblait se multiplier pour recevoir avec politesse où accueillir avec bonté les personnes qui se présentaient, ayant toujours quelque chose d'aimable ou d'affectueux à dire à chacune d'elles. La chaleur était étouffante : on faisait cercle autour de lui, pour lui permettre de respirer, et pour mieux le voir ou saisir ses paroles. S'il voulait se déplacer, recevoir quelque nouvelle visite, le cercle s'ouvrait à d'instant : on s'empressait de lui laisser le passage libre. L'intérêt, le respect, l'admiration, étaient empreints sur toutes les physionomies. Vous dire les personnes distinguées que j'ai vues chez La Fayette, serait chose impossible ; elles formaient la majorité dans ses réunions : vos compatriotes y étaient en grand nombre. M. Fenimore-Cooper y assistait souvent. C'est, je vous avoue, un des hommes que j'avais

le plus envie de connaître. L'expression de sa figure indique la supériorité de son génie. Son regard semblait planer sur les salons de La Fayette, qui ont dû lui fournir de biens précieuses observations.

Après la révolution de 1830, lorsqu'il était investi du commandement des gardes nationales du royaume, La Fayette recevait dans les vastes salons de l'état-major : la foule y était encore plus grande. Revêtu d'un uniforme auquel se rattachent tant de souvenirs glorieux et qu'il portait avec dignité, il recevait les nombreuses députations des départements et savait toujours les remercier avec grâce et les entretenir, à propos, de ce qui pouvait les intéresser le plus. Il accueillait ses compagnons d'armes avec cette cordialité que lui inspirait son affection pour la grande et noble institution qui les avait créés soldats-citoyens.

En 1826, sous la restauration, Gohier, dernier président du directoire exécutif, passait la soirée chez La Fayette. Son œil observateur avait remarqué plusieurs personnes d'une réputation suspecte et dont il croyait la présence déplacée dans les réunions de son ami. Il lui en fit l'observation. « Que voulez-vous, répondit celui-ci, il y a des gens qui ne peuvent pas me perdre de vue : il faut bien qu'ils sachent ce qui se passe chez moi. Si j'habitais une maison de cristal, je laisserais leurs envoyés dans ma cour. »

Souvent dans les salons de La Fayette on s'occupait d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique ; on y faisait des quêtes ; on y ouvrait des souscriptions ; on y plaçait les billets de ces loteries improvisées dont le but est aussi honorable que les résultats en sont utiles pour les infortunés en faveur desquels on les ouvre.

Notre célèbre peintre de marine, M. Gudin, dont j'apprécie depuis longtemps la bonne amitié, était lieutenant d'artillerie de la garde nationale, à l'époque des derniers désastres de la Pologne. Sensible à ces mouvements généreux qu'excitent les malheurs d'un peuple opprimé, il eut l'idée d'employer son beau talent au soulagement des anciens alliés de la France. Il fit un tableau représentant un paysage d'Afrique, sous un ciel sombre et orageux, et l'envoya à La Fayette, avec une lettre pour l'engager à le mettre en loterie ; le montant devait en être transmis aux nobles enfants de la Pologne. La Fayette accepta avec joie cette occasion de faire une bonne œuvre ; il écrivit à l'artiste la lettre que je vous transcris :

« C'est avec tous les sentiments de reconnaissance publique et personnelle, monsieur, que j'ai reçu votre beau tableau et votre excellente lettre. Le premier

a été exposé à l'admiration des personnes qui viennent chez moi, et sa noble destination sera remplie. Le témoignage d'estime et d'amitié que vous me donnez me sont bien précieux. J'y réponds par une réciprocité de sentiment dont je vous prie d'agréer ici l'expression.

« LA FAYETTE. »

Paris, 24 mars 1831.

La Fayette se chargea lui-même de faire écrire les billets qu'il eut bientôt placés parmi les personnes de sa société. Le produit de cette loterie surpassa de beaucoup les espérances qu'il en avait conçues et les fonds furent envoyés au comité polonais. Le sort, autant que je puis me le rappeler, favorisa madame de Flahaut, qui devint propriétaire du tableau. M. Gudin était lié depuis longtemps avec le général et reçu dans sa famille. Élevé en Amérique, il avait puisé dans votre pays, avec les éléments d'une bonne éducation, les inspirations ; de son talent et ses premiers sentiments de vénération pour le caractère et les vertus de La Fayette. L'affection que les Américains avaient, en effet, pour La Fayette était générale, et ne s'est jamais démentie dans les diverses circonstances où ils ont été à même de lui en donner des preuves, soit comme nation, soit individuellement. Un de nos honorables compatriotes, qui a passé plusieurs années en Amérique, M. Delagrangé, ancien avocat à la cour de cassation, me rapportait il y a environ deux mois des anecdotes relatives à La Fayette. Je le priai de me transmettre par écrit les faits dont il avait été témoin, et je me fais un plaisir de vous communiquer la lettre qu'il a eu la bonté de m'écrire à ce sujet :

« Monsieur,

« Je me fais un devoir et un plaisir de vous retracer quelques anecdotes que vous avez jugées dignes de figurer dans votre *Vie privée* de notre grand citoyen, le général La Fayette. Elles sont autant de preuves nouvelles de la touchante gratitude et de l'admiration presque religieuse que la nation américaine lui avait vouées.

« Réfugié à Philadelphie, en l'année 1796, je fus invité à une soirée chez le colonel Johnston. Les dames étaient en cercle dans le salon ; je causais avec le colonel, devant la cheminée, lorsque je m'aperçus que tous les regards de ces dames se portaient sur moi, et qu'elles se parlaient à l'oreille. Inquiet, comme tant d'autres l'auraient été à ma place, sur le motif de cette attention générale, je priai mon interlocuteur de s'en enquérir auprès de sa femme. Il revint bientôt me dire de me rassurer ; que les regards et les conversations dont j'étais l'objet

n'avaient rien que de flatteur pour moi, puisqu'ils avaient pour cause *la ressemblance que ces dames trouvaient entre leur bien-aimé général et moi*. Le colonel ajouta, en plaisantant : « L'impression que cette ressemblance a faite sur ces dames, est telle, que je crois pouvoir vous assurer que, si vous n'étiez déjà marié, il ne vous serait pas difficile de trouver ici une compagne. »

« Quelques années plus tard, lorsque certains nuages politiques, entre la France et les États-Unis, furent dissipés il fut question de nommer réciproquement des ministres plénipotentiaires. Le brave et patriote vicomte de Noailles, réfugié comme moi à Philadelphie, et dont je suis glorieux d'avoir possédé l'amitié et la confiance, reçut de France l'avis que son proche allié, de général La Fayette, avait été nommé à la légation près les États-Unis ; Devenue publique en ; quelques heures, cette nouvelle excita une allégresse universelle ; et chacun de hâter, par ses vœux, l'arrivée du ministre adoré. À quelques jours de là, on vit monter dans la Delaware un bâtiment qui avait l'apparence d'une frégate ; et, comme il fit et reçut le salut en passant devant le fort Mifflin, on ne douta plus, précisément parce que chacun le désirait, que ce ne fût une frégate française, ayant à son bord le général La Fayette. En dix minutes, les quais furent couverts de plus de vingt mille citoyens jaloux d'accueillir les premiers l'enfant adoptif du pays. Jugez de leurs regrets et de leur désappointement, lorsque le bâtiment, vu de plus près, fut reconnu pour un gros navire revenant de l'Inde !

« Cette profonde et sincère affection des Américains pour notre illustre général devait le suivre en France. Sans parler de la commémoration annuelle du 4 juillet, où la meilleure partie des vœux et des hommages était pour lui, je dois vous citer un trait particulier, dont je ne perdrai jamais le touchant souvenir. Conseil du général, j'étais, en conférence avec lui dans mon cabinet ; survint un citoyen des États-Unis, que mon secrétaire invita à attendre, en lui disant que j'étais occupé avec le général La Fayette. Lorsque nous sortîmes de mon cabinet, l'Américain, les yeux baignés de larmes, lui prit les mains, les baisa avec une respectueuse ardeur, en lui disant : « Le vœu de toute ma vie est donc exaucé ! J'ai le bonheur de contempler enfin le bienfaiteur de mon pays, l'un des fondateurs de nos libertés. J'étais enfant, lorsque vous combattiez pour notre indépendance. Je me souviens que mon père me conduisit au camp, pour me procurer le bonheur de vous voir. Mais cette impression légère de l'enfance ne pouvait me suffire. Celle que je reçois aujourd'hui ne s'effacera jamais de mon cœur ! » Inutile de vous dire combien l'excellent général fut touché de cette rencontre ; avec quelle affection il répondit aux hommages du bon et reconnaissant Américain.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

J. M. DELAGRANGE. »



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)[Table des matières](#)

Lettre treizième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 18 novembre 1834.

Les hommes méchants ou égoïstes, étrangers aux affections douces, mais aussi aux grandes peines de l'âme, ont, par cela même, une constitution moins susceptible d'être dérangée par une foule de circonstances, que les hommes bons et sensibles : mauvais cœur et bon estomac sont pour eux les éléments de la santé robuste qu'ils conservent souvent pour le tourment de leurs semblables. Nous allons trouver, au contraire, une nouvelle preuve de l'influence fâcheuse des affections morales sur la santé de La Fayette, dans l'histoire de sa dernière maladie. La sympathie, la vive affection qu'il avait pour les hommes qui se consacrent à l'utilité publique, la profonde affliction qu'il éprouvait quand il leur arrivait quelque malheur, furent, en effet, les causes premières de la cruelle affection qui vient de le conduire au tombeau.

Le duel politique qui coûta la vie à M. Dulong, député de l'Eure, et auquel, en ma qualité de chirurgien, j'avais eu la douleur d'assister, frappa cruellement le cœur de La Fayette. Comme ce funeste événement se rattache à notre sujet, sans entrer dans aucun détail sur les circonstances

qui l'ont amené et qui ont été rapportées dans les journaux ^[71], je vous relaterai seulement les faits dont j'ai été témoin et dont le souvenir me pénètre encore de douleur.

J'ignorais qu'une rencontre dût avoir lieu entre deux membres de la Chambre des Députés, M. Dulong et M. le général Bugeaud, lorsque le 28 janvier, à dix heures du soir, l'un de mes amis vint me demander, comme un service personnel, de vouloir bien assister à ce duel, qui devait avoir lieu le lendemain matin, au bois de Boulogne : on devait se battre au

pistolet. Quelque répugnance que j'éprouve de me trouver à de semblables scènes, plus affreuses encore, je crois, pour nous, que ne l'est une exécution publique pour le pauvre ecclésiastique qui accompagne un condamné jusqu'au pied, de l'échafaud, je ne crus cependant pas pouvoir refuser, dans l'espérance qu'en cas d'accident, mon ministère pourrait être utile à celui des combattants qui serait blessé. Je fus, je vous l'avouerai, très malheureux toute la nuit, en pensant au triste rendez-vous auquel j'avais promis de me trouver !

Le lendemain matin à 9 heures, une voiture vint me chercher : j'y montai avec mon ami le docteur Girou. J'y trouvai M. Dulong avec ses deux collègues, MM. George La Fayette et César Bacot, qui devaient lui servir de témoins. Nous fûmes d'abord à l'hôtel de M. Dulong, rue de Castiglione, pour chercher la boîte aux armes, et de là nous nous dirigeâmes vers le bois de Boulogne. Je connaissais peu M. Dulong ; je ne l'avais vu que trois à quatre fois chez M. La Fayette ou chez M. Dupont (de l'Eure) auquel j'avais donné des soins. J'éprouvai, en entrant dans la voiture, un sentiment pénible, en pensant que ce jeune homme, d'une intéressante physionomie, dont tout le monde disait du bien, allait peut-être, à la fleur de son âge, tomber victime d'un préjugé et d'un faux point d'honneur, que toute la philosophie de notre siècle n'est pas encore parvenue à détruire. J'avais une inquiétude vague, et, je vous l'avouerai, une sorte de fâcheux pressentiment sur l'issue du combat pour le malheureux Dulong. J'étais placé à côté, de lui dans le fond de la voiture ; il était calme, mais cependant ne paraissait pas exempt d'anxiété ou de regrets ; Les personnes qui l'accompagnaient paraissaient encore plus péniblement affectées que lui. La conversation fut, comme bien vous pouvez penser, relative à la circonstance dans laquelle nous nous trouvions, et souvent interrompue par le silence M. Dulong nous dit avec beaucoup de sang-froid, qu'en cas d'accident, il avait mis ordre à ses affaires, et chargé l'un de ses amis de ses dernières dispositions.

Nous arrivâmes au bois de Boulogne par la porte Maillot, et de là nous nous dirigeâmes vers le *Rond-Point du Cèdre*, lieu du rendez-vous. La voiture s'arrêta ; elle était suivie d'une autre, de laquelle descendirent M. le général Bugeaud, ses deux témoins, MM. de Rumigni et Lamy, et le chirurgien-major de l'un des régiments de la garnison de Paris, que ces messieurs avaient amené avec eux.

Onze heures sonnaient ; le ciel était couvert et sombre ; le temps froid, et

la brise du nord qui soufflait avec force semblaient avoir produit sur nous une sorte d'engourdissement. Les salutations faites de part et d'autre furent polies ; peu de mots furent échangés, et bientôt les adversaires et leurs témoins s'enfoncèrent dans une étroite allée, pour chercher un endroit favorable au combat. Après huit à dix minutes de marche, on suivit à gauche un petit sentier qui s'enfonçait par une pente douce dans le taillis ; ce sentier fut choisi pour la rencontre.

Les adversaires paraissaient peu animés l'un contre l'autre ; les témoins peu disposés à les faire battre, et cependant par une étrange fatalité, il n'y eut, à ma connaissance, aucune proposition d'accommodement ! Ce n'était point un combat à mort : les témoins semblaient espérer que le point d'honneur serait satisfait sans accident.

On convint de placer les adversaires à quarante pas de distance : le terrain fut mesuré, une canne d'un côté, un parapluie de l'autre, enfoncés sur le bord du sentier, servirent à limiter l'espace à parcourir. Chacun devait se servir des armes qu'il avait apportées, et ces armes furent chargées par les témoins. Le général Bugeaud eut le haut du terrain et M. Dulong le bas. Ces messieurs devaient, à un signal convenu, marcher l'un sur l'autre et tirer à volonté, sans pouvoir néanmoins s'approcher à plus de vingt pas.

Le signal est donné. Les adversaires, les armes levées, s'avancent lentement l'un vers l'autre : M. Dulong a fait deux pas, et M. Bugeaud trois quand il lâche son feu : une faible détonation se fait entendre. M. Dulong est atteint. Je le vois chanceler et tomber à la renverse sur la terre qui résonne de sa chute. Nous accourons aussitôt pour lui porter secours. Hélas, il était frappé à mort ! Le bord de son chapeau était coupé par la balle ; son arme encore chargée lui avait échappé de la main et gisait à côté de lui sur le sol. À gauche de son front, une large ouverture laissait échapper des flots de sang et des portions de cerveau : quel horrible spectacle ! Ses yeux convulsivement agités étaient rouges, saillants, et semblaient vouloir sortir de leur orbite ; son visage était livide, énormément gonflé, et une salive écumeuse sortait de sa bouche : il aurait été impossible de reconnaître la belle figure de Dulong ! Le blessé était complètement privé de connaissance, et faisait entendre un râlement affreux. Ses membres étaient dans une tension convulsive, et son pouls se faisait à peine sentir. Le général Bugeaud s'approcha à quelque distance du blessé : il paraissait ému et malheureux de l'état dans lequel il le voyait !

Nous étanchâmes le sang, et fîmes l'application du premier appareil : aidé

des témoins, de M. Girou, et du chirurgien militaire dont j'ai parlé, et dont le zèle nous a été fort utile, je parvins, quoique avec difficulté, à placer et à faire asseoir M. Dulong dans la voiture qu'on avait fait avancer. Il était dans un état désespéré, et paraissait n'avoir plus que quelques instants à vivre. Nous le soutenions avec peine, et la voiture se remit en marche lentement, pour éviter les secousses. Le pauvre blessé eut des nausées et de fréquentes convulsions dans les bras ; ses membres inférieurs étaient presque entièrement paralysés. Pendant la route, le pouls reprit de la force, et nous jugeâmes convenable de pratiquer immédiatement une saignée. Nous nous arrêtâmes devant un petit cabaret, seule maison sur la route qui fût à notre portée. Les bonnes gens qui l'occupaient entourèrent aussitôt la voiture ; leurs visages exprimaient la peine et l'horreur du spectacle qu'ils avaient devant les yeux. Ils nous offrirent tout ce qui était dans leur habitation ; nous essayâmes, mais en vain, de faire boire au blessé quelques gouttes d'eau : il fut largement saigné, et un saladier nous servit à recueillir son sang.

Après cette première saignée, une légère amélioration se manifesta : le malade exécuta quelques mouvements instinctifs, porta sa main droite à son front, et croisa ses jambes. Nous nous remîmes en route. La voiture fut bientôt suivie et entourée par les amis de M. Dulong qui venaient au-devant de lui ; ils étaient consternés des réponses que nous faisons à leurs questions empressées, et s'en retournaient la mort dans l'âme. Nous arrivâmes enfin au domicile du blessé : la porte de sa maison était encombrée par d'autres amis et par les personnes qui prenaient intérêt à sa position : on monta le malade dans son appartement et on le mit au lit. On pratiqua une nouvelle saignée. La nuit fut très agitée. Le malade ne reprit point connaissance. Un débridement que je fis à la plaie fut suivi de l'évacuation de caillots de sang, mais n'amena pas de soulagement sensible. Tous les symptômes qui annonçaient une lésion profonde du cerveau augmentèrent d'intensité, et le malade expira le 29, à cinq heures du matin. Le général La Fayette était venu le voir plusieurs fois, dans ce laps de temps. M. George La Fayette et le docteur Girou ne l'avaient point quitté : plusieurs de nos confrères avaient été mandés en consultation : mais sa blessure était trop grave pour qu'on pût avoir aucun espoir de le sauver.

L'ouverture faite vingt-quatre heures après le décès nous apprit que la balle, après avoir brisé le frontal, s'était coupée sur cet os ; la plus grosse

portion du projectile avait traversé le cerveau, jusqu'à l'occiput et se trouvait dans le crâne avec plusieurs esquilles ; l'autre portion de la balle, plus petite, avait glissé sous les téguments et s'était arrêtée derrière l'apophyse orbitaire externe.

La Fayette sentit vivement la perte de son jeune ami, et pour rendre hommage à sa mémoire, n'écoutant que sa douleur et son patriotisme, il voulut suivre à pied son convoi, depuis la rue de Castiglione jusqu'au cimetière de l'Est. Il ne supporta qu'avec peine une marche aussi longue et qui dura plusieurs heures.



Stèle funéraire de François Dulong au cimetière du Père Lachaise.

En rentrant chez lui il se sentit excessivement fatigué, éprouva du malaise et fut pris d'une ischurie ^[72] complète. Absent de Paris ce même jour, le 2 février dernier, je ne pus le voir que le lendemain matin. Deux habiles chirurgiens, mandés dans la soirée, avaient déjà fait d'inutiles tentatives pour le soulager. Après l'avoir fait mettre dans un bain, je fus plus heureux, et, quoique avec peine, je parvins au but désiré. Il supporta avec courage et résignation l'opération, qui fut très douloureuse : l'organe affecté était frappé de paralysie. Le malade fut retenu au lit et soumis au traitement usité en pareil cas. Depuis cette époque, je le visitai tous les jours avec mes confrères, les docteurs Guersent père, Nicolas, et Girou de Buzareingues. Quelques jours après son accident, sous l'influence d'un traitement antiphlogistique ^[73] et dérivatif, que nous lui fîmes d'abord subir, et plus tard sous celle des frictions stimulantes et des douches sulfureuses, La Fayette éprouva une amélioration sensible dans sa position. Les symptômes d'irritation locale avaient presque totalement disparu et

l'organe affecté avait recouvré une partie de sa force de contraction. La santé du malade s'améliorait de plus en plus ; seulement il était tourmenté par de légers accès de goutte erratique, qui se portait successivement sur les articulations des membres inférieurs, sur les bronches, les voies digestives, et les paupières.

Nonobstant ces accidents passagers et peu graves, les forces du malade se rétablirent assez pour qu'il pût se lever, s'asseoir à son bureau, reprendre une partie de ses occupations habituelles, voir sa famille et quelques-uns de ses amis : je dis quelques-uns, parce que nous avions restreint le nombre des visites qu'il recevait, ayant remarqué plusieurs fois qu'elles étaient suivies d'une excitation qui aurait pu lui devenir nuisible. La Fayette éprouvait de la peine de notre consigne, et il n'y avait guère de jours qu'il ne demandât à la lever, pour quelque ami qu'il désirait embrasser.

La maison de La Fayette était assiégée de personnes qui venaient s'informer de son état ou solliciter la permission de le voir. Maintes fois il me chargea de faire ses remerciements à plusieurs de nos amis communs qui venaient près de moi s'enquérir plus particulièrement de sa santé, et notamment à mes honorables confrères MM. les professeurs Ant. Dubois et Desgenettes.



[\[74\]](#)
Cristina Trivulzio di Belgiojoso, dite princesse de Belgiojoso

Une dame, aussi remarquable par sa beauté que distinguée par les charmes de l'esprit et les qualités du cœur, la princesse Christine de Belgiojoso (née Trivulzi), rendait à La Fayette les soins les plus assidus, quand son état lui permettait de la recevoir. La Fayette l'avait pour ainsi dire adoptée au nombre de ses enfants : il avait pour elle cet attachement pur qu'inspirent toujours les qualités supérieures de l'âme aux personnes

qui savent les sentir et les apprécier. Je trouvai souvent cette excellente femme au chevet de son lit : son instruction, aussi solide que variée, l'agrément de sa conversation charmaient ses ennuis, et lui faisaient oublier pour quelques instants ses souffrances. La Fayette m'entretenait souvent du rare mérite de cette dame, de la noblesse de son caractère, et de sa bienfaisance envers ses malheureux compatriotes.

Quand il ne souffrait pas, La Fayette aimait à citer des anecdotes dans le courant de la conversation. En voici deux, entre autres, qu'il nous raconta pendant sa maladie. — Un jour il se trouvait avec plusieurs Seigneurs de la cour devant Louis XV qui faisait sa partie avec madame Dubarry : sur un coup malheureux, la favorite s'écria : « Ah ! je suis *frite* ! » Le roi rougit de honte à cette exclamation et fut très contrarié tout le reste de la soirée.

La Fayette se trouvait chez madame Dubarry au dernier Souper de Louis XV ; il fut témoin de l'évanouissement du roi et de la scène d'alarme qui en fut la suite.

La Fayette se trouvait à un bal masqué de l'Opéra et donnait le bras à la reine : celle-ci voulait connaître madame Dubarry et l'engagea à lui offrir l'autre bras. Après une longue conversation, la reine, s'adressant à madame Dubarry, lui demanda si elle la reconnaissait : « Fort bien, répondit la comtesse ; vous êtes, madame, le temps présent, et moi le temps passé. ».

Bientôt nous jugeâmes convenable de faire respirer le grand air à La Fayette, pour lui rendre des forces, et le tirer de l'accablement dans lequel il tombait de temps à autre, par la seule interruption des actes ordinaires de sa vie. On lui prescrivit en conséquence de faire des promenades dans une voiture fermée et très douce. Il se trouva bien de ce genre d'exercice ; son appétit devint meilleur ; ses forces se ranimèrent, sa gaieté reparut et l'organe affecté reprit encore plus d'énergie. Tous les matins, il se faisait conduire à Beauséjour, maison de campagne située à l'entrée du bois de Boulogne. Il allait y passer la plus grande partie de la journée, auprès de sa petite-fille, madame Adolphe Perrier, qui s'y était retirée avec sa famille, pour soigner la santé de l'un de ses enfants qu'elle a eu le malheur de perdre peu de temps après la mort de son grand-père.

Pendant qu'il était forcé de garder le lit ou la chambre, La Fayette lisait ou se faisait lire les journaux et les brochures nouvelles, écrivait ou dictait des lettres, et dans ses conversations s'occupait bien plus des intérêts généraux de la France ou de ceux de ses amis que des siens propres. Souvent aussi il

nous parlait de l'Amérique, qu'il regardait comme une seconde patrie, comme la patrie de son cœur. Il avait un attachement vif et bien motivé pour les enfants de cette terre classique de la liberté, et il fut péniblement affecté, quand il apprit par les journaux les discussions qui s'élevaient entre le président Jackson et le sénat américain. Il espérait néanmoins que la justice aplanirait les difficultés, et que les Américains, dans la raison desquels il avait pleine confiance, finiraient par s'entendre et continueraient de vivre en bonne harmonie. « Les Américains, me disait-il un jour, connaissent mon état ; ils savent que j'ai besoin de repos et ne voudront pas le troubler. »

Plus tard, à une époque où il se sentait affaibli, on lui ordonna de prendre quelques cuillerées de vin de Madère. « Donnez-moi surtout de celui de Lagrange, dit-il à Bastien, il me fera plus de bien. » Le vin de Madère qu'il conservait à sa campagne lui avait été envoyé par vos compatriotes.

La Fayette eut beaucoup de chagrin quand on lui annonça la mort de madame Joubert, et il prodigua les consolations les plus touchantes à son mari qu'il aimait sincèrement. Plusieurs fois il nous parla des talents et des vertus de cette intéressante mère de famille. « La pauvre femme ! me dit-il un matin, c'est elle qui m'a fait ce joli tableau de Lagrange que vous voyez là ! Quelle perte pour son mari, ses enfants, et pour moi ! » Il n'avait pas alors le pressentiment que bientôt il devait la suivre dans la tombe. Je vous ai indiqué le tableau dont il parlait, en vous donnant la description de sa chambre à coucher.

L'état de La Fayette devenait de plus en plus satisfaisant, et nous avions lieu de penser qu'il pourrait se rétablir complètement, ou du moins vivre avec une incommodité fort supportable.

Une circonstance imprévue vint bientôt détruire notre espérance. Le 9 mai, le ciel, qui avait été beau dans la matinée, ne tarda pas à se couvrir de nuages épais ; le vent s'éleva, la température de l'air s'abaissa tout-à-coup, le tonnerre se fit entendre, et la pluie tomba par torrents. La Fayette était sorti pour faire sa promenade habituelle à Beauséjour. Il ne prit pas assez de précautions pour se garantir du changement brusque de l'atmosphère, s'exposa quelques instants au vent glacial qui soufflait avec violence du nord-ouest, et fut mouillé par la pluie. À son retour, il éprouva du malaise, de l'accablement, et ressentit des douleurs aiguës dans les membres. Le lendemain matin, pendant ma visite, un frisson général se manifesta, et fut suivi, une demi-heure après, d'une forte réaction fébrile. Depuis cette

époque, les accès se renouvelèrent sans régularité, et se succédèrent coup sur coup. Le coma et d'autres symptômes nerveux vinrent encore aggraver la position du malade. Un gonflement douloureux se montra, pendant quelques jours, dans le voisinage de l'organe primitivement affecté, et nonobstant l'emploi d'un traitement actif, suivi avec exactitude, les accidents généraux augmentèrent d'intensité et de durée.

La Fayette se soumettait à tout ce que nous jugions convenable à son état. De temps à autre, il demandait quelques explications, mais, sans jamais faire de réflexions sur ce que nous avions décidé. Même dans ses moments de souffrances, il avait le sourire sur les lèvres, et sa figure en harmonie parfaite avec ses paroles, exprimait une patience résignée et la plus sincère gratitude pour les soins qu'on lui rendait : il ne donnait aucun signe d'impatience ou de mauvaise humeur, comme cela s'observe chez la plupart des malades qui se trouvent dans une semblable position.

Bastien, accablé de fatigues, s'endormait parfois sur un fauteuil, pendant le jour : La Fayette, qui ne pouvait guère se passer de ses services, ne le fit cependant jamais réveiller. Lorsqu'on adjoignit à son fidèle valet de chambre un autre garde-malade, on voyait qu'il souffrait de recevoir des soins d'une main étrangère. Un jour que l'infirmier adjoint venait de lui donner à boire, je l'entendis recommander avec douceur à Bastien de tout faire par lui-même, quand il ne dormirait pas.

Un matin à mon arrivée, La Fayette me regarda en souriant, me tendit la main, et me dit : « La Gazette de Suisse vient de me faire mourir, et vous n'en saviez rien ? Eh bien ! je vous apprendrai de plus, qu'afin de me faire mourir dans les formes, on a consulté le célèbre docteur ***, que je ne connais guère. » Puis il me présenta la feuille où se trouvait cette fausse nouvelle, et ajouta : « Après cela fiez-vous aux journaux ! »

Pendant sa maladie, La Fayette caressait beaucoup une petite chienne blanche qu'il avait reçue, je crois, de madame de Bourck, et qui ne le quittait pas. Cette chienne était douée d'un instinct remarquable. Elle ne permettait à personne, si ce n'était à Bastien, d'approcher des vêtements de son maître, quand il était au lit : elle exprimait la joie ou la tristesse suivant qu'il se trouvait bien ou mal, et aurait pu servir de thermomètre à sa santé. Depuis la mort du général, elle a suivi Bastien à Lagrange, mais elle n'a pas repris sa gaieté.

Lorsque nous annonçâmes à La Fayette l'intention dans laquelle nous étions de réclamer les conseils de quelques-uns de nos confrères, il nous

répondit : « À quoi bon ? n'ai-je pas une entière confiance en vous, et peut-on rien ajouter à l'intérêt que vous me portez, aux bons soins que vous me donnez ? » — « Nous pensons, lui dit M. Guersent, faire ce qu'il y a de mieux pour vous soulager ; mais n'y eût-il qu'un moyen qui nous échappât pour abréger vos souffrances, nous devons le chercher : nous voulons vous rendre le plus tôt possible à la santé : nous sommes responsables de votre état envers votre famille, vos amis et tous les Français dont vous êtes le père. » — « Oui, leur père, répondit le général en souriant, à condition qu'ils ne feront pas un mot de ce que je leur dirai. »

Nous appelâmes plusieurs fois en consultation nos honorables confrères les professeurs Fouquier, Marjolin et Andral. Il n'y eut point de dissidence d'opinion sur la nature et la gravité de l'affection, l'imminence du danger, et les moyens qui nous restaient à tenter pour nous opposer à la marche toujours croissante des symptômes. Ces moyens furent mis en usage, mais ils ne servirent qu'à prolonger de quelques jours l'existence du malade.

Lors de notre première consultation, La Fayette fit beaucoup d'accueil à notre confrère le professeur Andral, et lui demanda avec intérêt des nouvelles de son beau-père, M. Royer-Collard, pour lequel il avait une véritable estime.

Quatre à cinq jours avant sa mort, La Fayette éprouva de l'accablement et devint triste. Il fit entendre à son fils qu'il connaissait sa position et qu'il devait s'entretenir en particulier avec lui ; mais cet état fut de courte durée ; il ne tarda pas à reprendre sa sérénité et l'espérance de se rétablir brilla de nouveau dans ses yeux. Vers cette période de la maladie, il me dit : « La fièvre et la quinine, mon cher docteur, sont aux prises : donnez-moi beaucoup de quinine afin qu'elle ait le dessus. » Le lendemain, il revint sur la même idée : « J'ai bien peur, ajouta-t-il, que la quinine n'ait tort, et que je ne sois obligé de payer les frais du procès. »

« Que voulez-vous, me dit-il quelques instants après, la vie est semblable à la flamme d'une lampe : quand il n'y a plus d'huile, zest^[75] ! elle s'éteint, et c'est fini. »

L'avant-veille de sa mort, lorsque toute visite étrangère était interdite, La Fayette dit à son petit-fils, M. Jules de Lasteyrie : « Tu diras à cette bonne princesse de Belgiojoso, que je suis touché et reconnaissant de ses visites, et combien je souffre d'en être privé. » Depuis la mort du général, la princesse continue de voir dans l'intimité la famille de son illustre ami, et

de mêler Ses douloureux souvenirs aux siens.

Le bon docteur Girou ne quittait pas La Fayette : depuis deux jours aussi, je restais près de lui, afin de suivre et d'observer de plus près les effets du traitement, et de disputer à la mort une vie si précieuse !

Le 20 mai, vers une heure du matin, les accidents augmentèrent encore de gravité. La respiration, qui depuis quarante-huit heures était fort gênée, devint plus difficile et la suffocation plus imminente. L'assoupissement, le léger délire qui étaient survenus, et la prostration, se prononcèrent de plus en plus, et La Fayette expira dans nos bras, à quatre heures vingt minutes du matin !

Peu d'instantes avant de mourir, La Fayette ouvrit les yeux, les promena avec attendrissement sur ses enfants qui entouraient son lit, comme pour les bénir et leur dire un éternel adieu. Il me serra la main d'une manière convulsive, éprouva une légère contraction dans le front et les sourcils, fit une profonde et longue inspiration, immédiatement suivie du dernier soupir. Le pouls, qui avait conservé de la force, cessa subitement de battre : quelques bruissements se faisaient encore sentir dans la région du cœur : pour le ranimer, nous employâmes des frictions stimulantes ; efforts inutiles ; le général n'existait plus ! Sa figure reprit une expression calme, celle d'un sommeil paisible. Sa fin fut celle d'un homme de bien, qui abandonne ce monde sans crainte et sans remords, celle du sage de La Fontaine :

Approche-t-il du but ? quitte-t-il ce séjour ?

Rien ne trouble sa fin ; c'est le soir d'un beau jour.

Digne héritier des vertus de son père, à l'ombre duquel il se tenait modestement, M. George La Fayette nous a offert, dans la circonstance pénible que je viens de rapporter, un modèle admirable de piété filiale. Il avait pour son père ce respect religieux qu'on n'accorde ordinairement qu'à la mémoire des personnes qu'on a chéries. Il connaissait, par expérience, ses hautes qualités, ses vertus domestiques, et lui prouvait son affection par un dévouement sans bornes à ses moindres désirs. Mais s'il était à bon droit glorieux de l'auteur de ses jours, le général de son côté sentait tout le prix d'avoir un véritable fils : il recueillait la récompense des soins qu'il avait pris de son éducation, des conseils et des exemples qu'il lui avait donnés.

Depuis longtemps M. George La Fayette s'était en quelque sorte attaché

aux pas de son père ; il l'avait suivi dans ses voyages et avait été témoin de ses triomphes lors de sa dernière visite aux États-Unis. Qu'il dut jouir en voyant cette grande nation donner à son père des témoignages si éclatants et si unanimes de sa reconnaissance ! en la voyant confondre ses vœux avec les siens pour le bonheur et la conservation des jours de l'ami de Washington et de Franklin !

Digne élève de Washington, doué d'un caractère doux, mais plein de force et de franchise, M. George La Fayette supporta avec courage les inquiétudes qui le poursuivaient pendant la maladie de son père : il lui cachait ses angoisses, et comme un génie consolateur il ne quittait pas le chevet de son lit, s'acquittant des devoirs de l'amour filial, devoirs sacrés que la nature a profondément gravés dans les cœurs vertueux ; exemple touchant offert à notre siècle, où le respect pour les vieillards, les parents, et les liens de famille, ont une si grande tendance à s'affaiblir ; où l'esprit égoïste d'une indépendance illimitée et mal entendue, endurecit l'âme, et peut jeter dans des écarts non moins funestes, que les abus de l'autorité dans les siècles d'ignorance et d'abrutissement. La Fayette était lui-même, comme nous l'avons vu, un modèle parfait de ces sentiments honorables, qui élèvent autant qu'ils ennoblissent le cœur de l'homme, et que le vice seul peut tourner en ridicule chez des gens incapables ou indignes de les éprouver.

Dès que j'avais vu La Fayette dans un danger imminent, j'en avais prévenu son fils, et à trois heures du matin toute sa famille et quelques-uns de ses plus intimes amis se trouvaient réunis dans sa chambre. Tous portaient dans leur regard, dans la pâleur de leur visage, dans l'expression de leur physionomie, les marques de la plus cruelle inquiétude, de cette anxiété qui se sent mieux qu'elle ne peut s'exprimer, lorsque nous sommes à l'instant d'éprouver un grand malheur. Ils gardaient un morne silence, interrompu seulement de temps à autre par leurs soupirs et les questions qu'ils nous faisaient, à voix basse, sur la position du malade.

Le vénérable curé de l'Assomption était venu mêler ses prières à celles de la famille.

Le jour qui commençait à paraître faisait pâlir la clarté des lampes, pour éclairer ce lieu de douleurs. Nous paraissions tous sortir de ces rêves pénibles dont l'horreur nous domine et nous fait douter encore, à notre réveil, si nous sommes bien éveillés. Mais qui pourrait dépeindre la scène déchirante dont nous sommes témoins, dès que l'heure fatale a sonné ?

Les sanglots retenus par le respect religieux des assistants, par la crainte qu'ils ont de troubler les derniers moments de La Fayette, éclatent de toutes parts : des cris perçants et suffoqués, expression si forte et si vraie de la douleur à laquelle le cœur est en proie, se font entendre de tous côtés : George La Fayette, les yeux immobiles, noyés de larmes, est comme frappé de stupeur : il ne sort de cet état que pour adresser à son père des adieux étouffés par les sanglots et comme arrachés par le désespoir : sa femme le soutient et l'aide à supporter le coup qui le frappe ; mais sourd à tout autre sentiment et comme insensible, il reste muet aux consolations qu'elle lui prodigue. Qu'elle est noble sa douleur ! Combien il sent la perte qu'il fait ; que l'existence lui semble à charge ! qu'il voudrait retenir la vie de son père ou unir son âme à la sienne pour le suivre dans l'éternité !

Les autres enfants du général, dans un état non moins violent, prosternés autour de son lit, lui baisent les mains qu'ils inondent de larmes : tous confondent leur douleur et leurs regrets : ils se serrent convulsivement dans les bras les uns des autres, comme pour consacrer une nouvelle alliance et resserrer encore leurs liens, en présence des restes inanimés de La Fayette. Ils oublient dans leur désespoir, qu'en leur donnant sa dernière bénédiction, le héros des deux mondes a déposé son auréole de gloire sur leur front et qu'il doit revivre en eux dans la postérité !

Comment les amis du général, dans cette affreuse circonstance, pourraient-ils ne pas ressentir les mêmes angoisses, et ne pas se croire, pour un instant, membres de sa famille dont ils partagent les douleurs ?

Bastien, qui n'a point quitté son maître un seul instant, ne reste pas étranger à cette scène de désolation. Il se tient au pied du lit : de grosses larmes roulent dans ses yeux : son désespoir est taciturne, mais non moins expressif.

L'accablement et le silence succèdent bientôt à ces premiers moments d'une douleur délirante. Les facultés des assistants sont anéanties, leurs forces épuisées.

Pour conserver les traits de l'illustre défunt, M. David, membre de l'Institut, en prit une empreinte en plâtre. D'un autre côté M. Scheffer en fit un portrait de grandeur naturelle, d'une parfaite ressemblance. L'expression de douceur et de calme que le général avait conservée après sa mort, est reproduite dans ce tableau avec une vérité qui vous attendrit douloureusement.



La Fayette sur son lit de mort [\[76\]](#)

La fille aînée de La Fayette, madame de Maubourg, avait été la première à vouloir conserver les traits de son père. Son malheur semblait avoir, pour un instant, affermi sa constitution faible et nerveuse. Immobile, à genoux devant le lit mortuaire, elle traçait l'image du général, d'une main guidée par un sentiment indicible d'amour filial et de piété.

Plein du souvenir de la scène déchirante dont je venais d'être témoin, j'en traçai une simple esquisse. Mon ami Gudin s'est empressé d'en profiter pour en faire le dessin que je vous envoie. C'est un dernier hommage qu'il rend à la mémoire d'un homme dont il est heureux d'avoir admiré les vertus et cultivé l'amitié. Son dessin est fait avec autant de vérité que de sentiment et vous donne une image fidèle du spectacle douloureux auquel nous avons assisté.



Les personnes que l'amitié ou leur admiration pour La Fayette avaient réunies dans sa maison, furent admises à le visiter sur son lit de repos ; elles purent le voir encore une fois et lui dire un dernier adieu ! Des larmes involontaires qui s'échappaient de leurs yeux attestaient les sentiments pénibles qu'elles éprouvaient.

Bastien avait eu l'idée d'honorer la mémoire du général, en faisant brûler autour de son corps les bougies de lord Cornwallis dont je vous ai déjà parlé.

À peine la mort de La Fayette fut-elle connue, que partout éclatèrent les mêmes expressions de douleur. Nous fûmes témoins des regrets qu'occasionnait sa perte, même chez les personnes dont les principes politiques étaient opposés aux siens.

L'annonce de la mort de La Fayette par les journaux de la capitale servit d'invitation pour ses funérailles. Ses parents, ses amis, tous ceux qui avaient su apprécier son beau caractère, étaient en effet trop nombreux pour être convoqués individuellement.

Toutes les personnes distinguées qui se trouvaient à Paris dans les deux Chambres législatives, les académies, l'administration civile et militaire, la garde nationale, les étrangers, les réfugiés, se réunirent pour assister à son enterrement.

Les ouvriers venaient de perdre un protecteur éclairé et puissant, les

pauvres un bienfaiteur qui compatissait à leurs maux et soulageait leur misère ; aussi leur concours fut-il nombreux.

La marche du convoi ayant été proclamée par les journaux, je m'abstiendrai de vous en entretenir. Les coins du drap mortuaire étaient portés par MM. Jacques Laffitte, Salverte et Odilon-Barrot, pour la Chambre des Députés ; M. Eugène Laffitte, pour la garde nationale ; M. le général Fabvier, pour l'armée ; M. Barton, secrétaire de légation, en l'absence de son beau-père M. Livingston, pour les États-Unis d'Amérique ; M. le général Ostrowski pour la Pologne, et un électeur de Meaux pour les collèges électoraux. Des faisceaux de drapeaux tricolores ornaient les angles du char funèbre, que Bastien suivait immédiatement, portant sur un coussin de velours noir l'épée et les épauettes de Commandant de la garde nationale qu'avait illustrées La Fayette.

Le corps fut accompagné par une foule immense depuis la rue d'Anjou jusqu'à l'église de l'Assomption. Les gardes nationales, en grande tenue, portant au bras l'écharpe de deuil, formaient avec les troupes de ligne une double haie de chaque côté du cortège. Le parvis de l'église était déjà rempli de ces anciens soldats de La Fayette. Dès que le char funèbre fut arrivé, ils se précipitèrent vers le cercueil, et se disputèrent l'honneur de le porter dans le sanctuaire. Chacun voulait approcher des dépouilles mortelles du général ; chacun voulait au moins toucher son linceul en témoignage de respect, de regrets et d'adieux.

La tenture de l'église était simple et sans distinction particulière. Les assistants prirent tranquillement leurs places autour du corps et le service divin fut célébré sans pompe, mais au milieu du recueillement le plus profond. Dans cette triste solennité, tous les rangs de la société étaient confondus, animés des mêmes sentiments, pénétrés des mêmes douleurs.

Le catafalque était riche, mais sans luxe, et entouré seulement de trophées de drapeaux tricolores. Quatre lampes funèbres se trouvaient à ses angles ; leur flamme bleuâtre et vacillante contrastait avec la lumière qui descendait obliquement des vitraux sur cette scène religieuse, imposante et digne des pinceaux d'un grand maître.

Je me trouvais dans ce même temple il y a quatre ans. La Fayette y assistait à la célébration du mariage de l'une de ses petites-filles avec le fils de son ancien compagnon d'infortune, M. Bureaux de Pusy. Que le caractère des deux cérémonies était différent ! quel contraste pénible s'offrait à la pensée ! Une sombre tristesse et des pleurs avaient remplacé la joie douce

des assistants et les ferventes prières qu'ils adressaient alors au ciel pour le bonheur des jeunes époux !

Le service étant fini, le cortège se remit en marche, traversa la plus grande partie de la ville, par les boulevards intérieurs jusqu'au cimetière de Picpus, où le général avait témoigné le désir d'être inhumé à côté de sa femme.

Pendant ce long trajet, la foule qui se porta sur le passage du convoi fut encore plus nombreuse que celle qui le suivait. Partout elle avait le même recueillement, et faisait entendre les mêmes exclamations de regrets ; le deuil était public : un grand nombre des assistants répandaient d'abondantes larmes : les têtes étaient découvertes, bien que le soleil se fût sentir dans toute sa force. L'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, M. de Chateaubriand, qui n'avait pas cessé d'estimer le noble caractère de La Fayette, voulut rendre hommage à ses restes inanimés et payer un dernier tribut d'honneur à sa mémoire ; il alla se placer sur le boulevard Saint-Martin, lieu où pour la première fois, en 1790, il avait vu le général à la tête de son brillant état-major.

Le convoi étant arrivé aux portes du cimetière, une partie de la foule envahit cette enceinte, l'autre s'arrêta paisiblement au dehors. Le cercueil, porté à bras, traversa lentement le jardin et une longue allée de tilleuls, avant d'arriver au bord de la fosse où il fut placera côté de celui de madame La Fayette. Aucun discours ne fut prononcé sur la tombe du général et ne vint troubler le repos des autres sépultures. Les pleurs, les gémissements de ceux qui l'entouraient, témoignaient assez de ses vertus et des regrets qu'il laissait parmi nous : quelle oraison funèbre aurait été aussi éloquente ! quelles paroles auraient pu nous toucher et nous émouvoir autant !

Après les prières d'usage, la terre de France et celle que vos compatriotes avaient envoyée d'Amérique se confondirent pour entourer et protéger ensemble les restes vénérés de La Fayette ; plusieurs décharges de mousqueterie se firent entendre pour lui rendre les honneurs dus à son grade, et les assistants s'éloignèrent en jetant un pénible ; et dernier regard sur la terre qui venait de le couvrir.



[\[77\]](#)
Tombe de La Fayette au Cimetière de Picpus.

Les membres de la famille et quelques amis qui n'avaient pu les quitter, se réfugièrent dans le fond du jardin pour attendre l'écoulement de la foule. Celle-ci se retira dans un morne silence : elle venait d'assister à l'une de ces scènes douloureuses qui ébranlent profondément le cœur de l'homme, et les portent instinctivement à faire un retour sur lui-même.

Pendant la cérémonie on pouvait recueillir à tout instant les preuves de l'impression que causait sur l'esprit du public la mort de La Fayette : « C'était un homme si bienfaisant, » disait une jeune femme aux personnes qui l'entouraient, « qu'il n'y aurait pas de pauvres à Paris, si tous ceux qui le suivent avaient fait autant de bien que lui. »

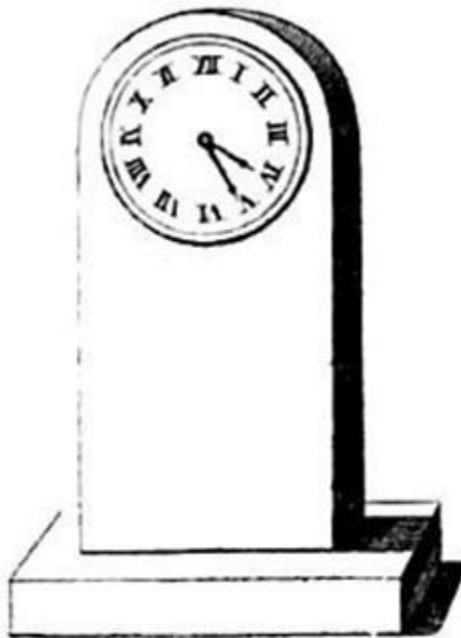
« Maintenant qu'il est mort, s'écriait d'un air contristé un vieillard appuyé sur son bâton, on va le regretter ; on ne connaît ce que valent les gens qu'après les avoir perdus ! »

Un homme, qui paraissait étranger à la capitale, demandait à un ouvrier « si le défunt était bien riche pour avoir tant de monde à son enterrement » : « Non, répondit le brave artisan ; il nous a tout donné ; les Français ne sont pas ingrats : ils viennent le remercier. »

Un homme, dont les habits presque usés attestaient néanmoins par leur propreté, plutôt l'indigence causée par des revers de fortune que l'inconduite, voulait suivre immédiatement le char funèbre, et cherchait à se faire jour entre les gardes nationales qui formaient la haie. « Vous voyez bien que ce sont les parents qui sont là, » lui dit-on en lui refusant le passage. « Nous sommes tous de la famille, répondit le pauvre homme, puisqu'il nous aimait tous comme ses enfants. » L'expression naïve de ses bons sentiments lui ouvrit les rangs ; on le laissa passer sans difficulté et

suivre immédiatement le char jusqu'au cimetière.

Dans l'après-midi je visitai les enfants de La Fayette. Retirés dans une pièce isolée de son appartement, ils m'accueillirent avec cette expansive amitié qui se montre dans les grands chagrins de la vie, lorsque nous recevons les consolations de ceux qui les partagent ; témoignage du besoin irrésistible que nous éprouvons alors de nous attacher à tout ce qui nous rappelle nos douloureux souvenirs. Vous jugez, monsieur, combien ces marques d'amitié des enfants de La Fayette me sont chères : elles adoucissent le chagrin que j'éprouve de la perte d'un homme qui m'avait donné tant de preuves d'affection et auquel j'étais attaché par la plus sincère reconnaissance.



Le 18 juin dernier, je reçus de M. George La Fayette une preuve d'amitié dont je fus touché. Il m'envoyait, au nom de sa famille, la simple pendule que je vous retrace ici et qui ornait le cabinet de son père. La lettre qui accompagnait cet envoi est empreinte de l'âme aimante de M. George La Fayette ; quoiqu'elle contienne des expressions trop flatteuses pour moi, je pense que vous aimerez à la lire et je vous la transcris :

Paris, 18 juin 1834.

« Mon cher docteur, avant la longue et cruelle maladie qui a précédé notre malheur, je savais déjà que vous étiez notre ami, et les preuves que vous nous aviez données de cette précieuse affection étaient trop multipliées pour que nous ne la regardassions pas comme nous étant entièrement acquise. Mais depuis, vous avez soigné mon père comme vous auriez soigné le vôtre : c'est

dans vos bras qu'il a rendu le dernier soupir, et vous avez voulu supporter ce terrible choc avec nous, pour nous éviter le tourment de penser que tout ce qu'il avait été possible de faire n'avait pas été fait. Mon cher docteur, nous vous aimons, nous vous aimerons toute notre vie.

« Celui que nous pleurons vous aimait comme nous, et nous avons pensé qu'il nous serait permis de vous offrir un souvenir en son nom. En Voyant ce souvenir, vous devinerez le motif qui nous l'a fait, choisir pour vous le présenter. Mon père l'affectionnait beaucoup, parce qu'il lui venait d'un oncle qu'il chérissait ; et depuis la mort du respectable M. de Tessé, la modeste pendule de son cabinet n'avait pas quitté celui de mon père. — C'est au nom de ma famille tout entière que je vous prie de l'accepter comme un gage de notre éternelle reconnaissance. Recevez l'expression de mes inaltérables sentiments pour vous.

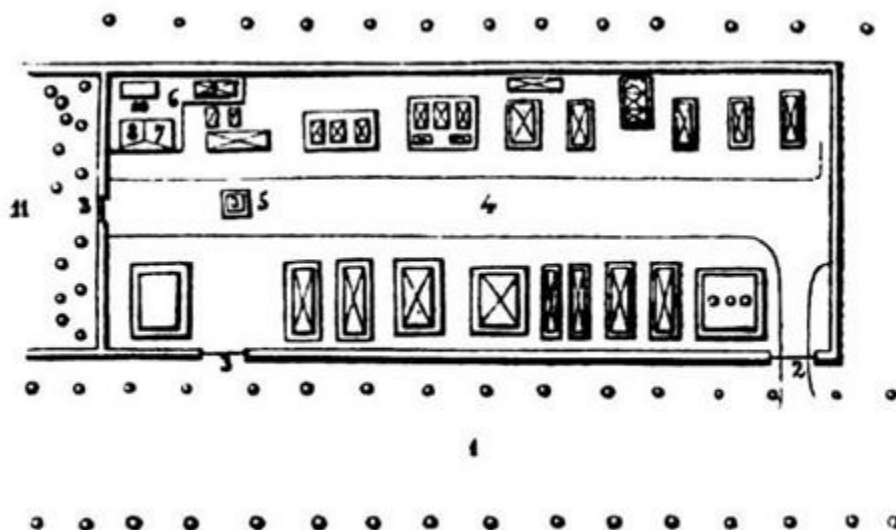
GEORGE-W. LA FAYETTE. »

Peu de temps après la mort de La Fayette, mon ami, M. Pradier, me fit une petite statue de notre illustre concitoyen. Le dessin que je vous envoie et que j'ai placé à la tête de ces lettres, a été fait d'après cette statue par M. Letellier : je le trouve d'une grande ressemblance ; l'inscription que j'ai mise au-dessous indiquera, je l'espère, la véritable position sociale de La Fayette. J'aurai pu y placer également les réflexions suivantes de madame de Staël qui sont d'une parfaite vérité : « Dans les prisons d'Olmütz, comme au pinacle du crédit, il a été également inébranlable dans son attachement aux mêmes principes. C'est un homme dont la manière de voir et de se conduire est parfaitement directe. Qui l'a observé peut savoir d'avance et avec certitude ce qu'il fera dans toute occasion... C'est un phénomène singulier qu'un caractère comme celui de M. de La Fayette se soit développé dans les premiers rangs des gentilshommes français. »

Pensant, monsieur, que vous verrez avec intérêt la sépulture de La Fayette, je vous envoie les esquisses que j'en ai prises sur les lieux.

Le cimetière particulier où le corps de La Fayette est déposé se trouve à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, rue de Picpus, n° 15. On entre d'abord dans une vaste cour dont les bâtiments sont occupés par une communauté religieuse, et au fond de laquelle se présente une modeste chapelle ; on traverse ensuite un grand jardin couvert d'arbres fruitiers, d'arbustes et de plantes d'agrément, avant d'arriver à une longue allée de tilleuls, bordée de charmilles, qui conduit à l'enceinte réservée pour le cimetière. Celui-ci, clos de murs, représente un carré long dans lequel on

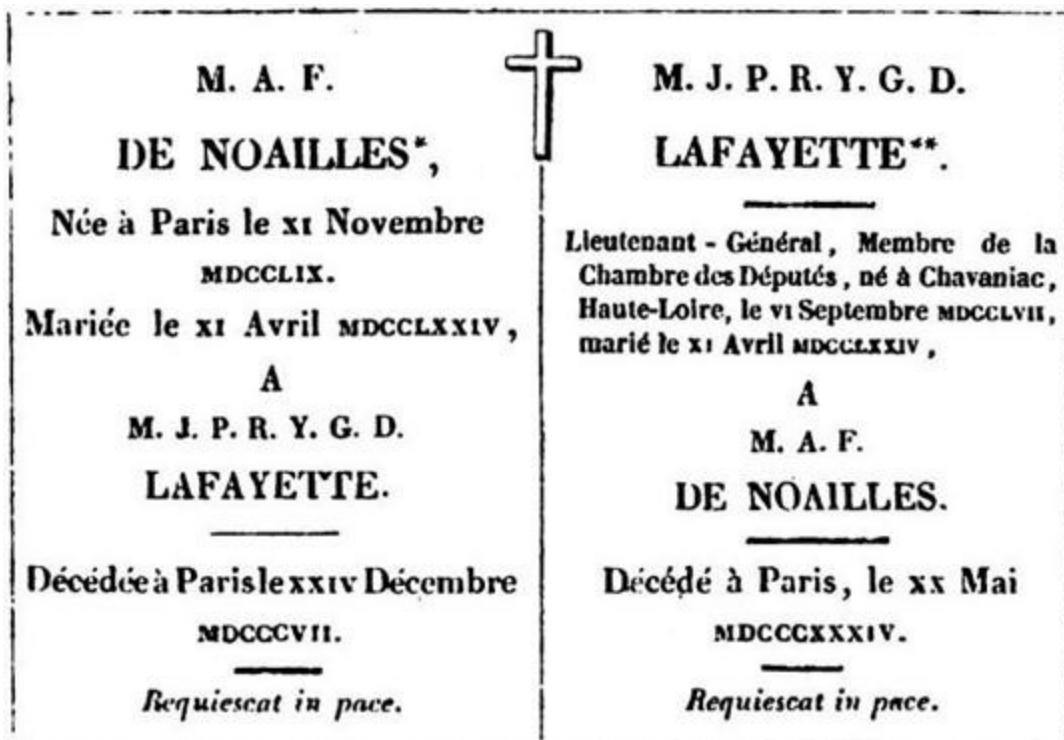
peut entrer par trois portes. Il ne contient que deux rangées de mausolées appartenant à des familles distinguées (les familles de Noailles, de Grammont, de Montaigu, Destillière, Freteau, Gouy-d'Arsy, Rosambo, Lamoignon, de Périgord, etc.). Un chemin sablé, à l'extrémité duquel s'élève une croix de pierre, sépare ces deux rangées de tombes. À l'angle sud-est du terrain se trouve la place réservée à La Fayette et à sa famille. Entourée d'une grille de fer, la tombe de La Fayette est peu élevée au-dessus du sol et formée de deux grandes tables de marbre noir, légèrement inclinées et formant un angle très ouvert. Sur cet angle est une petite croix dont les branches latérales s'étendent sur les deux côtés du monument qui couvre comme un toit les deux époux réunis.



PLAN DU CIMETIÈRE.

1. La grande allée de tilleuls.
2. La porte d'entrée.
3. 3. Les deux autres portes du cimetière.
4. Allée moyenne qui sépare les deux rangées de tombes.
5. La croix.
6. Terrain réservé à la famille La Fayette.
- 7 et 8. Tombe commune de La Fayette et de sa femme,
9. Tombe de M. de Lasteyrie.
10. Idem, du fils de M. de Grammont.
11. Enceinte où sont enterrées plusieurs victimes du tribunal révolutionnaire.

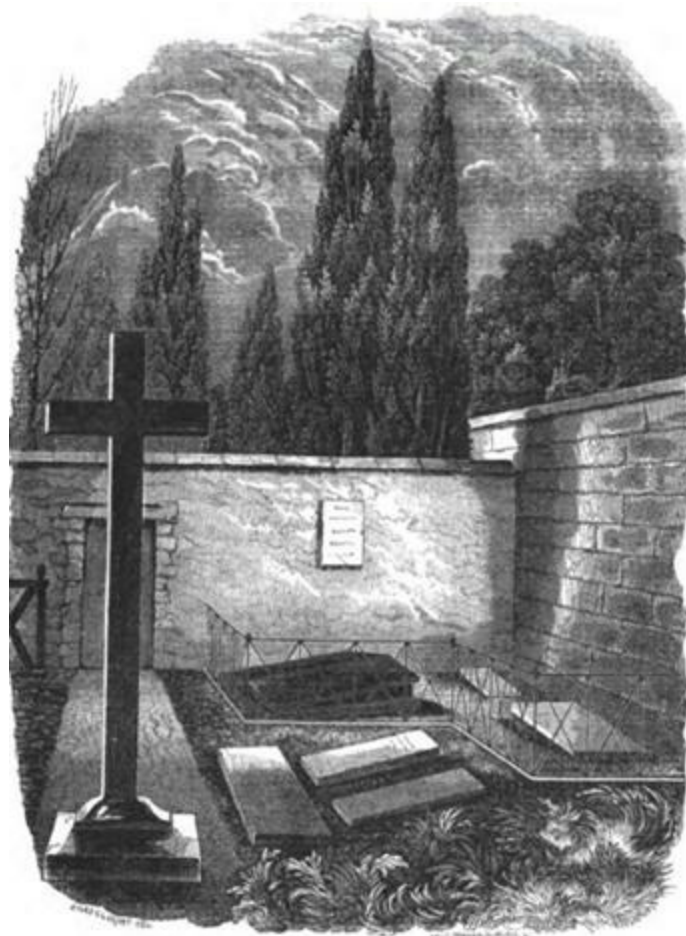
Voici la disposition de ces tables et les inscriptions en lettres d'or qu'elles portent :



[78] [79]

Le terrain réservé à la famille La Fayette contient encore la tombe du colonel Lasteyrie, gendre du général, et celle de l'un des fils de M. de Grammont. Une plaque de marbre blanc est placée sur la muraille du fond ; elle offre une inscription qui rappelle la mort de l'une des petites-filles de La Fayette, madame de Péron, née Maubourg.

Derrière le mur qu'avoisine le tombeau de La Fayette, s'élèvent des cyprès et quelques peupliers. Un de ces derniers, emblème de la mort, abandonne aux vents ses branches desséchées et augmente encore la tristesse de ce champ de repos. La terre qui porte ces arbres renferme les dépouilles de nombreuses victimes du règne de la terreur, parmi lesquelles se trouvent les plus proches parentes de madame La Fayette. Cette dernière avait désiré être enterrée dans cet endroit : son vœu fut respecté, et détermina consécutivement le lieu de la sépulture de son mari.



Tombeau de La Fayette

La tombe de La Fayette, humble comme celles de ses amis Washington et Franklin, est tous les jours visitée par les personnes qui honorent sa mémoire, par les étrangers qui l'ont connu, et par ceux qui regrettent de n'avoir pu jouir de ce bonheur. Leurs noms couvrent un registre déposé chez le concierge du cimetière.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre quatorzième

De Jules Cloquet à M. Townsend

Paris, le 1er juillet 1835.

Il ne me reste plus, monsieur, pour compléter ce que j'avais à vous dire au sujet de La Fayette, qu'à vous parler de l'hommage que viennent de rendre à sa mémoire les gardes nationales de France.

L'enthousiasme que fit naître parmi les témoins des grandes scènes de l'Hôtel-de-Ville, en 1830, la noble conduite de La Fayette, leur inspira l'idée d'en perpétuer à jamais le souvenir, en lui consacrant un monument digne de sa gloire et des citoyens qui devaient l'ériger.

Une souscription fut bientôt ouverte et arrêtée pour assurer les moyens de réaliser cette pensée généreuse : les gardes nationales de Paris donnèrent l'exemple ; celles des départements ne tardèrent pas à les imiter.

On décida qu'un vase monumental et une épée seraient présentés à La Fayette au nom des milices nationales du royaume.

On nomma à Paris une commission centrale pour organiser la souscription et veiller à ce que l'exécution du vase et de l'épée répondît au vœu et à l'attente des souscripteurs. Les commissaires, pris parmi les notabilités de la garde nationale parisienne, tous Députés, et amateurs éclairés des beaux-arts, élurent pour trésorier M. Jacques Laffitte, alors président du conseil des ministres.

La commission ainsi constituée choisit pour l'exécution du vase et de l'épée d'or qui devait l'accompagner, l'un de nos plus célèbres artistes en orfèvrerie, M. Fauconnier.

La souscription fut ouverte à Paris dans le courant du mois d'octobre 1830, et annoncée au *Moniteur* le 19 novembre de la même année.

En janvier 1831, les modèles du vase furent présentés par l'auteur et agréés par les commissaires, qui envoyèrent aux commandants des différents corps de la garde nationale des départements la circulaire suivante :

Paris, 15 janvier 1831.

« Commandant,

« Le *Moniteur* du 19 novembre dernier a annoncé aux gardes nationales du royaume une souscription ouverte à l'effet d'offrir au général La Fayette un grand vase monumental en vermeil et une épée.

« Une commission a été nommée pour organiser cette souscription et veiller à ce que l'exécution réponde à l'attente des souscripteurs. M. Laffitte, président du conseil, a bien voulu se charger des fonctions de trésorier.

« La confection des dessins et modèles, confiée à M. Fauconnier, artiste distingué, a seule retardé jusqu'ici la plus grande publicité de cette souscription.

« Animés des mêmes sentiments que les gardes nationaux de Paris, MM. les gardes nationaux de votre département voudront s'associer à cette offrande vraiment nationale ; nous nous empressons donc de vous adresser le modèle des feuilles destinées à recevoir les dons volontaires des souscripteurs. Toutes les offrandes seront accueillies avec le même plaisir, *quelque faibles qu'elles soient*, aucune fortune ne devant être privée du droit de concourir à rendre à la gloire et aux services de l'illustre général l'hommage d'un éternel souvenir et d'une profonde reconnaissance.

« Nous espérons, monsieur le commandant, que vous aurez la bonté de faire parvenir, dans toutes les compagnies de votre département, les feuilles ci-jointes, et d'adresser les fonds à M. le président du conseil des ministres.

« Agréez, monsieur le commandant, l'assurance de la haute considération et du dévouement avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« Vos très humbles
et très obéissants serviteurs,

« Alex. DELABORDE, Député, adjud-major-général. Le M^{is} DE
MARMIER, Colonel de la 1^{ère} légion. DE SCHONEN, Colonel de
la 9^{ème} légion. »

Le monument étant un hommage offert par toutes les gardes nationales de France, à leur premier et ancien général, ce fut d'abord et principalement parmi les soldats-citoyens que les dons furent recueillis. Cependant un assez grand nombre de personnes étrangères à nos institutions civiques s'empressèrent de s'associer à cette œuvre patriotique.

Le vase a été conçu par M. Fauconnier qui, pour l'exécuter, se fit aider par les artistes les plus distingués de la capitale, parmi lesquels il me suffit de citer MM. Garnaud, Bovy et Chaponnière. — Aussi ce vase monumental qui se rattache à la haute orfèvrerie, est-il, en style de l'art, *un tour de force et un chef-d'œuvre de manutention*.

Commencé pour l'exécution matérielle en 1831, il ne fut achevé qu'en février 1835. Des embarras inouïs de position arrêtaient plusieurs fois les travaux de l'artiste, et les prolongèrent jusqu'à cette époque avancée.

DESCRIPTION DU VASE.

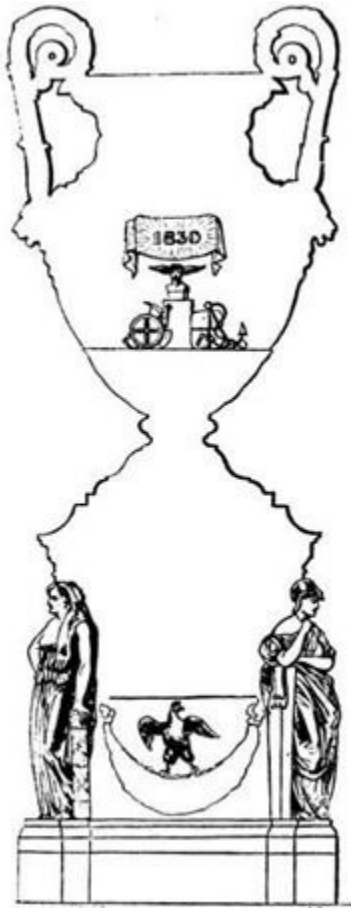
Le vase en vermeil et le socle en forme d'autel votif, du même métal, ont environ quatre pieds de hauteur. Les anses sont formées par deux forts ceps de vigne s'appuyant sur les bords du collet, et supportés par deux têtes de lion. Le collet est ceint d'une couronne civique, et le culot est orné de feuilles de plantes aquatiques, séparées par des tiges de canne à sucre et de caféier. Sur l'un des côtés du vase, deux Génies, celui des Beaux-Arts et celui de l'Industrie, entourés de leurs attributs, soutiennent une draperie sur laquelle on lit :

LA France
AU GÉNÉRAL LA FAYETTE.

De l'autre côté apparaît au milieu d'une Gloire le millésime de 1830. Le socle est carré, à pans coupés ; il est décoré de quatre statues et de quatre bas-reliefs qu'on peut regarder comme autant de petits chefs-d'œuvre de bon goût et d'à-propos historique. Les statues, qui représentent la Liberté, l'Égalité, la Force et la Sagesse, sont placées debout, sur un avant-corps préparé pour les recevoir.



1° LA LIBERTÉ est représentée sous la forme d'une jeune femme, entièrement drapée, et coiffée du bonnet phrygien : elle tient d'une main le drapeau national, et de l'autre le glaive pour le défendre ; elle foule aux pieds des chaînes brisées.



2° L'ÉGALITÉ. La déesse tient de la main droite le niveau, mais s'appuie de la gauche sur la table des lois, et offre ainsi le symbole de l'égalité constitutionnelle.

3° LA FORCE ; représentée par une femme dans la vigueur de l'âge, elle est coiffée et en partie vêtue d'une peau de lion qui retombe sur son dos et son épaule gauche, et s'appuie sur un faisceau de verges, pour indiquer qu'elle dépend de l'union.

4° LA SAGESSE. Cette vertu est représentée sous la forme d'une jeune femme d'une figure sévère, drapée avec goût, et couverte du casque de Minerve : sa pose calme et grave indique la réflexion.

Quatre bas-reliefs décorent les faces de l'autel. Ils sont relatifs à la vie de La Fayette et bien choisis ; ils représentent :

Le premier, la capitulation de lord Cornwallis ;

Le second, la Fédération de 1790 ;

Le troisième, la réception du duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, à l'Hôtel-de-Ville, le 31 juillet 1830 ;

Et le quatrième, la distribution des drapeaux à la garde nationale au Champ-de-Mars, le 29 août 1830.

Ces bas-reliefs méritent de fixer un instant notre attention, et je vais revenir sur chacun d'eux en particulier, avec d'autant plus de plaisir, qu'ils sont aussi remarquables par leur composition que par leur exécution.



Premier bas-relief.

La Fayette avec les généraux et les états-majors des armées américaine et française, après la capitulation de lord Cornwallis à York-Town.

Pour rappeler le sujet de ce bas-relief, je ne puis mieux faire que d'emprunter à la relation d'un vieux soldat de l'armée américaine, que M.

Levasseur rencontra aux environs de York-Town en 1824. La rencontre et la connaissance du voyageur français et du soldat américain s'étaient faites au pied d'une pyramide, sur laquelle étaient inscrits en gros caractères les noms de *Rochambeau*, *Viomesnil*, *Lauzun*, *Saint-Simon*, *Dumas*, et enfin ceux de tous les principaux officiers des corps français qui avaient combattu et vaincu à York-Town. Après avoir rendu compte à M. Levasseur de la retraite de lord Cornwallis vers York-Town, où il s'enferma, le vieux soldat républicain continuait ainsi :

« MM. Duportail et Querenet à la tête des ingénieurs conduisaient les travaux du siège ; M. d'Aboville commandait l'artillerie française, et le général Knox l'artillerie américaine. Malgré le feu de l'ennemi, la tranchée marchait rapidement ; et, dès le 9 octobre, trois batteries étaient déjà en état de jouer sur la place. Le général Washington mit lui-même le feu à la première pièce, et, à ce signal, les Américains commencèrent une vive canonnade, à laquelle les Anglais répondirent avec la plus grande vigueur. Le combat dura toute la nuit, et ne fut éclairé que par l'incendie d'une petite escadre anglaise, à laquelle des boulets rouges, tirés d'une batterie française, avaient mis le feu.

« Le 14 les Anglais ne possédaient plus d'ouvrages extérieurs que deux grandes redoutes : Washington résolut de s'en emparer. Après avoir fait détruire à coups de canon les abatis qui en défendaient les approches, et lorsque le feu de l'ennemi eut commencé à se ralentir, il jugea le moment favorable pour donner l'assaut. La Fayette, à la tête de l'infanterie légère américaine, fut chargé de l'attaque de la redoute de gauche des assiégés, et Viomesnil, à la tête des grenadiers français, de celle de droite. La Fayette pensa avec raison que, pour enlever avec de jeunes troupes des retranchements défendus par des soldats expérimentés, il ne fallait compter que sur l'audace et la rapidité de l'attaque ; en conséquence il fit décharger toutes les armes de sa division, la forma en colonne, la conduisit lui-même, l'épée à la main et au pas de course, à travers les abatis, et, malgré le feu de l'ennemi, pénétra dans la redoute dont il se rendit maître en quelques minutes. Ce brillant succès ne lui coûta que quelques hommes. Il envoya aussitôt son aide-de-camp Barber, à Viomesnil, pour le prévenir qu'il était dans la redoute, et lui demander où il en était. L'aide-de-camp trouva le général français à la tête de sa colonne de grenadiers, attendant patiemment, l'arme au bras et sous le feu terrible de l'ennemi, que ses sapeurs lui eussent préparé méthodiquement un chemin à travers les abatis. « Dites à La Fayette, répondit Viomesnil, que je ne suis pas encore dans la mienne ; mais que j'y serai dans cinq minutes. » En effet cinq minutes après, sa troupe entra, tambour battant et en aussi bon ordre qu'à une parade, dans les retranchements anglais.

« Le siège continua encore ; mais, après une sortie inutile pour dissimuler la

retraite qu'il voulait effectuer pendant la nuit, lord Cornwallis reconnut qu'il n'y avait plus pour lui d'espoir de salut, et le 17 octobre il demanda à parlementer. La capitulation portait que lord Cornwallis et son armée seraient prisonniers de guerre ; que les troupes défileraient le fusil sur l'épaule, les drapeaux couverts, les tambours battant une marche anglaise ou allemande, et qu'elles viendraient déposer les armes en présence des armées alliées. Lorsque les Anglais sortirent de la ville, les Américains et les Français étaient rangés sur deux lignes, les premiers à droite et les seconds à gauche de la route : à l'extrémité de ces lignes étaient tous les officiers-généraux, Au moment où la tête de la colonne anglaise parut tous les regards cherchèrent Cornwallis ; mais, retenu par une indisposition, il s'était fait représenter par le général Ohara. Celui-ci, soit erreur, soit calcul, vint présenter son épée au général Rochambeau^[80], qui d'un signe lui indiqua le général Washington, en lui disant : « que l'armée française n'étant qu'auxiliaire, c'était du général américain qu'il devait recevoir les ordres. » Ohara parut piqué, et s'avança vers Washington qui l'accueillit avec une noble générosité. »

L'auteur du bas-relief a représenté le moment où le général Ohara, le chapeau à la main, remet son épée à Washington en présence des généraux Rochambeau, La Fayette, et de l'état-major des armées alliées. Les troupes américaines et les grenadiers français forment groupe derrière l'état-major ; leurs drapeaux sont déployés et flottent au gré des vents. La honte et le désespoir se remarquent dans l'attitude et l'expression de la physionomie des officiers qui suivent le général Ohara. Sur le devant du tableau un officier américain soutient et relève un blessé qui semble oublier ses douleurs pour assister au triomphe de sa patrie. Des pièces d'artillerie montées ou brisées et renversées occupent le devant du tableau, sur le dernier plan duquel on aperçoit la ville d'York-Town.

bruit des instruments militaires ; l'évêque d'Autun bénit ensuite l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières.

« Il se fit alors un profond silence dans cette vaste enceinte ; et La Fayette, nommé ce jour-là commandant-général de toutes les gardes nationales du royaume, s'avança le premier pour prêter le serment civique. Il fut porté entre les bras des grenadiers sur l'autel de la patrie, au milieu des acclamations du peuple, et il dit d'une voix élevée, en son nom, au nom des troupes et des fédérés : *Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi ; de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par le roi, et de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité.* Aussitôt les salves de l'artillerie, les cris prolongés de *vive la nation ! vive le roi !* le cliquetis des armes, les sons de la musique, se mêlèrent ensemble. Le président de l'Assemblée nationale prêta le même serment, et tous les députés le répétèrent à la fois.



Louis XVI [\[82\]](#)

« Alors Louis XVI se leva et dit : *Moi, roi des Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par l'acte constitutionnel de l'État à maintenir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par moi.* La reine entraînée leva le dauphin dans ses bras, et, le montrant au peuple, dit : *Voilà mon fils, il se réunit ainsi que moi dans les mêmes sentiments.* Au même instant les bannières s'abaissèrent, les acclamations du peuple se firent entendre, les sujets crurent à la sincérité du monarque, le monarque à l'attachement des sujets, et on termina cette heureuse journée par un cantique d'actions de grâces. »

L'auteur du bas-relief a choisi le moment où La Fayette, monté sur l'autel de la patrie, prononce le serment civique : revêtu de l'uniforme de commandant en chef des gardes nationales, il est debout, découvert, tient

de la main gauche son épée qu'il presse contre son cœur, et, de la droite, il appuie le serment qu'il fait. L'évêque d'Autun, revêtu de ses habits sacerdotaux, entouré des membres du clergé, étend les mains sur l'Évangile ouvert au pied de la croix, et répète le même serment, qu'accueillent, par des acclamations d'enthousiasme, le peuple, les députés, les gardes nationales qui se pressent autour de l'autel de la patrie.



Troisième bas-relief.

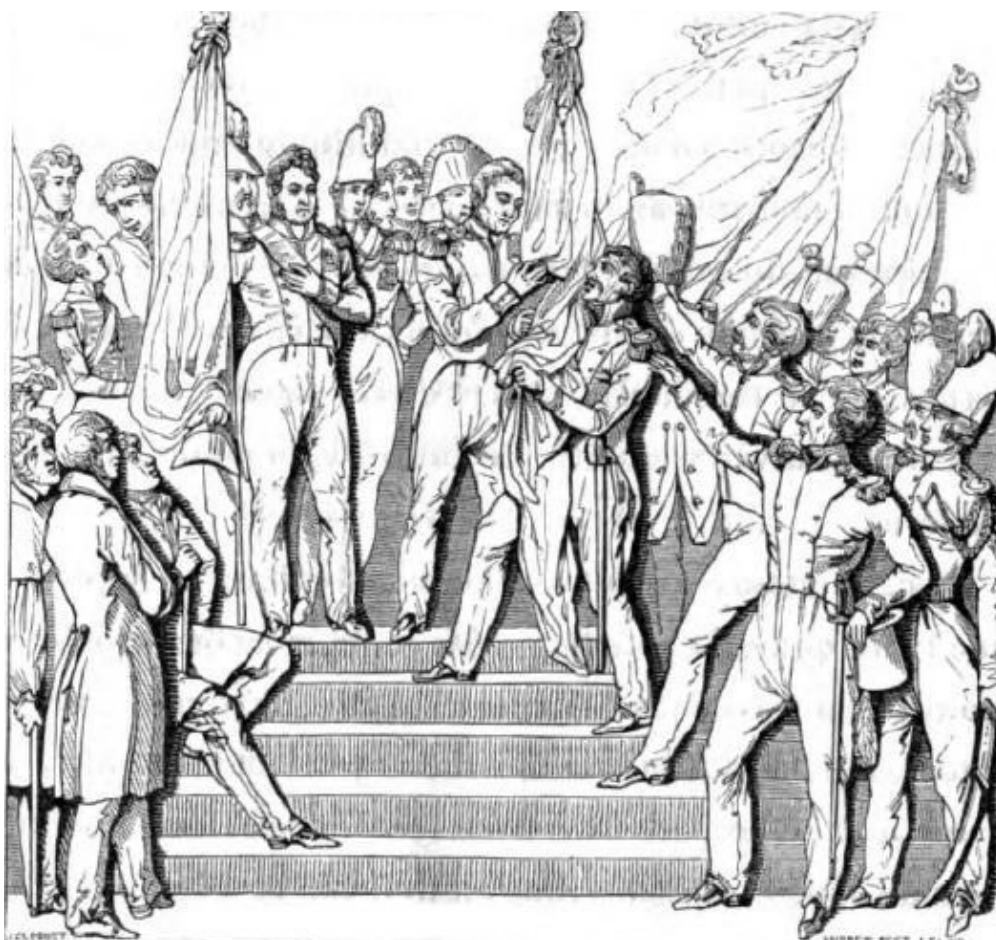
*Visite du duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, à l'Hôtel de Ville, le
31 juillet 1830 ^[83].*

« Le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume de France, se rendit accompagné des Députés, à l'Hôtel-de-Ville, entouré de citoyens et de gardes nationaux pour tout cortège. C'était un spectacle tout nouveau et digne d'admiration de voir une population immense pressée sur les quais depuis le Carrousel jusqu'à la place de Grève qui semblait être un vaste amphithéâtre.

Point de gendarmes, point d'état-major ; de simples citoyens formaient la haie, et cependant l'ordre le plus parfait régnait.

« Le général La Fayette, entouré de la commission municipale, et de ces élèves de l'École polytechnique qui, si jeunes encore, ont acquis une gloire si belle et si pure, s'est avancé au-devant du Prince ; leur connaissance remontait à l'aurore de notre glorieuse révolution, pour laquelle ils avaient ensemble combattu ; ils s'embrassèrent avec cordialité, et furent à l'instant entourés et presque étouffés par les officiers de toutes armes qui encombraient les salles de l'Hôtel-de-Ville. Arrivés dans la grande salle d'armes, un cercle s'est formé, et l'un des Députés, M. Viennet, a prononcé une adresse pleine de franchise. Le Prince a répondu avec simplicité ; il a rappelé toutes les garanties qui devaient être accordées au pays, et, à cette énumération, on voyait la vénérable figure de La Fayette s'épanouir, sa main s'approcher de celle du Prince, et la serrer avec attendrissement. On ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme de la population, lorsque le Prince, s'avançant à la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, a agité ce drapeau tricolore, symbole de notre gloire et de notre liberté. À la sortie du Prince, l'explosion de la joie publique a été générale. »

L'artiste du bas-relief a représenté le moment où le général La Fayette serre affectueusement la main du Roi (la scène se passe sur le perron de l'Hôtel-de-Ville). Un officier tient un drapeau tricolore au-dessus des deux principaux personnages. Des gardes nationales, des soldats de la ligne, des combattants de Juillet sous les armes, des blessés, des citoyens de Paris, forment groupe autour du Roi et de La Fayette, et font entendre des cris d'enthousiasme. Un enfant, monté sur la base de l'une des colonnes de l'Hôtel-de-Ville, agite un drapeau national.



Quatrième bas-relief.

Distribution des drapeaux à la garde nationale de Paris, le 29 août 1830 ^[84].

« Le 29 août 1830, conformément à l'ordre du jour, donné la veille par le général La Fayette, les légions de la garde nationale de Paris se réunirent dans leurs arrondissements respectifs et se dirigèrent ensuite vers le Champ-de Mars, où elles prirent, dans leur ordre de numéro, la position qui leur avait été assignée.

« En même temps, de tous les points de la capitale et des environs, se dirigeait vers le même lieu une foule immense d'habitants. Bientôt les talus du Champ-de-Mars, les avenues voisines, les quais et les hauteurs qui font face à l'École-Militaire, furent occupés par une multitude innombrable.

« À midi et demi, au bruit d'une salve d'artillerie, le Roi, accompagné du duc d'Orléans, du duc de Nemours, d'un brillant état-major et d'un nombreux cortège d'officiers-généraux, partit du Palais-Royal et arriva au

Champ-de-Mars, précédé et suivi par quatre escadrons de la garde nationale à cheval.

« Le Roi, étant arrivé devant l'École-Militaire, fut reçu dans une tente qui lui avait été préparée, et près de laquelle se trouvait un pavillon occupé par la famille royale. Près de cette tente on reconnaissait, avec le plus touchant intérêt, deux détachements de braves citoyens blessés dans les journées de Juillet, et réunis sous un drapeau commémoratif de leur victoire.

« Les acclamations qui n'avaient cessé d'accompagner le Roi sur son passage, s'élevèrent alors du milieu des légions ; et à l'instant, sur toutes les lignes, on vit les bonnets, les schakos mis au bout des baïonnettes aux cris de *vive le Roi !*

« Les députations des bataillons s'avancèrent alors pour la distribution des drapeaux ; les chefs de légion et de bataillon étaient placés au centre de leur députation.

Le Roi leur adressa les paroles suivantes :

« Mes camarades,

C'est avec plaisir que je vous confie ces drapeaux, et c'est avec une vive satisfaction que je les remets à celui qui était, il y a quarante ans, à la tête de vos pères, dans cette même enceinte.

Ces couleurs ont marqué parmi nous l'aurore de la liberté ; leur vue me rappelle avec délice mes premières armes : symboles de la victoire contre les ennemis de l'État, que ces drapeaux soient à l'intérieur la sauvegarde de l'ordre public et de la liberté ; que ces glorieuses couleurs, confiées à votre patriotisme et à votre fidélité, soient à jamais notre signe de ralliement. *Vive la France !* »

« Les cris de *vive la France ! vive le Roi !* répondirent à cette allocution. Le général La Fayette, tenant les quatre drapeaux par légion, qu'il avait reçus des mains du Roi, prononça la formule du serment, les chefs de légion et de bataillon répondirent : *Je le jure*. Les colonels et les députations retournèrent ensuite vers le front de leurs corps respectifs, et lorsque tous les détachements furent arrivés, et les drapeaux à leur rang, chaque colonel reçut le serment de sa légion au bruit des décharges d'artillerie mêlé aux acclamations des gardes nationales et des citoyens. »

Le bas-relief représente le Roi et La Fayette, placés sur une estrade. Le Roi, à la droite, entouré des ducs d'Orléans et de Nemours et d'officiers supérieurs, soutient le drapeau national, et reçoit le serment des chefs de

légion. La Fayette, placé à la gauche, remet au colonel d'une légion un drapeau qu'il presse avec ardeur contre sa poitrine. Un groupe de blessés se voit à la gauche du tableau. Des généraux, des officiers d'ordonnance groupés autour du Roi et de La Fayette, des drapeaux déployés complètent ce joli bas-relief.

Toutes les parties de ce beau vase, qui doit rester comme un monument de l'histoire, sont exécutées avec un talent plein de noblesse et de dignité. Le coq français, l'aigle américaine, les fruits et les fleurs de l'Europe réunis en guirlandes avec ceux du Nouveau-Monde, se font remarquer parmi ses ornements et ceux de son soubassement. Les bas-reliefs sont d'une belle exécution, et exempts de confusion et de désordre dans les sujets qu'ils représentent.

La composition du vase La Fayette plaît autant par la parfaite harmonie de tous les détails, que par l'élégance, la pureté et la grâce des formes. On n'en saurait assez admirer la figure entière, à la fois si simple et si somptueuse : il est aussi hardiment et noblement conçu qu'il est bien exécuté.

Le 7 avril 1835 les trois commissaires de la souscription, MM. Delaborde, de Marmier, de Schonen, se sont transportés au domicile de M. George La Fayette, où la famine entière était réunie, et là ils lui ont fait la remise de ce monument du vœu national. M. de Schonen, organe de la commission, a dit :

« Messieurs,

En 1830, les gardes nationales de France, reconstituées par les soins du général La Fayette, souscrivirent d'une voix unanime à un vase monumental et à une épée d'or, qui devaient être offerts en leur nom à leur illustre chef.

« Pendant que l'artiste travaillait pour enfanter une œuvre digne de ceux qui donnent et de celui qui devait recevoir, la mort, qui n'attend pas, frappait...

« Et l'hommage ne peut être aujourd'hui déposé que sur une tombe...

« Voilà pourquoi l'épée ne s'y trouve pas réunie...

« C'est donc ce douloureux devoir que nous venons accomplir.

« Nous confions à vos pieuses et fidèles mains cet hommage de la reconnaissance nationale.

« Il y restera comme un souvenir des plus nobles actions et des plus héroïques sacrifices, et comme un saint encouragement à suivre un aussi digne modèle.

« Dans cette solennité, qui aurait pu être si heureuse, c'est au moins une consolation pour nous d'associer notre douleur à la vôtre, et de rendre, au nom de la France, témoignage de celle qu'elle a ressentie pour votre irréparable

perte. »

M. George La Fayette a répondu :

« Messieurs,

« C'est avec une vive gratitude que nous recevons le précieux dépôt que vous voulez bien remettre entre nos mains ; et la famille du général La Fayette vous remercie de ce que vous l'avez jugée digne de recueillir un si noble héritage. Messieurs, de grands souvenirs se rattacheront toujours à ce gage de l'estime et de l'affection des gardes nationales de juillet 1830 pour leur Commandant-Général, et notre reconnaissance pour cette masse de bons citoyens que vous représentez ici deviendra le patrimoine aussi de nos arrière-petits-enfants.

« Messieurs, permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien agréer des remerciements particuliers, qui, sans le cruel malheur qui nous a frappés, vous seraient adressés par un autre que moi. Je ne puis le remplacer, mais je vous remercie de l'avoir aimé ; je vous remercie de venir le pleurer avec nous ; et croyez bien, du moins, que si les principes de mon père n'étaient pas aussi les miens, que si je n'étais pas sûr d'être toujours fidèle à sa mémoire, je n'aurais pas accepté l'honneur que vous me destinez aujourd'hui. »

Ces discours ont été interrompus plusieurs fois par l'émotion de ceux qui les prononçaient et de ceux à qui ils s'adressaient. Il est impossible de la peindre.

Quelques jours après cette scène touchante, pendant laquelle MM. les commissaires se sont si dignement acquittés de leur mission, et ont si noblement exprimé les douloureux hommages des souscripteurs à la mémoire de La Fayette, le vase fut de nouveau confié à son auteur, et demeura exposé pendant six semaines environ aux regards du public. Des hommes distingués de toutes les classes, de hauts personnages, des amateurs, des étrangers accoururent en foule dans les ateliers de l'artiste pour admirer son chef-d'œuvre. Vers la fin du mois de mai, le vase fut transporté au château de Lagrange et inauguré dans la bibliothèque du général.

Certes, à la vue d'un si bel ouvrage, il est permis de faire des vœux pour l'encouragement public de l'orfèvrerie française. Toutes les industries honorent un pays, on le sait : mais celle dont le développement sert à sa gloire et à sa fortune, celle où l'art domine ainsi relevé par de grands talents, doit être plus chère et plus importante à nos yeux ; et si jamais un artiste a mérité des encouragements, c'est à coup sûr l'auteur du vase La Fayette. J'ai eu de fréquentes occasions de le voir, de causer avec lui, et son

histoire est assez curieuse pour ajouter encore au bienveillant intérêt qu'il inspire par ses ouvrages.

Lorsqu'il commença à se faire distinguer par la belle exécution des pièces sorties de ses mains, il y avait déjà longtemps que M. Jacques-Henri Fauconnier^[85], *fils de ses propres œuvres*, après avoir longtemps fabriqué pour les autres, travaillait pour son propre compte, non pas dans le seul intérêt mercantile, mais pour l'avancement de sa profession et le retour de l'art et du goût un instant méconnus par les fabricants d'orfèvrerie française. Malgré ses succès, et quoiqu'il ait au suprême degré le sentiment et la passion de son art, toujours aussi modeste qu'il est habile, M. Fauconnier n'a fait en dehors de sa profession que très peu d'efforts pour intéresser l'opinion publique. Il n'a jamais possédé le talent de se faire valoir.

Surnommé par ses connaissances *le Fou de l'orfèvrerie*, il en est réellement le Benvenuto Cellini, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance : ses titres sont nombreux ; ses progrès sont attestés depuis longtemps par des ouvrages qui lui ont mérité, à toutes les expositions nationales, et notamment en 1819 et 1834, la médaille d'or, premier prix d'orfèvrerie.

Avant la révolution de Juillet, M. Fauconnier possédait un établissement ; qu'il avait créé, élevé et bâti lui-même, et où il avait jeté son avoir, celui de sa femme et ses économies si péniblement acquises. Son établissement avait un immense développement, et il pensait y réaliser le rêve de sa vie d'artiste, son idée fixe, celle de créer une véritable école de haute orfèvrerie française. Atelier de ciselure, de sculpture, salles d'études pour toutes les parties du dessin, ouvriers habiles, élèves spéciaux, tout se trouvait réuni dans son atelier ; mais il se montrait plus artiste que marchand ; aussi malgré l'affluence empressée des gens du monde dans sa fabrique, il arriva tout naturellement que sa prospérité financière ne suivit point la même progression, ascendante que l'estime ; pour ses ouvrages : de là ses revers de fortune. Les humiliations ne lui furent point, épargnées ; et, après des pertes nombreuses qu'il ne put réparer, il fut, en février 1832, enlevé à ses ateliers ; et, après en avoir été brutalement expulsé, il vit saisir et vendre tout chez lui. Le vase La Fayette était loin d'être achevé ; il courut le risque de n'être pas exécuté.

Heureusement pour le pays, MM. les commissaires de la souscription nationale eurent le bon esprit de laisser ce travail à M. Fauconnier, la

patience d'attendre qu'il fût débarrasse, et la noble générosité de l'aider de leurs propres deniers. Les noms de MM. de Schonen, Marmier et Alexandre Delaborde figurèrent encore sur la liste d'une souscription privée, pour racheter les instruments, le matériel de la fabrication de M. Fauconnier, vendus à l'encan par quelques créanciers impitoyables. Deux honorables banquiers, MM. Mallet frères, souscrivirent aussi ; de plus, ils se chargèrent généreusement de recueillir les fonds, et de tous les détails administratifs. M. le baron de Montmorency soutint notre artiste de sa bourse et de son influence ; il se mit à la tête de cette nouvelle souscription ; Madame Adélaïde, sœur du Roi, dont l'âme sait compatir à tous les genres d'infortune que sa bienfaisance s'empresse toujours de soulager, fournit généreusement à Fauconnier une de ses maisons ^[86], afin qu'il pût y recueillir les débris de son ancien établissement. Plein de reconnaissance pour ses bienfaiteurs dont il aime à proclamer la générosité, l'artiste est enfin parvenu à y remonter ses ateliers, fournis maintenant d'un matériel considérable, et d'une riche collection de modèles remarquables par leur bon goût et l'élégance de leurs formes. Un jour M. Fauconnier me racontait, avec toute l'ardeur d'un véritable artiste, les malheurs de sa vie, ses tribulations, ses combats contre ses créanciers : son visage s'anima, ses yeux brillèrent de cette expression qui indique à la fois l'indignation et la force de l'âme pour braver les obstacles qu'on oppose au génie. « Eh bien, oui ! s'écria-t-il en parlant de ses créanciers, s'ils fussent parvenus à me mettre en prison, j'aurais, à leur nez, forgé de l'orfèvrerie sous les barreaux de mon cachot ! »

La Fayette appartient aux hommes illustres qui honorent l'humanité, et sa mort est une perte irréparable pour le monde entier. Faisant abstraction complète de lui-même et de ses affections particulières, il n'a envisagé l'espèce humaine que des hautes régions où son intelligence et ses vertus l'avaient placé. Aussi, peu d'hommes l'ont bien compris ; la plupart l'ont mal jugé. Bien des gens l'ont méconnu, entraîné qu'ils étaient par leurs préjugés et leurs passions politiques ; car les opinions politiques et religieuses ont cela de commun, qu'en excitant les passions haineuses les plus violentes, elles étouffent la raison et tout sentiment de justice dans leurs sectaires, qui frappent de la même réprobation l'homme public et l'homme privé dans celui dont les principes sont contraires aux leurs. Peut-être même, à l'heure où j'écris ces lignes, les vertus de La Fayette sont-elles

mieux appréciées par les étrangers, et surtout par vos compatriotes qui viennent de lui rendre un si touchant hommage, que par ses propres concitoyens. Les Français sont à la vérité, pleins d'âme et de générosité ; ils aiment autant qu'aucun autre peuple ce qui est grand et sublime, et sont toujours prêts à servir d'exemple quand l'occasion s'en présente : mais, il faut l'avouer, ils sont légers ; leur enthousiasme s'éteint aussi vite qu'il s'était allumé, et on pourrait prendre pour de l'ingratitude ce qui n'est chez eux qu'un oubli du passé, par le besoin continuel qu'ils éprouvent de s'élaner dans l'avenir. Poussés sans cesse par leur ardente imagination, ils estiment principalement ce qui est loin d'eux dans le temps ou dans l'espace : leur esprit les transporte presque toujours au-delà de ce qui les entoure, pour y chercher des objets qu'ils admirent ; ils dédaignent les trésors qu'ils possèdent, parce qu'ils sont trop près d'eux, qu'ils peuvent les voir et les toucher. Néanmoins on doit convenir, à leur avantage, que depuis un demi-siècle leur raison a fait de grands progrès : leur esprit a gagné en solidité ce qu'il a peut-être perdu en grâce et en brillant ; leur poésie tous les jours se change en prose, et leur jugement commence à conduire leur imagination, au lieu de se laisser guider et souvent égarer par elle. La société en France est devenue plus sérieuse et plus sensée. Le spectacle des abus des gouvernements qui ont précédé, les crimes, les malheurs qui ont accompagné et suivi notre première révolution ; les essais chèrement payés que nous avons faits de plusieurs régimes politiques, et les vices que nous y avons reconnus ; la vanité de notre gloire militaire démontrée par d'épouvantables désastres, humiliée par un dernier revers qui couvre encore la France de deuil, et par la perte d'une portion de notre territoire ; la destruction successive des pouvoirs qui nous ont mal gouvernés, expliquent les changements survenus dans l'esprit des Français ; les progrès incontestables de leur raison et de leur éducation politique ; leur entraînement vers les sciences, les arts, l'industrie, l'agriculture et le commerce, qui leur assurent une véritable indépendance, et l'attachement sincère qu'ils ont pour le gouvernement constitutionnel, le seul qui, étant franchement mis en pratique, soit compatible avec la sûreté des gouvernants, la liberté, les intérêts et le bonheur des peuples.

Dans un discours qu'il prononçait en 1819 à la Chambre des Députés, La Fayette, en parlant de l'influence de la révolution sur l'état général de la France, s'exprimait ainsi :

« L'Assemblée constituante trouva impossible de rien réformer, sans tout changer. Si les reconstructions furent imparfaites, les principes généraux étaient sans doute, quoi qu'on en dise, bien salutaires : car, malgré tout ce qu'on perdit ensuite par l'anarchie, le terrorisme, le *maximum*, la banqueroute et la guerre civile ; malgré une lutte terrible contre toute l'Europe, il reste une vérité incontestable : c'est que l'agriculture, l'industrie, l'instruction publique de la France, l'aisance et l'indépendance des trois quarts de sa population, et, je le répéterai, les mœurs publiques, se sont améliorées à un degré dont il n'y a pas d'exemple dans aucune période de l'histoire, ni dans aucune partie de l'ancien monde. »

Un jour on reconnaîtra la prodigieuse influence que La Fayette a exercée sur la vraie civilisation : un jour viendra où les Français le connaîtront mieux, regretteront qu'on ne lui ait pas rendu plus de justice pendant sa vie, et lui élèveront des statues. En cela il aura partagé le sort de la plupart des grands hommes, sort écrit dans le cercle éternel où roulent les choses humaines. La France et l'Amérique uniront leurs vœux pour honorer ensemble la mémoire d'un homme qu'elles seront fières, l'une d'avoir porté, et l'autre d'avoir adopté. Il ne manque à La Fayette qu'un historien : heureusement il est impossible que ses vertus ne trouvent pas d'écho dans le cœur d'un homme de talent capable de les proclamer. Le génie, de Plutarque, l'amour de la vertu et le besoin de lui élever un autel, sauront inspirer cet écrivain. Il ne sera pas nécessaire que les académies réveillent son admiration : de plus nobles sentiments que l'appât d'une récompense littéraire sauront échauffer son âme et donner à La Fayette un historien ; digne de lui.

Je désire, mon cher monsieur, que vous trouviez dans les renseignements que je vous ai donnés sur La Fayette, la preuve de ma bonne volonté pour répondre au vœu que vous m'avez exprimé. Pour moi, je m'estime heureux, en payant une dette de reconnaissance à sa mémoire, d'avoir trouvé l'occasion d'établir avec vous des rapports plus intimes d'estime et d'amitié, et je vous prie de recevoir l'assurance sincère de l'une et de l'autre.

Jules CLOQUET.

P. S. Vous trouverez ci-après : 1° une lettre que madame La Fayette écrivait des prisons d'Olmütz au docteur Bollmann, et que j'ai retrouvée ; dans la correspondance de Masclat. Si j'avais eu plus tôt connaissance de cette

pièce, je l'aurais placée immédiatement après la lettre confidentielle du général Latour-Maubourg. 2° Quelques lignes de l'écriture autographiée des principales personnes dont il est question dans mes lettres, savoir : de La Fayette, de M. George La Fayette, de mesdames La Fayette-Maubourg et La Fayette-Lasteyrie, de madame George La Fayette, de Latour-Maubourg, de Bureaux de Pusy, de Masclat, et du commandeur Mello-Breyner.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Lettre de Madame La Fayette au docteur Bollman



Adrienne, marquise de La Fayette.

Olmütz, 22 mai 1796.

Je puis donc enfin vous écrire, monsieur, je puis vous parler de tous les sentiments dont nous sommes pénétrés ; et le premier besoin de mon cœur est de vous offrir l'expression de ma reconnaissance. — Je suis aussi bien pressée de vous témoigner mes regrets de ne l'avoir fait plus tôt. J'avais appris dans les prisons de Paris, votre généreuse entreprise, et je savais que vous et M. Huger étiez dans les fers ; mais nous avons été, nous

étions encore en France sous une oppression si tyrannique, on mettait tant de prix à étouffer le souvenir de celui dont les principes et les exemples rappelaient le devoir de la résistance à cette oppression, et la terreur avait tellement paralysé tout le monde, qu'il était impossible, surtout dans ma position personnelle, d'obtenir beaucoup de détails sur M. La Fayette et sur vous. — J'étais d'ailleurs moi-même anéantie par les plus affreux malheurs que le cœur d'une fille et d'une sœur puisse ressentir ; et, pour retrouver quelques facultés de mon âme, il fallait que je vinsse ici reprendre des forces.

J'obtins enfin un passeport pour les États-Unis, et un vaisseau américain me conduisit à Hambourg. C'est de là que j'aurais dû vous écrire ; mais, n'y recevant encore qu'une relation imparfaite de tout ce qui avait rapport à vous, persuadée ensuite, par ce qu'on me dit à Vienne, que je correspondrai facilement d'ici, et ayant, je l'avoue, ainsi que mes filles, la tête tournée de l'idée d'y arriver, nous crûmes que l'expression de notre sensibilité vous serait plus agréable au nom de tous les quatre ; et vous jugez bien que dès les premiers instants de notre réunion nous eûmes à satisfaire l'avidité impatience qu'avait M. La Fayette d'entendre parler de vous. C'est de lui que nous apprîmes, avec attendrissement et admiration, toutes les circonstances dont nous n'avions encore connu qu'une partie : nous savions tout ce que vous aviez fait en Prusse : nous sûmes alors combien de temps, d'efforts et d'adresse, il vous fallut à Olmütz pour correspondre avec lui ; nous connaissions votre courageuse tentative, mais nous ignorions avec quelle générosité vous adoptâtes cette idée de La Fayette, avec quel zèle, après avoir épuisé tous les moyens de le servir à Vienne, vous aviez préparé cet enlèvement.

Je ne puis vous peindre à quel point nous ; avons été émues par tous les détails de cette journée, dans laquelle vous et M. Huger avez été si intrépides, si délicats, si indifférents à votre propre sûreté, et si dévoués à l'unique idée de sauver celui qui nous en parlait avec un bien juste enthousiasme : il voudrait pouvoir vous expliquer lui-même comment, après s'être arrêté sur la route, malgré ce que vous lui avez dit, pour vous voir à cheval ; obligé de marcher ensuite, parce que le sang et la boue attiraient l'attention sur lui, s'étant arrêté de nouveau, et même, dans son inquiétude pour vous deux, étant revenu un moment sur ses pas, il avait été forcé de retourner vers Sternberg ; et, ayant des raisons de croire que vous aviez coupé à travers champ, il avait cherché à vous rattraper avant

cette ville, quoiqu'il souffrît beaucoup de sa première chute ; comment, enfin, ne connaissant pas le nom de Hoff, connaissant la route directe de Silésie, par laquelle il était venu en voiture, et ne pouvant pas faire beaucoup de questions sans être remarqué, surtout avec l'étrange figure qu'il avait, il finit par être arrêté. Il eut, du moins, alors la consolation momentanée d'entendre dire que vous étiez tous deux sauvés ; car ce n'est qu'à Olmütz qu'il apprit l'arrestation de M. Huger, et il ne fut même assuré de la vôtre que dans cet interrogatoire auquel, par égard pour *vous deux*, il consentit à répondre, et dans lequel, ayant refusé de parler sur la correspondance secrète, il fallut lui montrer que le chirurgien et vous-même aviez tout dit. — Je n'essaierai pas de vous peindre tout ce qu'il a éprouvé pour vous pendant votre horrible captivité : quoique nous l'ayons trouvé un peu rétabli, surtout depuis qu'il avait su votre délivrance, on ne voyait que trop ce que son cœur avait eu à souffrir de toutes les tortures morales qu'on a si lâchement accumulées sur lui, et qui à moi-même, témoin et victime en France, de la plus scélérate et tyrannique anarchie, me paraissent être un des plus cruels raffinements que la haine ait pu calculer.

Votre âme est trop sensible, monsieur, pour ne pas juger tout ce qu'ont été, dans cette absolue solitude de M. La Fayette, le moment de nous réunir, les consolations que nous lui portions, et les déchirantes nouvelles qu'il m'était réservé de lui apprendre ; car jamais la communauté de douleur ne fut plus juste ni mieux sentie. Je ne vous dirai rien non plus de sa situation avant notre arrivée, ni de celle que nous partageons à présent avec lui ; mes précédentes lettres à nos amis vous en instruiront, ainsi que de nos inquiétudes sur sa santé et celle de ses compagnons ; mais comment ne pas vous dire avec quelle sensibilité nous reconnaissons vous devoir encore les secours de ces amis généreux et zélés qui, depuis un an, épiaient le moment de faire pénétrer quelques lignes dans ce tombeau, et qui, depuis mon arrivée, forment un lien nécessaire entre nous et le reste du monde ! Que ne puis-je vous exprimer toutes nos obligations envers eux ! Vous les connaissez vraisemblablement tous : celui qui conduit à Vienne une affaire délicate, celui qui a bien voulu entreprendre un voyage long et pénible, mais bien essentiel sous tous les rapports ; ceux qui, plus près de nous, veillent à nos intérêts ; et surtout celui nos inexprimables obligations se répètent tous les jours, qui a tant de titres à notre confiance, et que nous chérissons de tout notre cœur.

Il nous eût été doux de profiter plus tôt de cette correspondance pour vous écrire, mais nous apprîmes par le premier billet de notre ami que vous aviez déjà passé les mers, et que, pour vous remercier de tant et de si grands services en Europe, il fallait attendre que vous nous en eussiez rendu encore de nouveaux en Amérique. On nous assure que vous serez à Londres au mois de juin, et comme notre confiance est sans bornes, ainsi que votre intérêt pour nous, je vais vous donner toutes nos idées sur l'objet qui vous occupe avec une constance et une ardeur si touchantes. Nos amis exigent que l'écriture de M. La Fayette ne sorte pas d'ici : vous aimerez cependant à penser que ma lettre a du moins l'avantage d'être écrite près de lui, et de vous exprimer fidèlement tous ses sentiments.

Les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'arrestation de M. La Fayette et de ses deux ; amis, vous sont tellement connues, vous avez été si activement associé à toutes les démarches faites pour eux, vous connaissiez si bien les moyens de les servir dans tous les pays ; et nous devons déjà tant à votre courage, à vos lumières, et à votre généreux dévouement, qu'il paraîtrait plus convenable de ne vous parler que de notre reconnaissance. S'il vous manquait quelques détails sur ce qui s'est passé depuis le mois d'août 1792 jusqu'à l'entreprise du 8 novembre, et depuis votre délivrance jusqu'à présent, vous trouverez les premiers dans la correspondance secrète de M. La Fayette avec madame, d'Hénin, des lettres à moi que M. Masson a dû envoyer à Londres, une du 27 mars 1793 à M. d'Archenholtz, et du 4 juillet à M. Pinkney ; et les seconds dans ma lettre à M. Pinkney, à madame d'Hénin, au général Fitzpatrick, aux aides-de-camp de M. La Fayette, et dans une copie faite par ma fille de ma correspondance ministérielle. Vous en trouverez aussi dans les lettres secrètes de M. de Maubourg. Je vous répéterai cependant ici ce que sans doute il est superflu de vous dire, mais que votre inépuisable amitié ne se lassera pas d'entendre. Il est évident que la détention de La Fayette a été une mesure commune des puissances, soit ouvertement soit secrètement, alliées contre la France, où plutôt contre la liberté : on convint, dit-on, dans un conseil coalitionnaire, *que son existence était dangereuse du repos des gouvernements de l'Europe* ; et tant qu'ils se renvoyaient sa personne et celles de ses amis, ou les réclamations en leur faveur, il était plus difficile de former un plan ; mais à présent la plupart d'entre eux sont devenus, à force de coups, les amis, ou au moins les serviteurs de la France : les prétendants de la famille de Bourbon ne paraissent plus être comptés que

comme objets de charité ; et quoique l'Empereur, en me permettant de venir ici, m'ait dit que *l'affaire de La Fayette était fort compliquée*, quoique M. Thugut ait beaucoup marmotté le mot d'*importance* en parlant de lui, il est bien sûr que, malgré la haine de tous ces gouvernements, il n'y a plus que celle de Vienne et de Londres qui puisse ici nous persécuter. Vous savez que la cour de Vienne, outre son aversion héréditaire pour toute espèce de liberté, en a pour La Fayette une très particulière, et qu'à tous les motifs qui sont connus, on peut ajouter les impressions secrètes constamment données par la feuë reine ou de sa part La conduite envers les trois prisonniers, envers vous et nous-mêmes, n'est pas dépendante de la disposition de cette cour ; mais l'action de la malveillance paraît concentrée dans le cabinet intérieur, et j'espérerais des avantages si ce parti lui-même n'était pas, comme on l'écrivait de Vienne, *dans la plus servile dépendance de l'Angleterre*. C'est là qu'est le principal ennemi de La Fayette ; Pitt et lui se sont jugés depuis longtemps ; et ce ministre, aussi pervers dans ses moyens que dans ses vues, a sur les gouvernements qu'il dirige tous les genres de supériorité. Mais pour considérer les deux cours à part, vous connaissez mieux que moi les moyens déterminants dans celle-ci. Ce ne sont pas ceux de société, que pourtant on ne doit point négliger, et parmi lesquels je rangerai non seulement mes amies mesdames de Windeshgratz et d'Ursel, et le bon prince de Rosenberg, ni les ministres sans crédit, tels que M. Cobenzel, qui n'a pas même osé me voir, quoique sa cousine, qui a une société nombreuse et de plusieurs partis, ait été extrêmement obligeante pour moi. Vous jugerez, comme nous, que l'authenticité des réclamations américaines, les témoignages d'amitié dans d'autres pays, les reproches publics à nos geôliers, doivent produire un excellent effet. Les dénonciations de l'opposition anglaise en font beaucoup à ces cours, qui voient en elle un ministère futur. On dit le ministre danois bien disposé pour nous, et vous avez vu des adresses américaines, dont la seule publication serait déjà, sous tous les rapports, un grand bien ; mais nous pensons, comme Vous, que l'on ne réussit à Vienne que par l'intrigue et l'argent. Il y a eu déjà quelques avances de faites, et il a été question assez à propos de quarante mille écus dont ma fortune répond ; et comme ici on ne trouve de sauvegarde que dans le caractère diplomatique, nous avons donné l'idée d'obtenir une petite commission danoise pour un ami qui viendrait pousser cette négociation de concert avec ceux qui ont eu le courage de la tenter.

J'ignore quelles instructions vous rapportez des États-Unis, mais il est bien sûr que la présence d'un envoyé américain, outre l'avantage de la démarche elle-même, aurait celui de fournir une occasion, un prétexte, une protection à toutes celles qu'on ferait secrètement en notre faveur. Il est vrai que, soit comme puissance, soit comme banquier, le gouvernement anglais sera toujours le plus fort, et, pour lui faire lâcher prise, il faut le presser chez lui ; là du moins l'opinion publique est un peu comptée, et puisque notre but doit être, non de caresser ou de persuader M. Pitt, mais de lui faire sentir plus d'inconvénients personnels à ce que La Fayette soit prisonnier que libre, il ne faut négliger aucun moyen de soulever à cet égard l'opinion publique contre lui ; c'en est un grand, sans doute, que l'étendue et la nature du commerce avec les États-Unis, et les rapports intimes entre les négociants américains et leurs associés de Londres et des autres villes. — J'en parle avec d'autant plus de confiance, que dans tous les particuliers que j'ai vus, j'ai reconnu un vrai désir de faire, de signer, de payer même tout ce dont on les aviserait pour l'utilité de leur concitoyen. Quant aux réclamations officielles, vous portez vraisemblablement quelque chose de précis, et quoique La Fayette persiste à demander qu'aucune espèce d'intérêt ne soit sacrifié au sien, il pense toujours que la dignité des États-Unis exige que toute réclamation en leur nom soit ferme, simple, nette (dût-on ne pas réussir), très authentique. J'ajouterai que si leur influence à Vienne se borne aux égards que se doivent deux pays en paix, il n'en est pas de même de l'Angleterre, à qui la situation, le commerce et la politique des États-Unis importent trop pour que le ministère ne soit pas intéressé à les ménager. — Ses fautes en ce genre sont convenablement relevées par les patriotes anglais, et nous croyons devoir répéter ici ce que La Fayette n'a pas cessé de dire, que la bienveillance des amis de la liberté, dans tous les pays, ne peut, en se manifestant, rien apprendre à nos ennemis qu'ils ne sachent déjà, et que celle de l'opposition lui a toujours paru, non seulement très flatteuse et très précieuse pour lui, mais aussi très utile. La seule précaution à prendre doit être, suivant lui, de communiquer à ses défenseurs les papiers et les renseignements qui peuvent prévenir des inexactitudes involontaires, ou même des adoucissements bénévoles. Permettez-nous aussi de répéter que La Fayette, plein de la plus tendre reconnaissance envers ses amis, exige seulement d'eux, au nom de cette même amitié, qu'ils ne parlent jamais de lui que d'une manière scrupuleusement conforme aux principes et aux

sentiments qui ont si constamment animé toutes les actions, tous les écrits, toutes les paroles, toutes les pensées de sa vie entière ; mais, tandis qu'on doit se plaindre partout de ce que dans la délivrance de tous les prisonniers de la révolution, il n'y a eu d'exceptés que La Fayette et ses deux amis, il faut avouer qu'on peut en être plutôt scandalisé que surpris. — M****, par exemple, ne fut un des principaux Jacobins que depuis leur création, six mois après le 11 juillet 1789, jusqu'au 21 juin 1791, et devint alors le confident principal de la correspondance secrète entre la cour de Vienne et les Tuileries ; sa détention m'étonne et non sa délivrance. — La Fayette, plus qu'étranger à ces deux moyens, toujours haï des Jacobins et de ces cours, n'a pu, ainsi que MM. de Maubourg et Pusy, se réclamer que d'amis de la liberté, qu'on opprimait partout ; je ne m'étonne pas moins que la Convention, ayant l'avantage du canon, seule chose respectable pour ces gens-ci, ait tant tardé à se faire rendre un ambassadeur enlevé en pays neutre, un général d'armée vendu par Dumouriez, des députés victimes de la même trahison. — Il y avait parmi ces députés, direz-vous, deux ou trois meurtriers du roi ; mais eussent-ils été, je ne dis pas Danton, car il appartenait à ces cours, mais Robespierre et Marat, que sont les crimes de ceux-ci, auprès d'une vie consacrée à revendiquer, à défendre les droits de l'humanité dans tous les pays, auprès de la déclaration des droits, du devoir de la résistance à l'oppression, auprès de cette institution des gardes nationales, si redoutable, soit qu'on l'imite, soit qu'on ne l'imite pas, et tant d'efforts pour mettre la liberté et l'égalité sous la sauvegarde de l'ordre légal ? Car tout ce qu'il a fait pour la justice et l'humanité, pour la souveraineté nationale et les autorités constituées, ne sont-ce pas autant de torts de plus envers ceux qui souhaitaient que la France fût désorganisée, la cause du peuple souillée, la liberté méconnue ? La situation de MM. de Maubourg et Pusy ne leur a pas donné autant d'occasions d'être haïs ; mais, outre que leur tendre et généreuse amitié a exigé que leur cause ne fût pas un instant séparée de la nôtre, ils sont haïs sans doute aussi, puisqu'ils ont voulu toujours établir cette liberté vertueuse qui donne à une nation le bonheur, et à ses voisins un grand exemple.

Ce n'est pas en parlant à des amis, qui ne se découragent point, que nous devons dissimuler les obstacles et les dangers ; ce n'est pas, fermant eux-mêmes les yeux, qu'ils empêcheraient nos ennemis de voir, ni en faisant des combinaisons d'honnêtes gens, qu'ils devineront ces gouvernements.

N'est-il pas nécessaire de vous dire que si La Fayette n'était pas relâché avant la paix, ou du moins par ces préliminaires qu'on exécute avant la conclusion, qu'il n'y a pas de chicanes, de prétextes et même de résolutions funestes, qu'on ne puisse craindre de ces gouvernements sans foi ? Quand je vois, d'un côté, nos raisonnements et notre espoir tant de fois trompés, et de l'autre des exemples d'iniquité de ce genre ; et que je pense que plusieurs de nos moyens seront moins influents à la paix dans ce pays-ci, et que des événements probables en Europe deviendraient de nouveaux motifs pour nous retenir encore, je ne prévois plus rien de certain, que la continuation d'une haine invétérée, des inquiétudes de la tyrannie et la facilité de les exécuter. Les craintes ne vous paraîtront pas imaginaires à vous, monsieur, qui avez pris tant de soins pour connaître, dans divers pays et auprès des différents partis, la vraie situation de La Fayette ; vous ne serez pas rassuré par un avis récent et secret, dont la vérité ne sera pas douteuse pour vous, et qui vous démontre que dans un lieu où il n'était pas question de propos vagues, M. Thugut, principal ministre et dévoué à Pitt, représentait, il n'y a pas quinze jours, La Fayette comme *dangereux à la tranquillité publique de l'Europe*, expression qui ne se rapporte pas à la guerre qui existe, mais à la liberté qu'on craint ; et qui rappelle votre intéressante conversation avec M. Luchesini, presque mot à mot, ce qui fut dit il y a presque quatre ans dans le conseil des coalisés, et que l'on a su récemment par une indiscretion du baron de Breteuil, qui était présent. Ce n'est pas une raison pour étouffer l'intérêt des amis de la liberté, ce qui ferait perdre des moyens aussi honorables qu'utiles, sans rien gagner du tout ; mais c'en est une très puissante pour ne différer aucune démarche, n'épargner aucune dépense, pour que, s'il y a des négociations, notre sortie doive précéder une conclusion définitive de la paix.

Nos amis pensent, j'espère, avec nous, qu'en employant énergiquement à Londres tous les moyens qui peuvent obliger le gouvernement, et surtout Pitt, à lâcher prise, et en se hâtant de mettre à Vienne dans la plus grande activité, les moyens officiels et secrets, il convient aussi que si les puissances belligérantes font rencontrer leurs envoyés quelque part, il y ait là un homme sûr qui puisse, au nom des États-Unis, réclamer hautement La Fayette, et déterminer un article préalable, après lequel il n'y aurait plus qu'à venir ici bien vite et presser l'exécution. Mais nous conjurons les Américains de ne pas oublier que MM. de Maubourg et de Pusy ne sont qu'un avec nous ; que leur intention annoncée, pendant quatre années

d'emprisonnement pour la liberté, de devenir, en sortant, citoyens des États-Unis, leur en donne déjà les droits, et que l'addition formelle de nos deux amis qui s'obtiendra facilement alors, est, néanmoins une précaution indispensable pour compléter notre délivrance. Vous me demanderez, monsieur, comme étant nouvellement sortie de Paris, ce que, dans un congrès de paix, les députés, des deux républiques feraient pour nous ? si celui de Hollande est un vrai et ancien patriote, il aura eu depuis dix ans, par lui-même ou par ses amis, des relations avec La Fayette, et vous pourriez le connaître par M. Adams, ou à Hambourg par M. Aberna. Quant à la France, objet plus délicat à traiter, je vous dirai confidentiellement quelques mots.

Il est bien sûr qu'excepté les aristocrates et les désorganiseurs, La Fayette avait pour lui toute la nation, et le peu qu'elle a fait, malgré cette immense majorité, pour l'aider et prévenir tant de maux n'est que trop expliqué par ce qu'elle a supporté depuis collectivement et en détail. Cela cependant a dû produire encore des comparaisons, des souvenirs, et quelques calculs sur ce que les mêmes succès extérieurs auraient pu coûter de moins, mais ne servira guère à notre délivrance, 1° parce que les citoyens encore étourdis de cette cruelle époque d'inquisition et de tyrannie n'osent pas penser tout haut, et que, quoique nos principaux adversaires se soient rejoints aux ennemis, ou déchirés entre-eux, il existe encore des hommes intéressés à écarter tout ce qui rappelle leurs crimes, et la vraie source des malheurs ; 2° parce que La Fayette, quoique peu entêté des combinaisons secondaires des gouvernements, puisque celle qu'il a dû maintenir n'était pas la plus conforme à ses inclinations, quoique fort, éloigné de toutes ces intrigues dont la liberté n'est pas l'unique but, et plus indépendant que jamais par sa résolution d'aller en Amérique, ne consentira jamais à ce que ses amis en France (et il y en a peu à qui il confiera sa procuration) hasardent un seul mot, non seulement en son nom, mais même en sa faveur, qui compromît en rien les grands principes de la liberté et de la justice défendus par lui, qui évitât de marquer la place de ceux qui ont violé ces principes, et de ceux qui sont morts pour eux ; ou qui excusât, sous le nom d'*erreur*, une fidélité prévoyante et réfléchie à ces droits éternels de l'humanité dont la déclaration fut dans cette révolution un de ses premiers services, et sur lesquels son inflexibilité lui paraît être un devoir, non seulement envers lui-même, mais envers la France.

Vous jugerez par-là, d'après les complaisances dont les plus honnêtes gens

usaient encore à mon départ pour faire un peu de bien, qu'on ne peut guère compter que sur un article général pour la délivrance de tous les prisonniers : il y a néanmoins beaucoup de personnes fort bien intentionnées pour nous, que les aides-de-camp de La Fayette connaissent comme moi. Si par exemple, les affaires passent par M. Barthélemy, je dois vous confier que, outre notre opinion très ancienne en sa faveur, nous avons eu des assurances récentes de sa disposition à faire, pour nous être utile, tout ce qui dépendra de lui. Vous savez déjà peut-être que la belle-mère de M. de Pusy a épousé un de nos plus anciens amis, M. Dupont, et que nous avons en France un beau-frère, M. de Grammont, qui, sous tous les rapports, a notre entière confiance.

Nous attendons avec bien de l'impatience les détails de votre voyage en Amérique. Nous vous en demandons aussi sur mon fils, dont nous n'avons pas de nouvelles depuis le mois d'août, et qui aura eu, j'espère, le bonheur de vous embrasser, ainsi que M. Huger, à qui je n'ose pas écrire ainsi qu'à mon fils, pour ne pas exposer le secret et le sort de nos amis, aux accidents d'une aussi longue route.

Ce serait un grand service de plus à nous rendre, monsieur, que de faire parvenir à l'excellent et généreux M. Huger l'expression de notre reconnaissance, de notre admiration et de notre tendresse à tous les quatre, et tous les sentiments qu'inspire à M. La Fayette l'idée d'avoir une telle obligation au fils du premier homme qui l'ait reçu et du premier ami qu'il ait eu en Amérique. Voulez-vous bien vous charger de parler à M. Pinchney de notre reconnaissant attachement pour lui, ainsi que de notre confiance, et de dire mille et mille tendresses à notre charmante amie madame Church ? nous connaissons trop l'amitié de son mari pour n'être pas bien sûrs qu'il est aussi bien occupé de nous.

Adieu, monsieur ; quand nous sera-t-il possible de vous parler nous-mêmes des sentiments que nous vous devons à tant de titres, et dont nos cœurs sont à jamais pénétrés pour vous ?

NOAILLES-LA FAYETTE.

Nous savons que M. votre frère s'est occupé de nous pendant votre absence, avec bien de l'intérêt, et nous vous prions de lui dire combien nous y sommes sensibles.



SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

[Table des matières](#)

Autographes

1 – Lettre de La Fayette en français

Lagouge 7 août 1826.

Je m'adresse avec confiance à Monsieur Jules
Cloquet pour une bonne œuvre qu'il fera, j'en
suis persuadé, autant qu'elle dépendra de lui.
Le porteur de ma lettre, mon voisin à Rosay, un
craqueur — perd de quatre enfans qu'il s'effraie de
voir pour juger qu'il a grand besoin des
meilleures Soins médicaux. Son bien serait d'être
reçu à l'Hospice St Louis. Je m'empresse de lui
donner la lettre de présentation à Monsieur
Cloquet à qui je renouvelle tous mes remercie-
mens — toute mes amitiés

La Fayette

2 – Fin d'une lettre de La Fayette à Masclet, écrite en
anglais.

[87]

You may no doubt be chosen in your legislative
 List of Arrondissements - in the Tribunal there will
 be for a long while no vacancy - but the
 nomination of many Senators cannot fail leaving
 several prefectures to be disposed of - I should
 you intend to pay a visit to Talleyr, I think
 have a great pleasure to see you and in the
 mean while I offer my best compliments to Mrs
 Mabile and to both of you those of the whole
 family - those Heavily I am, my dear
 Mabile, for ever

Your sincere grateful friend
 La Fayette

3 – Fin de la lettre de madame La Fayette au docteur Bollmann.

[88]

Ce seroit un grand service de plus à nous
 rendre, Messieurs, que de faire parvenir à
 l'excellent et généreux M^r Hughes, l'expres-
 sion de notre Reconnoissance, de notre
 Admiration, et de notre tendresse à tous -
 les quatre, en tous les sentimens qui inspire
 à M. L. F. l'idée d'avoir une telle obligation
 au fils du premier homme qui l'ait reçu
 et du premier Ami qu'il ait eu en Ameri-
 que. Voulez vous bien vous charger de parler
 à M. Vinkney de notre Reconnoissance, Attache-
 ment pour lui; ainsi que de notre confi-
 ance et de dire mille et mille tendresses à
 notre charmante Amie M^{de} Church, nous
 connoissons trop l'amitié de son Mari pour
 n'être pas bien sur qu'il est aussi bien
 occupé de nous.

Adieu Messieurs quand nous seroit-il
 possible de vous parler nous même des senti-
 mens que nous vous devons à tant de
 bontés, et dont nos cœurs sont à jamais péné-
 trés pour vous ?

Noailles La Fayette.

4 – Fin d'une lettre de M. George La Fayette.

je pense que votre ami desiroit
entendre nomément la discussion
à propos des interpellations, car
s'il en étoit autrement, et qu'il
voulut seulement voir une
séance de la chambre, en temps
ordinaire, rien n'est plus facile.

recevez donc mon cher Docteur,
l'assurance de mes regrets, et de l'amitié
que je vous ai vouée pour la vie.

George W. Lafayette

5 – Fin d'une lettre de madame La Fayette-Maubourg.

excusez moi donc de mon importunité et
reçueillez bien recevoir les compliments de ma
fille et les miens, et l'assurance de tous les senti-
ments que nous partageons Monsieur avec toute
notre famille pour vous.

La Fayette-Maubourg

6 – Fin d'une lettre de madame La Fayette-Lasteyrie.

Je mets mon espérance
 dans la bonne visite qu'il
 va vous faire et je vous
 prie encore messieurs de
 recevoir l'expression de toute
 mon bienvenue.

La Fayette-Lasteyrie

7 – Fin d'une lettre de madame George La Fayette (Tracy-La Fayette.)

si vous savez bien aimé je vous en
 serai très obligé tous les jours de 8 à 6
 heures très tard de nous attendre. Veuillez je
 vous prie mes compliments et remerciements je
 souhaite que votre santé ne souffre pas de
 ce froid menaçant pour votre santé.

Tracy La Fayette

8 – Fin d'une lettre de Latour-Maubourg, à Masclet.

Victor se promet d'être bien quoiqu'en dise affecté de
 son épouvantable blessure Il va partir pour son Régiment &
 nous allons passer deux jours ensemble à la Grange. —
 Quant nos femmes desoronois font voir recevoir ici Madame
 Masclet au souvenir de laquelle elles s'efforcent de les
 rappeler. ne m'oubliez pas auprès d'elle Je vous prie de
 tout dire à Madame Masclet ne doutez pas de mon
 inviolable attachement
 Ce 17 Pluvin an 10. / J. L. Bourbony

9 – Fin d'une lettre de Bureaux de Pusy, à Masclet.

Elle me charge de vous en remercier et d'offrir
 à Madame Masclet et à vous ses compliments —
 les plus agréables. j'y joins mes hommages à
 Madame et je vous embrasse de tout
 mon cœur.

J. L. Bureaux Pusy

10 – Fin d'une lettre de Masclet, signant Éleuthère.

croyez vous que les gens -
 qu'on appelle Démocrates -
 l'ayent jamais été capable
 de se flétrir aux yeux de
 l'Europe et de la Postérité
 par la lâche et impolitique
 vengeance d'un empoisonnement?
 Elenthère

11 – Fin d'une lettre du même avec son paraphe.

Je renouvelle à M. B. et se prie
 de faire agréer à Mme l'assurance de
 ma reconnaissance personnelle et de mon
 dévouement - Mlle

12 – Fin d'une lettre de M. Mello-Breyner.

[89]

Venez me voir je vous
 prie mon cher ami demain
 matin s'il vous est possible.
 vous faire voir de nous
 accommoder. de mon côté je
 ferai tout mon possible.
 En attendant agréer les
 salut^s

Votre bien obligé et ami
 Nello Beyer
 Le 3 Aout



[90]

**FIN DES
SOUVENIRS SUR LA VIE PRIVÉE
DU GÉNÉRAL LA FAYETTE**

ANNEXE

VIE DE LA FAYETTE

Par V. MANGIN et W. BUSSEUIL

ARVENSA EDITIONS
2015



[Retour à la liste des titres](#)

Pour toutes remarques ou suggestions :

editions@arvensa.com

ou rendez-vous sur :

www.arvensa.com



Le château de Chavagnac, en Auvergne, où naquit Gilbert du Motier de La Fayette ^[91]

VIE DE LA FAYETTE

[Liste des titres](#)

La Fayette est né à Chavagnac, en Auvergne, le 6 septembre 1757. On peut dire qu'il naquit à propos pour son pays et pour lui-même. Il était noble ; il avait pu apprendre à lire dans un livre marqué de son nom ; il avait pu s'arrêter avec orgueil sur quelques pages de notre histoire ; mais de bonne heure il rejeta comme un poison l'aristocratie des souvenirs, et il avait assez fait pour se passer de l'illustration domestique, lorsque, pour la première fois, le peuple fit justice du mensonge des gloires héréditaires.



Les premières années de La Fayette

La Fayette était tout jeune encore. Des bruits étranges nous vinrent d'un pays lointain : c'était le Nouveau-Monde qui préparait la révolution française. Chose singulière ! les jeunes courtisans qui foulaient du pied toutes les têtes qui se trouvaient au-dessous d'eux, et baisaient honteusement tous les pieds qui se trouvaient au-dessus de leurs têtes, les courtisans prirent parti pour le drapeau colonial. Ce fut un devoir de mode, une affaire de bon ton à la cour, d'aimer la liberté. On l'aima, comme les familiers du château aimaient un agile chien de chasse ou un beau cheval anglais. Ah ! ils ne savaient pas que l'amour de la liberté est une passion grave, sérieuse ; et que la monarchie tomberait le jour où cette passion riieuse et insouciante dans l'âme des hommes de cour, passerait, avec toute sa puissance et toute sa vérité, dans l'âme des hommes du peuple.



La Fayette comprit bien que la liberté ne se contente pas d'une puérile et vaniteuse adoration, mais qu'elle demande à ses fidèles une dévotion prouvée par le sacrifice du sang et de la fortune. Voilà pourquoi il n'hésita pas à changer contre le glorieux mais rude apprentissage de l'indépendance américaine, les séductions que la cour offrait à sa jeunesse

et l'avenir promis à toute ambition de gentilhomme. Et rien ne put le retenir, ni l'amour de Mlle de Noailles qu'il venait d'épouser, ni les généreuses exhortations de Franklin, qui ne voulait pas étendre sur l'héroïque jeune homme le malheur qui s'attachait alors à la cause américaine.



Le navire « La Victoire » au départ de Bordeaux le 26 mars 1777.

Il partit donc sur un navire ^[92] qu'il avait frété lui-même, et il aborda à Georges-Town en 1777.

Il eut bientôt lieu de s'apercevoir qu'en quittant la cour de France il n'avait rien perdu ; car à la place des faveurs d'un roi, la liberté lui donnait l'amitié d'un grand homme. Malheureuse dans ses premiers efforts, l'Amérique venait de mettre son indépendance sous la protection du glaive de Washington. Ce magnanime citoyen fut attaqué par le général Howe, près de Philadelphie. Le courage colonial céda encore une fois à l'expérience

métropolitaine, et les Anglais purent inscrire le nom de la Brandywine dans les fastes de leur orgueil militaire. Dans cette bataille, La Fayette fut blessé. C'était peut-être à lui qu'appartenait les premières gouttes de sang qui tombèrent sur le sol américain.



Sir William Howe (1729-1814) ^[93]

L'histoire des événements qui se succédèrent depuis son arrivée nous le présentent toujours le même, toujours opposant l'invincible constance de sa grande âme, et aux dangers de la guerre, et à ses plus amères privations. Lorsque l'armée de Walley-Forge fut assaillie par tous les genres de souffrance, au milieu de ces soldats que venait poignarder la misère, et qui demandaient en vain la consolation des champs de bataille, il était beau, cet homme, relevant, au nom d'une patrie qui n'était pas la sienne, tant de courages abattus ; cet homme, né loin, bien loin de là, et prodiguant sa vie, la fortune de ses enfants, l'avenir de son nom à ceux que l'égoïsme national appelle des étrangers, et que La Fayette appelait des frères. C'est aux plaines de Barinkill et de Montmonth, c'est à la Virginie tout entière qu'il faudrait demander les glorieux détails de cette vie de périls et de dévouement ! D'immenses frontières, protégées avec une poignée de soldats ; la gloire de Washington, courageusement défendue contre les petitesse de la haine et les calomnies de l'envie ; les dangers d'une ruineuse expédition dans le Canada, détournés par une habile prévoyance ; un corps de deux mille hommes, délivré du piège où il était tombé, et une victoire certaine arrachée à la tactique d'un vieux général ; l'Anglais Clinton maudissant, dans les défilés de Freehold la jeunesse intrépide et expérimentée de La Fayette, voilà ce que nous lisons dans l'histoire, et ce que l'Amérique n'oubliera jamais.



Le général George Washington [\[94\]](#)

Mais en se laissant adopter par le Nouveau-Monde, La Fayette gardait religieusement au fond de son cœur le souvenir de sa première patrie. L'Angleterre, avec toute la colère de l'impuissance cherchait à jeter, entre les alliés dont l'union lui avait été si funeste, des germes de mésintelligence et de haine. Un Anglais, nommé Carlisle, ayant voulu armer contre les Français les souvenirs qui pouvaient rattacher encore l'Amérique à sa métropole, La Fayette mit au bout de son épée sa réponse à cette lâche provocation. Carlisle, qui avait combattu la France avec l'artifice, refusa de la combattre avec le courage. Personne ne ramassa le gant qu'avait jeté La Fayette.

Cependant la France se livrait alors à des préparatifs extraordinaires. L'opinion publique se révélait alors pour la première fois. C'était l'opinion publique qui allait confondre, par la communauté des dangers, les sympathies des deux mondes, et mêler le sang de deux grands peuples. La cour, en cédant à cette puissance inconnue, croyait n'obéir qu'à sa haine pour l'Angleterre. Le génie maritime des Anglais avait humilié les cheveux blancs du grand roi ; il avait ajouté une tache aux taches déjà si nombreuses du règne de Louis XV. En tendant la main à l'Amérique, la monarchie crut que le moment était arrivé pour elle de déchirer aux yeux du monde la paix d'Utrecht et le traité de Paris. Elle crut que tous ces cris de liberté qui retentissaient dans les provinces insurgées, ne feraient que passer sur la France, emportés par les brises de l'Occident. Elle ne sut pas, ce que tout le monde savait, que la liberté est contagieuse ; elle ne prévint pas que la révolution allait passer l'Océan ; qu'elle allait aborder dans nos ports, et qu'après avoir touché le sol de France, elle s'y établirait pour toujours.

La Fayette revint en France comme pour y présider à cette nouvelle fraternité des deux hémisphères. La gloire l'attendait au passage, non pas

celle qui s'élève orgueilleusement en arcs-de-triomphe, se rédige bassement en adresses ou se formule en compliments ; mais celle qui n'est que l'expression imposante et spontanée de la reconnaissance publique. Cette gloire-là dut paraître bien douce à La Fayette ; car il pouvait sans remords s'entretenir avec ses pensées, et il savait bien que les peuples ne sont pas courtisans.

Mais ce n'était pas assez pour lui de voir la monarchie française passer au service des espérances républicaines du Nouveau-Blonde. Il partit pour Madrid, et grâce à sa puissante intervention, ce fut à des conditions moins onéreuses que le despotisme espagnol consentit à entrer dans l'alliance. Après cet éclatant service rendu à une cause qui devenait celle du monde entier, il retourna en Amérique. Cette fois il ne devait la quitter qu'en lui laissant l'indépendance et la victoire.



L'Hermione au combat naval de Louisbourg en 1781 ^[95]

Chargé de la défense de la Virginie, il parvient par d'habiles manœuvres, à enfermer dans une position désavantageuse Cornwallis, qui, dans sa présomption britannique, appelait son jeune adversaire le petit garçon. Pendant ce temps, le fameux marquis de Saint-Simon amenait trois mille Français, et le général anglais se voyait bloqué du côté de la mer par ce comte de Grasse dont la valeur se brisa depuis contre l'habileté de l'amiral Rodney, et que ses vainqueurs surnommèrent *le brave français*.

L'attaque présentait à La Fayette une victoire presque assurée. Mais il ne comprenait pas que la cruauté pût faire partie du génie militaire. Sa

bouche n'aurait jamais prononcé ces mots qui renferment tout le secret de la gloire des conquérants : *Dans une bataille, les hommes ne sont rien ; les minutes sont tout.* D'ailleurs, il n'était pas de ces généraux qui combattent, avant tout, pour eux-mêmes. Washington lui avait offert une part dans ses dangers ; La Fayette lui offrit une part dans sa gloire. Il attendit l'arrivée de son illustre ami, et ce fut sous leurs coups réunis que tomba à York-Town l'édifice de la domination anglaise.

La défaite et la capitulation de Cornwallis eurent lieu au mois d'octobre de l'année 1781, qu'on peut regarder comme l'ère de l'affranchissement des peuples modernes. Car l'enthousiasme qu'inspira cette immortelle victoire fit entrevoir au grand peuple de France des espérances et des joies jusqu'alors inconnues.

Alors pour la première fois il consentit à comprendre que la souveraineté d'un peuple est tout entière dans la conscience de sa force. Il eut confiance en lui-même, et voilà comment il renversa une royauté défendue par quatorze siècles d'orgueil et de victoires. Puis, lorsque la révolution eut passé sur notre pays avec ses calamités civilisatrices, le génie de Bonaparte se chargea de la rendre européenne.

Oh ! quel est celui de nous qui n'a pas assisté, du moins par la pensée, à cette magnifique création du peuple en France ? Quel est celui de nous qui ne croit pas entendre encore, comme un bruit confus, mais pourtant harmonieux, toutes ces voix sorties de la foule pour exprimer les vérités qu'on avait laissé tomber au milieu du peuple, et que le peuple n'avait pas perdues ?

La Fayette était appelé par la gloire de sa jeunesse à jouer un rôle important dans cette magnifique insurrection de l'intelligence.

Louis XVI venait de renvoyer Turgot parce qu'il avait du génie, Malesherbes parce qu'il avait de la vertu, Necker parce qu'il avait un peu de l'un et de l'autre. Certes, ce n'était pas en remplaçant la spirituelle étourderie de Calonne par l'opiniâtre incapacité du cardinal de Brienne, qu'on pouvait guérir la royauté agonisante.

On eut l'idée plaisante de mettre la nation à la merci de la générosité des nobles. On personnifia l'égoïsme des grands du royaume ; on appela cette personnification Assemblée des notables. Puis on s'avisait de lui demander des sacrifices. Elle refusa. Car Dieu voulait que désormais la nation prît ce qui lui appartenait sans qu'on se fit un mérite de le lui donner.

Pourtant, dans cette assemblée, il se trouva quelques hommes qui

élevèrent une voix généreuse. De ce nombre fut La Fayette. Il demanda la suppression de ces lettres de cachet, qui donnaient à tous les caprices de la haine la sauvegarde du mystère, et qui armaient les plus viles passions de la puissance de la justice. Il somma la cour de briser les portes de ces prisons d'état où tant de magistrats avaient été punis de leur probité, tant de généraux de leur génie, où tant de maris avaient reçu le châtement des amours adultères de la royauté. Il fut assez heureux pour soustraire en partie les croyances des protestants à cette tyrannie qui ne respectait pas même le sanctuaire de la conscience. Mais il allait paraître sur un théâtre où ses nobles paroles devaient avoir plus de retentissement.

Les états-généraux s'ouvrent. C'était le peuple qui descendait dans l'arène. Il avait à combattre la triple puissance des idées monarchiques, féodales et religieuses. Mais ce n'était guère là qu'une ligue de souvenirs. Déjà l'éclat du trône était terni ; déjà la noblesse avait déposé son épée au seuil du palais des rois. Quant au clergé, il avait perdu sa force : car la force des prêtres c'est la foi ignorante des bommes. Or l'incrédulité philosophique avait opposé à la puissance des autels l'orgueil des intelligences. Ainsi, en parlant des données qui nous ont été fournies depuis par l'expérience, la victoire du droit était certaine et facile.

Mais dans ce temps-là le succès pouvait paraître douteux, car le peuple pouvait avoir de lui-même cette involontaire défiance qui naît d'une longue servitude. Il fallait donc aux nobles, tels que La Fayette, ou une merveilleuse prescience de l'avenir, ou une rare générosité, pour appeler sur eux les dangers d'une cause qui était la leur, s'ils se considéraient comme membres de la grande famille, mais qui leur était plus qu'étrangère, s'ils se rappelaient qu'elle était sortie des corruptions d'une société étroite et profondément égoïste.

La Fayette n'hésita pas. Son âme était déjà façonnée aux sacrifices. Quoiqu'il eût perdu un peu de cette jeunesse qui l'avait conduit en Amérique, il possédait encore et il posséda toujours cette sublime science que désapprend pourtant l'usage de la vie : la science du dévouement.

La représentation nationale offrait un mélange d'idées et de passions que La Fayette était impuissant à remuer. D'ailleurs ces passions et ces idées étaient dominées par une voix plus puissante que la sienne, celle de Mirabeau. Cependant il exerça toujours sur l'assemblée l'ascendant d'une âme pure et d'un noble caractère.

Lorsque revenant sur l'immortelle phrase de Mirabeau, qu'elle eut le

malheur de ne pas comprendre, la cour voulut opposer à la volonté du peuple la force des baïonnettes, ce fut La Fayette qui fit adopter cette fameuse déclaration des droits de l'homme, déclaration que le bon sens a publiée en opposition avec celle de Maximilien Robespierre.

Or, à une époque qui n'était qu'un pêle-mêle confus de toutes les croyances, il était utile de préciser les principes fondamentaux du droit social et politique. À une époque où le peuple était encore enfant, il était utile qu'on composât pour lui, et qu'on lui fît apprendre par cœur le catéchisme des révolutions.

La Fayette présidait l'assemblée dans ces nuits effrayantes où les députés, à la lueur des flambeaux, siégeaient, mornes et silencieux, comme les représentants d'une nation morte. Et pourtant la nation était alors pleine de jeunesse et de vie. Car on n'avait qu'à mettre l'oreille contre terre pour entendre le frémissement du sol remué au loin par le canon de la Bastille !

On sait que le lendemain de la grande journée, Louis XVI, s'arrachant aux embrassements pusillanimes de la fille de Marie-Thérèse, se rendait à Paris, non pas, comme le disait Bailly, parce que le roi voulait recouvrer son peuple, mais parce que le peuple voulait recouvrer son roi.

Louis XVI, monta quelque temps après sur l'échafaud, pour n'avoir pas senti tout ce qu'il y avait, dans cette distinction, de profondeur et de vérité. Et en effet, la dernière pierre de la Bastille n'était pas encore tombée, que déjà on désarmait le despotisme, par l'organisation de la garde nationale, dont le commandement fut confié à La Fayette. Ce fut lui qui donna à la France ce drapeau tricolore que, suivant sa prédiction, la France doit donner un jour au monde.

La Fayette fut bientôt appelé à remplir ses honorables mais dangereuses fonctions.

Nous sommes à la veille des 5 et 6 octobre. La royauté, abandonnée par la nation, se met sous la honteuse tutelle des épées étrangères ; elle enivre ses défenseurs pour les étourdir sur le bord de l'abîme ; elle leur fait boire dans les coupes de l'orgie, l'oubli de leurs dangers, l'oubli des misères menaçantes du peuple. Et Paris est à quelques pas, et la famine attriste Paris.

À peine le bruit de ces fêtes impies avait-il franchi les portes de la capitale, que déjà les femmes de la révolution menaçaient Versailles de leur désespoir. La Fayette accourt pour défendre le château contre la colère de la faim.

L'histoire dit comment l'imprudence de la cour trompa la généreuse activité de La Fayette ; comment l'idole fut profanée jusques dans le sanctuaire ; comment, amenée à Paris, la royauté fut mise sous les regards du peuple. L'histoire dit aussi que La Fayette couvrit de sa popularité les royales infortunes ; qu'il conduisit à un balcon Marie-Antoinette ; qu'en lui baisant la main avec respect, il l'a sauva des ressentiments d'une foule ardente et irritée.

Voilà ce que Marie-Antoinette n'aurait pas dû si tôt oublier. Mais il arriva alors ce qui eut lieu depuis, lorsque la nation arrêta à Varennes la monarchie fugitive. La Fayette fut attaqué par toutes les haines intolérantes : par la haine aristocratique, car le château avait été envahi ; par la haine démagogique, car la famille royale avait été protégée.

Or, pour la royauté, le passé c'était la tyrannie ; pour la révolution, le passé c'était la haine. Pour faire face à la fois à ce qu'il croyait deux usurpations, La Fayette se plaça courageusement entre les deux. Plus tard, lorsque les ennemis s'étendent comme un réseau mouvant autour de nos frontières du nord, la France confie à Rochambeau l'extrémité occidentale de la ligne de défense, à Lukner l'extrémité orientale, et à La Fayette le centre. Il pouvait se borner à rétablir la discipline militaire, à organiser l'artillerie légère qu'il avait introduite en France, à battre l'ennemi aux plaines de Philippeville et de Maubeuge, à remédier à la précipitation malencontreuse des plans de Dumouriez. Mais le tumulte des clubs est arrivé jusqu'à son oreille. L'indignation allume son sang, et il écrit à l'assemblée une lettre qui le montrait disposé à venir jeter son épée dans la balance.

Cependant, la cour brise avec le VETO toutes les volontés de l'assemblée législative. Le soleil du 20 Juin se lève. La foule se presse aux Tuileries menaçante et victorieuse. Le front non encore découronné de Louis XVI se couvre du bonnet rouge, comme autrefois le front de Charles V s'est couvert du bonnet populaire de Marcel. À cette nouvelle, La Fayette abandonne son armée ; il part ; il est à Paris. Il paraît à l'assemblée. La Gironde s'étonne, s'indigne et n'ose l'accuser ; la popularité de La Fayette chancelle ; il propose à la cour d'étouffer le jacobinisme au berceau. La cour se défie, et il quitte la capitale, avec la douleur d'avoir vu échouer ses projets.

Bientôt, obligé par des menaces de proscription de fuir son armée, il tomba avec Latour-Maubourg, A. Lameth et Puzy, entre les mains des Autrichiens. Leur arrestation était une violation manifeste du droit des gens. Forcés de

subir les violences d'une volonté armée, ils firent une profession de foi qui les séparait des émigrés, car ils n'avaient pas à se reprocher d'avoir sacrifié à d'égoïstes souvenirs la tranquillité et l'indépendance de leur patrie.

Renfermé dans la prison de Wesel, La Fayette tomba dangereusement malade. Il dut comprendre tout ce que les cours cachent de bassesse quand on vint lui proposer d'alléger le poids de sa captivité s'il consentait à donner des plans contre la France. Cette proposition venait du roi de Prusse. Cet homme-là n'avait donc jamais entendu parler de La Fayette ?

Traîné de la prison de Wesel dans les humides souterrains de Magdebourg, puis dans les homicides prisons, de Glatz et de Neiss, il vit se fermer sur lui les portes du cachot d'Olmütz. Là, il eut à lutter contre toutes les souffrances qui peuvent sortir du génie inventif de la haine.

Ce fut en vain qu'un jeune Américain, nommé Huger, se joignit à Bollman pour payer la dette de l'Amérique ; La Fayette, qui s'était enfui de sa prison, fut repris à huit lieues d'Olmütz, et il eut le chagrin d'avoir entraîné dans son infortune ses deux héroïques libérateurs.

Ce fut en vain que les États-Unis firent entendre une voix suppliante ; l'Autriche mettait la main sur le cœur du prisonnier pour en compter les battements. Elle semblait attendre le moment où la douleur viendrait éteindre cette noble vie. Son espérance fut trompée, et les fers de La Fayette furent brisés par l'épée victorieuse du conquérant de l'Italie.



Napoléon Bonaparte.

La Fayette ne revint à Paris qu'après le 18 brumaire. Il n'avait pas prévu d'abord que Bonaparte chasserait de France la liberté avec les mêmes baïonnettes qui l'avaient rendu maître de la salle des cinq-cents ; mais quand il vit cet homme puissant remplacer les citoyens par les soldats, et l'enthousiasme de la liberté par l'enthousiasme de la conquête, il s'éloigna de lui.

Bonaparte lui offrait une place dans son sénat. La Fayette refusa cette éclatante servitude. Lorsque le vainqueur de Marengo voulut, par le

consulat, à vie, s'essayer au rôle d'empereur, La Fayette dit à la France : « Je ne puis voter pour une telle magistrature jusqu'à ce que la liberté publique ait été suffisamment garantie : alors, je donne ma voix à Napoléon Bonaparte. »

L'empire vint avec tous ses prestiges et tous ses mensonges. La patrie était muette sous le glaive d'un homme. La Fayette laissa les courtisans de l'élève de Brienne suivre cette longue traînée de sang que le génie militaire laissait dans toute l'Europe. Lui, qui avait combattu la double tyrannie des privilèges et de la hache, il ne voulut pas se soumettre à la tyrannie de l'épée.

Quand l'empire tomba dans les champs de Waterloo, la popularité de La Fayette survivait à la puissance de Napoléon : la liberté est plus forte que le génie. La Fayette reparut sur la scène politique, et le vaincu de Waterloo se démit de toutes ses victoires.

Dans les conférences d'Haguenau, lord Stewart osa demander à La Fayette de livrer Napoléon à l'Angleterre. « Je suis étonné, répondit le général avec indignation, que pour proposer cette lâcheté, vous vous adressiez de préférence au prisonnier d'Olmütz. »

Ces conférences, comme on sait, furent inutiles, et le rocher de Sainte-Hélène fut choisi par l'Angleterre pour la longue agonie de Napoléon.

Quoique la restauration eût été apportée à la France par l'étranger, la voix de La Fayette put se faire entendre. Tout ce bruit de bataille avait cessé. Nommé en 1818 à la chambre des députés, La Fayette resta fidèle à la sainte cause qu'il avait toujours défendue. Mais parmi les orateurs illustres que la France opposa aux tyranniques séides d'un pouvoir anti-national, La Fayette se distingua surtout comme représentant de la liberté du monde. Il prêta le secours de sa vertueuse éloquence à toutes les grandes infortunes. Dans les dernières années de sa vie, il a trouvé pour les malheurs de l'Italie, pour les-héroïques désastres de la Pologne, des paroles qui retentiront éternellement. Suivant nous, le trait distinctif du caractère politique de La Fayette, c'est le cosmopolitisme. Voilà pourquoi, lorsque le parlement britannique se prononça pour le prisonnier d'Olmütz, les généreuses intercessions de Fox échouèrent contre je ne sais quelles stupides raisons d'état alléguées par ce Pitt, qui laissa l'égoïsme national étouffer dans son cœur tout noble sentiment.

Pitt ne devait pas comprendre un homme qui n'avait pas eu seulement du sang pour son pays. Mais pourquoi y eut-il tant de constance dans la haine

de l'Angleterre et de l'Autriche ? Ah ! c'est qu'on ne pouvait pas pardonner à ce grand homme sa sublime apostasie. C'est qu'il était le plus redoutable ennemi des despotismes européens, sinon par son génie du moins par sa vertu.

Le 13 juillet 1824, La Fayette s'embarqua sur le Cadmus pour revoir encore une fois cette terre qui avait illustré sa jeunesse. L'Amérique reconnaissante se leva tout entière pour le recevoir. Son voyage fut un triomphe pour lui et une fête pour un grand peuple.



Nous ne dirons pas ce que La Fayette a fait dans notre dernière révolution et depuis 1830. Cette histoire-là est dans le cœur de tous les citoyens. Les nations n'oublient pas aussi vite que les rois J Ah ! Pourquoi faut-il que nous écrivions ces lignes sur sa tombe ! Pourquoi faut-il que le souvenir déchirant de ses funérailles, que nous avons religieusement suivies, vienne se mêler à tant de glorieux souvenirs ! Oh ! si la royauté ne vint pas prier au pied de son lit de mort, le peuple, du moins, fut dévot à ses cendres. Nous avons vu une foule immense l'accompagner en pleurant à sa dernière demeure ^[96].

Lorsque le corbillard passait devant nous avec une solennelle lenteur, nous avons entendu des paroles qui ne sortiront jamais de notre mémoire. Un homme du peuple était là, élevant son fils dans ses bras, et au moment où toutes les têtes se découvraient avec émotion et respect, il lui disait : « Salue, mon fils ! il était pour nous celui qui passe là-dedans ! » Et il y avait sous cette veste déchirée par la pauvreté, une douleur profonde et vraie.

Lorsque Foy, Benjamin Constant, Lamarque quittèrent la vie, le peuple

avait l'enthousiasme de la douleur ; aux obsèques de l'illustre La Fayette, il n'en avait que l'abattement. Ne nous en étonnons pas, une trop longue série de déceptions nous a déshabitués de l'espérance.

V. MANGIN et W. BUSSEUIL.
Juin 1834.

FIN DE VIE DE LA FAYETTE

[1] Œuvre de Louis Mignot (1859), conservée au Metropolitan Museum de New-York.

[2] Amé-Thérèse Masolet est né le 17 novembre 1760 à Douai. En 1790, nommé par Louis XVI sous-lieutenant au 1er régiment de carabiniers, il refuse de prêter le serment à la constitution. En 1793, il s'exile pour l'Angleterre pour ne revenir en France qu'après la tourmente révolutionnaire. Sept ans plus tard, il est nommé sous-préfet à Boulogne-sur-Mer puis à Lille, à Douai et enfin à Cosne. À partir de 1814, il devient consul de France à Liverpool puis, en 1824, à Bucarest. Il décédera à Nice le 7 octobre 1833. (NdE)

[3] Lettre du général La Fayette au bailli de Ploën, datée de Wittmold, le 15 janvier 1799, et insérée dans les *Mémoires de Tous, collection de Souvenirs Contemporains*. Tom. 1.

[4] Comme nous le constatons dans les autographes, La Fayette avait l'habitude de signer Lafayette. Nous gardons donc ici l'orthographe de l'époque classique du nom.

[5] Paris, 30 floréal.

« You are pleased to ask for a line of my hand-writing, dear Masolet, and I employ the first moments I am able to scribble it. The fracture of my thigh is perfectly mended, better indeed than it ever was in such a case. But « the extensive machine has left deep and painful wounds which cannot be healed before five weeks. I shall spend them at *Auteuil*, where my daughter-in-law is on the point of making me a grand-father, and at *Aulnay* madame de Tesse's country seat. Afterwards I shall return to my rural happy retirements of *Lagrange*. Georges is going to be aide-de-camp to general Canclaux, inspector of cavalry. I am highly pleased with my new son-in-law, your friend's nephew. We are much concerned at the unhappy prospect of a war, which this government had a sincere desire to avoid. I am « constantly thinking of your concerns, and wish it was in my power to contribute to a

promotion equally just with respect to you and useful to the public. My-best and most affectionate wishes attend you. Present my « friendly respects to Mrs. Masplet ; my wife and family beg to be remembered to her and to you. Our friend Masson, notwithstanding his misfortunes, does very well at Hamburgh. Adieu, my dear Masplet, I am, for ever, your affectionate friend, L. F. »

[6] Fille de Jean Louis Paul François de Noailles et d'Anne Louise Henriette d'Aguesseau, arrière-petite-fille de Françoise Amable d'Aubigné, nièce et héritière de Madame de Maintenon, Marie Adrienne Françoise de Noailles, marquise de La Fayette, est née le 2 novembre 1759 à Paris et a grandi à l'hôtel de Noailles, résidence de sa famille à Paris, où fut célébré son mariage le 11 avril 1774 (elle n'avait que quatorze ans et demi) avec Gilbert du Motier, futur marquis de La Fayette (il en avait seize). Elle mourut, à l'âge de 48 ans, le 24 décembre 1807 à Paris. Son époux lui survivra vingt-sept ans. (NdE)

[7] Gohier, Lethière, Masplet.

[8] "That an humble address be presented to his Majesty, to represent to his Majesty, that it appears to this house, that the detention of general La Fayette. Bureaux de Pusy, and Latour-Maubourg in the prison of his Majesty's ally, the Emperor of Germany, is highly injurious to his Imperial Majesty and to the common cause of the allies ; and humbly to implore his Majesty to intercede in such manner as to his wisdom shall seem most proper for the deliverance of these unfortunate persons."

[9] Regnault-Warin (*Histoire du général La Fayette en Amérique*) ; M. de Ségur (*Histoire de Frédéric-Guillaume*).

[10] An V (5 septembre 1797).

[11] 9 février 1800.

[12] L'église de l'hôtel des Invalides.

[13] Temple de Mars : actuel Hôtel des Invalides. (NdE)

[14] Marie Victor Nicolas de Faÿ de Latour-Maubourg, né à La Motte-de-Galaure le 22 mai 1768, et mort à Dammarie-les-Lys le 11 novembre 1850. Général de division en 1807, il devint ministre de la guerre de 1819 à 1821.

[15] 9 novembre 1799.

[16] Né le 7 avril 1750 à Port-sur-Saône et mort le 2 février 1806 à Gênes en Italie. Ingénieur militaire et homme politique français, qui exerça pendant la période révolutionnaire. (NdE)

[17] 9 novembre 1799.

[18] C'est probablement à raison de cette partie de sa coiffure que les prisonniers lui avaient donné le sobriquet de *cataquois*. Son véritable nom était Colomba.

[19] An V (4 septembre 1797).

[20] An VIII (9 novembre 1799).

[21] 23 novembre 1800.

[22] Charles X, roi de France et de Navarre de 1824 à 1830.

[23] 18 août 1800.

[24] Phrase latine empruntée au Gloria (prière qui glorifie la Sainte-Trinité). Traduction : *Comme il était au commencement, maintenant et toujours.* (NdE)

[25] "I have been a long while without a letter from you, my dear Masplet. My whole family is now collected at this place, where my aunt had been for many years despairing ever to see us. It has been also for me a great satisfaction to present to her my beloved daughter-in-law, Emilie Tracy, now the wife of the happy George, and in whom I find every amiable quality my heart could wish for. I intend conducting the young couple back to Auteuil towards the middle of fructidor, my return there being hastened by the news of the intended journey wherein General Fitzpatrick and Charles Fox are to meet at Paris. Lord Holland, whom I had the pleasure to see before I came here, told me how well he was received by you at Boulogne. I need not tell you, my dear Masplet, that the little I can do in your affairs has been constantly attended to. Now I see a new constitutional organisation : its merit with respect to public liberty it is superfluous in this letter to discuss, the more so as you know my political principles ; and, since Psalms have become fashionable again, I have a right to say for myself the *sicut erat in principio et nunc et semper*. But considering the new arrêt du conseil and senatus-consultum in a personal point of view, it seems to me there is an opportunity for promotion. You may, no doubt, be chosen on your legislative list of arrondissement. In the Tribunate there will be for a long while no vacancy ; but the nomination of many senators cannot fail leaving several prefectures to be disposed of. Should you intend to pay a visit to Talleyrand, I will have a great pleasure to see you ; and in the mean while I offer my best compliments to Mrs. Masplet, and to both of you those of the whole family. Most heartily I am, my dear Masplet, for ever,
"Your sincere and grateful friend, L. F."

[26] Lucain en parlant de Caton : *victrix causa diis : Les dieux furent pour le vainqueur.* (NdE)

[27] 15 décembre 1797.

[28] 4 septembre 1797.

[29] Dans un éloge qu'il vient de prononcer sur La Fayette, à la prière de ses concitoyens de Cincinnati (ville principale de l'état d'Ohio), le major Neville rapporte le fait suivant. Le général La Fayette, pendant son dernier voyage en Amérique, avait appris que la famille de son ancien aide-de-camp, le colonel Neville, se trouvait dans des circonstances difficiles ;

avant de s'embarquer pour la France, il tira, en faveur de cette famille, une lettre de change sur le président des États-Unis pour la somme de 4000 dollars (20,000 fr.), et l'adressa aux enfants de M. Neville. On conçoit facilement que ceux-ci n'aient pas voulu s'en servir ; mais ils la gardent comme un document précieux, qui ne fait pas moins d'honneur à la mémoire de leur père qu'à la noble générosité de La Fayette.

[30] Situé au sud de Rozay-en-Brie dans la Seine-et-Marne. Le marquis de La Fayette s'y établit en 1802 après la paix d'Amiens

[31] "I heartily thank you, my dear Masplet, for your congratulations on the wished for appointment. The new-made officer is hastening to the field, and hopes to embrace you tomorrow, before his and your departure. Sure it is, the standard of the rights of men is not on the side against which he is going to fight. May they be in France the reward of victory !

"I am very sorry, my dear friend, not to have the pleasure to receive you once more at Lagrange. I hope we shall keep up an exact correspondence. The municipal agent at Passy will no doubt take a personal leave of you : he has done very well to accept the place : with greater pleasure, I think, he would have accepted had it been elective, and I cannot conceive why such nominations have not been left to the people.

"With sanguine expectations I am waiting for news from Italy. Bonaparte will conquer. Our situation in Germany is glorious indeed : a brilliant campaign and an honourable-peace are, I think, to be depended upon. Adieu, my dear Masplet ; Present my affectionate respects to Mrs. Masplet : my family and our friend Madam Staël join in tender compliments to her and to you. My best wishes attend you, my excellent friend ; and I am for ever yours.

L. F.

"Do not forget what we have said respecting your select speeches."

[32] Tableau de la Fortune (1785), par Jean-Jacques Le Barbier l'aîné Ridé.

Le temple de la Fortune est surmonté d'une roue servant au tirage. Entre les colonnes figurent cinq cartons, surmontés d'un globe qui servent à placer les cinq numéros sortis et l'époque de chaque tirage. Après un premier essai infructueux initié par le roi François 1er en 1539, c'est sous l'autorité de Clugny (1729-1776) puis de Necker (1732-1804) que se mit en place, avec succès, la Loterie royale de France.

[33] Jean de La Fontaine dans « *Le corbeau et le renard* ». (NdE)

[34] Comme les enfants ne doivent pas porter les forfaits de leurs pères, « ils ne doivent pas aussi profiter de leur mérite. » Louis XI (procès du duc d'Alençon), *Archives curieuses de l'Histoire de France, publiées par MM. Cimber et Danjou*.

[35] Dessiné par William Hackwood ou Henry Webber pour le compte de Josiah Wedgwood, vers 1787.

[36] Herrera, cité par Robertson dans son *Histoire d'Amérique* liv. III, p. 267-268. Édition de Bâle.

- [37] Cette lettre se trouve en anglais, dans l'ouvrage sur la vie du gouverneur Morris. Boston, 1832. Elle a été traduite en français, et insérée dans l'excellent recueil de M. Jules Taschereau. *Revue Rétrospective*, vol. V, p. 142.
- [38] Écriture portugaise de Vasco de Gama (NdE)
- [39] Levasseur, *La Fayette en Amérique*, T. II. p. 331.
- [40] Littéralement : Faire supporter un supplice comparable à celui de Tantale. (NdE)
- [41] Résidence du général La Fayette (plus connue sous le nom de Lagrange-La Fayette) qu'il acquit à partir de 1802. Gravure de E. Aubert d'après un dessin de A. Girault (1851).
- [42] Le château de Lagrange. Mentionné dès le XIIIe siècle, cette propriété échut par héritage à Adrienne de Noailles qui le transmit à son mari, le général La Fayette, qui y vécut de 1802 à sa mort survenue le 20 mai 1834.
- [43] Décembre 1801.
- [44] Environ 47 000 mètres. (NdE)
- [45] Courbée alternativement en divers sens. (NdE)
- [46] Ce plan numéroté peu lisible, a été réalisé par Jules Cloquet. (NdE)
- [47] La légende de fait pas mention de l'item 14. (NdE)
- [48] Aujourd'hui orthographié *cacatoès* : perroquet originaire d'Indonésie, de Nouvelle-Guinée ou d'Australie. (NdE)
- [49] Depuis la mort de La Fayette, ces drapeaux ont été placés dans l'antichambre de son appartement.
- [50] Hubert Robert, (1733-1808), paysagiste, aquafortiste et dessinateur. (NdE)
- [51] Ces portraits sont de fort-belles copies faites d'après les tableaux originaux, l'une par M. Scheffer, et l'autre par l'une des petites-filles de La Fayette, Mme Adolphe Perrier.
- [52] En 1783, Cross Creek et Campbellton (en Caroline du Nord) sont réunies pour ne former qu'une seule ville. Elle sera baptisée *Fayetteville* en l'honneur du marquis de La Fayette ; par la suite, neuf autres localités américaines porteront ce nom. La Fayette la visitera, les 4 et 5 mars 1825, lors de sa grande tournée des États-Unis.
- [53] Exposé au musée du château de Vollore, en Auvergne.
- [54] Pourquoi pas. (NdE)
- [55] Levasseur. Op. Cit.
- [56] Œuvre de Percy Moran, 1909.

[57] TO THE MARQUIS DE LA FAYETTE.

“Passy, August 24, 1779.

“Sir,

The Congress, sensible of your merit towards the United States, but unable adequately to reward it, determined to present you with a sword, as a small mark of their grateful acknowledgements. They directed it to be ornamented with suitable devices. Some of the principal actions of the war, in which you distinguished yourself by your bravery and conduct, are therefore represented upon it. These, with a few emblematic figures, all admirably well executed, make its principal value. By help of the exquisite artists France affords, I find it easy to express everything but the sense we have of your worth, and our obligations to you. I therefore only add, that, with the most perfect esteem, I have the honour to be, etc.

“B. FRANKLIN.”

“P. S. My grandson goes to Havre with the sword, and will have the honour of presenting it to you.”

[58] THE MARQUIS DE LA FAYETTE TO B. FRANKLIN

“Sir,

Whatever expectations might have been raised from the sense of past favours, the goodness of the United States for me has ever been such, that on every occasion it far surpasses any idea I could have conceived. A new proof of that flattering truth I find in the noble present which Congress has been pleased to honour me with, and which is offered in such a manner by your Excellency as will exceed anything but the feelings of my unbounded gratitude.

“In some of the devices I cannot help finding too honourable a reward for those slight services which, in concert with my fellow soldiers, and under the godlike American hero’s orders, I had the good luck to render. The sight of those actions, where I was a witness of American bravery and patriotic spirit, I shall ever enjoy with that pleasure which becomes a heart glowing with love for the nation, and the most ardent zeal for their glory « and happiness. Assurances of gratitude, which I beg leave to present to your Excellency, are much too inadequate to my feelings, and nothing but those sentiments may properly acknowledge your-kindness towards me. The polite manner in which Mr. Franklin was pleased to deliver that inestimable sword lays me under great obligations to him, and demands my particular thanks.

“With the most perfect respect, I have the honour to be, etc.

“LA FAYETTE. »

[59] Portrait réalisé en 1769 par Jean-Baptiste Lebrun.

[60] Plume et encre (1778) de Pierre Ozanne (1737-1813), illustration intitulée *Campagne du vice-amiral comte d’Estaing, commandant une escadre de douze vaisseaux et de quatre frégates, sortie de Toulon le 18 avril 1778.*

[61] Portrait réalisé par Charles Bird King en 1838. William McIntosh (1775-1825), également connu sous le nom de Taskanugi Hatke (White Warrior), fut un des chefs indiens les plus importants de la nation Creek.

[62] Général britannique commandant les troupes anglaises lors du siège de Yorktown pendant la Guerre d'indépendance des États-Unis, il naquit le 31 décembre 1738 à Londres et décéda le 5 octobre 1805 à Gauspur près de Ghazipur dans le Nord de l'Inde.

[63] D'après Isidore-Laurent Deroy.

[64] En 1836. (NdE)

[65] *La Fayette en Amérique en 1824 et 1825* ; par Levasseur, tom. I, p. 202.

[66] "I have not this long while heard from you, my dear Masplet ; sure I am, nevertheless, that you do not forget your friend, and that you have been pleased with George's good fortune on the Mincio. He was in the wing, and under the general who fought and won the action. The eleventh regiment of hussars was the most distinguished. My son had for his share three bullets, but slight wounds. General Dupont tells me he had named him in the account of the battle. George insisted on the suppression of the mention made of him, unless the same was done in favour of his wounded comrades. His wounds would have been sooner cured, had he not remained with the regiment as long as there was something to do, which caused an inflammation and a *dépôt* in his arm. But when the eleventh hussars made the blockade of the forts of Verona, which put them out of the way of danger, George got into the city, where he was very well taken care of. When General Dupont saw him last, he was in good train of recovery, although he yet bore a scarf. His side was still less damaged than the arm. So that the danger of the battle, which has been great, being over, we have had nothing to fear, and much to rejoice at. I give you those details, as I know you will enjoy them. Here is a good, honourable, solid peace. I am going this evening to the entertainment given on the occasion by Talleyrand, nor shall I lose the opportunity to remind him of Eleutheros. There is one of our countrymen arrived at Calais, *Joseph Cursay*, who is waiting for a passport. You know it is only an affair of time, but we wish to shorten it. Madame d'Hénin knows him particularly. A recommendation from you to Commissary Mingo, who might write to Paris for the permission, or any other efficacious means you may think of, would must oblige us. My affectionate respects to M^{rs} Masplet.

"Your friend.

L.F"

[67] Bastien (Sébastien Wagner), que je cite souvent dans ces lettres, peut avoir maintenant une cinquantaine d'années. C'est un homme paisible, sobre, honnête, plein de bon sens, et aussi attaché à ses devoirs qu'à ses maîtres. Il est pour moi le type de ces honnêtes serviteurs qui consacrent leur vie à la famille qui les adopte, et dont ils font réellement partie. Ex-militaire, il avait d'abord ; suivi le général Carbonel. Connaissant ses

bonnes qualités, M. Carbonel le fit passer, en 1819, au service de La Fayette. Depuis cette époque, il ne l'avait pas quitté.

[68] Photographie 1920-1930. (NdE)

[69] Le marquis de La Fayette (1757-1834) habita n° 35 rue d'Anjou sous la Restauration entre 1818 et 1824, à proximité de son fils Georges qui demeurait au n° 38 chez son beau-père, Destutt de Tracy. Réélu député en 1827, il loua un appartement au n° 6 (actuel n° 8) où il habita jusqu'à sa mort. (NdE)

[70] Chavaniac, 16 thermidor.

“On the very date of your letter from Boulogne, my dear Masplet, I was travelling the road to my native place, which for the delay of my answer is an obvious apology. I heartily thank you to have spared for me some of your busy time, nor can I better acknowledge it than in writing to you on the 4th of August, an anniversary so dear to all friends of equality and liberty. I found my beloved aunt in good health and spirits. I have been well received in my country, and would have found it difficult to disentangle « myself from a place in the *conseil général de département*, had I not happened to be neither proprietor therein nor domiciliated. My wife and Virginia are in the *ci-devant* Bretagne, and have been lately stopped on the highway by a royal party, who took off some bags of money in which they had no share. George has a more peaceful time of it, although in the vanguard of the Italian army. The young couple and their child wait for us at Lagrange, where I purpose to be returned by the 15th Fructidor.

“The American dinner, on which you congratulate me, was in every respect very agreeable, particularly so to your friend. Three of the messmates were Kosciusko, Barbé Marbois, and myself. My short stay in Paris was chiefly taken up in mournful visits—widows and orphans of my virtuous friends ; some living ones I had the pleasure to meet with. We waited, Latour-Maubourg and myself, on the First Consul, lately returned from his glorious, miraculous journey, with whose reception we had every reason to be satisfied.

“You have mentioned to me your speech of the 4th of July. Could I be favoured with a copy of it ? My last letter from your young friend George is very old. He was setting out from Milan to Brescia with his regiment, the eleventh of hussards, who, excepting a detachment of an old forming, had not the good fortune to be at Marengo. Massena is commander in chief ; Dupont, chef d'état-major, Davoust, general of the horse. Thus I have answered your kind inquiries. When can I have the happiness to do it verbally ? In the mean while be pleased to present my affectionate respects to your Lady ; and believe me, with every sentiment of sincere regard and tender attachment,

“Your friend for ever,

L. F.”

“Here is a letter to our friend Dyson. I wish very much it may reach him, as it contains many agricultural queries. I invite Dyson over, telling him that on this side every facility would be given by you. Whether Mr. Pitt's inquisition may be so sociable as to admit of such a visit, I much question. »

- [71] Nommé gouverneur de la citadelle de Blaye, le général Bugeaud devait avoir la duchesse de Berry sous sa garde. Durant les débats de la Chambre des députés du 16 janvier 1834, Marie-Denis Larabit se plaignit de l'autoritarisme du ministère Soult et de la manière dont Bugeaud s'acquitterait de la garde de la duchesse. De nombreux royalistes estimaient en effet qu'il ne la respectait pas. Bugeaud perdit patience et l'interrompit par ces mots : « L'obéissance est le premier devoir du soldat ! ». Un autre député, nommé François-Charles Dulong (fils naturel de Dupont de l'Eure), lui aurait alors demandé, avec ironie : « Même si on lui demande de devenir geôlier ? ». C'est ici l'incident qui aurait provoqué ce duel entre Bugeaud et Dulong, qui devait avoir lieu onze jours plus tard. (NdE)
- [72] Ce terme, qui n'est plus utilisé aujourd'hui, signifie rétention urinaire. (NdE)
- [73] Traitement pour décongestionner et désinfecter. (NdE)
- [74] Portrait réalisé par Henri Lehman. Cristina di Belgiojoso était la fille de Gerolamo Trivulzio, marquis de Vigevano, née le 28 juin 1808 à Milan, et morte dans la même ville le 5 juillet 1871. Elle fut une fervente patriote italienne, femme de lettres, journaliste, qui participa activement au « Risorgimento » lequel devait conduire à l'unité italienne. (NdE)
- [75] Zest ! ou Zou ! Expression qui indique la promptitude. (NdE)
- [76] Œuvre de Ary Scheffer (1795-1858)
- [77] 12e arrondissement de Paris.
- [78] M.A.F : Marie-Adrienne-Françoise.
- [79] M.J.P.R.Y.G.D : Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert de Motier La Fayette.
- [80] D'autres historiens prétendent que ce fut à La Fayette qui portait l'uniforme américain, que Ohara, par erreur, voulut d'abord remettre son épée.
- [81] Mignet, Histoire de la Révolution Française, tom I, p. 69.
- [82] Portrait de 1790.
- [83] *Moniteur* du 31 juillet 1830 (partie officielle).
- [84] *Moniteur* du 30 août 1830.
- [85] 1779-1839.
- [86] Rue de Babylone, n° 16.
- [87] Lettre écrite de Chavagnac en date du 30 Thermidor, an VIII, publiée in-extenso dans la Lettre sixième du présent ouvrage. (NdE)
- [88] Lettre écrite d'Olmütz, le 22 mai 1796, publiée in-extenso sous le titre *Lettre de Madame La Fayette au docteur Bollman*, publiée dans le présent ouvrage. (NdE)

[89] Lorsqu'il écrivait cette lettre, M. Mello-Breyner était atteint d'une ophtalmie très grave, suite de lectures prolongées, qui l'avait presque complètement privé de la vue et le forçait, comme il le disait lui-même, de guider sa plume à tâtons. Il me priait dans cette lettre de venir le raccommode avec ses yeux sur lesquels il avait exercé des abus d'autorité dont il avait regret.

[90] Buste de La Fayette par David d'Angers.

[91] Maison forte du XIV^e siècle située aux confins de l'Auvergne, au sud de Brioude, dans le petit village de Chavaniac en Haute-Loire.

[92] C'est sur le navire de commerce français *La Victoire* que La Fayette effectue son premier voyage en Amérique en 1777, avant celui sur l'*Hermione*, en 1780.

[93] Dessin de Granger.

[94] Né le 22 février 1732, et mort le 14 décembre 1799, George Washington fut le chef d'état-major de l'Armée continentale pendant la guerre d'indépendance (1775-1783) avant d'être le premier président des États-Unis (1789-1797).

[95] À Rochefort, La Fayette embarque sur la frégate de guerre *Hermione* le 10 mars 1780. Commandée par Louis René Magdeleine Le Vassor de La Touche, et armée de 26 canons de 12 livres et de 6 canons de 6 livres, elle est de dimensions modestes en regard des habituelles forteresses flottantes. La Fayette débarque à Boston le 28 avril et se met à la disposition des Américains. Le premier combat naval contre les Anglais aura lieu le 7 juin à proximité de la pointe Est de Long Island. La frégate tirera 260 coups de canons en une heure et demi. Il y aura 10 morts et 37 blessés côté français, et La Touche sera blessé au bras. Le combat suivant aura lieu le 16 mars 1781 dans la baie de Chesapeake, puis le 21 juillet lors de la bataille de Louisbourg (Canada). L'*Hermione* sera de retour à Rochefort le 25 février 1782.

[96] La Fayette mourut le 20 mai 1834 à Paris.

Table des Matières

ARVENSA ÉDITIONS	2
NOTE DE L'ÉDITEUR	2
ŒUVRES COMPLÈTES NUMÉRIQUES PUBLIÉES PAR LES ÉDITIONS ARVENSA	3
LISTE DES TITRES	5
LA FAYETTE	5
Table des matières	7
Avertissement de l'éditeur	8
Présentation	8
Au lecteur	10
Lettre première	16
Lettre deuxième	24
Lettre troisième	35
Lettre quatrième	45
Lettre cinquième	70
Lettre sixième	81
Lettre septième	97
Lettre huitième	110
Lettre neuvième	121
Lettre dixième	151
Lettre onzième	169
Lettre douzième	188
Lettre treizième	199
Lettre quatorzième	221
Lettre de Madame La Fayette au docteur Bollman	241
Autographes	251
ANNEXE	260
VIE DE LA FAYETTE	260